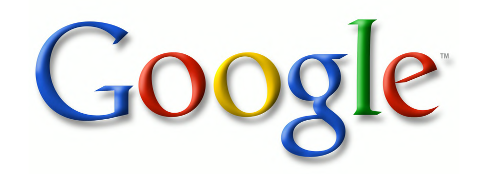
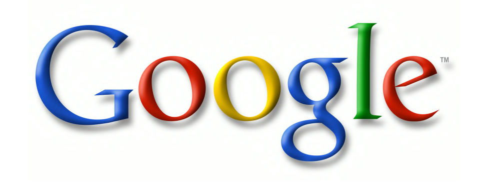




ŒUVRES

DE

SAINT-SIMON & D'ENFANTIN

PRÉCÉDÉES DE DEUX NOTICES HISTORIQUES

XXXIIe VOLUME

ŒUVRES

D'ENFANTIN

PUBLIÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

INSTITUÉ PAR ENFANTIN

POUR L'EXÉCUTION DE SES DERNIÈRES VOLONTÉS

DOUZIÈME VOLUME



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

6/

1873

ŒUVRES

DE

SAINT-SIMON & D'ENFANTIN

PRÉCÉDÉES DE DEUX NOTICES HISTORIQUES

XXXIIe VOLUME

ŒUVRES

D'ENFANTIN

PUBLIÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

INSTITUÉ PAR ENFANTIN

POUR L'EXÉCUTION DE SES DERNIÈRES VOLONTÉS

DOUZIÈME VOLUME



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

6

1873

ENFANTIN

SUR

LA FAMILLE D'ORLÉANS ET M. THIERS

EN 1840

Dans le volume que nous publions aujourd'hui, la correspondance d'Enfantin, pour l'année 1840, prend de plus en plus un caractère d'utilité actuelle. Les appréciations et les jugements qu'elle renferme, sur l'état politique et le personnel gouvernemental de cette époque, semblent en effet écrits d'hier, tant ils se rapportent à notre situation présente, tant ils sont applicables aux événements, aux embarras, aux périls, en un mot aux choses et aux hommes de ce temps-ci.

En 1840, la France était profondément divisée au dedans et isolée, sinon menacée au dehors.

Ce que nous avions dit d'elle et de la vieille Europe, en 1830, devenait chaque jour plus frappant; l'anarchie était partout, dans les intelligences, dans les sentiments, dans les intérêts; l'athéisme, maître des esprits, laissait à l'égoïsme la direction intime des actes. Sous cette suprématie fatale et persistante du scepticisme théorique et de l'individualisme pratique, les passions et les luttes des partis, incessamment agités et morcelés, ne faisaient que confirmer chaque jour davantage les disciples de Saint-Simon dans leur conviction profonde de la nécessité d'une nouvelle doctrine générale, pour faire sortir un ordre nouveau de cet effrayant chaos.

Enfantin, après le licenciement de l'apostolat régulier de Ménilmontant et la dispersion de ses disciples, avait gardé, comme toute la correspondance publiée jusqu'ici l'atteste, la plénitude de sa foi en la mission rénovatrice qu'il avait remplie depuis 1825 avec tant d'activité, de persévérance et de courage. Seulement, il comprenait que le monde sceptique et égoïste qu'il avait devant lui ne pouvait pas être transformé aussi vite qu'il l'aurait fallu pour donner pleine satisfaction à son enthousiasme religieux, et il portait désormais ses préoccupations apostoliques,

les forces vives de son esprit et de son cœur, sur la conversion graduelle des nouvelles générations pour laquelle il regardait comme essentiellement utile et certainement possible le concours plus ou moins direct des hommes puissants ou influents dans le domaine de la diplomatie et le gouvernement des États, quelque triste que fût alors notre situation politique.

« Nous serons bafoués, disait-il, par l'Europe, par l'Amérique ; mais la grande nation, nous, le Christ des peuples, nous aurons notre croix, nos clous aux pieds et aux mains, notre couronne d'épines..... si Dieu n'écrase pas de sa parole sacrée notre bavardage athée, s'il ne pose pas son pied sur la tribune corrompue et sur la presse corruptrice, s'il n'étend pas sa main sur nous pour désigner ses élus, lui, le grand Électeur !!!.....

« Nous sommes bien près d'une de ces manifestations divines, et, de ce point de vue, tous les embarras extrêmes de notre position ne paraissent plus que des occasions et des moyens d'en accélérer la venue. Notre faiblesse en Orient, nos revers en Algérie (qu'eût dit Enfantin s'il eût vécu après Sedan) sont les pendants de cette lassitude et de ce profond dégoût que tous les hommes forts

éprouvent aujourd'hui en France; la crise approche, parce qu'il faut enfin dénouer ces inextricables nœuds dans lesquels une politique au jour le jour nous empêtre depuis un demi-siècle.

« Telle est la parole que devraient prononcer aujourd'hui les hommes dont la voix a du retentissement et qui sentent passer sur leur front le souffle de Dieu; parole d'espérance et de foi qui entraîne vers l'avenir, en même temps qu'elle l'appelle et l'attire; parole de découragement et de mépris, il est vrai, pour le présent; mais qui donc n'est pas un peu découragé? qui donc estime ce monde de bassesses et de corruption! Dieu m'est témoin du contraire. D'ailleurs, ce mépris du monde, tel qu'il est, il renferme tous les éléments opprimés de son salut. » (Vol. 32, pages 22 et 23.)

Et cette conviction, pleine d'espérance pour l'avenir, tenait l'esprit d'Enfantin attentif à toutes les oscillations du présent. La politique du jour l'intéressait vivement comme puissance génératrice de celle du lendemain. « Tout le monde, disait-il à Arlès dans une lettre du 21 février 1840, convient qu'*il y a quelque chose à faire!* Ceci est un grand mot dont je rends grâce à son

auteur[1]. La marmite représentative n'est donc pas très-loin d'être renversée..... La *réforme* électorale me paraît synonyme de *mise au rebut* du système électoral. C'est l'héritage que Louis-Philippe laissera au duc d'Orléans, comme les parlements ont été l'héritage de Louis XVI; seulement Louis XVI n'était pas préparé.

« Le duc d'Orléans pourra y être préparé; là est pour moi le nœud de la politique française et, par contre-coup inévitable, de la politique du monde. Et ne prenez pas cela pour une prophétie *révolutionnaire,* elle est bien *évolutionnaire.* Je dis que tous les hommes qui pressentent les destinées humaines doivent avoir les yeux fixés, soit sur les obstacles *les plus grands*, soit sur les aides les plus utiles; or, dans les moments décisifs, ces obstacles ou ces aides se rencontrent très-près de la scène..... Aujourd'hui le duc d'Orléans, ou Henri V, ou la République; il faut choisir et ne pas rester entre

1. Hier encore, M. Thiers rappelait ce grand mot à la tribune pour l'appliquer à notre situation depuis deux ans. Longtemps encore ce mot sera applicable, tant que le grand problème social n'aura pas été résolu politiquement et religieusement. Si la marmite représentative n'est pas encore renversée, elle est bien violemment ébranlée.

trois selles [1]; le temps presse. Avec Henri V ou la République, *révolution* certaine, avec le duc d'Orléans, *évolution* possible. » (Vol. 32, pag. 47 et 48.)

Cette évolution était le point de mire d'Enfantin dans la poursuite de son *apostolat royal*. Dans une nouvelle lettre à son ami de Lyon, datée de Constantine, le 19 mars de la même année, il reprenait en ces termes la pensée capitale dont il était travaillé :

« Le temps presse, l'héritage du prince se grossit chaque jour d'immenses questions qu'il ne faut pas laisser encombrer de difficultés nouvelles. Alger, l'Orient, en voilà bien assez pour de fortes épaules. Le prince y succomberait, *si l'on ne met pas un terme à l'anarchie politique qui nous ronge à l'intérieur en donnant satisfaction légitime aux besoins réels qui l'ont fait naître et qui l'alimentent.....*

« La famille d'Orléans est sans doute dans

[1] Après trente-trois ans et trois révolutions nouvelles, la situation est toujours la même en France ; nous sommes toujours, en 1873 comme en 1840, *entre trois ou quatre selles*, pour y rester indéfiniment, tant que le conflit social, nous ne saurions trop le redire, ne sera pas vidé par une solution pacifiquement rénovatrice.

une excellente position pour aider puissamment la transition politique de la famille féodale du passé, copiée si servilement par Napoléon, à la famille industrielle de l'avenir. Quoique les trois princes ou princesses qui se sont mariés aient suivi sur ce point la mode antique, déjà ils ont fait un double accroc au mariage catholique, et ont consacré ainsi la tolérance religieuse, dogme si admirablement transitoire de notre époque. Mais ils ont conservé dans ces unions la tradition politique de leurs ancêtres : ils se sont soumis aux préjugés des castes princières, préjugés autrefois très-favorables, aujourd'hui plus dangereux qu'utiles à l'union des peuples. Dans ces trois mariages, deux sont tout au plus insignifiants ; un seul, celui du roi des Belges, est de quelque importance ; encore est-ce une question de savoir si cette union sera profitable, en définitive, à la France et à la Belgique.

« Est-ce qu'il ne serait pas temps pour cette famille, dont presque tous les membres sont animés d'un sincère désir de noble et bonne popularité, est-ce qu'il ne serait pas temps, dis-je, de tenter, en fait de mariage, quelque chose d'analogue à l'entrée des princes au collége, quelque chose de populaire, politiquement et morale-

ment, quelque chose qui sorte évidemment du cœur, et qui ne soit ni conventionnel, ni diplomatique? Il me semble que ce serait encore là un bon et noble moyen d'en finir avec le duc de Bordeaux et même avec les républicains, car alors la monarchie de 1830 ressemblerait beaucoup à *la meilleure des républiques.* » (*Id.*, pag. 58, 59, 60.)

Ce qu'il écrivait à Arlès, Enfantin le répétait peu de jours après au général Saint-Cyr-Nugues. C'était au lendemain de l'avénement de M. Thiers à la présidence du Conseil.

« Je trouve, disait Enfantin, que la situation du pouvoir devient bien grave. Probablement, il est encore nécessaire qu'une expérience vienne démontrer les inconvénients de l'omnipotence des députés. Un seul homme en France peut jouer un grand rôle pour nous aider à sortir de cette vie de tournois parlementaires qui use autant les spectateurs que les combattants; mais il faut que cet homme se décide à prendre une position *politique* qu'il a semblé fuir jusqu'ici, et qu'il abandonne, dans l'intérêt du pays, mais aussi dans le sien propre, et *surtout dans celui de son père*, le rôle secondaire de général et le protectorat plus dangereux qu'utile qu'il s'est

attribué à l'égard de l'armée. C'est au duc d'Orléans qu'il appartient de sauver la France de la crise qui la menace, comme son père l'a sauvée de la crise de 1830. S'il ne s'empare pas bravement de cette tâche, une nouvelle révolution est imminente, il ne pourra rien *après,* il peut beaucoup *avant.* » (*Id.*, pag. 70, 71.)

Enfantin prédisait ici hypothétiquement la Révolution de 1848 et l'impuissance de l'orléanisme à se relever de cette chute. M. Thiers, malgré sa grande habileté, ne lui semblait pas alors destiné à remplir le rôle de réformateur pour lequel il se complaisait à croire que le duc d'Orléans était providentiellement réservé.

« M. Thiers, écrivait-il à Arlès, le 5 avril 1840, a fait ce qu'il fallait faire en ne se plaçant ni à droite ni à gauche, en ce sens que c'était dire aux uns et aux autres : Vous n'avez pas le sens commun ; mais il faudrait qu'il eût lui-même le sens de l'avenir, pour que ce langage, tenu aux deux côtés, fût autre chose que de l'inconvenance ; M. Thiers ne l'a pas encore, mais Lamartine ne l'a guère davantage. L'avenir, et l'avenir est prochain, enterrera le parlementarisme. Que M. de Lamartine se hâte de considérer les hommes politiques actuels comme n'ayant pas d'autre

but (volontaire ou non, raisonné ou instinctif) que l'enterrement du système qui a lui-même enterré le catholicisme et la royauté, et qui a fait son temps. Le nombre des hommes qui regardent le parlementarisme comme épuisé est assez grand pour que la belle voix de Lamartine ne prêche pas dans le désert. Il faut oser dire que la Chambre est un sépulcre plein de cadavres plus ou moins véreux, et ceci va être facile à démontrer quand M. Thiers aura, comme il l'aura, plus de la moitié des 221. » (*Id.*, 74, 75.)

Enfantin espérait donc que le discrédit croissant de la puissance parlementaire faciliterait l'avénement du duc d'Orléans à une position assez prépondérante dans les conseils de la couronne pour y faire entrer les hommes et les idées de l'avenir. Cependant, il était loin de s'aveugler sur le caractère et la portée de cette intervention princière, comme on peut en juger par ce passage de sa lettre à Arlès, du 3 mai (1840) :

« Je crois, disait-il, que vous attendiez trop du duc d'Orléans, d'après le jugement que vous en portez, et d'après ce que vous me dites de l'hérédité à propos de l'Angleterre. Il s'agit en effet pour lui de faire une chose prodigieusement

difficile, mais qui n'exige pourtant pas des dimensions hors nature, par la raison qu'il s'agit, comme il le sent fort bien, de se *laisser faire;* la question est de savoir par qui il faut se laisser faire. Je suis certain, quoi qu'il en pense, que ce n'est pas par 34 millions de faiseurs qu'il se laissera faire. Il a trop de sens et de cœur pour cela. Certainement, comme on dit, les événements l'entraîneront, et il en a parfaitement conscience ; mais vous savez ce que veut dire ce mot : *les événements ;* cela veut dire, en langue juive de ma lettre à Heine, Israël, le peuple de Dieu, les prophètes, car ce sont toujours eux, et surtout dans les époques semblables à la nôtre, qui ont été les grands entraîneurs. Le prince est de la taille des *grands entraînés*, ce qui est aussi beau, mais d'une autre nature; il a du cœur, de la bonté, de la tendresse, je crois, à un degré très-élevé. Il lui manque des mollets, du jarret, des bras, de la force, mais il n'en a pas besoin pour son œuvre. » (*Id.,* 105 et 106.)

Le 10 mai, Enfantin, incessamment préoccupé de notre situation parlementaire et n'attendant rien des partis extrêmes pour l'étude et l'application de ses idées, écrit à Arlès :

« M. Thiers a dit avec raison : « Lorsque

« le ministère du 12 mai (Passy-Dufaure) a « paru trop pencher à droite, il y a eu réaction « vers la *gauche ;* si nous penchions trop vers la « *gauche,* il y aurait réaction vers la *droite.* « Personne ne veut aujourd'hui risquer de « grandes expériences[1]. » (*Id.*, page 113.)

Cependant Enfantin, après avoir applaudi à la politique conciliatrice de M. Thiers, lequel, disait-il, *avait été d'une politesse de paroles excessive envers la pairie, demandant pardon même de l'emploi des mots les plus usuels du langage parlementaire,* Enfantin ajoutait :

« Ce système de bascule, qui est notre vie depuis 1814, a eu certainement de grands avantages, mais on ne peut pas se dissimuler qu'il use considérablement les rouages, et que s'il retarde quelques mouvements brusques, il oblige de temps à autre à de grands renouvelle-

1. Cette parole de M. Thiers, prononcée il y a trente-trois ans, est encore applicable à notre état politique après trois *grandes expériences* rendues inévitables par l'aveuglement des partis soi-disant *conservateurs,* et c'est M. Thiers lui-même qui est chargé aujourd'hui de conjurer les résultats périlleux de ces deux pentes, en s'efforçant d'établir et de maintenir l'équilibre entre elles, pour mettre l'ordre légal existant à l'abri de nouvelles expérimentations monarchiques ou démagogiques.

ments de la machine, comme le retour de l'île d'Elbe, comme 1830, comme l'invasion de 1815, comme *l'isolement diplomatique de* 1840.

« M. Thiers n'effraye pas autant l'Europe que Napoléon, mais il est évident que, malgré ses prétentions diplomatiques, il ne lui sera pas donné de nous sortir de *l'isolement* actuel, et que son avénement au pouvoir est même un signe qui correspond parfaitement à cet isolement. »

« Certes, à un point de vue très-général et très-philanthropique et en considérant ce que l'Europe tout entière, ce que le monde peut gagner à cet isolement de la France, il serait possible de trouver des compensations analogues à celles qu'on a pu se donner (en se dépouillant un moment de sa qualité de Français) en 1815, c'est-à-dire lorsque les peuples européens, ayant acquis tout ce que Napoléon avait pu leur donner de la vie française, se sont révoltés contre lui. De même aujourd'hui, la *révolution de* 1830 a donné à l'Europe (et beaucoup par M. Thiers, c'est une justice à lui rendre) tout ce qu'elle pouvait lui donner : la Belgique, l'Espagne, l'Italie, la Pologne même, j'en suis convaincu, et aussi la Grèce,

l'Égypte et la Turquie, l'Amérique aussi ont reçu de 1830 tout ce que 1830 pouvait donner de bon, comme en 1814 le monde avait reçu, par Napoléon, tout ce que la révolution de 1789 pouvait lui donner de bon. C'est par la force que Napoléon avait donné, c'est par elle qu'il a été repoussé ; c'est par la passion du *statu quo* et du chacun chez soi que 1830 a agi, et 1830 va rester *chez lui*, in *statu quo*, c'est très-naturel. »

« Je ne voudrais pas que ma comparaison de M. Thiers avec Napoléon vous donnât trop à penser sur M. Thiers, mais je ne voudrais pas qu'elle vous donnât trop peu, et pour cela je vais vous dire pourquoi je prends M. Thiers et non pas Louis-Philippe qui est pourtant assis sur le trône où était assis Napoléon. C'est que Napoléon, en partant, a tout à fait enlevé le velours qui recouvrait ce trône ; que Louis XVIII y a mis un velours de coton, troué par Charles X, et que Louis-Philippe n'y a pas même posé une indienne, ce qui fait que le trône est réduit aux planches dont a parlé l'Empereur. »

« En d'autres termes, M. Thiers est bien plus le représentant de la *révolution* de 1830,

et il en convient certainement lui-même, que Louis-Philippe ; M. Thiers est le frère de la presse et de la tribune, tandis que Louis-Philippe est de sang royal et Bourbon ; il n'y a pour M. Thiers ni *quoique* ni *parce que ;* il vient de rien et il est presque tout ; le Roi au contraire vient de bien haut et n'est presque rien ; Louis-Philippe enfin est éminemment un homme de transition, un lien du passé avec l'avenir ; M. Thiers est le présent, un moment, un éclair très-brillant, un météore, une, ou si vous voulez trois *glorieuses journées* (Id., pages 113, 114, 115, 117 et 118.)

Mais il faut plus qu'un *éclair brillant* ou quelques *journées glorieuses* pour conduire l'humanité au terme de ses destinées : ce long travail exige une succession de grands hommes d'État, d'habiles ministres, de sages et hardis réformateurs, de prophètes, d'apôtres, ayant tiré de l'étude du passé et de la connaissance du présent, la prévision de l'avenir et une active dévotion pour sa cause. Or, Enfantin refusait à M. Thiers le *sens de l'avenir*, comme nous l'avons déjà rappelé. S'il le glorifiait néanmoins, c'est que le caractère prophétique dont le disciple de Saint-Simon s'était revêtu, ne l'empêchait pas d'attri-

buer une légitime importance aux services rendus, plus ou moins passagèrement, aux intérêts d'une nation aussi influente que l'était la France sur les progrès de la civilisation.

« Depuis 1830, disait-il, le problème politique est ainsi posé : Quelle est la mesure de *liberté* et quelle est la mesure d'*ordre* que comporte la société actuelle? Ce qui, en d'autres termes, signifie : Comment *concilier* les exigences du passé avec les besoins de l'avenir ?

« M. Thiers est arrivé au *mot* (conciliation), ce qui prouve que la *chose* est maintenant sentie, et il a pour acolytes les Cousin, Jaubert, Rémusat, c'est-à-dire l'ancien *Globe*, parce qu'en effet le mot conciliation est, en politique, la traduction des prétentions philosophiques de l'éclectisme. C'est un excellent sentiment que celui de la conciliation, mais nous savons depuis longtemps qu'il ne suffit pas de dire à deux personnes qui se regardent comme ennemies, et qui auraient au contraire de grands motifs d'être amies : Embrassez-vous et que cela finisse; il faut encore leur faire sentir et comprendre ces motifs d'union, de manière à changer l'inimitié en affection véritable.

« Pour cette œuvre, M. Thiers et tous les

éclectiques sont impuissants ; ils ont une intention fort louable, mais ce n'est qu'une intention ; ils représentent parfaitement la société désirant mettre fin à ses luttes, mais ils ignorent le moyen d'y mettre fin, parce qu'ils n'ont aucune idée de la forme nouvelle que prendra la société après cette réconciliation. » (*Id.*, pag. 121 et 122.)

Enfantin, qui avait, lui, son idée bien arrêtée sur la forme nouvelle que prendrait la société en se relevant des abîmes où elle avait été entraînée par la double pression du scepticisme effronté et de la foi hypocrite, Enfantin s'applaudissait avec son ami Arlès du désenchantement croissant que provoquait, sous le règne de la bascule, le jeu d'un mécanisme constitutionnel, qui n'était rien moins que le *gouvernement du pays par le pays.*

« Il est impossible, disait-il, que le sentiment de dégoût du parlementarisme, qui fait tous les jours d'immenses progrès dans les rangs des hommes vraiment supérieurs, n'engendre pas le besoin de s'unir pour prévoir et préparer les moyens de sortir de cet état contre nature de fièvre perpétuelle. On n'ose pas encore avouer hautement ce dégoût, on s'en fait confidence à voix basse, et tant qu'on n'aura pas, sous ce rapport, le courage de son opinion, comme on dit,

il sera difficile que ces confidences mystérieuses produisent quelque chose de bon. Mais attendez qu'une de ces natures impressionnables et impressionnantes, étouffant sous la colle et la blague parlementaires, éclate ; je vous réponds que; de ce jour, sera formé le noyau des hommes qui découvriront et prépareront la partie *positive, constructive, organisatrice* de la politique dont j'ai presque exclusivement développé la partie négative. » (*Id.*, pag. 126 et 127.)

Enfantin aborde ensuite cette partie *positive* de la politique nouvelle pour la caractériser en quelques lignes :

« Voici donc, dit-il, les deux points autour desquels il me semble que doivent se rallier tous les hommes qui, dégoûtés de la politique actuelle, songeront à préparer une politique nouvelle. Comme politique intérieure, ils s'occuperont des améliorations *populaires*, et par conséquent se trouveront transportés sur le terrain politique de l'*organisation industrielle* et de l'*éducation intellectuelle et morale* du peuple; comme politique extérieure, ils chercheront les bases d'une nouvelle *association* des peuples, *selon leurs tendances naturelles*, politique d'associa-

tion et de développement au lieu de la vieille politique de guerre et de jalousie.

« Peut-être trouverez-vous que je prends mes espérances pour des réalités très-prochaines, c'est possible, et cela m'est arrivé quelquefois; pourtant il me semble que je ne me trompe pas aujourd'hui, et que nous sommes très-près du moment où toutes ces choses nouvelles vont se dire et se faire. N'oubliez pas que c'est dans ma main qu'est tombé le *Globe* de MM. Guizot, Broglie, Rémusat, Jaubert, Jouffroy, Dubois et Cousin, et qu'après l'éclectisme je dois savoir ce qui naît. Le *choix* entre mille doctrines philosophiques, déclarées également respectables, a toujours précédé une philosophie nouvelle ; le choix entre d'honorables systèmes politiques (tiers parti) touche également de près une politique nouvelle; et de même notre tolérance religieuse qui reconnaît tous les cultes comme fort estimables, est bien près d'une nouvelle foi religieuse. — C'est bien le cas de dire : *Amen*. » (Id. p. 129-130.)

Le souhait d'Enfantin était très-rationnel, mais ses espérances ne pouvaient pas être changées en *réalités très-prochaines*. Les événements ont justifié, il est vrai, tout ce qu'il disait

de la stérilité des doctrines régnantes et de la vanité de la bascule politique. Le dégoût du parlementarisme n'a rien perdu de sa profondeur et de son intensité, mais la bascule et le parlementarisme ne sont point tombés encore officiellement en disgrâce. Si, depuis 1840, le parlementarisme a fait éclater d'abord le coup d'État populaire du 24 février 1848 contre la majorité *satisfaite* de cette époque, et ensuite le coup d'État dictatorial du 2 décembre 1851 contre la majorité *royaliste* de l'Assemblée législative ; s'il a amené enfin le nouveau coup d'État populaire du 4 septembre 1870 contre la majorité trop complaisante des *candidats officiels*, il n'en a pas moins survécu à tous les bouleversements qu'il avait rendus inévitables, et rien n'annonce, à coup sûr, que cette survivance l'ait réhabilité dans l'opinion publique. Loin de là, son discrédit n'a fait que s'accroître, et M. Thiers en est toujours à poursuivre, avec un dévouement et une habileté admirables, sa mission *conciliatrice* dans l'intérêt du *présent*, sans rien faire et sans rien dire qui annonce la venue de la politique de l'*avenir* dont Enfantin croyait pouvoir saluer bientôt l'aurore.

Cependant si cette politique nouvelle n'appa-

rait pas encore dans les actes et les discours officiels du grand patriote qui gouverne et relève notre pays sous le régime républicain, elle n'en étend pas moins ses conquêtes dans les esprits et dans les aspirations populaires en France et en Europe, et tandis que notre Président, pour garder son rôle de conciliateur, se tait sur les progrès futurs de la démocratie universelle, le président de la plus puissante des Républiques du monde rend ce témoignage solennel à l'*association des peuples*, annoncée par Saint-Simon et rappelée dans les lettres d'Enfantin que nous venons de citer. « J'ai la ferme conviction, a dit le général Grant, que le monde civilisé tend vers la République. Notre grande République est destinée à devenir l'étoile qui guidera les autres. Dieu prépare le monde pour en faire un seul peuple, parlant une seule langue et n'ayant plus besoin d'armées. »

Les disciples de Saint-Simon ne peuvent que répéter ici l'*Amen* par lequel Enfantin terminait sa lettre sur la venue prochaine d'une *politique nouvelle* et d'une *nouvelle foi religieuse*.

Mais comment diriger et accélérer ce mouvement manifeste et irrésistible des peuples vers la République universelle? Comment préparer et

hâter la rénovation sociale sans laquelle toute transformation politique resterait frappée de stérilité? Comment espérer pour cette rénovation fondamentale, l'appui indispensable d'une nouvelle foi religieuse qui soit irréfutable par la science et par la raison? Toutes ces grandes choses qui forment l'avenir de l'humanité et le meilleur préservatif des catastrophes de la guerre, étrangère ou civile, peuvent-elles s'accomplir par ce seul mot : *le temps?*

C'est l'activité féconde des hommes qui fait la puissance des siècles. Si les hommes qui vivent dans le temps s'abstiennent de parler et d'agir, sous prétexte de modération et de prudence, leur fausse sagesse et leur lâche passivité annuleront l'œuvre du *temps*.

« En ce moment, écrivait Enfantin à Arlès, le 9 juillet 1840, il ne s'agit ni de se faire soldat, ni même de mettre brutalement à la porte pairs et députés[1]; mais si, comme le dit M. Rivet, *le*

1. Lamartine avait déclamé contre M. Thiers, auquel il attribuait la prétention de gouverner, tandis que le roi se contenterait de régner, comme si cet homme d'État, qu'Enfantin appelle *le plus grand ministre des temps modernes et l'imitateur de Napoléon* (*id.*, pag. 140), avait aspiré réellement à la suprême puissance; et, plein de cette pensée, le poëte avait poussé le cri : *A bas le dictateur!* Ce qui avait

pays en a pour longtemps avant d'avoir perdu cette grande illusion dite représentative, c'est parce que les hommes comme Rivet[1] n'ont pas le courage de dire ce qu'ils en pensent et qu'ils font sur ce sujet de fort jolies lettres intimes, tandis que leur langage et leur conduite en public les font prendre pour de vrais pontifes du culte de la grande illusion. Voilà aujourd'hui où l'on peut se montrer brave, sauver la patrie, mériter le titre de maréchal, enfin se mettre dans la position où étaient relativement les vainqueurs d'Italie et les héros des Pyramides. Qui ne risque rien n'a rien est un sage proverbe : le Français né malin, qui créa le vaudeville, ne donne son cœur qu'aux héros; or, je le demande à MM. Rivet, Lamartine et autres, quel est le dévouement héroïque qu'ils se proposent de don-

fait dire à Enfantin, dans une lettre du 17 juin : « M. Thiers n'était pas et ne sera jamais en mesure de répondre à ce cri, comme Bonaparte à Saint-Cloud : A moi, grenadiers! et de faire sauter par les fenêtres les honorables; mais sa prétention et le cri de Lamartine annoncent l'avenir vers lequel nous marchons. » (*Id.*, pag. 144.) C'était toujours la débâcle du parlementarisme que visait Enfantin qui en faisait la condition préparatoire de l'ordre nouveau.

1. M. Rivet était destiné à donner son nom à la *Constitution* passagère qui devait confirmer l'élévation de M. Thiers au gouvernement de la troisième république.

ner à leur carrière actuelle? en d'autres termes, que peut-on se proposer de grand, de noble, de courageux, de généreux, quand on est l'une des causes d'une grande illusion populaire, si ce n'est de prononcer un solennel *meâ culpâ*, quand bien même on devrait y perdre momentanément la faveur populaire, et pour toujours les grâces frauduleuses des escamoteurs.

« Tant que les hommes d'avenir n'auront pas trouvé le moyen de mériter ce que méritèrent autrefois les braves qui, au péril de leurs jours et au milieu des privations et des fatigues, délivraient la France de ses ennemis et répandaient au loin la gloire de son nom, je soutiendrai que les républicains auront plus de chances que qui que ce soit de gouverner la France. Ce qui tue le juste-milieu, les *deux cent vingt et un*, les *Débats*, c'est leur réputation de couardise, et je n'entends pas par là, je vous prie de le croire, que ce sont des preuves de courage *militaire* que j'attends de ce côté. La sphère du courage, de l'héroïsme, est large, et il y a de quoi choisir parmi toutes les zones qui la couvrent, mais il faut y avoir sa place, surtout dans des moments comme ceux-ci, si l'on veut être instrument puissant des destinées humaines. Bien des gens ont reproché aux hommes

de Napoléon de n'avoir eu que du courage militaire et d'avoir manqué de courage politique; mais que dirait-on un jour de nos hommes *politiques*, s'ils manquent même du courage de leur profession ?

« Lamartine, dans les réunions des deux cent vingt et un l'année dernière, n'a su que trouver des paroles louangeuses pour le juste-milieu, quand il avait de fort dures vérités à leur dire. Je suis certain que, s'il leur avait dit tout ce qu'il pensait d'eux, il aurait été hué par la majorité et peut-être par l'unanimité. Et moi-même, en ce moment, je suis certain que, si vous montrez ce que je vous écris là à Rivet et à Lamartine, ils me trouveront fort injuste et un peu trop ridicule; et pourtant vous savez que je tiens à leur estime et à leur affection. C'est que le temps du mensonge touche à sa fin, comme celui de la *fainéantise;* nous approchons d'une action vraie, d'une politique franche et courageuse, et nous ne devons pas nous-mêmes être des escamoteurs de la vérité.

« Il y a beaucoup d'hommes aujourd'hui qui disent plus ou moins chaudement : « Nous sommes dans une époque d'égoïsme, il n'y a plus de forte croyance, chacun ne songe qu'à

soi ; plus de devoir, plus de dévouement, etc. » C'est très-beau à dire sans doute, mais si l'on reste soi-même sans croyance, sans règle de devoir, sans dévouement, et craignant de boire de l'eau, on ne passera ni Arcole ni Lodi, on ne montera pas aux Pyramides, on ne sera pas maréchal de la France nouvelle, on passera comme l'illustre Lamourette et tant d'autres. » (Id., pages 154, 155, 156, 157, 159 160.)

C'était pour arracher les classes dirigeantes à l'influence délétère de ce scepticisme universel qui s'accusait lui-même sans rien faire pour s'amender ; c'était pour enhardir la bourgeoisie intelligente à modérer son zèle hypocrite pour la *grande illusion* dite représentative et à mettre ses actions en harmonie avec ses pensées, c'était dans ce but qu'Enfantin se montrait hardiment attaché au succès de son apostolat princier auprès du duc d'Orléans.

Dans une de ses dernières lettres à Arlès, il s'était déjà posé cette question : « Quelle sera la *pratique conciliatrice* du duc d'Orléans ? Est-ce une destinée royale ou une conduite de citoyen que je vois pour lui dans l'avenir ? »

« Ceci nous mènerait trop loin, avait-il ajouté; ce que je veux dire, c'est que ce ne sera pas une conduite *parlementaire*. M. Thiers a défié de gouverner après lui; il a eu presque raison, car il est l'avant-dernier terme du gouvernement parlementaire. M. Thiers ne sera pas dictateur, mais le prince peut nous aider à conquérir *la liberté*; que l'un tombe, un coup de Lamartine n'est pas nécessaire pour la chute; mais que l'autre ne soit qu'un brave général en France, cela ne suffit ni à lui ni à la France. » (Id., pages 124,140.)

Ce n'était pas un *soldat* qu'Enfantin appelait et espérait pour le trône de France; c'était plutôt un suprême pacificateur, un puissant organisateur du travail, un habile préparateur des institutions sociales de l'avenir. Il revint bientôt sur cette pensée dans une nouvelle lettre à Arlès, datée d'Alger, 7 septembre 1840, et il y signala d'avance à son ami l'objection capitale à la quelle il s'attendait de sa part et qu'il voulait réfuter d'avance. Voici le passage remarquable de cette lettre :

« Mais, direz-vous peut-être : « Il n'y a rien là de pratique ; c'est très-bon de dire qu'il

faut s'occuper du *travail*, mais que faut-il faire? » Avant de faire quelque chose pour l'industrie, il faut connaître l'état-major industriel et s'être assuré de ce qu'il peut faire, comme Napoléon connaissait les généraux qui l'entouraient au 18 brumaire et qui ont organisé sa grande armée. Le 18 brumaire, Napoléon ne savait pas qu'en quinze années il prendrait Vienne, Berlin, Madrid et Moscou; mais il avait déjà sous la main ses preneurs de villes. Où est l'état-major industriel? Autour de qui gravite-t-il? Quel est le soleil qui entraînera ces planètes dans leur orbite, pour constituer le monde futur? Voilà ce qu'il faut savoir, voilà ce qui est pratique, politique, positif.

« J'espère que vous ne me faites pas l'injure de croire que mes planètes industrielles s'appellent Fo........, ou même Ro.........; ceux-là n'entourent que trop le pouvoir et l'étoufferaient pour une différence de 50 centimes.

« Mes planètes, ce sont les hommes-types qui *représentent* réellement, par toute leur vie, l'industrie d'une ville, d'une province, d'une branche entière du travail humain, et ceux aussi qui ont, pour ainsi dire, incarné en eux les grands travaux d'industrie publique, tels

que les routes, les canaux, les ports, la construction des vaisseaux, les mines, ou bien ceux encore qui sont l'expression nette d'une des relations commerciales de la France avec un peuple étranger.

« Voici les hommes avec lesquels il y a toujours à apprendre et à faire; voici même ceux avec lesquels il est très-bon de parler guerre, parce que leur intérêt et leur expérience leur font découvrir vite le moyen de l'éviter, et parce que, si, en définitive, on fait la guerre, ce sont encore eux qui la payent : voici, en un mot, les vrais *aides de camp* d'un roi futur de France.

« Or, quel est, aux Tuileries, le rang assigné spécialement au travail pacifique? Quelle est l'importance d'un bourgeois visiteur, à côté de l'influence quotidienne des *militaires aides de camp?* M. de Rothschild lui-même n'y est pas comme banquier, il y est comme consul général d'Autriche, baron de Rothschild. D'un autre côté, nos princes sont généraux, entourés de généraux; ils ne sont encore que des militaires, ce n'est pas assez. » (*Id.*, pages 207 et 208.)

« Napoléon lui-même avait senti qu'il était

bon d'être *membre de l'Institut*[1], parce que la science devait jouer et a joué sous son

1. On dirait que la correspondance, pleine de bons conseils, qu'Enfantin tenait tant à faire mettre sous les yeux de l'héritier du trône, qui lui en fit témoigner ses remercîments, a été communiquée à d'autres membres de la royale famille. Le plus jeune des frères du duc d'Orléans (le duc d'Aumale) s'est fait recevoir *membre de l'Institut* et vient de remplacer M. de Montalembert à l'*Académie française*, tandis que le fils aîné du prince royal de 1840 (M. le comte de Paris) fait, de son côté, des publications sur la situation et les besoins de l'*industrie*. Mais quelle importance attacher sous la République aux goûts littéraires et industriels, que les prétendants se croient obligés d'affecter dans l'intérêt de leurs espérances dynastiques? Enfantin, du reste, en poursuivant, en 1840, avec une confiance inébranlable, sa mission de conseiller *doctoral* auprès du roi et de l'héritier présomptif du trône, ne se laissa pas décourager par le genre d'effet gracieux que ses communications au duc d'Orléans avaient produit dans l'esprit de ce prince et qui se trouve rappelé *littéralement* dans le XI[e] volume des *Notices historiques*, aux pages 176 et 177. Nous croyons utile de reproduire ici les sentiments exprimés à son ami Arlès, dans une lettre du 2 avril 1842 :

« Quand je vous ai dit souvent qu'il fallait épuiser jusqu'au bout la route princière, par vous et par Saint-Cyr, je n'ai pas du tout entendu affirmer, qu'au bout de ces deux hameçons, Saint-Cyr et vous, je pêcherais un prince plutôt qu'un goujon; j'ai voulu dire seulement que je voulais tâter s'il y avait, dans la mare parlementaire, un poisson royal égaré, ou s'il n'y avait que des *asticots*, et pour cela vous sentez bien que je ne dois pas me borner à pendre à un hameçon seulement de ce que mangent les asticots, mais de la vigoureuse pâture de brochets...... Si nous n'avons que des *Bourbons*, il est évident qu'ils seront embourbés; mais il faut voir s'ils ne sont que *Bourbons* et ne pas leur donner seulement la

règne un rôle presque égal à celui qui se prépare pour *l'industrie*. Monge, Bertholet, Laplace, Chaptal, Fourcroy, Lacépède, Delambre, Cuvier, ses illustres *collègues*, étaient souvent à ses côtés.

Dieu me garde de dire que notre époque ne fait pas la place belle aux savants; il est vrai à d'autres savants, à une autre académie; MM. Thiers, Cousin, Guizot, Mignet, Dupin, Molé, n'ont pas à se plaindre. Des mathématiques et de la physique, nous sommes passés à la métaphysique et à la philosophie, et des mécaniciens aux avocats : y a-t-il progrès?

Le fait est que depuis la fondation de l'académie des sciences morales et politiques, expression très-nette de puissances nées sous la Restauration, et qui règnent encore aujour-

nourriture des *Bourbons*, qu'en style de cour on appelle *miel, douceurs et flatteries*, mais jamais CONSEIL HARDI ET VÉRITÉ.

« Oui, je suis *docteur*, et je vous recommande, quand vous irez à Paris et si vous voyez le prince, de me présenter toujours comme TEL, dussiez-vous devant lui blâmer ma forme *doctorale*, parce que je ne vois aucune forme qui me paraisse plus convenable à mon *passé*, à mon *présent* et SURTOUT à mon *avenir*. »

Cette lettre sera publiée en entier dans un des prochains volumes de cette collection.

d'hui dans leur plus brillant représentant M. Thiers, je ne vois pas qu'il reste d'autre académie à imaginer, que celle où l'on s'occuperait des choses qui remplissent la vie des neuf dixièmes au moins de la race humaine, je veux dire une academie *d'industrie agricole, commerciale et manufacturière.* On sait la machine à vapeur, aujourd'hui, aussi bien que les élèves de M. Cousin connaissaient le *moi* et le *non-moi ;* on fait des ponts et des chemins de fer, comme les disciples de M. Guizot et de M. Royer-Collard faisaient des arguments sur la *bascule* de l'ordre et de la liberté ; en d'autres termes, les hommes forts sont ingénieurs, industriels, commerçants, tandis qu'ils étaient, en 1835, étudiants en droit et à peine avocats et journalistes ; or, le présent peut être encore aux avocats et aux journalistes, mais certainement l'avenir n'est pas à eux. M. Thiers aurait dit : « Après moi, gouvernera qui pourra ; » ce qui veut dire : Après moi il n'y a pas d'avocat, journaliste, littérateur, rhéteur qui puisse gouverner. Cela est très-vrai. »

Tandis que le militarisme primait tout aux Tuileries côte à côte avec *la paix à tout*

prix et le *chacun chez soi, chacun pour soi,* un des chefs de l'opposition libérale, l'illustre savant Arago, abordait la grande question qu'Enfantin s'efforçait d'introduire dans la demeure royale, ce qui fit dire à l'infatigable novateur, toujours attentif à la marche de ses idées et de son œuvre :

« Arago a enfin aperçu le principe vital du saint-simonisme, *l'organisation du travail*, et le voilà qui s'y cramponne. Je pense que la plupart des ouvriers qui sont allés le féliciter sont des brebis du pasteur Vinçard, ou tout au moins des habitants de nos anciennes maisons Popincourt et autres. » (*Id.*, page 143.)

Vers le même temps, le premier homme d'État de l'Angleterre, Robert Peel, exprimait à M. Guizot la pensée inquiète qui le tourmentait à l'endroit du sort misérable du *peuple immense du travail manuel :* « Il y a là, disait-il, une honte et un péril pour notre civilisation. » C'était là l'objet principal des préoccupations philanthropiques du grand ministre anglais dont le nom est resté attaché au souvenir d'une réforme économique essentiellement populaire. Mais son illustre inter-

locuteur, devenu premier ministre en France, eut autre chose à faire que d'entretenir le roi des Français de ce qui l'avait tant frappé lui-même à Londres dans la bouche de Robert Peel ; de ce qu'Enfantin s'efforçait de faire parvenir au duc d'Orléans, dans sa correspondance d'Alger. La nécessité pressante d'une amélioration populaire dans l'atelier national ne fut pas mieux sentie qu'au temps où l'on transmettait à Lyon par le télégraphe des *ordres impitoyables* pour écraser les ouvriers qui avaient inscrit sur leurs drapeaux : *Vivre en travaillant, ou mourir en combattant.* Au besoin de progrès social on continua d'opposer la résistance systématique, le gouvernement de combat, suprême ressource des pouvoirs inintelligents et fatalement condamnés à hâter eux-mêmes leur chute par leur incurable aveuglément. C'est en voyant à l'œuvre le parlementarisme, fauteur omnipotent de cette politique désespérante, qu'Enfantin laissa tomber dans une de ses lettres ces mots prophétiques : *Encore une dynastie noyée !* Mais il indiquait aussi dans cette même correspondance, destinée à être mise sous les yeux de l'héritier du trône, la route à suivre pour conjurer les révolutions,

et dans laquelle le roi des barricades ne sut pas entrer :

« Ce sont les sentiments et les besoins nés dans notre époque, disait Enfantin, qu'il s'agit de *codifier*, *d'enseigner*, *d'administrer*, sentiments et besoins du *travail* et de la paix, comme ceux de la *liberté* et de la guerre. Le code de l'ouvrier est plus important à faire que le code militaire n'est important à perfectionner ; les écoles d'industrie commerciale, manufacturière, agricole sont à créer, tandis que les écoles militaires ne réclament que quelques élèves de plus ; enfin la question des livrets et des prud'hommes, récemment soulevée, est plus grave que celle des fusils à percussion. » (*Id.*, pages 203, 204.)

Ici encore la pensée d'Enfantin devait être justifiée par les événements. C'est l'emploi fatal du *fusil* qui était destiné à plonger la France dans un abîme en 1870, et c'est le *travail* et *la paix* qui l'ont mise en mesure de se relever vite et avec éclat.

Et combien le *travail* ne gagnera-t-il pas en puissance et en fécondité quand il sera pacifiquement et graduellement organisé comme

l'enseignait et l'espérait Enfantin, d'après la maxime fondamentale du *classement selon la capacité et de la rétribution selon les œuvres!*

Le Membre délégué du Conseil institué par Enfantin pour la publication de ses œuvres,

LAURENT (de l'Ardèche).

CORRESPONDANCE

INÉDITE

D'ENFANTIN

CCLIX^E LETTRE

A ARLÈS

25 janvier 1840.

Je vous demandais un petit bulletin politique, et vous me renvoyez ma demande, parce que sans doute c'est la question d'Orient, la grande question, ma question chérie, dont il s'agit ; je vais vous répondre en forme d'apologue, en vous disant ce que moi qui ne suis ni député, ni ministre, j'ai cru devoir faire pour elle dernièrement. Vous en conclurez ce que je voudrais voir faire aux députés, ministres, publicistes, ambassadeurs, etc.

J'ai envoyé dernièrement à Saint-Cyr une note basée sur l'idée suivante :

Tant que des MUSULMANS ne viendront et ne sauront pas explorer scientifiquement l'Afrique, elle sera inabordable aux Européens et inconnue à la science.

1re Conséquence. L'Egypte est le lieu où il y a le plus de musulmans qui aient un peu repris goût à la science ; c'est le point d'Afrique qui est le mieux placé pour commencer des expéditions, puisque l'Egypte borde l'Afrique dans une très-grande longueur, et qu'elle sert de passage à tous les musulmans africains qui vont à la Mecque.

2e Conséquence. Il y a en Egypte un nombre assez considérable d'Européens et surtout de Français à la tête des établissements d'instruction ou d'industrie, ou dans les armées de terre et de mer, prêts à favoriser ou faciliter, dans les musulmans, ce goût de la science et de ses découvertes, et qui sont, pour ainsi dire, avec les jeunes égyptiens élevés en France, le germe déposé sur les rives du Nil par le grand institut d'Egypte de Napoléon.

3me et dernière conséquence. Il faut que la

France, par son influence fasse, éclore ce germe, et pour cela qu'elle provoque :

La formation d'un institut égyptien national, en majorité ou presque en totalité musulman, avec chrétiens adjoints ;

L'envoi par l'académie des sciences de France, le Jardin des Plantes, l'École des mines, de collections, avec propositions d'échanges pour l'avenir, et de plus, les hommes chargés de la mise en ordre de ces matériaux de la science, et une collection des livres intéressant l'Afrique.

Voici le genre d'influence que je voudrais voir exercer par la France en Egypte : qu'elle fasse quelque chose d'analogue à Constantinople, et moi, membre d'une *commission scientifique* d'Afrique, je croirai avoir rempli ma tâche, *en cette qualité*, dans la question orientale. Je suis très-loin de dire et de penser qu'un député et un ministre aient fait assez, en leur qualité de député et de ministre, en ne faisant que ça, mais je suis convaincu que là est le principe, et que pour *rejoindre deux mondes*, comme dit fort bien M. de Lamartine, il n'est pas nécessaire aujourd'hui de les conquérir, comme nous avons conquis notre boulet d'Alger, et de détrôner des

races comme la race turque, ou des pachas comme Méhémet-Ali. La politique du ministère est la plus nette de toutes, quoique purement négative et un peu à côté de la question. Il s'agit bien, en effet, d'*empêcher* que la Russie ait une influence *exclusive* à Constantinople, et l'Angleterre une influence exclusive à Alexandrie, puisqu'il faut que la France ait aussi la sienne, mais on ne s'inquiéterait pas tant d'*empêcher* les autres d'exercer leur influence, si l'on savait soi-même quelle est celle qu'on doit exercer. Opposons-nous au monopole russe ou anglais, c'est fort bien ; mais n'oublions pas que nous avons, nous aussi, une tendance au monopole *intellectuel et moral* que les autres peuvent craindre, et qui est notre commerce, notre partie. Que les musulmans de Constantinople continuent à apprendre le français, les mathématiques ; qu'ils aient nos théâtres, nos plaisirs sous les yeux, qu'ils boivent même du vin et ne prennent plus qu'une femme, comme la plupart le font aujourd'hui, et ils seront bientôt à nous, mille fois plus que si nous avions garnison au Caire, à Smyrne et à Scutari, et mille fois plus à nous qu'aux Anglais et aux Russes. Tout ceci, je le sais, ne s'obtiendra que si nous paraissons forts, car

c'est le souvenir du fort des forts, du géant des Pyramides et de Sainte-Hélène, qui nous a mis en Orient sur le pied où nous y sommes, c'est lui qui vit au cœur du vieux Mehemet-Ali, né la même année que Napoléon, c'est lui qui, pour les vieux diplomates de la Porte, est encore le maître de l'Europe.

En résumé, selon moi, un chanteur, un danseur, un acteur français à Constantinople vaut mieux qu'une compagnie de soldats. *Gagner du temps*, pour la question dite politique, question insoluble dans les termes où tout le monde la pose, est donc beaucoup, si durant ce temps on emploie mille moyens d'influence qui ne sont pas réputés politiques, et qui sont pourtant les seuls qui *rejoignent* les peuples, moyens de rejonction ou de *religion*, ce qui est la même chose. Il n'y a pas un seul de ces moyens qui coûte autant qu'un vaisseau ou un régiment. Mais faites donc entendre cela aux Chambres, direz-vous? — Oh! pour cela, vous avez raison, mais aussi qui donc compte sur les Chambres pour entendre quelque chose? Lamartine est le seul qui fasse quelques trouées au nuage lourd qui s'élève à l'horizon, et il leur montre, à travers, le ciel (il est vrai un ciel trop sillonné d'éclairs, et

bruyant de tonnerre) ; ils l'appellent rêveur ! et ils ont, ma foi ! raison : c'est rêver de vouloir faire voir des aveugles, surtout avec des éclairs et la foudre, et je maintiens que M. de Lamartine a le double tort de parler à des aveugles comme à des *voyants*. Qu'il songe donc qu'il n'y a pas un seul petit poëte à la Chambre, sauf Fulchiron ! et que Viennet lui-même n'en est plus ! Avocats et épiciers, qu'est-ce que ça peut savoir de l'Orient! M. Thiers et M. Villemain sont sans doute de bien habiles orateurs, mais ils sont ainsi faits tous les deux, qu'ils ne pourraient guère sentir le saint lieu du beau, du soleil, de la femme. J'en veux aussi à M. de Lamartine de présenter sa *rejonction* des deux mondes, comme une espèce de conquête, à la mode d'Alexandre le Grand, de glorieuse mémoire ; c'est bien assez d'Alger, je le répète, et j'espère bien que c'est le dernier exemple du vieux procédé de civilisation. Mais je lui en veux surtout d'avoir grisé son auditoire pour lui faire avaler sa pilule orientale, en lui versant force rasades de ce champagne patriotique du Rhin et des Alpes, puisqu'il sait qu'on l'*accuse de se préoccuper trop des intérêts généraux de la civilisation pour un patriote ;* il faut qu'il en prenne son parti, et qu'il ne

donne pas aux amoureux transis de la patrie et de la gloire le plaisir de la chatouiller à leur endroit sensible qui est rance et fané.

Mais je me hâte de faire amende honorable, car je m'aperçois que je fais comme tout le monde ; voici plus de trois pages sur l'Orient, où je bavarde comme si nous n'avions qu'à *donner* à ces barbares de musulmans. Nous avons des sentiments si élevés, une raison si droite, des arts si nobles, si grandioses, qu'il semble, forts que nous sommes, que nous n'avons qu'à enseigner et non à apprendre. C'est la thèse inverse que j'aimerais à voir soutenir à la Chambre par un Français un peu bédouin, un peu paysan, non du Danube, mais de l'Euphrate ou du Nil, ou bien un peu pacha. Ah! comme un Abd-el-Kader ou un Mehemet-Ali arangerait nos glorieux avocats, et nos vanitueux épiciers, s'il parlait français comme Lamartine ! vous qui me dites que cela fait pitié ! Que diriez-vous si vous étiez Arabe ? C'est drôle que cette pensée ne vienne pas de suite à un homme qui vit depuis plusieurs années dans la Chambre des députés, et qui a vu Constantinople, Smyrne et la Syrie ; certainement il n'a pas rencontré un cheick du plus petit village qui n'ait plus de dignité per-

sonnelle, de tenue, d'aplomb, de calme; plus de goût sur sa personne, dans ses plaisirs d'ombre, de fraîcheur, de pipe, de harem; plus de noblesse enfin dans toutes ses manières et dans sa parole, que tous nos sous-préfets, préfets, députés, (députés surtout) et ministres. Les croisés ont voulu delivrer le tombeau du Dieu d'abstinence et de pauvreté, ils en ont rapporté le goût du luxe et des plaisirs! Que rapporterons-nous d'Orient, nous, apôtres de l'indépendance, de la liberté, de l'incrédulité? La reponse est faite. — Adieu, cher ami, je vous embrasse tous.

P. E.

CCLX^E LETTRE

A ARLÈS

Alger, 31 janvier 1840.

Mon cher ami, je vous prie d'observer qu'il y a en ce moment, au moins, quarante vaisseaux

de ligne, frégates et bricks en nombre correspondant, avec leurs nombreux équipages anglais, français, russes, autrichiens, turcs et égyptiens, qui sont sous voile, qui coûtent horriblement cher, et qui coûteraient bien plus encore, s'ils faisaient autre chose que se regarder. Or, si le quart, la dixième ou même la quarantième partie de ce qu'ils coûtent, était employé à des œuvres de la nature de celles dont je vous ai si souvent parlé, nous aurions, avant dix ans, un canal de Suez à la Méditerranée, des caravanes franco-musulmanes allant du Caire à Tombouctou, au Sénégal ou au Maroc, la paix avec Abd-el-Kader, une route sûre de Constantinople à l'Indus.

De tout cela, sans doute, vous êtes aussi convaincu que moi; mais comment arriver à en convaincre les peuples et les rois? Comment leur faire comprendre que la *conquête* n'est plus de saison, et qu'il s'agit d'*associer* les peuples, de les mettre en *famille ?* Je sens fort bien que nous n'avons pas encore trouvé une forme saisissante pour atteindre ce but.

Cependant, je me dis encore : Depuis dix ans que nous avons Alger, nous avons dépensé environ 300 millions, et 40 à 50,000 hommes; si, au lieu de venger notre coup d'éventail de consul,

de cette manière, nous avions dit à Hussein-Dey : Nous te donnerons un million par an pour faire des routes, ou plutôt nous ferons chez toi ces routes à nos frais; nous te donnerons en outre un million en instruments et constructions agricoles; et par-dessus le marché deux gros millions toujours par an, pour ne plus pirater, à la condition que tu protégeras très-efficacement la vie et la fortune de tous les Français que nous voudrons envoyer chez toi, soit pour commercer, soit pour explorer scientifiquement toute l'Algérie, et que tu donneras même à ceux-ci tous les moyens de voyager sûrement avec tes caravanes africaines; et si tu n'es pas content, voilà encore un million de plus.

Si nous avions parlé et agi ainsi, nous aurions épargné, depuis dix ans, 250 millions, et la presque totalité de nos 50,000 hommes. Les philanthropes et libéraux ont déjà dit, je le sais bien, que le tribut payé autrefois à Alger, comme prime d'assurance contre ses corsaires, était une lâcheté de la chrétienté; ils avaient raison, parce que ce tribut ne servait qu'à éviter un contact dangereux, et non à en provoquer un avantageux pour les deux races; mais dans l'hypothèse que je fais, ce n'est plus la même chose;

le tribut serait payé par le riche pour aider le pauvre à entrer en association.

Vous admettez encore ceci, j'en suis sûr; mais vous dites toujours: Comment le faire comprendre aux peuples et aux rois? Vous croyez donc qu'ils ont la tête dure? Moi, je crois qu'ils ne comprennent pas cela, parce que personne ne le leur dit; et le fait est que vous ne me citerez pas un seul journal ou un seul député qui s'avise de pareilles billevesées; ils aiment mieux faire peur aux Français avec des Russes ou des Anglais; aux Russes, avec des Anglais et des Français; aux Anglais, avec des Français et des Russes; c'est toujours, quant aux nations de l'Europe entre elles, le sentiment de rivalité qui anime même les mieux intentionnées; et vis-à-vis des peuples de l'Asie et de l'Afrique, c'est l'orgueil le plus ridicule et le plus déplacé. Or, la rivalité et l'orgueil seront les principes dirigeants de la politique des peuples, tant qu'on ne démontrera pas à notre siècle très-avide, que la conquête est le plus sot moyen de s'enrichir; et il est bien près de le comprendre, puisqu'il est déjà si ferré sur la nécessité de la paix. Seulement, on peut craindre qu'il substitue la ruse à la guerre. En effet, il veut tout faire par protocoles et diplomati-

quement. Eh bien, connaissant son faible, je dis qu'il y a moyen de convaincre, de convertir Robert Macaire lui-même, de l'amener à être l'apôtre de l'association des peuples, et de le faire pérorer supérieurement sur ce texte. Je parle du Robert Macaire français et non de l'anglais, du russe ou de l'autrichien, quoiqu'il y en ait partout, parce que le français est le Robert Macaire orateur, et qu'il faut commencer, par la parole, l'appel des peuples et des rois dans la commandite universelle.

Or, Robert Macaire français, tout en ne voulant pas que les Anglais occupent le Caire, voudrait bien qu'il y eût un joli canal de la Méditerranée à la Mer Rouge, où il pût passer aussi facilement que les Anglais ; il faut donc qu'il monte la tête à l'Anglais pour que celui-ci *en fasse les frais.* Il ne serait pas fâché également d'aller visiter Téhéran et Lahore, puisqu'il envoie un ambassadeur en Perse, et qu'Allard est enterré au Penjaud; pourquoi alors ne point pousser son grand ami Nicolas à établir des Laffitte-Caillard, à ses frais, sur cette route? Dans tout ce qu'il y a à faire aujourd'hui, ce n'est pas nous qui avons le plus à débourser; au contraire, et Nicolas viendra nous emprunter pour peu que nos avocats le

poussent à jeter son argent par-dessus le Caucase. Nos débours, à nous, ce doit être, comme cela est maintenant dans les grandes circonstances, de beaux discours, puisque nous sommes à l'état *parlementaire.*

Sans la prophétie de Mirabeau sur le drapeau de la *liberté*, Napoléon le *despote* n'aurait pas planté le sien à Moscou. Soyons donc les prophètes du mouvement des peuples, comme nous l'avons toujours été. Et voilà pourquoi j'aime et j'admire Lamartine, quoique je n'adopte pas du tout la forme qu'il donne à ses prophéties; je l'admire, parce qu'il se moque de ce qu'on l'appelle rêveur; il sait bien que ce sera la prophétie française qui finira par entraîner tout le monde. La prophétie française aujourd'hui n'est plus la liberté civile, la liberté politique, la liberté religieuse, le système représentatif, le gouvernement parlementaire, tout cela est vieux; et il suffit de toucher l'Orient pour être convaincu que les prophètes du XVIIIe siècle ont accompli leur tâche en Occident, puisque Voltaire et Rousseau sont déjà en Orient. La prophétie française aujourd'hui est universelle, elle est pour l'Orient comme pour l'Occident, pour le mahométan comme pour le chrétien : c'est l'*association*,

l'*affamiliation* des peuples. Tant qu'on ne partira pas de cette base, et qu'on voudra supprimer des races, ou les conquérir, ou exciter la guerre entre elles, on n'avancera qu'en aveugles, sans conscience des résultats obtenus, et par la seule puissance de Dieu qui veut bien nous faire avancer même en aveugles, mais qui nous pousse à voir clair.

Je vous ai dit, qu'en ma qualité de membre d'une commission scientifique d'Afrique, j'avais cru pouvoir et devoir demander qu'on favorisât en Egypte le développement du seul moyen efficace d'explorer scientifiquement l'Afrique, et je vous engageais à conclure de ce que je faisais dans ma très-petite sphère, ce que je voudrais voir entreprendre par des gens plus haut placés ; mais peut-être comprendrez-vous très-bien qu'en effet moi, membre d'une commission scientifique, j'ai pu et dû présenter ainsi notre interventiun dans les affaires d'Egypte, sans comprendre mieux pour cela ce que, dans une autre position, celle de ministre ou de député, j'aurais pu faire ou proposer; car je m'étais permis de critiquer ministres et députés, ce qui est toujours facile à un membre de commission scientifique comme moi, ou même à un bourgeois comme vous. Or, il est

très-difficile de dire ce que l'on ferait à leur place, d'abord par une raison bien simple, c'est qu'il est assez difficile de savoir si la position de député ou celle de ministre n'est pas, par elle-même, en France surtout, un obstacle invincible à ce que la meilleure intention puisse produire de bons résultats, et si, dans le régime parlementaire, l'honnête homme, ministre ou député, n'est pas forcé de dire noir pour avoir blanc, et réciproquement.

M. Thiers, par exemple, a une grande puissance sur la Chambre; il aime l'alliance anglaise, et il y attache sa fortune; eh bien, parce qu'il a eu la naïveté de dire ce qu'il pense à ce sujet, il a porté un très-rude coup à l'alliance anglaise, et il a beaucoup aidé au rapprochement de la France avec la Russie et l'Autriche. Si ce n'est pas une naïveté, si c'était par hasard une finesse? (il en est capable, quoique celle-là me paraisse plus profonde que lui; il n'y a qu'un homme en France qui pourrait atteindre là) vous voyez qu'il aurait obtenu noir en disant blanc, et atteint l'aigle en feignant de courir après le léopard. Je crois donc, pour abréger mon bavardage, qu'un député ou ministre, sous l'empire de la Charte-*vérité*, ne peut pas dire la vérité.

C'est tout simple, puisque le régime représentatif est essentiellement le rebours du bon sens. Sous ce régime, les gouvernants sont donc obligés de régner en trompant, et voilà pourquoi la vérité du gouvernement parlementaire est une utopie, un non-sens ou contre-sens.

Je voudrais abréger, mais voici encore une divagation qui m'arrive et il faut que je la laisse passer.

Les hommes que la presse et l'opposition ont enfantés sous la Restauration, les créatures nées du régime parlementaire, sous la branche ainée, sont aujourd'hui au pouvoir. Eh bien, n'est-il pas certain que la presse actuelle n'a pas un avenir semblable à celui de la presse de 1825, et qu'il n'en sortira ni des Guizot, ni des Thiers, ni même des Passy, Mignet, Dubois, Rémusat, Jouffroy, Duchâtel, etc., etc.? D'un autre côté, tous ces messieurs que je viens de nommer, en seront bientôt où en étaient, en 1830, Foy, Girardin, Camille Jordan, Benjamin Constant, Royer-Collard, Casimir Perrier et toutes les illustrations parlementaires de 1825, c'est-à-dire au bout de leur rouleau et bien près de la tombe; il y aura quelques survivants, comme nous avons eu Demarçay, Corcelles, Salverte, c'est-à-dire

les mazettes qui ne meurent pas à la peine. Or, le recrutement par la presse, qui s'est fait en 1830, n'est pas présumable; ce ne sera ni J. Janin, ni Soulier, ni Sue, ni même M. Bertin, que nous aurons le bonheur de voir surgir à l'horison politique, et qui s'assoieront sur le banc de misère. Où sont donc les hommes de l'avenir? J'aime à croire qu'ils sont dans des bibliothèques ou dans des fermes, des manufactures, des ateliers d'artistes, dégoûtés des journaux, n'allant pas aux estaminets et amassant leur provision de force pour le moment où leur temps d'agir sera venu. Si c'est pour ces hommes-là qu'on veut parler à la tribune, on peut parler franc, en se moquant des interprétations des chambres, journaux et cabarets; mais il faut se résoudre à n'être que député et non un personnage dit politique. Je n'excepte donc que de pareils hommes de la nécessité générale, où sont aujourd'hui tous les hommes politiques, de mentir.

Si donc j'étais ministre (aussi ne le suis-je pas), je mentirais publiquement, ouvertement; c'est ce que font, je crois, tous les ministres, et je ne dirais la vérité qu'à une seule personne, au roi, c'est ce qu'ils ne font pas. Si j'étais dé-

puté et que je voulusse avoir une action politique immédiate et devenir ministre (aussi serais-je très-fâché d'être député), je mentirais à la tribune, et ne dirais la vérité qu'au roi. Enfin, si j'étais député, uniquement en vue de l'avenir, alors seulement je ne me gênerais pas, et je dirais la vérité à tous, députés, ministres, roi, peuple surtout, et journaux, et cabarets, estaminets, République, Henri V et *tutti quanti.*

Je suis sûr que je vous fatigue en divaguant ainsi ; vous devez commencer à croire que le soleil d'Afrique m'a frappé la tête : vous vous trompez ; nous ne sommes qu'en janvier, et vous pouvez tout au plus croire que ma faconde vous lâche son robinet d'eau tiède, comme M. Sauzet. Eh bien ! si vous n'êtes pas content, gare à vous ! Je crois que voici de l'eau glacée, et puis après de l'eau bouillante !

Dix millions ont été demandés et obtenus pour les éventualités des affaires d'Orient, et doivent être maintenant bien entamés ou mangés ; il faudra réclamer bientôt de nouveaux fonds ; l'Angleterre en a dépensé au moins autant, la Russie autant et l'Autriche un peu moins. Je demande que l'on pose à la Chambre cette simple question, et qu'on le répète à satiété par la presse :

Ces 30 à 40 millions, s'ils avaient été employés par les puissances européennes à faire le canal de Suez ou à assainir Constantinople, en payant l'armée égyptienne qui aurait fait le canal avec l'aide d'un personnel européen, ou l'armée du sultan, qui aurait démoli et reconstruit les quartiers empestés de Stamboul, n'auraient-ils pas été mieux employés, politiquement, philanthropiquement, commercialement, moralement, religieusement? Ces cinq adverbes joints font admirablement, et j'arrête là le robinet glacé, à l'usage des Ch. Dupin.

Oui, nous devons faire renaître de ses cendres la bibliothèque d'Alexandrie, ressuciter ces grandes momies de Memphis que nous avons dépouillées de leurs bandelettes pourries, et aider le Christ à retrouver sa tombe et son berceau. Nous devons aller de Marseille à Bombay sans changer de bateau, et écraser la peste à Constantinople et à Smyrne. Il faut que du Caire, d'Alger, du Sénégal et du Cap, quatre Européens puissent se donner rendez-vous à jour fixe à Tombouctou, et que Combes l'Abyssinien vienne les y retrouver en partant de Gondar. Pour tout cela, messieurs les députés, il faut tout simplement dire aux Turcs, aux Égyptiens

et aux Arabes, dire aux Russes et aux Anglais, que vous voulez cela et rien que cela. Si vous mettez toujours le poing sur la hanche et flamberge au vent, celui-ci *contre* le Russe, celui-là *contre* l'Anglais, un autre *contre* Méhémet-Ali, un autre encore *contre* les Turcs, un autre enfin *contre* Abd-el-Kader, sans dire votre but, c'est absurde. Dites à Méhémet-Ali : Tu seras détrôné si tu ne veux pas que je fasse un canal à Suez et que j'y passe librement, rien de mieux. Dites à Kosreff-Pacha : Je t'étrangle si tu ne veux pas que je tue la peste, c'est parfait. Dites aux Russes que, s'ils ne veulent pas vous aider à désempester Constantinople, vous le ferez *sans eux*, et aux Anglais que, s'ils ne veulent pas vous aider à faire le canal de Suez, vous leur ferez payer ce passage que vous ferez *sans eux*, rien de mieux encore, et ils n'ont certes pas à se formaliser d'un langage si généreux. Mais dire aux Anglais : Il faut que Méhémet-Ali soit fort pour vous empêcher d'aller aux Indes, si cela lui plaît; aux Russes : Il faut que le sultan soit assez soutenu par nous pour vous enfermer dans votre mer Noire, si tel est notre bon plaisir; enfin dire au sultan et à son pacha révolté : Vous vous arrêterez tous deux au Taurus, et

vous dormirez en paix chacun chez vous, c'est sot et niais. Or, tel est le résumé de toutes les opinions.

Ceci est le passage du robinet glacé au robinet bouillant; c'est du tiède, vraiment à l'usage des modérés; mais voici l'eau bouillante :

Les députés sont plus empestés que Constantinople; le sable du désert n'est pas plus aride que l'inintelligence des ministres; nos peuples européens sont plus stupides que le Turc le plus ivre d'opium; Mahomet a détrôné Jésus-Christ; Méhémet-Ali, Abd-el-Kader, Kosreff-Pacha ont de la dignité, de l'énergie et de l'intelligence à revendre à tous les maîtres de l'Occident. Et nous prétendons les arranger, les civiliser à notre guise! Mais nous sommes fous, et nous serons punis de notre aveuglement.

Alger enterrera encore des milliers de Français et des millions de francs, parce que nous voulons coloniser comme on colonisait à l'époque où l'on s'emparait d'un pays peuplé d'antropophages; comme on colonisait lorsqu'on faisait la traite des noirs, lorsqu'on réduisait en esclavage les ennemis vaincus, lorsqu'on les exterminait comme héritiques, en un mot, lorsqu'on ignorait qu'il fallait s'*associer* avec eux,

Nous perdrons nos belles paroles et nos agaceries à l'Égypte, tandis que les Anglais qui menacent et injurient le pacha, nous seront préférés, parce que les Anglais *doivent* finir par y être préférés.

Nous serons jugés à Constantinople par les Russes, malgré toutes nos finesses, parce que les Russes *doivent* finir par être les initiateurs européens de l'Asie-Mineure.

Nous serons bafoués par l'Orient, par l'Europe, par l'Amérique; mais, la grande nation, nous le Christ des peuples, nous aurons notre croix, nos clous aux pieds et aux mains, notre couronne d'épines... si Dieu n'écrase pas sous sa parole sacrée notre bavardage athée, s'il ne pose pas son pied sur la tribune corrompue et sur la presse corruptrice, s'il n'étend pas sa main sur nous pour désigner ses élus, lui, le grand électeur !

Nous sommes bien près d'une de ces manifestations divines, et, de ce point de vue, tous les embarras extrêmes de notre position ne paraissent plus que des occasions et des moyens d'en accélérer la venue. Notre faiblesse en Orient, nos revers en Algérie sont les pendants de cette lassitude et de ce profond dégoût que tous les

hommes forts éprouvent aujourd'hui en France; la crise approche, parce qu'il faut enfin dénouer ces inextricables nœuds dans lesquels une politique au jour le jour nous empêtre depuis un demi-siècle.

Telle est la parole que devraient prononcer aujourd'hui les hommes dont la voie a du retentissement et qui sentent passer sur leur front le souffle de Dieu ; parole d'espérance et de foi qui entraîne vers l'avenir, en même temps qu'elle l'appelle et l'attire ; parole de découragement et de mépris, il est vrai, pour le présent ; mais qui donc n'est pas un peu découragé ? qui donc estime ce monde de bassesses et de corruption? D'ailleurs, ce mépris du monde, tel qu'il est, empêche-t-il de croire que, tel qu'il est, il renferme tous les éléments opprimés de son salut? Dieu m'est témoin du contraire.

Vous devez voir, par la longueur de cette lettre, cher ami, plusieurs choses, d'abord que j'ai du plaisir à causer avec vous, ce qui n'est pas une nouvelle, ensuite que j'ai du temps à moi ; et, en effet, la commission ne sait pas encore un mot de ce qu'elle doit faire, et enfin que ce que je pourrais vous dire d'Alger m'intéresse et

vous intéresserait beaucoup moins que la grande question d'Orient.

Mes occupations les plus sérieuses jusqu'ici ont été de lire deux romans et quelques articles de George Sand, que j'avais laissé passer dans la *Revue des Deux Mondes*, et quelques poésies de Musset. Si la main de Dieu s'étendait aussi, comme je l'espère, sur ces deux beaux athlètes, il y a bien de l'étoffe en eux, et il en ferait de vigoureux fouilleurs des carrières de l'avenir, eux qui s'amusent encore à saccager les tombeaux du passé !

Adieu, adieu !

P. E.

CCLXI^E LETTRE

AU GENERAL SAINT-CYR NUGUES

Alger, 1er février 1840.

Mon cher Saint-Cyr, il y a quinze jours que je ne t'ai écrit ; je ne veux pas rester plus long-

temps sans te donner au moins de mes nouvelles.

J'ai continué à voir, et assez intimement, le directeur de l'instruction publique, M. Lepescheux, et à me mettre au courant des causes probables de l'insuccès complet des esprits pour apprendre le *français* aux Maures et l'arabe aux Français, et des très-faibles résultats obtenus et même à obtenir, pour la fondation en Algérie de colléges royaux calqués absolument sur ceux de France. Une grande partie des fautes commises tient certainement aux hésitations ou changements de systèmes et de personnes dans la direction des affaires de l'Algérie, mais plusieurs aussi tiennent à des obstacles que rencontrent tous commencements, et enfin quelques-unes à des résistances, à un mauvais vouloir qu'on n'a pas su trouver moyen de vaincre, et qui ne me semblent pas invincibles. Je désire que tu me dises si tu crois utile que je m'occupe spécialement de cette question, et que je t'adresse une note.

J'ai continué aussi à étudier les condamnés militaires, qui me semblent toujours l'un des corps les plus utiles pour la colonie, et qui peuvent donner lieu à beaucoup de réflexions dont

on pourrait tirer parti en France, soit pour employer ici avantageusement une masse de condamnés mal ou faiblement utilisés en France, soit pour modifier, en France même, le régime des prisons militaires, et aussi celui des prisons civiles, où se trouvent des hommes punis de délits *analogues* à ceux des condamnés militaires.

Les discussions de France sur la question d'Orient m'ont vivement intéressé et il m'a semblé que le gouvernement s'en tirait avec habileté vis-à-vis des Chambres, ce qui me fait espérer la même habileté vis-à-vis des puissances étrangères. M. Thiers, en caressant l'Angleterre, a porté, je crois, à notre alliance avec elle un coup aussi violent que celui qu'elle recevait des événements eux-mêmes, et s'il n'a pas favorisé, par réaction, une alliance avec la Russie (qui est peut-être aujourd'hui impossible), je crois qu'il aura donné à la France et à l'Autriche une commune conviction de l'indispensable nécessité d'un rapprochement sincère entre les deux puissances, qui n'agissent pas uniquement en vue d'un sentiment égoïste, pour résister aux prétentions monopolisantes des deux autres grandes puissances. Or, comme je pense que

l'Angleterre sera d'autant plus *véritablement* notre alliée que nous aurons besoin d'elle, je me réjouirais qu'une aussi grave circonstance donnât un intérêt commun à la France et à l'Autriche, intérêt noble et tout-à-fait digne de l'un et de l'autre, intérêt de pacification, de conservation et en même temps de progrès pour tous, pour l'Orient comme pour l'Occident. Et cependant, comme on ne peut pas se dissimuler les conditions toutes physiques qui assurent une influence commerciale *prédominante* de l'Angleterre en Egypte, et une influence militaire et politique également *prédominante* de la Russie à Constantinople, il sera bien difficile à la France et à l'Autriche, tout en s'opposant très-légitimement aux désirs et aux efforts envahissants de la Russie et de l'Angleterre, de reconnaître, au moins de fait, cette prédominance inévitable du commerce anglais et de l'influence russe sur l'Egypte ou la Turquie. Dans la crainte qu'ils ne deviennent tout, peut-être tentera-t-on de les empêcher d'être quelque chose, ou du moins peut-être voudra-t-on essayer qu'ils ne soient pas *plus* que nous, et cependant l'un sera toujours plus que nous, *commercialement*, et l'autre toujours plus que nous *militairement*,

en Turquie bien entendu. Et ici un gouvernement parlementaire est un fameux obstacle à une transaction conforme aux données de la nature. Car si notre influence commerciale et militaire est et doit être inférieure à celle de l'Angleterre et de la Russie en Orient, nous avons sur ces contrées une influence bien autrement profonde et puissante que celle du commerce et du canon. C'est notre langue que l'Orient apprend et non l'anglais et le russe, ce sont *nos* sciences qu'on étudie dans *nos* livres, c'est notre caractère qu'on aime le mieux à Pera, à Smyrne, à Alexandrie, c'est nous, Français, qui nous sommes emparés des *esprits* ; mais malheureusement ceci ne se compte pas comme des millions d'écus ou des centaines de canons, et nos avocats crieront que nous sommes vendus à l'étranger, si, en nous ménageant la part qui nous est véritablement due, l'*influence sur les esprits,* nous abandonnons à ceux à qui elle revient leur large part d'influence sur *les choses*, quand bien même nous nous réserverions avec l'Autriche un contrôle, et une part aussi qui vaudraient bien, réunies, chacune des parts de nos deux grands adversaires. — La France a dépensé cette année dix millions pour cette question, la Russie et

l'Angleterre au moins autant, l'Autriche un peu moins peut-être et la Turquie et l'Egypte davantage; voilà donc soixante millions consacrés en un an à savoir si tous les navires seront libres d'entrer dans la mer Noire, si tous les peuples pourront aller aux Indes par Suez, et si le pachalick d'Égypte sera héréditaire. Or, je crois qu'avec cette somme on ferait le canal de Suez, une route de Constantinople à Téhéran, et que l'on aurait encore de quoi acheter à Ibrahim-Pacha son droit d'héritage. C'eût été un bon marché à proposer à toutes les puissances l'année dernière, et il est encore temps aujourd'hui, car 1840 s'annonce comme devant coûter bien cher[1].

Adieu, mon cher Saint-Cyr, je t'embrasse de tout mon cœur.

P. E.

---

1. Le 15 juillet suivant, ces quelques mots étaient devenus prophétiques par la survenance du traité qui faillit embrâser le monde entier, en excluant la France du concert européen.

CCLXII^E LETTRE

AU GÉNÉRAL SAINT-CYR NUGUES

Alger, 13 février 1840.

Mon cher Saint-Cyr, des lettres de Curson du 5, me font penser que tu m'as écrit plusieurs jours avant ; mais comme le courrier qui devait précéder celui qui vient d'arriver aujourd'hui a manqué, et qu'on ignore même ce qu'il est devenu, quoique le maréchal ait envoyé à Mahon pour le savoir, je n'ai rien reçu et je t'écris, afin que si tes lettres demandaient prompte réponse, tu ne sois pas surpris de mon silence.

Les nouvelles de France nous apportent la nomination de M. Guizot à l'ambassade d'Angleterre, événement important, je crois, par rapport à l'Angleterre elle-même, autant que par rapport à la France, si on se rapproche du discours où Peel déplore le refroidissement de l'alliance française et fait éprouver un échec double au ministère Palmerston. M. Guizot aidera le mouvement de bascule inévitable et déjà si

avancé, qui doit faire faire par les torys (comme le disait si bien M. Thiers) ce que les wigs voudraient mais ne peuvent pas faire, à cause de leur affinité avec les radicaux et O'Connel. L'alliance anglo-française pourra bien n'y rien gagner, et M. Guizot est d'une nature si peu *liante* que ce résultat est probable; mais je crois que notre position continentale n'en sera que meilleure, et nous sommes depuis assez longtemps les amis des Anglais pour que d'autres soient jaloux d'avoir à leur tour notre amitié. C'est toujours Vienne qui me paraît le point de mire des diplomates français qui ont un prochain et grand avenir. L'affaire d'Orient est là, et non à Londres ou à Saint-Pétersbourg, et c'est tout simple, puisque la Méditerranée est à l'Autriche.

J'ai toujours en pensée et à l'étude, je dirais presque dans le cœur, la question des condamnés militaires, et je me rends compte ainsi de l'intérêt qu'ils m'inspirent ; c'est que si les Français disparaissent de la régence, et que dans cent ans l'on en cherchât les traces, chaque chose importante, utile, que l'on trouverait ici, serait une œuvre des condamnés. Les cabarets seraient éboulés, les fermes de planche ou

de boue seraient brûlées ou en poussière, mais on trouverait les routes, le môle, les quais, les places, les rues, les carrières ouvertes ou praticables, quelques travaux d'assainissement commencés, enfin une espèce de trace romaine empreinte sur la terre d'Afrique par quelques milliers de condamnés. N'est-ce pas une preuve suffisante qu'un pareil passé est un indice certain de l'utilité qu'il y a à s'occuper d'eux en vue du système qu'il faudra enfin se décider à trouver et à suivre pour l'avenir de nos possessions africaines ? Le moment est pressant et propice; après la campagne, il faudra bien qu'on adopte enfin une ligne de conduite précise, régulière à l'égard de la colonie, et les dernieres discussions des Chambres ont bien montré qu'on était encore de tous les côtés d'une complète ignorance sur ce qu'il faudrait faire quand on aurait *vengé l'injure*. Le maréchal, qui ne visite rien, il est vrai, n'a jamais visité les condamnés; j'ai regretté également que le duc d'Orléans ne les ait vus que par hasard, dans les rues, mais le maréchal presse le ministre d'accorder au brave colonel Marengo la récompense de l'immense service qu'il a rendu ici. Le général Trézel a témoigné, le 11 juin et le 11 novembre, tout l'in-

térêt qu'il prenait à cette demande; enfin le général Bonnemain (je crois) a mis en tête le lieutenant-colonel Marengo sur ses présentations par suite d'inspection, en janvier dernier. Si tu as l'occasion d'en parler, je crois que tu feras une bonne œuvre. Le général Trézel te dirait où en est cette affaire, et je te prierais alors de m'en informer.

Adieu, mon cher Saint-Cyr, je t'embrasse bien.

P. E.

CCLXIII^E LETTRE

A ARLÈS

Alger, 14 février 1840.

Mon cher Arlès, Thiers a fait la cour à l'Angleterre et c'est Guizot qui y va. Thiers a dit que les torys feraient ce que les wigs veulent mais ne peuvent faire à cause de leur parenté avec les radicaux et O'Connel ; et, d'un autre côté,

Peel et Wellington viennent de faire éprouver un double échec à lord Palmerston, lequel lord sommeille. Il s'agit donc d'un mouvement de *bascule* en Angleterre, et par conséquent de *mesures libérales* à accomplir par des *aristocrates*, comme cela s'est toujours passé en Angleterre et partout. Quant à l'*alliance* anglo-française, vous savez que Guizot n'est pas *liant*, puisqu'il est éclectique; je crois donc que, pour le moment, cette alliance ne sera qu'un replâtrage mal joint et seulement un rapprochement par les bords. En d'autres termes, l'Angleterre va avoir beaucoup à faire *chez elle*, et puisque Guizot y va, c'est que la politique *européenne* ne sera, à Londres, que *théorique*, et *pratique* ailleurs. C'est Vienne, j'en suis convaincu plus que jamais, et non pas Londres ou Pétersbourg, ou même Paris, qui doit être le point de mire des diplomates à vue longue et à main pratique, et je regrette bien que M. de Lamartine ait cru devoir s'enfermer, comme il l'a fait, dans la tribune. Dans une époque où l'illustration littéraire est presque un accompagnement obligé de l'illustration politique, il aurait été plus que le pendant de M. Guizot, si depuis quelques années il avait dirigé ses yeux sur l'ambassade de Vienne, où

depuis longtemps je vous ai dit que se renouerait la grande question d'Orient. Aujourd'hui M. de Lamartine s'est tant fait l'*orateur* d'une idée, d'un système sur l'Orient, qu'il s'est presque fermé cette voie pour entrer dans la politique *agissante*. C'est grand dommage et j'espère bien qu'il sentira bientôt la nécessité de sortir de ce grugeoir à sel, à poivre et autres épices parlementaires, qui s'appelle la tribune, pour prendre rang dans la vraie armée politique. La presse et la tribune, c'est l'artillerie et le génie, ce sont des armes spéciales, dans lesquelles les généraux les plus illustres ne commandent pourtant jamais des armées, sauf le maréchal Valée. Aussi voit-on toujours, sous son chapeau de maréchal, le bout d'oreille de l'artilleur.

Je ne sais qui est à Vienne en ce moment, mais c'est un beau poste. L'Autriche est de toutes les nations européennes, la mieux assise, celle qui a le moins d'embarras intérieurs, quoiqu'elle en ait, celle qui a le rôle le plus médiateur dans la question d'Orient; elle et nous, nous occupons ou dominons toutes les côtes de la Méditerranée qui regardent l'Afrique et la Syrie et l'Asie Mineure; malgré Gibraltar, Malte et Corfou, malgré la flotte russe de la mer Noire, nous

serons toujours en définitive, elle et nous, les arbitres des affaires d'Égypte et de Turquie, et elle encore plus que nous, parce que sa position est plus centrale que la nôtre et semble d'ailleurs moins directement intéressée.

Je vous disais donc que M. Guizot allait être un poids de plus dans la balance des basculeurs politiques, et si, comme quelques-uns en parlent, M. de Broglie venait faire rentrer le maréchal Soult à la guerre, ce serait bien pis ; nous irions presque jusqu'à la guerre avec l'Angleterre, et Wellington et Soult dégaîneraient leurs vieilles rapières, mais sans frapper. Les Anglais auront, en effet, peine à se tirer de leurs difficultés intérieures, si leur gouvernement ne leur fait pas jeter leur bile au dehors; c'est une prise de caramel qu'il leur faut en ce moment, ce qui se traduira en langage administratif par un accroissement de leur armée de terre, pour faire meilleure police. Wellington ne pense pas comme M. Maccaulay, que *l'agitation* soit une fort bonne chose, et sur cela il est d'accord avec M. Guizot; en un mot, la soupape de sûreté à besoin de s'ouvrir, en ce moment, dans la machine anglaise, sous peine d'éclat très-violent qui ferait sauter en l'air et par-dessus le détroit, O'Connel lui-même et

M. Maccaulay, dont le dernier discours me paraît un coup de grâce porté à lord Palmerston pendant son sommeil. — Quant à nous, nous traînerons assez tranquillement notre armée, grâce à Alger qui nous occupera agréablement à nous faire tuer quelques centaines d'hommes et à manger nos millions, et grâce aussi aux mille petites phases que présentera encore l'affaire d'Orient. Mais gare à l'année prochaine, où la patience publique sera lassée, et où elle voudra avoir une solution définitive sur Alger et sur l'Orient ! C'est toujours ainsi, vous le savez, que les choses se passent chez nous : assez longue patience, puis explosion. Quant la France a dit à Napoléon : Expliquez-vous, que voulez-vous ? et qu'il a répondu : Ton dernier enfant et ton dernier écu... Napoléon a été vaincu. — Quand le comte d'Artois, en 1815, faisait dire de lui par son frère Louis XVIII : D'*Artois veut aller trop vite,* on les a mis tous à la porte. — Quand Charles X a enfin dit son mot sur la presse, les garçons imprimeurs l'ont envoyé promener. Enfin, quand on demandera positivement, l'année prochaine : Que voulez-vous faire d'Alger, quand finissez-vous l'affaire de Constantinople, il faudra répondre net. J'espère qu'on sera en mesure, car il n'est plus

possible d'engourdir plus longtemps la France sous la nullité des discours de la couronne ; le temps des atermoiements est fini. Est-ce le commencement du règne du duc d'Orléans que je présage ainsi ? C'est possible , mieux vaudrait, l'année prochaine, une pensée médiocre, un système de second ordre, et je crois que le duc d'Orléans peut mieux que cela, que l'éclectisme politique, qui est toujours entre les deux selles du *moi* et du non *moi*. Il a été fort utile et fort habile, mais il a fait son temps, et M. Guizot l'emporte avec lui hors de France. Bon voyage !

Adieu, cher ami, je vous serre la main et embrasse tout ce qui vous entoure.

P. E.

CCLXIVe LETTRE

AU GÉNERAL SAINT-CYR NUGUES

Alger, 15 février 1840.

A peine venais-je de mettre ma lettre à la poste, mon cher Saint-Cyr, que le courrier en

retard est arrivé, et aujourd'hui j'ai reçu par l'intermédiaire du colonel, la lettre du 4 février. Je n'y répondrais pas aussi vite si je ne croyais pas nécessaire d'ajouter quelques mots à la note sur l'Égypte. M. Cochelet est une connaissance assez intime que j'avais faite en Russie, et qui, je l'ai su, en a gardé un bon souvenir ; Edhem-Bey est, je peux le dire, un ami qui m'a toujours témoigné une confiance plus qu'ordinaire. Enfin presque tous les européens que j'ai nommés dans ma note ont été amenés par moi en Egypte et le séjour que j'y ai fait m'a mis à même de bien connaître les Égyptiens instruits que je nomme. Je te dis cela afin que tu juges si, la chose prenant consistance, il serait bon de faire valoir ces titres pour que je fusse chargé de mission, là-bas. Ce que tu dis très-justement et sans doute d'après ce que tu vois aussi par toi-même, que les *circonstances* et les DISPOSITIONS ne sont pas très-favorables à une commission comme la nôtre, est un motif pour y songer. Toutefois, et je regrette de ne pas l'avoir écrit d'abord, je crois qu'il y a un homme à qui, avant tous, cette belle tâche revient et qui pourrait seul la mener à bonne fin, si son âge lui permet de s'en charger. C'est

M. Jamard, qui doit cela à l'Égypte, et à qui l'Égypte et son souverain doivent une réception qu'ils sont tout disposés à lui faire. C'est à M. Jomard qu'appartient l'honneur d'avoir signalé le premier et le plus chaudement, à la France, l'importance de l'homme qui a continué (à la turque il est vrai, mais qui enfin a réellement continué) l'impression française donnée à l'Égypte par Napoléon. C'est lui qui a présidé à l'éducation de tous les jeunes égyptiens à Paris, c'est lui enfin qui, sans titre officiel, a été et sera toujours, près du gouvernement et des institutions savantes de la France, aussi bien qu'il l'est dans la pensée de Mehemet-Ali et de tous les Égyptiens, le vrai représentant, l'ambassadeur d'Égypte à Paris, comme il devrait être l'ambassadeur ou ministre de France en Égypte, le jour où la diplomatie européenne traiterait Mehemet-Ali en souverain. Aussi, lorsque je t'ai parlé des titres que j'avais à *me mêler* de cette affaire, ai-je été loin de croire que je sois en position de la *diriger*, mais je crois que je pourrais être utile à M. Jomard, s'il en était chargé, et je pense même que je ne pourrais être utile qu'à lui, parce que je ne conçois que lui seul qui puisse et doive en être chargé.

A propos de ce projet, tu me dis que tu as hésité à le remettre dans la crainte d'indisposer mon chef contre moi. Non-seulement comme tu l'as remarqué, il n'était pas ici, mais il n'a manifesté en aucune manière le désir que nous lui remissions nos travaux et lui communiquions nos idées, ni surtout l'intention de nous empêcher, les uns ou les autres, de faire des rapports, des notes, des lettres, je dis plus, des collections même, pour qui nous voulons. En un mot, il n'a donné, je le répète, aucune instruction, aucune direction, aucun ordre. — En outre, tu remarques que j'obeissais d'ailleurs à la demande que le prince avait faite, mais tu n'ajoutes pas, ainsi que je te l'avais demandé dans une de mes lettres, comment je devrai, à l'avenir, obéir à ce désir exprimé par le prince d'avoir des notes de moi sur ce que je verrai ici. Je désirerais savoir si je dois continuer, comme pour la première, à passer par tout intermédiaire, c'est la forme qui me plairait le plus, parce que tu ne présenterais que ce qui aurait ton approbation ; et je t'avoue que, de cette manière, je ne me ferais aucun scrupule de soumettre au prince ce dont je n'aurais pas même dit un mot au colonel.

Comme tu me le conseilles, je m'efface et

j'observe et étudie en silence, c'est pour cela même que j'ai pris ma petite maisonnette tranquille. Pour le maréchal, pour le colonel, je me borne aux devoirs de politesse, et vis-à-vis de toutes personnes, j'attends qu'on vienne à moi, qu'on veuille de moi, mais je me garde de m'offrir ou de m'imposer. Tous mes collègues, sauf peut-être M. Pellissier, me font bonne mine, et je crois que M. Pellissier ne se tient froid et à l'écart que parce qu'il suppose que j'aurai souvent à m'occuper des mêmes sujets que lui, et que, selon l'habitude du temps, il croit que deux hommes qui devraient s'aider, sont deux rivaux qui doivent se défier l'un de l'autre.

Ne vois, je te prie, dans ce que je te dis aujourd'hui de l'Egypte, ni une envie désordonnée de changement, car en vérité je me trouve très-bien ici, ni une conviction que je n'ai rien à faire ici, conviction qui serait prématurée et qui d'ailleurs est entièrement contraire à la mienne. C'est ta phrase, sur les *circonstances* et les *dispositions*, et les deux noms de Cochelet et d'Edhem-Bey qui m'ont fait prendre la plume, et qui m'ont permis d'ailleurs de réparer un véritable oubli que j'avais fait en ne parlant pas dans ma note, parmi les moyens d'exécution, du

plus important de tous, du choix de la personne qui pourrait en être chargée. Je sais bien tout ce que plusieurs savants ont pensé de la science de M. J., et ce que plusieurs politiques ont dit de sa passion pour l'Égypte; cela ne m'empêche pas de le considérer comme étant, sous tous les rapports, à mille piques au-dessus du chef de la commission scientifique d'Afrique ; et je suis certain d'ailleurs qu'auprès du pacha, il pourra tout ce qu'il voudra dans l'intérêt d'une pareille mission.

Adieu, tout à toi.

P. E.

CCLXVᵉ LETTRE

A ARLÈS

Alger, 21 février 1840.

Mon cher Arlès, votre lettre du 30 janvier, qui est restée quinze jours en route, m'est enfin parvenue avec le petit billet de M. Lamartine, mais la dernière du treize courant qui me donne

de meilleures nouvelles de notre malade me fait plus de plaisir que le billet, qui n'est pas bon et n'est pas juste ; ce n'est pas du tout parce qu'il n'a pas de place à donner qu'on repousse ses idées, mais c'est parce qu'on repousse ses idées qu'il n'a pas de place à donner, et qu'il n'en a pas pour lui-même. L'erreur tient à ce qu'il croit encore qu'être député est une place, et que c'est sa place. Ce n'est une place pour personne, c'est tout au plus un lieu pour plusieurs, mais ce n'est surtout pas la place de M. Lamartine ; pour lui ce ne peut être qu'un corridor ou un escalier et les grands hommes ne se tiennent pas là. Autrefois il y avait l'Œil-de-Bœuf, aujourd'hui il y a la Chambre ou antichambre. On va y faire sa cour au *pouvoir ;* fort bien ! mais c'est pour le prendre et non pour le regarder passer. Racine, Corneille ou Molière allaient, il est vrai, le voir passer et ne songeaient pas à le prendre ; mal en a pris à l'un d'eux, pour lui avoir dit autre chose que poësie ; mais aujourd'hui c'est trop de modestie que de se réduire à être tapissier du *Roi-parlement*, ou historiographe de la France constitutionnelle. Je vous l'ai déjà dit, M. de Lamartine orne, décore, illùstre la Chambre ; sans lui il n'y aurait, dans ce grand parloir, pas

ombre d'art, de poësie, d'idéal; mais ce n'est pas cela que M. Lamartine à voulu lui-même en entrant à la Chambre, il n'en a pas voulu être le décorateur et le rapsode; il a fait deux parts de sa vie, et a prétendu laisser chez *lui* sa poésie, et apporter chez *eux* sa politique; et c'est précisément parce qu'il a voulu se couper en deux, ce qui est impossible, que sa position n'est pas nette, et qu'il n'est plus poëte chez lui, ni politique chez eux, parce que la vie de M. de Lamartine est et doit être celle du *politique-poëte* (cela ne fait qu'un nom, qu'une vie, qu'un homme) et que tous les grands hommes sont ainsi revêtus de ce double caractère, chez eux comme sur la place publique. Faire *Jocelyn* d'une part, et de l'autre remuer les destinées du grand monde à propos de l'Orient, c'est se condamner à faire de la politique dans *Jocelyn* et de la poésie à la Chambre. — C'est la même œuvre qui appelle tout l'homme, c'est un seul dieu qui se meut; le *polythéisme* ne va pas aux grandes âmes, elles ne supportent que le culte de l'*universel*, ou celui du plus idolâtre *fétichisme.*

Tenez, jamais vers ne m'ont fait pleurer autant que cette sublime plainte du père désolé, en Syrie, et pourtant j'ai fermé violemment le *livre,*

il m'a fait mal. J'aurais voulu que pour un siècle il fût scellé, que ce fût un testament du père, cacheté, enveloppé, avec ordre de n'ouvrir que sur sa cendre froide. Le *livre!* le *livre!!* O poëtes! que vous êtes malheureux qu'il ne faille plus des siècles pour graver sur le marbre et l'airain vos passions, vos amours, votre vie! les hommes ne peuvent-ils pas attendre un peu ces grands élans de votre âme? et vous, qui vous presse donc d'introduire la foule dans le mystère de votre vie? Eh bien, la politique de Lamartine, ses plus nobles, ses plus grandes idées, les formes si élevées qu'il donne souvent à sa pensée, sa belle tête que je vois d'ici, son organe que j'entends, sa pose que j'admire, tout cela me fait mal à la *Chambre*, comme son admirable douleur m'a fait mal dans un *livre*. *Presse* et *tribune*, double voix du siècle, toutes deux indignes de prononcer le nom de Dieu, vous êtes toutes deux condamnées à une mort prochaine; soyez les marche-pieds du génie et qu'il vous foule de sa parole, vous êtes condamnées.

Parlons plus froidement. La réforme électorale (c'est encore un peu chaud) marche; elle est absurde de tous côtés, mais enfin tout le monde, sauf Dupin qui ne dit, comme à l'ordinaire, ni

oui ni non, convient qu'il y a *quelque chose à faire!* Ceci est un grand mot, dont je rends grâce au ministre de tous les innombrables cultes. La marmite représentative n'est donc pas très-loin d'être renversée, et comme dit Saint-Simon, l'omelette va se retourner. Nous ne sommes en France ni des réformateurs, ni des réformés. Nous aimons les habits neufs, et au moindre trou nous ne voulons pas recoudre. La *réforme* électorale me paraît donc synonyme de *mise au rebut* du système électoral. C'est l'héritage que Louis-Philippe laissera au duc d'Orléans, comme les parlements ont été l'héritage de Louis XVI ; seulement Louis XVI, quoique averti, dit-on, par la parole de Louis XV lui-même, n'était pas préparé. Le duc d'Orléans *pourra* y être préparé ; là est pour moi le nœud de la politique française, et par contre-coup inévitable, de la politique du monde. Et ne prenez pas cela pour une prophétie *ré*volutionnaire elle est bien *é*volutionnaire. Je dis que tous les hommes qui pressentent les destinées humaines doivent avoir les yeux fixés, soit sur les obstacles *les plus grands*, soit sur les aides *les plus utiles*; or, dans les momens décisifs, ces obstales ou ces aides se rencontrent très-près de la

scène; sans doute Napoléon était loin du trône impérial, quand Louis XVI était sur l'échafaud, mais il en était près au 18 brumaire, et à cette dernière époque Louis-Philippe était loin de songer à modifier par le juste-milieu le gouvernement de sa branche aînée, mais il en était bien près en 1830; déjà en 1820, et même en 1815, il était *en vue*. Aujourd'hui le duc d'Orléans ou Henri V ou bien la République, il faut choisir, et ne pas rester entre trois selles; le temps presse. Avec Henri V ou la République, révolution certaine; avec le duc d'Orléans évolution possible, et je m'explique sur ces deux mots : la révolution républicaine n'a qu'un effet, détruire; la révolution carliste en aurait deux: détruire et essayer encore du *vieux;* l'évolution à faire consiste bien à enfoncer la tribune et la presse, mais pour faire du *neuf*, ou du moins le commencer, en montrer le DÉSIR. Je défie qu'on cite parmi les hommes *en vue* un seul qui s'annonce comme plus *désireux* d'adopter des idées neuves en politique que le duc d'Orléans, et cela précisément parce que sa position le met en dehors à peu près de ce qu'on nomme la politique, et aussi haut que possible au-desus d'elle, de manière à sentir tous les vices de cette politique

actuelle. Je n'ai jamais entendu parler des affinités de M. Thiers, de M. Guizot ni de M. Molé lui-même, ni de Montalivet, avec le duc d'Orléans : c'est une preuve pour moi que tous ces hommes n'ont pas la vie plus longue que Louis-Philippe, si même celui-ci ne les enterre pas tous. Le premier homme politique qui sera signalé comme l'homme du duc d'Orléans me paraîtra s'être assuré l'avenir, et celui qui cherchera à être l'enfant chéri de la presse ou le coryphée de la tribune, me paraîtra légèrement voltigeur du passé. Je sais bien que le bon peuple dirait, si je lui lançais toutes ces rêveries à la face : Mais vous ne parlez que de quelques hommes, que d'un homme, vous faites rouler toute l'humanité su un seul homme ; moi, peuple, ne suis-je donc rien ? Bon peuple, répondrais-je, vous avez été maître assez longtemps, et vous ne savez que faire de votre multiple royauté. Quand vous avez fait vos folies en 93, il a fallu un directoire Robert Macaire pour vous engourdir, et ensuite une bonne épée pour vous mettre au pas ; en 1830, vous avez voulu recommencer, mais promptement on vous a *floué* ; vous voudriez recommencer encore, il faut *prévenir* cette fois vos bamboches et vous faire rentrer DANS L'ATELIER, en

s'occupant, il est vrai, d'ORGANISER *votre atelier*[1], car c'est tout ce que vous avez à demander ; c'est même, au fond, la seule chose que vous voulez. ORGANISER L'ATELIER, voilà ce que le duc d'Orléans *peut commencer*, voilà ce qu'il commencera, j'espère, si Dieu nous prête vie, à vous et à moi, j'espère bien pouvoir dire aussi : et à Lamartine.

Assez de politique intérieure ; je vous ai dit dans mes trois précédentes lettres tout ce que je pensais de la question orientale, ainsi me voilà au bout de mon rouleau et je vous serre la main de tout mon cœur.

Mille compliments et amitiés à M. Rivet, je vous prie.

P. E.

1. Enfantin, toujours plein du souvenir des émeutes de 1832 et 1834, qui n'avaient servi qu'à raviver l'esprit réactionnaire et à compromettre et affaiblir l'esprit progressif, Enfantin poursuivait avec persévérance ce qu'il appela l'*apostolat royal*, à l'occasion de la mort d'Hoart (vol. X, p. 136). Il lui fallait la conversion d'un homme puissant à l'idée d'une amélioration dans l'*organisation du travail*, et il ne voyait alors que le duc d'Orléans qui pût réaliser son espérance.

CCLXVIe LETTRE

A ARLÈS

Constantine, 19 mars 1840.

Mon cher Arlès, je suis arrivé ici le 13, très-content de mon rapide voyage, fait par un temps superbe. Le général m'a parfaitement accueilli, je suis bien logé, dans son palais et avec Urbain; mes bagages arrivés un jour après moi, m'ont permis de m'installer très-confortablement, et enfin je suis maintenant tout reposé.

Tous les gros personnages paraissent avoir été séduits par la bonne grâce du duc d'Orléans, et plusieurs, les plus jeunes, le Hakem surtout, se proposent bien de profiter de la permission qu'il leur a donnée de venir le visiter à Paris, dès que la campagne contre Abd-el-Kader aura redonné de la tranquillité dans l'Algérie. Le père du Hakem est aussi décoré et le prince lui a donné une bague portant son chiffre en diamant; tous ont eu de beaux cadeaux, et les Arabes sont très-sensibles à ce genre de conversation.

Constantine est une fort vilaine ville, mais des plus extraordinaires par sa position; depuis que nous l'occupons, nous n'avons fait que fort peu de travaux intérieurs, elle a donc conservé son ancien caractère arabe, seulement elle est certainement plus sale qu'avant, si j'en juge par l'incurie que les Français apportent dans toutes les maisons habitées par eux. Il semble que l'ennui et le dégoût règnent chez nos troupiers, mais surtout chez nos officiers, parce qu'en effet il n'y a ici aucune des ressources de la vie matérielle d'Europe, et à plus forte raison pas de traces de sa vie morale ; pas de femmes, pas d'auberges ; les meubles horriblement chers, pas la moindre promenade, pas de livre, de spectacle, de concerts, de bal ; aucune des mille petites délicatesses de notre comfort, des maisons froides et humides en hiver et le bois très-cher ; enfin pas même de grand travail, parce que la ville est bien fermée et par conséquent les postes peu nombreux ; et que l'argent manque pour entreprendre des démolitions et constructions de routes, de rues et de places. — Aussi tout le monde aspire-t-il au moment où le maréchal donnera le signal d'une petite expédition que doit faire le général Galbois du côté des Portes de

Fer, pendant la grande expédition d'Alger. Je suis sûr qu'il n'y pas un seul rêve civil, producteur, dans toutes ces têtes militaires ennuyées, et c'est là peut-être l'inconvénient correspondant à l'avantage immense qu'il y a eu à défendre ici l'avenue des trafiquants. Depuis les soldats qui laissent à la porte de leurs corps de garde des décombres, des ordures, sans songer à les balayer ou seulement à les repousser du pied, jusqu'aux chefs de l'administration qui ont laissé les citernes se corrompre ou se combler, tout le monde a l'air *embêté*. La seule ressource contre l'ennui, parmi les militaires, est de déblatérer contre l'administration, toute composée, selon eux, de voleurs ou de gens faibles qui laissent voler ; il paraît qu'en effet il y a, dans ce corps, une masse de pillards qui en remontreraient aux Arabes et aux juifs du pays. A un certain point de vue, on peut presque se consoler qu'il en soit ainsi, parce que ces coquins-là rendront la guerre si coûteuse, à mesure que leur faculté macaire se développera, qu'ils finiront par la rendre impossible chez tous les peuples civilisés. On a déjà dit cela des armes à feu, on le dira bientôt de l'intendance.

Je n'ai pas encore entendu le moindre mot de

politique depuis que je suis ici, et pourtant je confesse qu'il me tarde d'apprendre ce que devient le gouvernement parlementaire; ce pauvre vieux blagueur m'intéresse (je vous prie de croire que c'est du parlementarisme que je parle et non d'une autre personne qui m'intéresse certainement aussi, mais pas sous le point de vue plaisant, parce que sa position est trop grave). M. Thiers arrive-t-il enfin, et notre causerie sous les galeries du théâtre avec M. Brosset va-t-elle se réaliser? irons-nous jusque-là? c'est bien probable. Plus que jamais alors vos amis doivent se rapprocher et se rattacher à l'homme qui pourra faire une véritable et utile *opposition* ; si je voulais faire un calembourg je dirais que la révolution a commencé par le tiers et qu'elle doit finir avec le Thiers; on ne pouvait ni commencer plus bas ni finir en allant plus loin. M. Thiers aura la majorité, peut-être une assez imposante majorité, mais l'avenir et la force seront dans une petite fraction de la minorité, fraction qui grossira vite, et qui sera d'autant plus forte qu'elle ne sera ni au service du *Journal des Débats*, ni au service du Roi, ni au service de la république ou d'Henri V, c'est-à-dire qu'elle n'existe pas encore ni dans la

chambre ni dans la presse ; en d'autres termes, le duc d'Orléans n'a pas un *parti*, il n'a que des aides de camp ou des serviteurs de son père. C'est absurde, dans l'intérêt de son père lui-même, puisque ce serait le seul moyen de rattacher au *trône* ceux que le trône actuel ne peut gagner. M. Thiers aura beau faire du tapage patriotique, il lui faudra longtemps pour devenir *populaire*, et le prince le serait s'il voulait s'en donner la peine, et s'il ne craignait pas, en faisant ce qu'il faut pour cela, d'affliger ou d'effrayer son père. Il est même déjà un peu tard, parce qu'on attribuerait ses efforts dans cette direction à la crainte, et non à un sentiment véritablement populaire. Le prince devait s'opposer hautement à la loi Nemours, il ne l'a pas fait ; mais là était sa ligne de devoir *filial* comme de devoir et même d'habileté politiques ; désapprouver son père, c'était lui faire un rempart solide de sa propre personne, c'était sauver sa mère des ridicules lamentations du *Journal des Débats*, et de l'historiette indigne de la *Revue de Paris*. Rompre avec le parti de *la cour*, et pourtant ne pouvoir être pris pour un *républicain* ou pour un *carliste*, n'est-ce donc pas une bonne manière, pour qui veut être un

jour roi, d'appeler à lui tout ce qui sent l'avenir, tout ce qui cherche vraiment sa place dans le présent et qui le trouble. De même si le roi consent à subir M. Thiers, que le duc d'Orléans respectueusement s'éloigne ; son isolement le mettra bientôt plus en vue, et lui fera plus d'amis que toutes les grâces dont il dispose aujourd'hui. Et en effet, subir M. Thiers, est pour la royauté un mal aussi grand que la loi Nemours. Je suis loin de dire que ce sont des fautes, ce sont des nécessités de position, inévitables pour un prince qui s'est honoré du nom de roi-citoyen; double nature qui le fait agir et penser en *Roi*, pour sa famille, agir et penser en *sujet* pour son pays. Mais si ce ne sont pas des fautes, ce sont au moins des malheurs dans lesquels le prince devrait s'abstenir d'intervenir, et qu'il devrait avoir le courage de déplorer hautement; le courtisan qui suivait Louis XVI à l'Assemblée, lorsque ce *premier roi-citoyen* allait s'humilier devant la Constitution, celui qui écrivait sous sa dictée les plaintes indignées du monarque à ses frères les souverains de l'Europe, celui-là n'était pas un prince, un fils de roi, un héritier de couronne, c'était un courtisan qui pouvait être serviteur fidèle, aimant et surtout obéissant

jusqu'à la prison et à l'échafaud. Mais il s'agit aujourd'hui de faire, pour le *second Louis XVI,* ce que les enfants trop jeunes du premier n'ont pas pu faire, ce que Louis-Philippe, en 91 et 92, avait presque tenté pour lui en se faisant patriote; ce qu'il n'a pas pu faire en grande partie à cause de son père : il s'agit de sauver le Roi et la France.

Il vous semblera peut-être, au premier abord, que je me suis contredit en parlant de désapprouver *l'imposition* THIERS de même que la *loi* NEMOURS, puisque l'une sera voulue par la Chambre et acceptée *par contrainte* par le Roi, tandis que l'autre était voulue par le roi et repoussée par la Chambre. Et en effet, la forme de la désapprobation dont je parle devrait être tout à fait différente dans les deux cas, quoique le fond soit le même; *s'abstenir,* être *mécontent,* la forme différerait en ce sens que dans le premier cas, celui où le Roi subirait M. Thiers, c'est une protestation contre *le représentatif*, et qu'il est indispensable qu'enfin on ose faire entendre d'en haut que ce gouvernement n'est pas toute perfection, et qu'en définitive, c'est la Chambre des députés, c'est-à-dire une grande pétaudière, qui gouverne. Il est d'autant plus

nécessaire qu'un prince le dise, que le roi, malgré les balles et les poignards, et malgré les avanies dont il est abreuvé, ne le dira jamais et ne le pensera même jamais, tant il est fils de la Révolution, élève des constitutionnistes, et nourri d'anglais ; or, beaucoup d'hommes, et d'hommes graves et puissants, le pensent cependant déjà en France, et ils se réjouiront le jour où un prince osera le dire, et ils s'approcheront de lui, comme Murat, Lefèvre, Lannes se sont rapprochés de Napoléon, quand il a osé en finir avec les bavards de son temps. Songez même que les progrès de ce qu'on nomme la *réforme électorale*, signalent combien d'hommes, pour un motif ou pour un autre, sont dégoûtés de la forme du gouvernement dont nous avons le bonheur de jouir. Il serait même plus heureux que ce fût par une désapprobation dans ce sens que le duc d'Orléans commençât le rôle d'opposition parlementaire et très-systématique que je lui conçois, car je sens tout ce que l'autre forme pourrait blesser en lui de tendres sentimens de famille, toujours un peu aveugles, mais qui sont si doux dans la vie.

Le temps presse, l'héritage du prince se grossit chaque jour d'immenses questions qu'il

ne faut pas laisser encombrer de difficultés nouvelles ; Alger, l'Orient, en voilà bien assez pour de fortes épaules. Le prince y succomberait, si l'on ne met pas un terme à l'anarchie politique qui nous ronge à l'intérieur, en donnant satisfaction légitime aux besoins réels qui l'ont fait naître et qui l'alimentent.

Puisque je viens de parler de la *loi Nemours* terminons cette lettre par une autre question de famille.

La famille d'Orléans est sans doute dans une excellente position pour aider puissamment la transaction politique de la famille féodale du passé, copiée si servilement par Napoléon, à la famille industrielle de l'avenir. Quoique les trois princes ou princesses qui se sont mariés aient suivi sur ce point la mode antique, déjà ils ont fait un double accroc au mariage catholique, et ont consacré ainsi la tolérance religieuse, dogme si admirablement transitoire de notre époque. Mais ils ont conservé dans ces unions la tradition politique de leurs ancêtres ; ils se sont soumis aux préjugés des castes princières, préjugés autrefois très-favorables, aujourd'hui plus dangereux qu'utiles à l'union des peuples. Dans ces trois mariages, deux sont tout au plus insi-

gnifiants; un seul, celui du roi des Belges, est de quelque importance; encore est-ce une question de savoir si cette union sera profitable, en définitive, à la France et à la Belgique.

Est-ce qu'il ne serait pas temps pour cette famille, dont presque tous les membres sont animés d'un sincère désir de noble et bonne popularité, est-ce qu'il ne serait pas temps, dis-je, de tenter, en fait de mariage, quelque chose d'analogue à l'entrée des princes au collége, quelque chose de populaire, politiquement et moralement, quelque chose qui sorte évidemment du cœur, et qui ne soit ni conventionnel ni diplomatique? Il me semble que ce serait encore là un bon et noble moyen d'en finir avec le duc de Bordeaux et même avec les républicains, car alors la monarchie de 1830 ressemblerait beaucoup à *la meilleure des républiques*.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

P. E.

CCLXVII[e] LETTRE

AU GÉNÉRAL SAINT-CYR NUGUES

Constantine, 25 mars 1840.

Mon cher Saint-Cyr, puisque notre courrier d'Alger n'arrive pas, et que le départ de nos lettres se trouve ainsi retardé, je voudrais profiter de ce temps, que la neige et la pluie me forcent d'ailleurs à passer dans ma chambre, à te consulter sur une question que tes études et tes nombreuses connaissances parmi les hommes qui savent le passé, te rendront, j'espère, facile à résoudre, et que je ne peux parvenir à éclaircir, avec le peu de livres que j'ai, par mes conversations avec plusieurs hommes instruits et particulièrement avec mon collègue, M. Carette, comme toi lauréat du concours de Paris, et qui a fait une forte étude des écrivains qui ont parlé de l'occupation romaine en Afrique.

Voici cette question. — Les Romains, en s'emparant de cette partie de l'Afrique, l'ont-ils

colonisée ou simplement gouvernée et administrée ? S'ils l'ont colonisée, et c'est l'opinion généralement admise et le mot consacré, ont-ils transporté sur le sol africain des *familles romaines* pour la culture, ou bien ont-ils *formé famille* avec de pauvres indigènes pour constituer des établissements agricoles, ou bien se sont-ils bornés à quelques cultures locales et pour ainsi dire modèles, faites par des colons militaires (célibataires) autour des points occupés, intéressants pour la défense ?

Lorsque, dans deux mille ans, des archéologues visiteront les Etats-Unis et l'Inde, ils trouveront bien dans ces deux contrées des traces *matérielles* de la domination de la race anglaise, mais aux Etats-Unis ils trouveront la race elle-même, tandis que dans l'Inde elle n'aura pas laissé de trace. Ici je ne pense pas que la race romaine se découvre nulle part, malgré sept siècles, je crois, d'occupation, malgré les ruines géantes de monuments et de routes qu'elle y a laissées. Peut-être n'en pourrait-on pas dire autant de l'invasion Vandale, quoiqu'elle ait été de courte durée, comparée à celle des Romains, et quoique les pierres ne parlent pas pour eux comme pour Rome ; mais les Vandales, comme

les Arabes, traînaient *la famille* à leur suite, et cela s'explique.

Je ne crois pas avoir jamais lu ou entendu dire que les Romains aient transporté en Afrique *la famille*, si ce n'est par exception, et principalement comme maisons de campagne patriciennes, ou comme familles *propriétaires*, et non cultivatrices, des fonctionnaires administrateurs de ces provinces. Il me semble même qu'il en a dû être ainsi de toutes leurs innombrables conquêtes; en général ils n'ont ni détruit, ni refoulé les populations voisines, comme les Anglais aux États-Unis, pour y porter un peuple tout nouveau de colons, et ils ont bien plus ressemblé aux Anglais de l'Inde, avec la différence qu'il y a entre un but et des moyens particulièrement militaires, ou un but et des moyens particulièrement commerciaux.

Les Romains donnaient place aux dieux des vaincus dans leur panthéon; ainsi la religion et les lois ne mettaient aucun obstacle, au moins de leur côté, à ce qu'ils s'unissent, par un concubinage très-légal, avec les femmes de races soumises. Je crois donc difficile de ne pas admettre que les soldats romains venus en Afrique n'y pratiquaient pas l'abstinence du célibat; mais

ces unions formaient des *familles*, et surtout des familles de *cultivateurs*. Des fermes, des villages de *colons romains* se constituaient-ils ainsi? J'en doute fort. Aujourd'hui des mauresques, des juives et des bédouines même, sont soumises aux charmes et à l'argent du troupier français, mais de là à former la sainte famille du *cultivateur*, il y a bien loin.

Je vois qu'en général les personnes qui pensent que les Romains ont colonisé, et qui entendent par là qu'ils ont, par eux-mêmes, cultivé la terre d'Afrique, conviennent cependant qu'ils n'ont jamais donné *immédiatement* cette forme à leurs conquêtes, et qu'ils ont dû consacrer un assez grand nombre d'années à asseoir d'abord militairement leur occupation, c'est-à-dire à s'occuper des routes, camps, fortifications, édifices publics ; et en effet, on ne peut pas révoquer en doute que les *armées* romaines étaient bien plutôt maçonnes que cultivatrices. Mais les mêmes personnes prétendent qu'après ces premiers soins, soit par des colonies militaires de vétérans, soit par des colons proprement dits, Rome a mis en culture une grande partie de ses possessions africaines.

A ces personnes j'ai demandé si elles avaient

trace, dans les auteurs anciens, de distributions de terres faites à des soldats, et l'on ne m'a répondu que par le fait cité par M. Dureau de la Malle d'après Appien, qui dit que César donna à Sittius, chef de *partisans,* une partie du territoire de Cirta, et que celui-ci le distribua à *ses soldats;* M. De la Malle dit : aux soldats *romains et italiens* qui avaient vaincu sous ses ordres, mais on m'assure qu'Appien dit simplement *à ses soldats*, qui devaient être au contraire généralement indigènes, d'après ce que dit Appien de la vie de ce Sittius en Afrique.

Dans tous les cas, et quand bien même des distributions de terres auraient été faites à des soldats, ou des concessions à des patriciens ou autres, la question n'est pas là pour moi. Ce que je désire savoir, c'est si les concessionnaires, à titre gratuit ou onéreux, ont *cultivé*, ou bien s'ils ont *fait cultiver* et alors retiré simplement un fermage ou loyer quelconque; enfin s'ils se sont établis sur le sol, y formant familles et villages de cultivateurs, ou bien si c'était pour ainsi-dire un moyen de faire nourrir, par les habitants du pays, une partie des soldats ou employés romains en Afrique. En d'autres termes, ces distributions ou concessions

étaient-elles quelque chose d'analogue aux majorats napoléoniens, ou bien était-ce une vraie colonisation *par le travail des concessionnaires?*

Les conquêtes de Napoléon me paraissent en effet avoir de très-grands rapports avec les conquêtes romaines, elles ont été surtout éducatrices à l'égard des peuples vaincus et non destructrices comme celles des Arabes ; nous avons gouverné et administré pendant quelques années presque toute l'Europe, mais sans déplacer des populations, sans nous attacher au sol vaincu qui nourrissait pourtant nos armées et les hauts patriciens de notre empire ; nous ne nous sommes ni substitués aux vaincus ni fondus avec eux; aussi en a-t-il été de nous comme des Romains lorsque leur domination sur l'Afrique a cessé, leur race en a disparu, de même que la nôtre n'est plus qu'en France. Mais l'Europe marche dans la voie que la France lui a tracée, et de même Rome, malgré sa persécution contre l'église naissante d'Afrique, persécution impériale et patricienne mais non populaire, a été l'initiatrice de populations *idolâtres*, qui bientôt, avec le Coran, devaient accuser les chrétiens eux-mêmes de *polythéisme*.

Et ceci me présente encore la question sous un nouveau jour, je crois que l'Eglise d'Afrique, jusqu'à Saint Augustin, n'a pas compté parmi ses évêques, un grand nombre d'hommes d'origine romaine. Je sais bien qu'à sa naissance surtout, le christianisme fut la foi et l'espoir du faible, de l'opprimé, du vaincu, et qu'à ce titre ce devait être surtout parmi les indigènes d'Afrique qu'il se recrutait, et que ses persécuteurs au contraire devaient venir de Rome; mais aussi qui voit-on figurer parmi ses persécuteurs? des *employés* et des *soldats* de Rome; pas de *cultivateurs* des campagnes, chez qui au contraire vont se réfugier les Cypriens, mais des bourgeois, *propriétaires citadins*, à mœurs romaines, qui veulent voir les chrétiens aux bêtes.

Tu dois voir maintenant, mon cher Saint-Cyr, quelle est ma pensée sur la question que je te fais; mais elle est basée sur des lectures si incomplètes et si éloignées de moi, que je ne puis la considérer comme solidement fondée. Or tu comprends toute l'importance que doit avoir cette vérification historique, quoique (et aussi parce que) l'exemple de Rome ne soit pas une raison pour nous conduire comme elle; mais j'ai ajouté

parce que, et en effet il y a beaucoup de gens qui ne poussent et ne pousseront à une colonisation française par *la culture* et par l'exportation d'une masse *de familles* agricoles, de Suisse, d'Allemagne ou de France, avec encouragements et secours du gouvernement, que parce qu'ils sont convaincus que c'est ainsi que faisait Rome.

Je crois que les Romains ont gouverné, administré l'Afrique, qu'ils lui ont donné une culture intellectuelle fort grande, en forçant les vaincus à comprendre la langue des vainqueurs et en mettant sous leurs yeux les merveilles inconnues des arts; je crois qu'ils ont même *dirigé*, sur certains points, et particulièrement près des villes, des travaux agricoles, comme *propriétaires;* qu'ils en ont *exécuté* par eux-mêmes, mais par exception et sans former *familles*, de fort importants comme modèles, et ceux-ci par des *colons militaires;* mais je ne crois nullement qu'ils aient fondé en Afrique des établissements agricoles ressemblant plus ou moins à leurs propres villages d'Italie, c'est-à-dire composés de *familles de cultivateurs romains*, et que si par hasard ce fait a eu lieu, c'est seulement comme tentative infruc-

tueuse, semblable à nos malheureuses expériences de la Mitidja [1].

Et je le répète, ceci ne veut pas dire que nous devions et ne puissions pas faire ce que les Romains n'auraient pas fait, seulement cela nécessiterait de notre part l'emploi de moyens appartenant à nos mœurs, à notre civilisation, si différentes de celles des Romains, et surtout cela exigerait une foule de longues et sages combinaisons qui ont paru et paraissent encore inutiles à ceux qui ne regardent la colonisation agricole comme faite que parce qu'ils sont convaincus que les Romains l'ont faite très-facilement et tout naturellement, par la force des choses, comme on dit.

Adieu, je t'embrasse bien fort.

P. E.

1. Ces *malheureuses expériences* préoccupaient vivement Enfantin, et il donna plus tard un témoignage éclatant des tristes impressions qu'il avait éprouvées, à cet égard, à son arrivée en Afrique, en publiant un livre remarquable sur la colonisation de l'Algérie.

CCLXVIII[e] LETTRE

AU GÉNÉRAL SAINT-CYR NUGUES

Constantine, 27 mars 1840.

Je reçois à l'instant ton petit billet du 3 mars, mon cher Saint-Cyr, ainsi qu'une lettre de Henry que je te fais passer. J'y joins un billet pour Duveyrier, qui m'annonce qu'il a un fils; je te prie de l'envoyer chez Aglaé avec sa lettre pour elle. J'apprends aussi qu'Arlès doit te voir en ce moment à Paris; je te recommande cet excellent ami, dont la santé m'inquiète un peu et qui lui-même a de douloureuses inquiétudes sur la santé de sa charmante fille.

Je voudrais que le changement de ministère ne fût nuisible qu'au succès de ma note, mais je n'ose l'espérer. Je trouve que la situation du pouvoir devient bien grave. Probablement il est encore nécessaire qu'une expérience vienne démontrer les inconvénients de l'omnipotence des députés. Un seul homme en France peut jouer un grand rôle pour nous aider à sortir de cette

vie de tournois parlementaires[1] qui use autant les spectateurs que les combattants; mais il faut que cet homme se décide à prendre une position *politique* qu'il a semblé fuir jusqu'ici ; et qu'il abandonne, dans l'intérêt du pays, mais aussi dans le sien propre, et *surtout dans celui de son père,* le rôle secondaire de général et le protectorat plus dangereux qu'utile qu'il s'est attribué à l'égard de l'armée. C'est au duc d'Orléans qu'il appartient de sauver la France de la crise qui la menace, comme son père l'a sauvée de la crise de 1830. S'il ne s'empare pas bravement de cette tâche, une nouvelle révolution est imminente, il ne pourra rien *après*, il peut beaucoup *avant.* — Tout à toi.

P. E.

1. Le parlementarisme n'aboutissait qu'à des crises ministérielles toujours stériles en fait d'améliorations et toujours grosses de crises révolutionnaires. Enfantin en était profondément dégoûté, et il plaçait son espoir d'en être délivré dans le duc d'Orléans, dont l'attitude réservée, en dehors de l'armée, ne répondait guère pourtant à l'impatience du novateur. Qu'aurait dit Enfantin s'il lui avait été donné d'assister aux tournois parlementaires de nos jours, et de voir M. Thiers chargé de sauver la France des abîmes qui pourraient être rouverts devant elle par l'*omnipotence des députés ?*

CCLXIXe LETTRE

A ARLÈS (Extrait)

Constantine, 5 avril 1840.

Cher ami, je n'ai guère à vous dire aujourd'hui, en politique, si ce n'est que je redoute fort que M. Thiers ne nous fasse un de ces jours quelque grosse brioche dans les affaires étrangères, que M. Guizot enfournera à Londres, et que M. de Metternich ne voudra pas avaler. Vienne est toujours mon point de mire. Lamartine est piqué, vexé, mais il n'est pas encore clair, et j'ai peur qu'il ne reste trouble en s'attachant au fond du vase des 221, au lieu de se mettre en dehors de cette matière. M. Thiers a fait ce qu'il fallait faire en ne se plaçant ni à droite ni à gauche, en ce sens que c'était dire aux uns et aux autres : Vous n'avez pas le sens commun ; mais il faudrait qu'il eût lui-même le sens de l'avenir, pour que ce langage tenu aux deux côtés fut autre chose que de l'inconvenance ;

M. Thiers ne l'a pas encore, mais Lamartine ne l'a guère davantage. L'avenir, et l'avenir prochain, enterrera le parlementarisme. M. Jouffroy avait fait autrefois, dans le *Globe*, un bel article intitulé *Comment les dogmes finissent*, et M. Béchard a enlevé à Lamartine une belle parole que celui-ci n'a pu que répéter, en la retournant d'une manière puérile ; si le poëte est prophète, il faut qu'il commence à entonner le *requiescat in pace;* le meilleur moyen d'aider un dogme politique à mourir de sa belle mort, c'est de lui chanter qu'il se meurt, et de lui répéter tous les symptômes de sa chute. Que M. de Lamartine se hâte de considérer les hommes politiques actuels comme n'ayant pas d'autre but (volontaire ou non, raisonné ou instinctif) que l'enterrement du système qui a lui-même enterré le catholicisme et la royauté et qui a fait son temps. Le nombre des hommes qui regardent le parlementarisme comme épuisé est assez grand pour que la belle voix de Lamartine ne prêche pas dans le désert. Il faut oser dire ce que toute l'insolence de M. Gauguier ne fait pourtant voir que sous un voile, c'est-à-dire que la Chambre est un sépulcre plein de cadavres plus ou moins véreux, et ceci va être facile à

démontrer[1], quand M. Thiers aura, comme il l'aura, plus de la moitié des 221 à sa suite.

P. E.

CCLXXe LETTRE

AU GÉNÉRAL SAINT-CYR NUGUES

Constantine, 6 avril 1840.

Mon cher Saint-Cyr, les journaux t'auront appris la grande victoire remportée par le scheick El-Arab, notre ami, sur le lieutenant d'Abd-el-Kader, près de Biscara; cette victoire a produit un grand effet ici, et en produira sans doute un semblable en France, en faveur de la province de Constantine. Elle prouve bien clairement que notre position ici n'est pas comparable à celle où nous sommes dans les provinces de l'ouest et que nous serons certainement en pleine sécurité ici quand il faudra encore se défendre aux portes d'Alger et d'Oran. La seule chose

1. Cette démonstration fut faite le 24 février 1848 et renouvelée avant et après le 2 décembre 1851. Le marasme politique n'est que le reflet du malaise social et de l'atonie morale du vieux monde.

qui m'ait paru fâcheuse en cette affaire, c'est qu'on ait cru devoir conserver ici la coutume arabe de la procession des oreilles coupées, liées en chapelet, promenées et exposées ensuite à la porte de la ville ; cependant, comme le combat est purement arabe et qu'aucun soldat français n'y était, j'espère que les bavards de la presse et de la tribune n'en feront pas un crime au général Galbois ; et d'ailleurs il est évident que, sur la population de Constantine et même sur l'armée, cette exposition n'a produit qu'un bon effet, et qu'on n'aurait même pas compris que le général, ayant reçu les oreilles, les ait gardées pour lui.

D'un autre côté, tu auras vu que le maréchal avait donné une prompte réponse à la nomination ministérielle de plusieurs commissaires *civils* dans la province d'Alger, et il est, en effet, difficile de concevoir comment pareille idée a pu se faire jour dans les bureaux, au moment où il n'y a pas ombre de colonie dans les lieux où l'on plaçait des commissaires civils. Le maréchal en déclarant, vu l'urgence, l'état de siége à Bouffarick, au Hamise et même à Philippeville, a nettement annulé ces ridicules nominations. L'un de ces commissaires est M. N.,,

que tu as vu chez M. Pasquier; il était à Philippeville, et le général Galbois m'a dit s'en être débarrassé en donnant sur son administration des notes qu'il supposait assez claires pour qu'on ne lui confiât pas un semblable emploi; il paraît que les notes n'étaient pas parvenues au ministère.

Nos collègues arrivent probablement aujourd'hui. Rien n'est encore arrêté pour l'expédition supposée, et même les dernières lettres du maréchal ne parlent que de continuer à maintenir la tranquillité dans la province; malgré cela on compte sur le courrier prochain. D'ailleurs le scheick El-Arab, en annonçant au général sa victoire, lui demandait d'envoyer au devant de lui une petite colonne, lui promettant de faire avec elle de fort bonnes choses, sans doute contre quelques tribus encore insoumises, et le général la lui enverra de Sétif, où il a dirigé ces jours-ci deux escadrons et quelques compagnies, et où des approvisionnements se font depuis quelque temps.

La victoire du scheick El-Arab donne à penser (et son neveu qui a apporté la nouvelle me l'assurait) que l'on pourra, quand on voudra, aller visiter Biscara. Le général a grande envie de

faire cette course, et ne veut même pas qu'aucun Français y aille avant lui ; malheureusement les affaires de l'ouest ne permettent pas de songer en ce moment à faire une pointe aussi longûe (quatre à cinq bonnes journées au delà de Sétif), car j'aurais été avec grand plaisir de la partie, et je l'aimerais beaucoup plus que celle de Hamzac. Dans l'intérêt politique de la province, je préférerais encore celle de Sétif à Bougie, parce que je crois que nous aurons avantage à laisser encore longtemps, au midi, les Arabes faire leurs affaires entre eux, et qu'un contact trop rapproché avec nos soldats ne serait pas, en ce moment, un moyen de resserrer leur amitié pour nous, et qu'un mot cité du scheick El-Arab me paraît résumer notre politique : « Mettez à la raison les Kabyles, disait-il, je me charge des Arabes. » Il a trop bien commencé pour ne pas le laisser continuer.

A propos de Kabyles et d'Arabes, je dois ajouter ici quelques mots à la note par laquelle je te consultais sur l'occupation romaine.

Il y a en Algérie deux langues et deux races principales, et aussi deux zones de territoire distinctes, correspondantes à ces langues et à ces races : le désert pour les Arabes, les monta-

gnes pour les Kabyles. Outre les déserts et les montagnes, il y a les grandes villes de la côte ou de l'intérieur, et de larges vallées qui ont dù, de tous temps, être les grandes routes de ces villes. Dans les villes sont ce que nous appelons les Maures et les Juifs ; dans plusieurs de ces vallées sont des tribus qui ne sont ni Arabes ni Kabyles, qui ont une langue ou des langues à elles, qui sont méprisées des Arabes et des Kabyles, et dont les traits sont bien moins caractérisés que ceux de ces deux races de nomades et de montagnards ; ainsi la tribu des Chaouia, qui a sa langue, dont les Plaractas, les Amèr-Mourga font partie, et qui a des familles faisant tribus jusques vers les monts Auress. (Tu auras vu dans les *Débats* une lettre intéressante d'Urbain sur ces diverses classes de la population de la province). Malheureusement, les philologues ne se sont pas encore beaucoup occupés des langues des tribus semblables aux Chaouia, et qui ne parlent ni l'arabe ni le kabyle, et il semble cependant que c'est dans cette partie de la population qu'on aurait le plus de chances de trouver les traces des deux occupations romaine et vandale, qui n'ont pas eu prise sur les Kabyles proprement dits, et qui

étaient antérieures à l'invasion arabe. Il paraît probable, par les lieux occupés par ces tribus, par leurs habitudes de soumission, par le mépris que les Arabes et les Kabyles ont pour elles, et même par les traits de leur figure, qu'il y a là des vaincus, peut-être modifiés par du sang des vainqueurs, et leur langue bien étudiée confirmerait sans doute cette idée. Les tribus blondes du mont Auress, dont parlent les voyageurs, quoique fort intéressantes, puisqu'elles conservent même une tradition d'origine européenne, le sont pourtant moins que les Chaouia, plus nombreux, qui occupent le centre de la province, entre les Arabes et les Kabyles, et non loin de la capitale romaine.

Et pour en revenir au sujet de ma note précédente, il n'y a absolument que parmi les tribus de ce genre qu'on pourrait retrouver des traces humaines correspondantes aux traces de pierres que les Romains ont laissées en Afrique; ni les Kabyles ni les Arabes n'ont de sang européen dans les veines, ou du moins il n'y a que ce que le libertinage y a mis, et c'est certainement fort peu de chose. Mais, même dans ces tribus, mélange de races diverses, il me semble impossible de voir une preuve de l'installation agricole,

purement romaine, dont je doute si fort. Je vois, au contraire, que les Romains ont pu soumettre à leur joug une partie de la population numide, et principalement celle des plaines, qu'ils l'ont modifiée par un contact fréquent, mais contact de vainqueur à vaincu, de maître à esclave ; si donc l'occupation agricole romaine a eu lieu, il faudrait en conclure qu'elle a été entièrement exterminée, la première fois par les Vandales, et une seconde fois par les Arabes; si, après Bélisaire, il y a eu une seconde *colonie agricole* européenne. Quant à cette seconde époque de gouvernement impérial, l'empire d'Orient était alors dans un tel état que je ne pense pas que personne puisse croire que la *restauration* de Bélisaire ait pu donner lieu à colonisation agricole. C'est donc seulement pour l'époque qui a précédé l'invasion vandale, c'est jusqu'à la mort de Saint Augustin que la question est intéressante à retrouver dans les auteurs anciens. Je dirais même que ce qui est surtout intéressant pour nous, aujourd'hui, c'est ce qu'ont fait les Romains *dans le premier demi-siècle* de leur occupation d'Afrique, et c'est pour ce premier demi-siècle qu'on devrait, ce me semble, donner un merle blanc à celui qui

prouverait que les entreprises agricoles des Romains, par des familles romaines, étaient de quelque importance, puisque je crois que, s'il y en a eu, elles n'ont été que des essais semblables à nos malheureuses folies de la Mitidja. Au reste, c'est peut-être moi qui mérite un merle blanc pour ne pas croire à l'A B C de notre enseignement de l'histoire d'Afrique. Ne nous a-t-on pas dit que les Romains nommaient l'Afrique une *seconde Italie*, que leurs *colonies* étaient le grenier de Rome; enfin tous les hommes qui nous parlent d'amener ici des familles de colons français, suisses, allemands, ne sont-ils pas convaincus que les villages d'Italie emportaient leurs pénates pour venir peupler la Mauritanie?

Mais il y a pourtant une chose que je crois avoir lue et qui me paraît très-probable. Rome a eu beaucoup de brouillons politiques, aux temps voisins de la venue du christianisme; bien des conspirateurs, bien des prolétaires surtout, l'ont remuée dangereusement, alors qu'elle tremblait déjà sur tous ses fondements, et, comme à notre époque, l'ordre moral troublé enfantait plus de crimes qu'aux beaux temps de la république et de l'empire : les prisons regor-

geaient souvent. Hors de son sein, quelques peuples soumis commençaient à secouer leurs chaînes, et, pour les resserrer, Rome était obligée à des bannissements nombreux; enfin, à ces moments où les destinées des peuples changent, beaucoup d'esprits aventureux ou dégoûtés cherchaient le déplacement, pour ainsi dire, uniquement pour changer. Mais alors, comme de nos jours, presque tous ces conspirateurs, ces criminels, ces bannis, ces aventuriers étaient *soldats*, sans avoir pour cela besoin de figurer sur les contrôles des légions impériales; et on les envoyait, ou bien ils venaient, chercher fortune en Afrique, *seuls*, sans *famille*, comme sont encore aujourd'hui généralement nos conspirateurs, nos criminels et nos aventuriers. A ceux-là les proconsuls distribuaient des terres, j'en suis convaincu; ceux-là travaillaient, et faisaient travailler la partie soumise de la population numide dans les villes et surtout les plaines; ceux-là surtout travaillaient aux carrières, aux routes, aux constructions; ceux-là, enfin, *prolétaires*, faisaient des enfants avec les filles indigènes. Voici je crois la véritable base de la *colonie* romaine, surtout à son principe.

Et voilà pourquoi j'étudiais avec tant d'intérêt

à Alger les condamnés militaires, qui ont seuls fait ou aidé l'armée à faire les travaux vraiment utiles accomplis depuis notre occupation. Voilà pourquoi je songeais et je songe encore aux moyens de faire ressortir cette idée, afin qu'on puisse lui donner un développement qui me paraît facile, et qui viendrait au secours des rêves impuissants de tous nos philanthropes, faiseurs de *pénitentiaires*, c'est-à-dire de prisons où, même en introduisant le travail, on ne fera qu'augmenter la tendance, déjà trop exclusive en France, de l'industrie manufacturière aux dépens de l'industrie agricole. Voilà pourquoi je songeais que moi-même je devais ainsi payer ma dette à la France, pour le jugement qu'elle a prononcé contre moi, en lui montrant quelles sont les forces auxquelles elle doit donner emploi hors de son sein, si elle veut accomplir pacifiquement, progressivement la grande évolution dont elle est grosse, et qui a eu jusqu'à présent des crises souvent effrayantes dont le retour semble menaçant.

Mais songer à envoyer ici des *familles agricoles*, naturellement amies de la sécurité, du foyer domestique, de la possession individuelle bien limitée, désireuses de conserver leur *foi* et

leurs *mœurs* (car des *familles d'agriculteurs* qui ne sont pas ainsi en France sont de pauvres agriculteurs), c'est folie. La France ne peut envoyer ici utilement que des hommes qu'elle a *condamnés* ou qui la condamnent, des hommes qui ne se sont pas soumis à sa loi, ou qui voudraient lui en imposer une dont elle ne veut pas, des criminels ou des factieux. Et pour cela elle doit s'imposer de grands sacrifices, car il s'agit pour elle d'un double intérêt, au présent et pour l'avenir.

En t'accablant d'aussi longues lettres, mon cher Saint-Cyr, je crains quelquefois d'abuser du désir que tu m'as témoigné d'avoir souvent de mes nouvelles; mais je sais tout ce que tu as déjà fait pour convaincre bien des personnes qui me croyaient dangereux ou pervers que je pouvais être utile et que j'avais ton affection; je voudrais pouvoir te fournir de nouvelles armes pour ces combats que tu as bien voulu soutenir pour moi, et si parmi elles tu en trouves beaucoup d'inutiles, tu excuseras mon abondante précipitation.

J'ai dîné hier chez le général, qui me fait toujours un très-bon accueil. Il est dans un grand contentement de l'affaire du cheick, et, comme

à l'ordinaire, il est très-préoccupé de la manière dont on appréciera à Paris ce grave événement. Je crois, en effet, que le maréchal et son gendre ne le présenteront pas comme aussi important que le juge le général Galbois, et tel qu'il est en effet. C'est un peu le faible du général de pousser jusqu'à l'excès le désir qu'il a de faire bien parler de lui et de ses œuvres, et c'est bien le secret de l'accueil qu'il fait à la Commission; mais ce faible-là tourne à l'avantage de tous, puisque celui qui l'a n'en doit faire que plus d'efforts pour bien faire. Comme je crois te l'avoir déjà écrit, il me paraît que le général était parfaitement l'homme qui convient pour faire ce qui a été fait, et qui conviendra tant qu'on n'aura pas définitivement arrêté un plan qui exigera un coup-d'œil prompt, une volonté nette, des mesures d'ensemble bien coordonnées, une grande activité et plus de jeunesse qu'il n'en a.

Je reçois aujourd'hui du colonel Marengo encore quelques renseignements que je lui avais demandés sur ses condamnés. Avec ceux que j'ai déjà, j'aurais une assez bonne base de travail sur ce fait particulier : les condamnés d'Alger; mais pensant que je peux et dois rattacher cela à quelque chose de plus général, et même de

tout à fait général à l'égard de la colonie, j'ai bien des choses à voir et à étudier encore, avant de mettre en œuvre ces matériaux. Si tu peux me dire quelques mots sur la position du colonel au ministère, tu m'obligeras.

Ce n'est qu'après avoir cacheté ma dernière lettre que j'ai appris que M. Boujade était au cabinet du ministre; c'est une rude besogne dont je le félicite, parce qu'elle est en bonnes mains.

L'un de nos collègues vient d'arriver, les autres sont encore à Philippeville, et ne viendront que par le prochain convoi. Nous n'avons pas encore reçu d'Alger notre feuille d'émargement, qui devra retourner à Alger quand nous l'aurons signée, et qui reviendra ensuite pour que nous soyons payés, un mois après tout le monde; et ceci comme conséquence de ce qu'on nous a mis sous la lourde patte de l'intendance civile.

J'ai vu aujourd'hui sur la table du général un plan assez détaillé de la route de Sétif à Philippeville, dressé par un officier d'état-major sur renseignements pris auprès des Arabes. Cela m'a naturellement amené à causer avec le général de cette belle entreprise, complémentaire

de notre occupation de la province; il la sent bien, mais il doute fort qu'on la lui fasse faire. J'ai demandé à prendre copie de cette carte et d'une autre de la province entière, rectifiant sur plusieurs points celle du ministère, et donnant surtout beaucoup plus d'indications de tribus. L'officier qui a fait ces cartes se nomme Saint-Sauveur, et c'est lui qui vient d'être nommé kaïd d'une tribu. C'est le premier officier français investi de cette fonction, et si tu as lu un article d'Urbain, dans les *Débats*, sur cette innovation, je crois que tu auras approuvé ce qu'il dit de cette mesure.

(5 avril). Je joins à ma très-longue lettre l'extrait d'une lettre que j'écris à M. Guyon, celui de mes collègues avec lequel je me suis le plus lié à Alger. Si notre colonel était un autre homme, j'aurais espoir que l'idée dont il est question dans cette lettre pourrait avoir une utile application; car il est bien clair que, puisque l'Algérie est possession française, il faut songer à y installer, à y organiser le travail *scientifique*, comme il sera indispensable d'organiser, de régulariser le travail *agricole*. Or la branche *scientifique* devrait revenir à notre commission,

mais malheureusement le colonel, et beaucoup de nos collègues, entendent notre affaire comme on pouvait comprendre celle de Grèce, c'est-à-dire quelques années de collections, d'observations, ensuite un gros livre et des appointements pendant que tout cela durera. Il me paraît au contraire qu'avant tout nous devons nous proposer un but pratique pour l'avenir très-prochain de notre colonie, c'est-à-dire de contribuer par nous-mêmes, et par toutes les ressources scientifiques que renferme le pays, à faire connaître le mieux possible l'Algérie, et à poser les bases du travail scientifique qui devra se continuer sans cesse et se développer avec le développement même de la colonie.

Le duc d'Orléans a beaucoup poussé les lieutenants et sous-lieutenants à faire des travaux intellectuels en dehors du service militaire; je crois qu'il y aura plus de résultats intellectuels à attendre d'encouragements semblables donnés aux aides-majors et pharmaciens. En suivant cette voie je suis sûr qu'après un travail de dix années, il n'y aurait pour ainsi dire pas une plante, un insecte, une roche de ce pays qui ne fussent décrits et recueillis au Muséum de Paris. Je suis même presque certain qu'une grande partie

de ce travail est faite par les hommes dont je parle, mais ils les gardent pour eux, si même ils ne les cachent pas, de peur qu'on ne leur enlève le fruit de leur labeur; et nous rencontrons nous-mêmes très-souvent cette disposition chez beaucoup d'individus que nous savons avoir travaillé, et qui sont avec nous sur la défensive, comme si nous venions les dépouiller. Je t'ai envoyé la copie de ma lettre à M. Guyon, parce que peut-être jugeras-tu convenable de la communiquer à M. Vallet de Chevigny, qui pourrait dire s'il croit qu'il y aurait espoir d'arriver à quelque chose auprès de l'administration en suivant cette idée. — J'ai parlé dans cette lettre du génie et de l'artillerie: c'est qu'en effet il y avait ici, par exemple, un monument considérable à un emplacement où l'on construit en ce moment un hôpital. M. Carette est bien venu à temps pour recueillir encore quelques inscriptions qui étaient en place et d'autres sur des pierres déjà au chantier des tailleurs, mais avant lui plusieurs avaient déjà été repiquées et placées dans les nouvelles bâtisses. Et en outre (et ceci est vraiment inconcevable), le génie n'avait pas même levé un plan des fondations, qu'il a pourtant partout fouillées, ni pris des

élévations ou vues et coupes des portions qui étaient hors de terre et qu'il a démolies; si bien que c'en est complétement fini du temple romain, et qu'il n'y aura pas la moindre trace de sa forme. A Philippeville, le capitaine Brimard, qui commande le génie, professe un peu plus de respect pour l'antique; mais il nous a dit qu'il lui était impossible d'empêcher beaucoup de choses nuisibles ou d'en faire d'intéressantes pour les recherches des archéologues, parce que tout le monde ne pensait pas comme lui, sous ce rapport, et qu'il n'y avait pas d'ordre formel ni même d'invitation des supérieurs.

J'ajoute à cette copie un extrait d'une lettre de Lambert. Je crois, comme lui, qu'il serait bon d'écrire à Artyn-Bey en particulier, et comme M. Jomard lui écrit de temps à autre (j'ai vu de ses lettres chez Artyn), je pense qu'il y songera et que c'est même peut-être fait, au moins comme préparation. Quant au désir que Cochelet me fait témoigner d'avoir directement de mes nouvelles, je crois que je n'aurais à lui écrire, même comme renouement de notre ancienne amitié, que dans le cas où tu m'écrirais que cela peut être bon, et que tu me dirais dans quel sens on lui aurait écrit et comment moi-même je devrais écrire.

Le courrier ne m'apporte rien de toi aujourd'hui, ni d'Arlès; je sais seulement par Aglaé que toi et lui êtes en assez bonne santé.

Adieu, mon cher Saint-Cyr; je t'embrasse de tout mon cœur.

P. E.

CCLXXI[e] LETTRE

A ARLÈS

Constantine, 27 avril 1840.

Mon cher Arlès, je suis privé de vos nouvelles depuis bien longtemps, quoiqu'Holstein m'écrive le premier que vous avez dû me raconter vos bonnes visites à Paris. Je crains qu'il y ait une lettre de perdue, et je vous en préviens afin que vous me donniez un duplicata.

Nous sommes arrivés avant-hier soir de notre course de 90 lieues, en douze jours, dont deux de séjour, ce qui fait 9 lieues par jour, avec un officier tué, 2 blessés, une douzaine de soldats

tués et un peu plus de blessés. Nous avons pris 50 à 60,000 moutons, quelques milliers de bœufs, quelques centaines de chameaux, autant d'ânes et mulets, des tentes, etc.; mais presque tout cela a été enlevé par nos tribus auxiliaires, ce qui fait que, pécuniairement parlant, le Gouvernement n'y fait pas, à beaucoup près, ses frais. J'ai eu l'avantage de voir des têtes coupées ou des corps sans tête, de voir des blessés, d'entendre le canon et le sifflement des balles, et comme je l'écris à Aglaé, ce serait suffisant pour m'empêcher, si d'ailleurs j'en avais envie, de me reprendre à aimer le monde *tel qu'il est* et de ne plus songer à le changer. Je me suis trouvé en superbe position pour tout voir et j'ai eu deux heures très-solennelles, le jour même (*lundi de Pâques*) de la mort de ma mère et de mon procès en Cour d'assises, de 1833. Je suis resté tout seul pendant ces deux heures, à une lieue de tout Français, sur un monticule d'où j'apercevais tout, combat et pillage, assis sur une ruine romaine, la bride de mon mulet en main, et repassant plus de choses dans ma tête pendant ces deux heures qu'il n'y en entre habituellement en deux années. Voilà donc ce que l'on appelle encore, en 1840, porter la civilisation dans

un pays ! C'est horriblement bête, mais enfin c'est un fait, les hommes, en 1840, en sont encore là. Quel temps ou quel miracle faudra-t-il pour les en tirer? Dieu le sait, et je confesse en toute humilité que je l'ignore. Mais poussons ferme à la roue, car le char est bien embourbé dans le sang et la fange.

Les journaux vous donneront les détails, je n'en ai pas le temps, j'ai beaucoup à écrire et il me faut d'ailleurs faire les préparatifs d'une autre course vers l'ouest pour la semaine prochaine. Celle-ci sera plus lente et se bornera probablement à une promenade d'observation pendant la durée de la campagne du maréchal. Nous verrons quelques villes, tandis que nous n'avons pas trouvé trace d'habitation fixe sur un espace de 40 lieues de terres, qui sont pourtant en grande partie labourées et semées.

Urbain nous a quitté à 20 lieues d'ici, appelé par le prince à Alger, où il apprendra qu'il est nommé interprète de première classe. Il a été généralement très-regretté à l'état-mojor et par plusieurs officiers, parce qu'on fait très-bien la différence entre lui et les autres interprètes, et je crois même qu'il a particulièrement manqué

au général qui, s'il avait été là, aurait sans doute modifié plusieurs de ses mesures.

Nos collègues de Philippeville sont arrivés et nous serons huit à l'expédition prochaine. Le maréchal tient la Commission en prison à Alger et ne lui permet pas même d'aller visiter Cherchell, ce qui nous fait croire que Bory va venir nous retrouver, ce dont nous nous passerions fort. Ce farceur-là n'a pas manqué mon crapaud; il m'a fait figurer comme l'ayant découvert dans son rapport trimestriel à l'Institut; c'est gentil; mais il ne portera pas toutes ses farces en paradis, et quand nous nous y trouverons, je lui ferai avaler mon crapaud et balayer ma maison d'Alger pour son purgatoire. En attendant, il est la risée d'Alger, et il a des acolytes qui le rendent plus ridicule encore, parce qu'ils ont eu la bêtise de se faire faire un uniforme prétentieux qui fait rire les militaires. Notre habit bourgeois a très-bien figuré ici et nous n'avons reçu que des politesses et attentions obligeantes pendant toute notre expédition militaire.

Je suis entièrement dérouté sur la politique; j'attends les journaux avec impatience et vos lettres avec plus d'impatience encore. La ses-

sion doit avancer, et il doit tarder à Thiers d'en être débarrassé.

Demain, grande *fantaisie* pour la réception du cheick-El-Arab, à qui le général veut faire honneur pour la victoire qu'Urbain vous a racontée dans les *Débats*.

Adieu pour aujourd'hui, ma plume est lasse de parler des mêmes choses, et j'ai besoin, après être resté douze jours en plein air, de ne pas abuser de la chambre.

30 avril. — Je pense qus vous verrez le Prince à son retour, en passant à Lyon, et quoique j'ignore ce qu'il vous a dit et ce qu'il peut dire en ce moment à Urbain, comme il nous faut prendre nos mesures d'avance, vu la distance, je voudrais vous en dire quelques mots. Ou nous abandonnerons prochainement l'Algérie, ou elle devra être très-prochainement un des points tout à fait capitaux de notre vraie politique, c'est-à-dire l'occupation d'hommes vraiment capables et habiles en fait d'organisation, de gouvernement, d'administration. D'un autre côté, je vous ai dit et je maintiens que le prince doit, dès aujourd'hui, s'entourer en France des hommes d'avenir. Il a donc deux espèces de personnel à soigner, l'un

à Paris, l'autre en Algérie. J'ai assez causé avec vous de celui de France, parlons de celui d'Afrique.

Quand le général Duvivier, le colonel Lamoricière, notre Bigot, le colonel Marrey et plusieurs autres officiers du génie et de l'artillerie ont quitté ces deux armes distinguées pour entrer dans les zouaves et spahis, la masse de leurs camarades s'est étonnée, et ceux-ci ne sont encore que capitaines quand les autres sont généraux et colonels; de même, les bataillons d'Afrique (les zéphirs) et les chasseurs d'Afrique, ont attiré à eux les seuls hommes qui avaient une ambition intelligente, et qui avaient d'ailleurs plutôt attrait que répugnance à l'égard de l'Afrique. Voici bientôt dix ans que ces épreuves sont faites; ainsi, sauf des exceptions rares, il serait difficile et même absurde, de chercher ailleurs les hommes qui ont réellement dans leurs mains l'avenir prochain de notre colonie; c'est dans ces corps que l'on doit les trouver; l'état-major est ici. D'un autre côté, il faut des hommes encore jeunes pour pareille œuvre, et nos habitudes de France pour l'avancement ne nous donnent des lieutenants-généraux qu'à soixante ans, des maréchaux de camp à cinquante-cinq et des colo-

nels à cinquante ; c'est ridicule d'envoyer tous ces vieillards en Afrique. Il est donc nécessaire d'appeler pour les hommes qui se vouent et voudront se vouer au gouvernement de l'Afrique, une mesure exceptionnelle d'avancement, comme il est indispensable de modifier, pour tout ce qui se fait ici, nos règles administratives, judiciaires et morales mêmes. Et, par exemple, la distinction en militaire et civil, si tranchée en France, est absurde ici, car l'Algérie est pour longtemps encore en état de siége, et son peuple est un peuple *vaincu*. Notre occupation est une occupation *armée*, notre gouvernement et même nos colons doivent y être armés. En d'autres termes, les Français d'Afrique sont *en fait* et doivent être *en droit* dans une situation toute différente de nos Français de France, et il ne convient pas plus de conserver pour nous ici les règlements de France, qu'il ne conviendrait de donner aux Arabes une charte, la liberté de la presse et des élections. Il faut, en un mot, attirer en Afrique tous les Français et rien que les Français qui ont affinité pour elle ; or, ce sont précisément ceux qui supportent le plus difficilement en France nos règles administratives et jusqu'à nos règles morales. (Songez que Lamoricière, Bigot,

Raffet sortaient de la rue Monsigny, que Cavaignac frisait la république de son frère, et enfin, que presque tous les bons serviteurs d'Afrique ne sont pas des amants du *parlementaire*), — et pourtant, il est bien clair aussi qu'il ne faut pas que les Français d'Afrique et ceux de France forment deux peuples, et que l'avenir des premiers ne comporte pas la possibilité du retour à la patrie. Voici donc ce que je crois possible et proposable :

Pouvoir civil et militaire dans les mêmes mains, sous des titres appropriés au pays, tels que ceux de gouverneur de province, commandeur de cercle (ou khalifats, chef de tribus (ou kaïdats), rétribution de ces autorités sur les revenus des tribus, cercles ou provinces; admission à ces fonctions de civils ou de militaires, avec costume particulier; assimilation des grades de cette hiérarchie africaine, pour les officiers surtout de l'armée, avec la hiérarchie française, sous certaines conditions de durée d'exercice en Afrique pour jouir de cette assimilation en France. La même assimilation *seulement honorifique* pour les pékins qui embrasseraient cette carrière. Deux classes de kaïdats (capitaine et chef de bataillon); deux classes de khalifats (lieutenant-

colonel et colonel); deux classes de gouverneurs (gouverneur de province et gouverneur général, c'est-à-dire maréchal de camp et lieutenant-général), embrasseraient toute la hiérarchie administrative et militaire depuis le sommet jusqu'à la base; et chacun de ces chefs aurait des aides (ou aides de camp) pris dans les grades inférieurs à lui, de telle sorte que les aides des kaïdats seraient des lieutenants et sous-lieutenants : lieutenant pour celui de première classe, sous-lieutenant pour celui de deuxième.

Il faudrait donc organiser un cadre administratif d'Algérie qui fût, à proprement parler, un des corps spéciaux de l'armée, comme l'artillerie, et qui ait même sa troupe; car chaque kaïdat ou khalifat a besoin de ses spahis et fantassins particuliers pour la police, la perception des impôts, la défense, et même pour la représentation. Or, c'est tout ce personnel qu'il faut commencer par faire payer *uniquement avec les revenus du pays*, afin que progressivement nous avancions vers l'époque où l'Algérie se suffira à elle-même.

J'ai vu ici le commandant Herbillon, du cercle de Guelma, le commandant Molière, du bataillon des Turcs, plusieurs officiers de spahis, M. de

Saint-Sauveur, capitaine d'état-major, qui vient d'être nommé kaïd des Edrid (c'est le premier essai de ce genre et c'est cet essai qu'il faut généraliser et régulariser), qui seraient d'excellents commençants d'une pareille œuvre, mais qui ne s'y livrent qu'en tremblant, parce que telles que sont les choses aujourd'hui, leurs travaux dans cette direction ne sont d'aucune utilité et nuisent même souvent à leur avancement dans les corps auxquels ils appartiennent et dont ils sont *détachés,* et où leurs chefs les oublient, ce qui est naturel, puisqu'ils n'y font plus de service. M. de Saint-Sauveur vient d'ouvrir la marche à ses risques et périls, et c'est ce genre de dévouement qu'il faut encourager au point de le changer même en un but d'ambition. Jusque-là, aucun officier n'apprendra l'arabe, n'étudiera les mœurs du pays, ne se fera aimer des indigènes et ne pourra même nous éclairer sur les vrais moyens d'amener notre occupation à son état pacifique et agricole.

J'ai déjà causé beaucoup avec Urbain et je lui écris sur ce sujet, afin qu'il profite des occasions d'en parler au Prince, et je pense que vous feriez bien de lui rappeler cet objet, qui va être fort important en France au moment où il

faut enfin s'occuper d'organiser un système algérien.

Le point important, je crois, serait de se poser la question ainsi :

Tout l'état-major de l'organisation à faire doit être en ce moment, sauf de très-rares exceptions, en Algérie. Quels sont, depuis dix ans d'occupation, les hommes qui ont montré le plus de zèle et d'habileté dans ce pays ; quels sont ceux qui ont montré le plus qu'ils comprenaient et aimaient la population et le sol ? et enfin, comment former un corps de tous ces hommes, un corps nouveau, ayant ses règles propres, qui soit une récompense pour ces individus distingués, et dont les avantages excitent naturellement les hommes de nature semblable à se diriger vers lui pour son recrutement? — Ainsi posée, la question me paraît facile à résoudre.

Que si, au contraire, on se figure qu'on a en France des merveilles de réserve, ayant la science algérienne infuse et propres à administrer ce pays, on fera encore une fois toutes les bêtises d'Alger.

Essayons cela dans la province de Constantine, qui est vierge encore, où rien ne s'oppose à une pareille organisation, et je suis convaincu

qu'on en éprouvera de bons résultats. Faisons-le même à Alger, si nous avons la sagesse de nous restreindre cette année au massif et si nous avons le courage de liquider notre gâchis de *propriété;* c'est le seul moyen de couper court à la vilaine route où nous sommes engagés.

Pour prévoir encore une chose à distance, je vous dirai que la plupart de mes collègues comptent aller en France pendant les grandes chaleurs, soit pour y consulter des livres et des hommes, soit pour y écrire à tête reposée, soit pour se reposer tout simplement au frais et à l'ombre. Que ferai-je à cette époque? Je n'en sais rien, mais il me semble que j'aurai moi-même, ou à me recuillir à Alger ou à revoir la France, ou même à faire un voyage je ne sais où. C'est-à-dire que j'éprouve certainement le besoin de *varier mes plaisirs*. Parmi les choses possibles, il en est une, comme vous savez, qui ne viendra peut-être pas cette année, mais qui viendra certainement, quoique mon voyage à Constantine, pendant que le Prince était à Alger, ait prouvé qu'il n'était pas temps encore; cet événement sera celui qui me mettra en rapport direct et personnel avec le Prince. Il ne faut pas brusquer le temps, mais il faut l'aider à venir,

et surtout bien comprendre quand il appelle ; en d'autres termes, il faut que nous soyons deux à en avoir envie, et l'envie ne sera pour moi un besoin que si elle est déjà plus qu'une envie pour le Prince. Vous me direz où nous en sommes, selon vous, sous ce rapport, dès que vous pourrez y voir quelque chose.

Tous mes collègues pensent que leur mission durera trois ans ici, plus deux ans pour la rédaction en France ; vous sentez que je ne saurais avoir la même opinion qu'eux sur ce qui me concerne. Je crois que cette année me suffira pour apprendre ici ce que j'ai à y apprendre comme *observateur;* y serai-je autre chose qu'observateur, je ne le crois pas. A la manière dont j'aurai *observé* l'Afrique, manière que le Prince connaît déjà et connaîtra mieux encore, il est possible qu'il désire que *j'observe* autre chose, soit en France, soit ailleurs : Vienne ou Constantinople ne sont pas en dehors de ma pensée, malgré la route que j'ai prise vers Alger. — Enfin, mon rôle d'observateur, ma mission scientifique, théorique, doivent-ils changer et devenir rôle d'*acteur*, œuvre *pratique ?* Il me semble qu'il faudra bien en venir là avant que j'aie la cinquantaine. Sous ce dernier rapport,

que pensez-vous d'une mission active et pratique dans ce pays-ci? et pour cela ne croyez-vous pas encore qu'il me faudrait voir de près le Prince et quelques hommes politiques de France, y compris M. Thiers? En d'autres termes, n'en suis-je pas au moment où après avoir été ramené sur le seuil du monde par Saint-Cyr, et pour ainsi dire sous le manteau du duc d'Orléans, celui-ci pourra me présenter dans son salon sans déplaire à ses amis? ma métaphore n'est pas très-claire, mais je veux dire que le Prince, qui a osé commencer ma réhabilitation, l'achèvera ou du moins la continuera, j'espère, et que le premier acte ne me paraît pas devoir durer plus d'une année. Le second est encore très-difficile, mais il a osé le premier, grâce à Saint-Cyr : je crois qu'il osera le second, grâce à vous — entendez-vous? — Je crois que si le Prince veut que je conserve ma mission de l'année prochaine (alors toute confidentielle) comme ayant pour but unique de lui faire un rapport sur les germes du personnel gouvernemental qui est en Afrique, et sur les moyens de faire pousser ces germes hors de terre où ils sont enfouis aujourd'hui, de manière à ce qu'ils soient bientôt effectivement visibles à tous les yeux; en un

mot s'il veut que je sois pour l'Algérie la *lanterne* dont il vous parlait à Lyon pour chercher des hommes, je me mettrai avec zèle à cette œuvre, et je crois qu'après cette première année de séjour préparatoire, je serai en état de l'accomplir.

(3 mai.)— Je reçois votre lettre de Londres, et je crois que vous ne m'y transmettez tant de bonnes choses que pour m'empêcher en effet de vous gronder pour votre silence au dernier courrier. — Vous verrez par la fin d'une lettre incluse pour Corrèze (qu'Holstein lui fera passer) l'esprit dans lequel j'écrivais déjà ces jours-ci à Lambert et Bruneau, l'esprit dans lequel je suis depuis notre razzia. et que votre lettre ne fait que confirmer. J'ajoutais à Lambert que notre premier apostolat était pris par en bas, qu'il fallait prendre le second par en haut; que le jour même où Bruneau disait : l'apostolat est fini, j'écrivais ma lettre à Heine, qui est dictée par l'esprit du second apostolat. Et, en effet, vous savez depuis lors ma pensée, mes actes, ma vie.

Je crois que vous attendiez trop du duc d'Orléans, d'après le jugement que vous en portez, et d'après ce que vous me dites de l'hérédité à

propos de l'Angleterre. Il s'agit en effet pour lui de faire une chose prodigieusement difficile, mais qui n'exige pourtant pas des dimensions hors nature, par la raison qu'il s'agit, comme il le sent fort bien, de se *laisser faire ;* la question est de savoir par qui il faut se laisser faire. Je suis certain, quoi qu'il en pense, que ce n'est pas par 34 millions de faiseurs qu'il se laissera faire. Il a trop de sens et de cœur pour cela. Certainement, comme on dit, les événements l'entraîneront, et il en a parfaitement conscience; mais vous savez ce que veut dire ce mot : *les événements;* cela veut dire, en langue juive de ma lettre à Heine, Israël, le peuple de Dieu, les prophètes, car ce sont toujours eux, et surtout dans les époques semblables à la nôtre, qui ont été les grands entraîneurs. Le Prince est de la taille des grands entraînés, ce qui est aussi beau, mais d'une autre nature; il a du cœur, de la bonté, de la tendresse, je crois, à un degré très-élevé. Il lui manque des mollets, du jarret, des bras, de la force, mais il n'en a pas besoin pour son œuvre. Je ne saurais trop vous recommander *actuellement* une extrême prudence. Holstein doit vous faire maintenant des extraits mitigés, des copies partielles, mais pas d'origi-

naux, je vous prie, et surtout jamais de manière à en laisser prendre copie.

Adieu, je vous embrasse.

P. E.

CCLXXII° LETTRE

A ARLÈS

Constantine, 4 mai 1840.

Mon cher Arlès, j'avais fermé ma lettre, mais j'y ajoute cette enveloppe, parce qu'il me semble, d'après ce que vous m'avez dit, que je me suis mal exprimé ou que vous m'avez mal compris dans ce que je vous ai écrit de la position de Lamartine. Il ne s'agit pas d'abandonner le champ de bataille (fort bien nommé ainsi) et les soldats dont on commence à gagner la confiance; ni surtout de les quitter en dégoûté, et pour ainsi dire en peureux; je ne conseillerais cela à personne, sauf peut-être à un Talleyrand, s'il fallait du Talleyrand aujourd'hui; mais je ne

crois surtout pas avoir eu cette idée pour Lamartine. Voici, ce me semble, sous une nouvelle forme, ce que je voulais dire :

Liberté, ordre public, devise du temps actuel, est une belle formule ; mais comme personne n'est d'accord sur la valeur de ces mots et que les partisans de l'un font peur à ceux de l'autre, il en résulte que les hommes, dits de la liberté, quand ils sont au pouvoir, *sont obligés* de faire ce qu'on nomme encore de l'ordre, et qu'au contraire, ceux de l'ordre sont les seuls *qui peuvent* faire de la liberté. Voyez l'Angleterre depuis un siècle et la France maintenant.

Par conséquent les 221 ont un avenir auquel ils ne s'attendent pas, mais que leurs chefs de file devraient prévoir, préparer et hâter. Ce sont eux qui feront non pas ce que M. Barrot et M. Arago feraient, mais ce que plusieurs les croient, fort mal à propos, capables de faire. Ce sont eux, en un mot, qui amélioreront *réellement* le sort du peuple. (Je dis les 221 pour tout le parti que ce nombre représente.)

Périer, le libéral de la Restauration ; M. Thiers, le rédacteur du *National*, ont mis des baïonnettes au bout de leurs doigts quand ils ont été au pouvoir. Messieurs les 221 peuvent être cer-

tains qu'un moment viendra où ils feront plus que ne peuvent même rêver aujourd'hui nos politiques sans-culottes.

Pour cela il n'y a qu'à attendre un peu; les coalitionnistes qui penchent gracieusement la tête à gauche, ne tarderont pas à voir des *Lons-le-Saunier* qui la leur feront redresser.

Alors donc il faudra être en mesure d'aborder rondement les véritables intérêts populaires, que les radicaux méconnaissent complètement et que les 221 ignorent.

Lamartine, malgré son vif amour de la gloire, n'a pas encore, faute d'exercice, la fibre *populaire* aussi vigoureuse que sa noble fibre *royale;* ces deux éléments de la vie des prophètes-géants, peuple et roi à la fois, ne sont pas encore assez égaux en valeur pour être religieusement unis en lui; en un mot, il n'est pas encore assez peuple pour comprendre et dire ce que Dieu veut pour le peuple; mais soyez tranquille, lorsque le moment sera venu, il sera prêt; les grands hommes s'illuminent promptement, et leur inspiration est quelquefois si merveilleuse qu'elle ne peut avoir d'autre nom que celui de révélation.

De tout ceci il résulte que Lamartine aurait

grand tort de ne pas chercher à conserver et à augmenter son influence sur les hommes qui sont destinés, à leur insu, à remplir cette belle tâche. Toute la question est donc de savoir comment accroître cette influence si bien méritée.

Je me tromperais beaucoup si M. de Lamartine ne sent pas déjà que lui et ses 221 doivent changer de batterie, et qu'ils ne doivent plus se poser comme les défenseurs de l'ordre, ce qui est presque trop convenu, mais comme les seuls hommes qui *comprennent les véritables besoins populaires*, comme les seuls *qui puissent y satisfaire*. C'est la seule bonne arme, en effet, à employer contre le tiers-parti, qui ne pourra rien faire dans cette direction, malgré ses promesses; et c'est aussi un puissant moyen d'éducation et d'élévation pour les soldats dont parle M. de Lamartine, et qu'il ne veut pas abandonner. Il faut, en effet, que les 221 acquièrent la conscience que c'est à eux que revient cette tâche, et certainement ils se mettront en mesure de la remplir avec connaissance de cause, lorsque le temps sera venu.

Je dis plus, c'est que pour le but à atteindre, il est inutile de s'inquiéter si les 221 savent par-

faitement aujourd'hui ce qu'il faudra faire dans cette direction *populaire*, lorsqu'inévitablement leur reviendra le pouvoir. Ce serait même plus nuisible qu'utile d'arrêter prématurément leur pensée sur ce point. Les hommes politiques, en général, ne sont pas théoriciens, et leur habitude des affaires leur fait découvrir, en leur temps, les mesures à prendre, *pourvu qu'ils soient entraînés par un sentiment bien net.*

C'est donc ce *sentiment* qu'il s'agit d'éveiller et de développer en eux, et je suis certain qu'ils sont tout prêts à le recevoir, non-seulement parce qu'il y a autant de véritable amour du peuple de ce côté que de l'autre, mais parce que les 221 savent bien que toute mesure *populaire* qui ne viendrait pas d'eux serait un acheminement inévitable vers la République.

Et voilà pourquoi la position du duc d'Orléans, politiquement nulle jusqu'ici, me paraît devoir prendre caractère, car ce prince qui, en sa qualité d'héritier du trône, représente plus l'avenir que l'époque actuelle, n'a qu'à manifester cette pensée *populaire* pour servir de drapeau à l'évolution préparatoire et toute pacifique qui délivrera le trône où il doit s'asseoir d'obstacles

qui deviendraient insurmontables s'il ne s'occupe pas dès à présent de les détruire.

Un acte du duc d'Orléans, une parole de Lamartine, voilà ce qu'il faut. Que Lamartine sollicite l'acte, il aura accompli une double tâche, mérité double gloire. Je vous l'ai déjà dit, ces deux hommes sont marqués de Dieu pour une œuvre commune.

Tout à vous, cher ami.

P. E.

CCLXXIII^e LETTRE

A ARLÈS

Constantine, 10 mai 1840.

Mon cher Arlès, l'attente d'un nouveau courrier a, je crois, engagé le général à reculer l'époque du départ pour Sétif. J'en profite pour causer encore avec vous.

Depuis ma longue épitre en plusieurs morceaux, du 26 avril au 4 mai, j'ai lu les journaux;

je n'y ai vu que trois choses qui m'aient frappé et qui toutes les trois peuvent se ramener à une seule : 1° la conversion des rentes ; 2° l'avis de la commission sur l'Algérie ; 3° le ton et même le fond des discours de M. Thiers à la Chambre des pairs, et c'est à ce dernier sujet que je vais ramener les deux autres.

M. Thiers a dit avec raison : lorsque le 12 mai a paru trop pencher à droite, il y a eu réaction vers la gauche ; si nous penchions trop vers la gauche, il y aurait réaction vers la droite: personne ne veut aujourd'hui risquer de grandes expériences. Voici pour le fond ; quand à la forme, il a été envers la pairie d'une politesse de paroles excessive, demandant pardon même de l'emploi des mots les plus usuels du langage parlementaire, c'est-à-dire de l'argot des députés. Indépendamment de toute autre raison, je conclûrais de lui ce que je vous ai déjà écrit, savoir: que la Chambre des pairs va, par *réaction*, ramener vers elle le mouvement politique qui, depuis deux ans surtout, se porte d'une manière exagérée vers la Chambre des députés. Et comme seconde conséquence, j'y vois deux votes contraires à ceux qu'on aura probablement chez les députés, pour la conversion et pour l'Algérie.

Ce système de bascule qui est notre vie depuis 1814 a eu certainement de grands avantages, mais on ne peut pas se dissimuler qu'il use considérablement les rouages, et que s'il retarde quelques mouvements brusques, il oblige de temps à autre à de grands renouvellements de la machine, comme le retour de l'île d'Elbe, comme 1830, comme l'invasion de 1815, comme l'*isolement diplomatique* de 1840.

C'est sur ce dernier fait que je suis bien aise de fixer votre attention.

M. Thiers n'effraye pas autant l'Europe que Napoléon, mais il est évident que, malgré ses prétentions diplomatiques, il ne lui sera pas donné de nous sortir de l'*isolement* actuel, et que son avénement au pouvoir est même un signe qui correspond parfaitement à cet isolement.

Certes, à un point de vue très-général et très-philanthropique, et en considérant ce que l'Europe tout entière, ce que le monde même peut gagner à cet isolement de la France, il serait possible de trouver des compensations analogues à celles qu'on a pu se donner (en se dépouillant un moment de sa qualité de Français) en 1815, c'est-à-dire lorsque les peuples européens, ayant

acquis tout ce que Napoléon avait pu leur donner de la vie française, se sont révoltés contre lui. De même aujourd'hui, la *révolution de 1830* a donné à l'Europe (et beaucoup par M. Thiers, c'est une justice à lui rendre) tout ce qu'elle pouvait lui donner. La Belgique, l'Espagne, l'Italie, la Pologne même, j'en suis convaincu, et aussi la Grèce, l'Egypte et la Turquie, l'Amérique même ont reçu de 1830 tout ce que 1830 pouvait donner de bon, comme en 1814 le monde avait reçu, par Napoléon, tout ce que la révolution de 1789 pouvait lui donner de bon. C'est par la force que Napoléon avait donné, c'est par elle qu'il a été repoussé ; c'est par la blague du *statu quo* et du chacun chez soi que 1830 a agi, et 1830 va rester *chez lui*, in *statu quo*, c'est très-naturel.

Vouloir agir sur l'Europe aujourd'hui me paraît donc aussi puéril que le rêve d'un grognard en 1815 qui aurait voulu reprendre Moscou. Malgré cela nous aurons un Waterloo diplomatique, comme nous avons eu un Waterloo militaire ; M. Thiers a fait entendre qu'il cherchait une nouvelle alliance pour la substituer à celle de l'Angleterre ; il aura un pied de nez, et l'Autriche le jouera bien plus facilement encore

qu'elle n'a joué son gendre Napoléon, et quelque Blücher prussien taillera en pièces M. Cousin.

C'est qu'il y a en effet dans la politique extérieure de la France, sur la grande question où se débat actuellement la diplomatie, une condition générale de défaite sur tous les points. M. Thiers veut, comme Napoléon, (et malheureusement l'opinion publique est encore conforme à la pensée de M. Thiers, comme elle soutenait encore Napoléon après Moscou même) maîtriser des événements contrairement à leurs tendances naturelles. Il convient, et tout le monde convient avec lui, que la tendance naturelle des Russes est de prédominer à Constantinople, et que la tendance naturelle des Anglais est de prédominer à Süez et en Syrie, et il en conclut qu'il faut *s'opposer* aux Russes à Constantinople, et *s'opposer* aux Anglais à Alexandrie ; cette politique toute négative manque complétement d'éléments de succès. Sans doute il faut s'opposer à ce que la prédominance naturelle, inévitable, très-désirable même des Russes sur la Turquie et de l'Angleterre sur l'Égypte devienne *exclusive, absolue, autocratique* et semblable à une *conquête* ; mais on poussera d'autant plus à ce

qu'elle prenne ce caractère qu'on méconnaîtra ce qu'il y a de légitime et de vraiment providentiel dans cette double prétention.

C'est ce que l'Autriche sentira et sent déjà, j'en suis sûr, comme elle a senti en 1815 que la puissance de Napoléon n'était plus que négative, destructive, et qu'il fallait l'abattre.

L'ambassadeur de France qui irait à Vienne dans cette pensée pourrait encore sauver la France du Waterloo de M. Thiers ; peut-on l'espérer ? j'en doute.

Je reviens à la Chambre des pairs, mais pour ce que j'ai à en dire, cette vue de politique extérieure était nécessaire.

Je continue ma comparaison de 1814. Le Sénat *conservateur*, réunion des vieilles illustrations de la République, du Consulat et de l'Empire, a salué la sainte alliance et donné le coup de grâce à Napoléon. Aujourd'hui la Chambre des pairs, toujours *conservatrice*, réunion des vieilles illustrations de l'Empire, de la Restauration et de 1830, donnera le coup de grâce à M. Thiers, et saluera la première les vainqueurs de sa politique extérieure et intérieure. Je ne voudrais pas que ma comparaison de M. Thiers avec Napoléon vous donnât trop à penser

sur M. Thiers, mais je ne voudrais pas qu'elle vous donnât trop peu, et pour cela je vais vous dire pourquoi je prends M. Thiers et et non pas Louis-Philippe, qui est pourtant assis sur le trône où était assis Napoléon. C'est que Napoléon, en partant, a enlevé tout à fait le velours qui recouvrait ce trône ; que Louis XVIII y a mis un velours de coton, troué par Charles X; et que Louis-Philippe n'y a pas même posé une indienne, ce qui fait que le trône est réduit aux planches dont a parlé l'Empereur.

Et voilà pourquoi Louis-Philippe ne sera pas *détrôné*, mais bien M. Thiers, mais bien l'homme qui s'est dit : le roi règne et *je* gouverne.

En d'autres termes, M. Thiers est bien plus le représentant de la *révolution* de 1830, et il en convient certainement lui-même, que Louis-Philippe ; M. Thiers est le frère de la presse et de la tribune, tandis que Louis-Philippe est de sang royal et Bourbon ; il n'y a pour M. Thiers ni quoique ni parce que ; il vient de rien et il est presque tout; le Roi au contraire vient de bien haut et n'est presque rien ; Louis-Philippe enfin est éminemment un homme de transition, un lien du passé avec l'avenir;

M. Thiers est le présent, un moment, un éclair très-brillant, un météore, une, ou si vous voulez trois *glorieuses journées*.

Je dis donc que M. Thiers s'éteindra extérieurement sous le souffle des diplomates, et intérieurement sous celui de la Chambre des pairs. Extérieurement à propos de la question d'Orient, intérieurement à propos de la conversion et de l'Algérie.

Déjà à propos de la conversion, on a remarqué que les décisions fermes qu'il avait promises n'arrivaient pas ; .et il est en effet difficile d'être plus flasque qu'il ne l'a été sur cette question et sur la réforme électorale, et sur les destitutions, mais il me semble que cela va être bien pis sur la question d'Alger, et que, malgré son immense talent et son adresse infinie, la fermeté promise fera place à une faiblesse prodigieuse.

A mon tour, je m'aperçois que vous pourriez dire de ma politique ce je que disais de celle de M. Thiers ; ce ne serait pas tout-à-fait juste, puisque je dis en même temps, ce que beaucoup d'autres politiques n'admettent pas, que Louis-Philippe ne sera pas détrôné. Il est vrai que j'ai beaucoup plus indiqué pourquoi et comment

M. Thiers le serait, que je n'ai dit pourquoi Louis Philippe ne le serait pas, mais j'y arrive.

Et pour cela, examinons bien en quoi ma comparaison de 1814 à 1840 ou de la révolution de 1789 avec celle de 1830 diffère d'une identité.

L'Empire est la propagation européenne des principes de 1789; la Restauration est une réaction contre l'extension exagérée de ces principes, ou mieux encore une protestation de certains principes sociaux oubliés ou écrasés en 89, et qui demandaient à avoir leur part dans la société renouvelée. La Restauration, comme l'Empire, a dépassé son but, et comme lui elle est tombée par exagération de son principe. En 1830, donc, outre le fait *révolutionnaire* qui arrêtait la Restauration dans sa marche, et dont M. Thiers est le représentant, il y avait un double résultat obtenu, une double étude faite; quelques hommes avaient compris le pourquoi de 1789 et le pourquoi de la Restauration; *liberté* et *ordre* devinrent la devise sociale, tandis que 89 n'avait dit que *liberté*, et que la Restauration n'avait dans l'âme que l'*ordre*.

Le mérite de Louis-Philippe est d'avoir trouvé cette devise, et même d'en avoir supprimé le mot d'*égalité* qui y avait été joint dans les premiers

jours, et il représente ainsi, non pas la *révolution* de 1830, comme M. Thiers, mais le double sentiment né de ces deux grandes épreuves auxquelles la France a été soumise, depuis que mécontente de sa forme sociale ancienne, elle en cherche une nouvelle. Louis-Philippe, c'est à peu près M. Thiers et M. Guizot réunis en un seul homme.

Depuis 1830, le problème politique est ainsi posé : quelle est la mesure de *liberté* et quelle est la mesure d'*ordre* que comporte la société actuelle ? Ce qui, en d'autres termes signifie : comment *concilier* les exigences du passé avec les besoins de l'avenir [1] ? Et, en effet, notre époque est une époque de désir de *conciliation*, succédant à deux époques l'une de *révolution* et l'autre de *restauration*, c'est-à-dire deux époques, l'une d'*avenir sans passé*, l'autre de *passé sans avenir*, semblables à MM. Thiers et Guizot, l'un écrivant des révolutions, l'autre des restaurations.

---

1. Et vous voyez que toutes nos crises ministérielles peuvent en effet se résumer ainsi : comment concilier M. Guizot et M. Thiers ? Et comme M. Guizot est *passé* et que M. Thiers a réalisé son *avenir*, le problème est terminé sans solution en 1840 (*Note d'Enfantin*).

M. Thiers est arrivé au *mot* (conciliation), ce qui prouve que la *chose* est maintenant sentie, et il a pour accolytes les Cousin, Jaubert, Rémusat, c'est-à-dire l'ancien *Globe*, parce qu'en effet le mot conciliation est, en politique, la traduction des prétentions philosophiques de l'éclectisme. C'est un excellent sentiment que celui de la conciliation, mais nous savons depuis longtemps qu'il ne suffit pas de dire à deux personnes qui se regardent comme ennemies, et qui auraient au contraire des grands motifs d'être amies : embrassez-vous et que cela finisse : il faut encore leur faire sentir et comprendre ces motifs d'union, de manière à changer l'inimitié en affection véritable.

Pour cette œuvre, M. Thiers et tous les éclectiques sont impuissants ; ils ont une intention fort louable, mais ce n'est qu'une intention ; ils représentent parfaitement la société désirant mettre fin à ses luttes, mais ils ignorent le moyen d'y mettre fin, parce qu'ils n'ont aucune idée de la forme nouvelle que prendra la société après cette réconciliation.

Peuple et roi résument toute la forme sociale ancienne ; l'un est 1789, l'autre est la Restaura-

tion. 1830 a fait surgir un roi-citoyen [1]; c'est donc encore, sous ce nouveau point de vue, Louis-Philippe qui est le véritable symbole des deux grandes acquisitions faites par la Révolution et la Restauration. C'est lui, je le répète, qui est le chaînon qui rattachera le passé à l'avenir, et il ne sera pas brisé avant cette union, parce qu'il est impossible de concevoir une position plus favorable, sous tous les rapports, que la sienne pour l'opérer; il a pu et il pourra encore user beaucoup d'hommes. Tant qu'il a fallu faire naître et développer dans les masses le sentiment préalable de conciliation, Périer et Laf-

1. Un roi-citoyen, *par la grâce d'un peuple-souverain,* aurais-je dû ajouter; ce complément d'idée m'aurait fait appliquer à la politique européenne les mêmes idées que je viens de développer pour notre politique intérieure. C'est qu'en effet la France est pour l'Europe et le monde entier ce que Louis-Philippe est en France; elle est le représentant du double principe né de 1789 et de la Restauration; elle est le peuple *juste-milieu;* elle ne sera pas détrônée (c'est-à-dire envahie), mais elle restera *isolée,* comme Louis-Philippe, qui ne pourra bientôt plus former de ministère; et l'Angleterre, qui professe la maxime : la France règne et ne gouverne pas, sera détronée, tandis que la France ne le sera pas; elle aura une révolution, tandis que nous n'aurons qu'une évolution. M. Thiers et l'Angleterre auront un sort semblable, un Waterloo, et M. Guizot contribuera à l'un et à l'autre. (Relisez ce que je vous ai écrit sur M. Guizot le 14 février) *(Note d'Enfantin).*

fitte, Guizot et Broglie y sont passés : Thiers y passera; mais Louis-Philippe ne finira que lorsque sa destinée tout entière sera accomplie, lorsque le mot *peuple* et le mot *roi* auront l'acception nouvelle que Dieu leur réserve; lorsque le duc d'Orléans pourra commencer à *pratiquer* le sentiment de conciliation entre le passé et l'avenir, entre le droit et le fait, entre les légitimistes et les républicains, entre les pairs et les députés.

Quelle sera cette *pratique* conciliatrice du duc d'Orléans? Est-ce une destinée royale ou une conduite de citoyen que je vois pour lui dans l'avenir? Ceci nous mènerait trop loin; ce que je veux dire, c'est que ce ne sera pas une conduite parlementaire, parce que le parlementarisme finira avec Louis-Philippe, qui vivra autant que cet éclectisme politique dont il est le représentant.

Ceci me fait rentrer plus nettement dans la question.

M. Thiers a défié de gouverner après lui; il a eu presque raison, car il est l'avant-dernier terme du gouvernement parlementaire, comme Louis-Philippe en est le dernier. Michel disait dernièrement à d'Eichthal : la France actuelle

est ingouvernable ; et celui-ci répondait : ingouvernable comme on veut la gouverner actuellement ; Gustave avait raison, la France est ingouvernable *parlementairement;* ce qui signifie que nous touchons à la fin du parlementarisme, comme en 1813 à la fin de l'Empire, comme en 1827 à la fin de la Restauration.

Mais après M. Thiers, c'est-à-dire le jour où il aura été éteint par la pairie, Louis-Philippe poussera encore jusqu'au bout, comme la Restauration et l'Empire, son principe ; c'est-à-dire qu'il y aura un intermède ministériel ou des intermèdes successifs, dont les précédents ne donnent qu'une faible idée, et durant lequel sè passeront les grandes choses pour lesquelles il faudra être prêt. Ce sera là le dernier acte de Louis-Philippe, et ce ne sera pas le moins grand de sa vie.

Et ma prédiction n'est pas sinistre pour lui, malgré le rapprochement que je fais avec 1814 et 1830 : Louis-Philippe n'aura ni l'exil de Sainte-Hélène, ni celui d'Autriche ; le duc d'Orléans n'ira pas rejoindre Henri V, et voir le tombeau du roi de Rome. Le représentant du sentiment de conciliation entre l'ordre et la liberté n'aura pas le sort de la révolution (Napoléon), ni de

l'ancien régime ressuscité (Charles X): il mourra comme l'éclectisme, impuissant, mais voyant luire l'aurore d'un grand jour nouveau.

Tout ceci, sauf ce dernier mot d'aurore d'un grand jour nouveau, est encore bien négatif, direz-vous; c'est encore, quoiqu'un peu plus tard que la chute de M. Thiers, la mort du parlementarisme et l'enterrement de Louis-Philippe, je n'en disconviens pas. Arrivons donc à cette aurore, et tâchons, dès à présent, d'en voir quelques lueurs, et de signaler les moments où l'on pourra peu à peu la mieux découvrir. Je crois au reste que pour bien apercevoir l'aurore qui va naître, il est bon d'être bien convaincu qu'on est très-avancé dans la nuit.

Il est impossible que le sentiment de dégoût du parlementarisme, qui fait tous les jours d'immenses progrès dans les rangs des hommes vraiment supérieurs, n'engendre pas le besoin de s'unir pour prévoir et préparer les moyens de sortir de cet état contre nature de fièvre perpétuelle. On n'ose pas encore avouer hautement ce dégoût, on s'en fait confidence à voix basse, et tant qu'on n'aura pas, sous ce rapport, le courage de son opinion, comme on dit, il sera difficile que ces confidences mystérieuses pro-

duisent quelque chose de bon. Mais attendez qu'une de ces natures impressionnables et impressionnantes, étouffant sous la colle et la blague parlèmentaires, éclate; je vous réponds que, de ce jour, sera formé le noyau des hommes qui découvriront et prépareront la partie *positive*, *constructive*, *organisatrice* de la politique dont j'ai presque exclusivement développé la partie négative.

Ainsi tout ce que je vous écrivais dans ma lettre précédente sur la marche que doivent inévitablement adopter les 221, sur la nécessité où ils sont de se présenter non plus comme les défenseurs de l'ordre (c'est connu), mais comme les seuls capables de réaliser, sans conséquences républicaines, des améliorations vraiment *populaires,* donne un caractère bien net à ma pensée sur la Chambre des pairs, quant à la politique intérieure. Le thème des 221 est le même pour elle, et je suis certain qu'elle s'en emparera, quand la conversion lui arrivera, parce qu'elle sentira encore mieux la nécessité de se faire populaire, au moment où elle pourrait craindre qu'on ne l'accusât de défendre sa cause de grosse rentière 5 0/0.

Quant à la politique extérieure, Alger y touche

de trop près pour que la Chambre n'ait pas encore là une belle occasion de relever notre dignité extérieure, devant un cabinet qui veut, dit-il, la paix sans honte, et qui ne défendra pourtant que très-mollement la possession de l'Algérie devant les députés. Mais il y aura bien d'autres circonstances prochaines où se produira clairement la faible estime dont jouit M. Thiers chez Metternich et chez Nicolas, et qui inspireront à quelques vieilles nobles âmes le sentiment de la seule grande diplomatie qui convient à la France, et dont je faisais tout à l'heure l'application à la question orientale.

Vous vous rappelez que dans ma lettre au roi, il y a trois ans, j'indiquais l'apparition de cette politique loyale et naturelle, comme le viatique qui devait accompagner Talleyrand dans la tombe qui s'est ouverte pour lui peu de temps après. Cette politique est si simple et si claire, elle est en même temps tellement rénovatrice de toute la diplomatie, qu'il ne faudra, pour ainsi dire, que l'énoncer pour y ranger les bons esprits, et il est impossible que la conduite de M. Thiers ne donne pas l'occasion de la mettre au jour. Or, c'est la politique d'association des peuples et en même temps de leur indépendance et de

leur dignité, puisque c'est celle qui prend pour base la capacité et les tendances naturelles de chacun d'eux.

Voici donc les deux points autour desquels il me semble que doivent se rallier tous les hommes qui, dégoûtés de la politique actuelle, songeront à préparer une politique nouvelle. Comme politique intérieure, ils s'occuperont des améliorations *populaires*, et par conséquent se trouveront transportés sur le terrain politique de l'*organisation industrielle* et de l'*éducation intellectuelle et morale* du peuple; comme politique extérieure, ils chercheront les bases d'une nouvelle *association* des peuples, *selon leurs tendances naturelles*, politique d'association et de développement au lieu de la vieille politique de guerre et de jalousie.

Peut-être trouverez-vous que je prends mes espérances pour des réalités très-prochaines; c'est possible, et cela m'est arrivé quelquefois; pourtant il me semble que je ne me trompe pas aujourd'hui, et que nous sommes très-près du moment où toutes ces choses nouvelles vont se dire et se faire. N'oubliez pas que c'est dans ma main qu'est tombé le *Globe* de MM. Guizot, Broglie, Rémusat, Jaubert, Jouffroy, Dubois et

Cousin, et qu'après l'éclectisme je dois savoir ce qui naît. Le *choix* entre mille doctrines philosophiques, déclarées également respectables, a toujours précédé une philosophie nouvelle; le choix entre d'honorables systèmes politiques (tiers parti), touche également de près une politique nouvelle; et de même notre tolérance religieuse qui reconnaît tous les cultes comme fort estimables, est bien près d'une nouvelle foi religieuse. — C'est bien le cas de dire : *Amen*.

Malgré cela mon discours n'est pas fini; j'ai besoin, pour le compléter, de vous rappeler notre conversation sous les galeries du théâtre, avec M. Brosset, où je vous annonçais le retour inévitable de M. Thiers au pouvoir, pour la clôture de la phase ouverte par 1830, et ma lettre de Constantine du 19 mars, alors que j'ignorais encore, mais que je prévoyais la formation du ministère actuel.

A Lyon, en novembre de l'année dernière, je vous disais donc que nous devions aller, en politique intérieure et extérieure, jusqu'au régime Robert-Macaire pur; nous y sommes. De Constantine, le 19 mars, je vous écrivais : opposition systématique du duc d'Orléans, protestant contre ce triste régime, et devinant ainsi le drapeau

des hommes d'avenir ; aujourd'hui j'ajoute une chose encore, c'est qu'il me semble qu'il dépend de vous de guérir Michel de son mal d'*entrailles*.

Adieu, cher ami, n'oubliez pas ma recommandation du courrier dernier pour mes lettres; Holstein est à votre disposition. Je vous embrasse tous deux ainsi que femmes et enfants.

P. E.

CCLXXIVᴱ LETTRE

A ARLÈS

Constantine, 17 juin 1840.

Je suis rentré ici avant-hier, mon cher Arlès. Mon courrier, arrivé ici le 13, court après moi à Sétif, ce qui m'ennuie fort, puisqu'il contenait sans doute quelque bonne lettre de vous. J'ai reçu celle du 20 mai, et aussi le billet du 15 mars que vous aviez donné à Plichon et qu'Urbain m'a apporté, Plichon étant rentré en

France. Urbain n'a, pour ainsi dire, pu que saluer le prince à Alger, et ne lui a pas parlé; le prince pourtant a engagé Lamoricière, appelé à Paris, à ne pas partir sans causer longuement de Constantine avec Urbain. Je confesse n'avoir pas très-bien compris ce qu'Urbain m'a raconté de ses conversations sur l'Algérie avec Lamoricière. Ce que je comprends en tout ceci, c'est qu'on est enfin en quête d'une idée arrêtée, d'un système, mais je ne le crois pas trouvé par Lamoricière, quoique je le considère comme un des plus puissants instruments de ce qui se fera dans ce pays militairement, ou, si vous voulez, comme le général en chef *futur*, ou comme le gouverneur *très-prochain*, de la province d'Oran, ou même comme un excellent chef de colonnes mobiles qui seraient, *en ce moment* chargées de garantir Alger; en un mot, le point de vue militaire domine et doit dominer Lamoricière, ce qui est très-naturel et très-utile. Lamoricière, par son grade, est encore trop éloigné du moment où il pourrait être nommé gouverneur de nos possessions d'Afrique, et s'il trouvait le système et qu'il n'en fût pas l'applicateur, ce serait absurde. D'ailleurs, on *cherche* un système, mais on ne le trouvera pas demain, cette

année, ni même, je crois, l'année prochaine, et d'ici là, Lamoricière sera peut-être, en effet, en mesure de trouver et d'appliquer. Cette campagne va le faire général de brigade, deux ou trois ans le feront général de division.

Cette recherche du fameux *système* franco-africain a son côté plaisant et aussi a son côté bien douloureux ; il est curieux de vouloir forcer notre gouvernement à avoir un système sur l'Afrique, quand on ne sait pas en France quel système il faut pour la France. En attendant, on tue des hommes en Afrique comme on fait des lois en France, de la manière la plus pitoyable et en aveugles. Les restes et les cendres de Napoléon viennent de mettre à nu la faiblesse de notre politique. Je crois qu'à propos d'Alger on a menacé d'un coup d'épée l'insolent qui en contesterait la possession à la France, et on n'a pas su faire donner à Abd-el-Kader d'autre coup d'épée, que cette triste enfilade du vieux maréchal ; que serait-ce donc s'il fallait châtier Nicolas ou le roi de Prusse ? On enverrait, pardieu ! le maréchal Moncey ou bien Oudinot faire campagne.

Le seul système à employer *militairement* en Afrique, c'est d'y avoir des colonels de 25 à

30 ans et des généraux de 30 à 35. Est-ce possible aujourd'hui avec nos règlements et nos formes? — Non, dira-t-on. — Eh bien, alors, pas de système africain.

Mais, est-ce donc impossible? non, même avec nos règlements et nos formes. Gouvernez ici *colonialement*, Monsieur le dictateur; l'Algérie n'est pas la France, et peut être un jour les beaux résultats que vous avez obtenus à Alger par votre autocratie, vous permettront-ils de faire sentir à la France qu'elle est bien sotte avec son parlementarisme.

Je m'explique plus clairement: notre *occupation* d'Afrique n'aurait, pour ainsi dire, pas de sens ou plutôt serait une vraie niaiserie, si elle n'était que ce que notre orgueil prétend qu'elle est, c'est à dire un moyen de civilisation pour les Arabes; elle est avant tout un moyen de civilisation pour les *Français*, de même que c'est surtout la *lutte* des Arabes contre nous qui est un moyen de civilisation pour les Arabes; la preuve en est que ceux des arabes qui nous supportent et se laissent gouverner par nous ne prennent que nos vices. L'Afrique est destinée à nous faire rougir de notre absurdité politique; c'est parce qu'avec nos formes et nos idées poli-

tiques nous ne pouvons rien faire d'elle, que nous serons contraints à faire un retour sur ces formes et ces idées, et à reconnaître qu'elles sont impuissantes. Lorsque ce Napoléon de glorieuse mémoire, qu'on veut faire revivre, se préparait en Égyte au gouvernement de la France et presque de l'Europe entière, il n'étudiait au Caire ni la balance des pouvoirs, ni même la Déclaration des droits de l'homme; il lisait le Coran et en profitait ; il sentit que le sabre de Mahomet était dans sa main et il vint soumettre les bavards et les rois de l'Europe.

Aujourd'hui la France et l'Europe n'attendent pas l'épée de Dieu, elles n'appellent pas une volonté guerrière, mais elles désirent *une volonté,* une autorité pacifique, créatrice, régulatrice, organisatrice. Est-ce en faisant du tripotage de tribune et de votes, de journaux et de places qu'on peut s'initier à cette haute dictature? — Abd-el-Kader vous en apprendrait plus en ce genre que tous vos journalistes et députés, car lui au moins s'est fait dictateur.

M. Thiers ne serait-il qu'un parodiste? On prétend que M. Lamartine l'a dit ; mais M. Lamartine n'aurait dû dire que cela et ne pas prôner *la liberté*. Est-ce qu'il n'y a plus de

conscription aujourd'hui pour faire pleurer les mères? Est-ce que l'ouvrier et le journalier sont plus certains que sous l'Empire de ne pas mourir à l'hôpital? Est-ce que le journaliste lui-même est plus libre d'attaquer la charte et le roi qu'on n'était libre d'attaquer la constitution de l'empire et l'empereur? Est-ce que les impôts indirects ou droits réunis, les douanes et les mille liens où la fiscalité et la bureaucratie garottent le travail ont diminué? Non, la France n'est pas plus libre que sous l'Empire, elle l'est plus peut-être que sous le Directoire, plus certainement que sous la République; mais songez donc, poëte, que c'est Napoléon qui a mis fin à l'esclavage de la guillotine, le plus horrible de tous, et à l'esclavage de la vénalité, le plus sale de tous. Allez, Napoléon était un *honnête homme;* paix à sa cendre! il était un grand homme; gloire à son nom!

Comment un esprit aussi élevé que notre grand poëte peut-il se laisser prendre au souvenir des malédictions bien excusables qui l'ont bercé dans son enfance, et au spectacle menteur qu'il a sous les yeux, au point de craindre qu'une main ferme ne vienne mettre fin à l'anarchie qui nous ronge? Comment peut-il s'aveugler au point de croire que *notre liberté* courrait des dangers? Mais où est-

elle donc notre liberté? Est-ce qu'un pouvoir qui vacille et flotte au moindre vent est une garantie de liberté? Est-ce que Robespierre n'avait pas raison par sa pensée d'avenir, et tort seulement par sa vie passée, lorsque Louvet l'accusait, lui aussi, de rêver à la dictature? Oui, il y rêvait, comme M. Thiers y rêve, parce que lui et M. Thiers, après la destruction de l'ancien régime, se sont trouvés sur des ruines et ont voulu reconstruire avec le principe révolutionnaire, instrument des démolisseurs. — Je reviens à l'Algérie. Je dis donc que nous devons enfin comprendre que nous venons chercher ici un enseignement, faire notre éducation, nous civiliser, et que si nous avons seulement la prétention de civiliser les Arabes, nous sommes des niais présomptueux, infiniment au-dessous du dernier kabyle; ce qui fait que nous serons toujours tués par ces *Messieurs-là*, tant que nous n'aurons pas une dose raisonnable d'humilité qui nous permettra de reconnaître que nous sommes plus bêtes que nous ne le pensions. Un petit exemple, s'il vous plaît. Depuis dix ans que nous faisons la guerre en Afrique, notre fantassin porte 50 livres sur son dos, et vous savez quelle est la vigueur ordinaire du tourlourou. Le Maré-

chal, cette fois-ci, en lui faisant porter six jours de vivres a dû élever le poids à 60 livres ! ! Aussi avez-vous dû voir, dans le rapport, qu'on a souvent mis le sac bas pour combattre, mais on ne l'a pas mis bas pour marcher, et le résultat de ce joli exercice n'est pas même appréciable dans les hôpitaux, où tout passe sur le compte de la fièvre, de la dyssenterie et des fluxions de poitrine. Mais on peut facilement imaginer ce que ce doit être en essayant de porter 50 livres seulement pendant cent pas, au soleil et à 30 ou 35 degrés de chaleur. Je vous demande maintenant si des hommes qui font, dix années durant, la guerre ainsi, contre les *sans-culottes* d'Abd-el-Kader, ne méritent pas les petites maisons; malheureusement leurs petites maisons ici c'est l'hôpital, quelquefois en plein air, ce qui vaut au reste très-souvent mieux que les hôpitaux-fours de campagne, que nous construisons. — J'ai envie de faire une pétition à la Chambre pour demander que tous les employés du bureau de la guerre fassent une étape par semaine d'été, avec 50 livres de leurs paperasses sur le dos.

Pour ne parler donc que de l'armée, je dirais si je croyais à un long avenir pour ce procédé de tuerie humaine qu'on appelle la guerre, je

dirais que l'armée française, si fière de son organisation napoléonienne, vient prendre ici des leçons dont elle peut beaucoup profiter. Certainement elle apprendra aux Arabes à mieux tuer, comme elle leur apprend déjà à boire et même à jurer et à jouer aux cartes; mais si elle se vante de cette éducation qu'elle leur donne, j'espère qu'elle leur saura quelque gré d'apprendre d'eux à marcher dos nu, là où l'on a 35 degrés de chaleur sur la tête, et par conséquent 40 à 50 entre les jambes.

Cette lettre à bâtons rompus vous donnera une idée de ma situation d'esprit en ce moment. Je suis vexé et affligé de ce qui se passe en France et de ce qui s'est fait à Alger. La discussion des cendres de Napoléon m'a agacé les nerfs, et le rapport du maréchal m'a blessé au cœur. Thiers joue avec ces nobles cendres, et le maréchal radote avec de nobles vies; l'imprécation de Lamartine me désole pour lui, et le silence d'un seul instant après le rapport du maréchal me confond. — Concevez alors pourquoi j'enrage contre nous autres Français qui avons la prétention d'être le plus éclairé des peuples, lorsque je vois l'un des plus grands espoirs de la France avoir peur qu'on ne lui vole

sa soi-disant liberté, et le plus grand ministre des temps modernes, l'*imitateur de Napoléon,* hésiter à remplacer un maréchal après une pareille campagne. C'est, à mes yeux, d'une faiblesse qui passe tout ce qui s'est fait de faible en parlementarisme. Je sais que si vous dites à Lamartine que je le compare à Louvet, il trouvera la comparaison aussi fausse que peu d'accord avec le rôle qu'il croit jouer et qu'il peut jouer; je sais aussi que si vous disiez au duc d'Orléans que je ne comprends pas que le maréchal n'ait pas été rappelé le jour même où lui, duc d'Orléans, rentrait à Paris, le prince pourrait trouver que je me mêle de ce qui ne me regarde pas. Mais qui donc dira la vérité aux poëtes et aux princes, si ce ne sont ceux qui les admirent et qui les aiment, qui ont espoir en eux, et qui veulent leur gloire et leur puissance aussi grande qu'ils peuvent la désirer eux-mêmes? M. Thiers ne sera pas dictateur, soyons tranquilles; mais le prince peut nous aider à conquérir *la liberté;* que l'un prétende à tout et tombe, un coup de Lamartine n'est pas nécessaire pour la chute; mais que l'autre ne soit qu'un brave général en France, cela ne suffit ni à lui ni à la France.

Je reviens sur ce que je disais, je crois, dans

une de mes dernières lettres. Je n'ai et n'aurai rien à dire à M. Thiers : qu'à son égard, la volonté de Dieu s'accomplisse! Son mot sur les insolents qui ne reconnaîtraient pas notre possession de l'Algérie lui vaudra l'animadversion de toute la diplomatie européenne, et n'éveillera en sa faveur aucune sympathie patriotique en France. M. Thiers aurait beau brandir son épée, que personne ne passera la frontière à sa suite. Il agit aujourd'hui sous l'empire de cette idée qu'une conflagration générale de l'Europe armée est inévitable, et il est, en effet, possible qu'on fasse encore cette bêtise par sa faute, et parce qu'il croit que cela est inévitable; mais si cela arrive, on se regardera sans se battre, soyez-en sûr, eût-on dix millions d'hommes en Europe sous les armes, et le plus fort, dans ce cas, sera celui qui aura le moins armé et le moins cru à la guerre; c'est encore l'Autriche et toujours l'Autriche que je veux dire, — l'Angleterre est aussi bête que nous, et Guizot travaille à ce que je vous ai dit; ne pouvant tuer Thiers directement, il l'enfile en traversant de part en part lord Palmerston. Celui-ci est au bout de son rouleau; son Odillon Barrot, O'Connel, ne lui suffit plus; il faut qu'il tombe tout à fait à gauche pour se

soutenir encore un peu, et s'il le fait, la réaction Peel est inévitable. On dit lord Durham malade; le courrier prochain me dirait qu'il est au ministère que je n'en serais pas surpris; c'est une oscillation possible, parce qu'elle ne serait pas par trop significative.

Si je n'ai rien et n'aurai rien à dire à M. Thiers, je n'en crois pas moins que j'aurais bientôt à parler à quelqu'un; la plume et la langue me démangent, et vous savez que je n'étais pas ainsi il y a deux et trois ans, ni même l'année dernière. Les lauriers de Blanqui ne m'empêchent pas de dormir et je suis loin d'être jaloux de ceux que le prince a cueillis dans cette campagne, mais j'ai conscience que quand bien même je ne serais pas *consulté* j'ai déjà mission officielle de parler ou d'écrire, puisque je suis employé du gouvernement en Algérie, chargé de l'étudier particulièrement dans ses mœurs et usages, par conséquent dans ce qui peut le plus puissamment favoriser ou combattre notre occupation. Je crois même qu'il ne faut plus, pour cela, que savoir positivement par vous que je ne suis pas consulté, au moment où certainement on consulte tout le monde. A Alger je serai presque en France et j'entendrai là l'écho de tous les sys-

tèmes enfantés par la demande du système de la commission de la Chambre ; il y en aura, Dieu merci, à foison, et ce sera tellement ennuyeux de les écouter, qu'il vaudra mieux parler comme tout le monde. J'aurai probablement de la peine à réduire mon cadre à l'Algérie seule, mais je crois que j'y parviendrai. Ribes me disait quand j'ai quitté la France : Le monde saura enfin bientôt par vous ce que c'est que l'Algérie, et ce que la France doit y faire. J'ai cru alors qu'il se trompait ; je commence à ne plus le croire. — Dans ce but, je voudrais bien avoir à Alger la copie de mes lettres que j'ai prié Holstein de me faire; qu'il attende pourtant pour me les envoyer que je les lui demande positivement, mais s'il a le temps qu'il se tienne au courant.

Arago a enfin aperçu le principe vital du saint-simonisme, l'*organisation du travail*, et le voilà qui s'y cramponne. Je pense que la plupart des ouvriers qui sont allés le féliciter sont des brebis du pasteur Vinçard, ou tout au moins des habitants de nos anciennes maisons Popincourt et autres. Sous un rapport, je serais fâché qu'Arago se fît accuser de saint-simonisme, parce que cela réveillerait mal le nom de saint-simonisme, mais je suis bien aise qu'il s'empare de la chose sans se parer du nom et sans qu'on

le lui applique, parce qu'il est bon vulgarïsateur, et qu'un de ces jours nous verrons dans l'*Annuaire du bureau des longitudes* un article sur l'organisation du travail qui sera plus clair que tout ce qu'ont pu écrire en 1830 et 1831, Michel et son maître, votre serviteur, sur ce sujet. — Il va faire quelque chose d'approchant, ce que je croyais que Michel devait faire, en montrant ses talons aux *Débats* et en enfilant la route Thiers. Michel n'a pas suivi *le pouvoir*, et cela m'est explicable, ou plutôt cela m'explique pourquoi il est toujours malade et détraqué. Je crois que l'idée capitale émise dans la première feuille de ma lettre est vraie, et qu'elle est importante à exploiter en ce moment, parce qu'elle est claire et explique bien la position politique de la France, je veux parler du cri de : *A bas le dictateur !* signal d'une dictature. M. Thiers n'était pas et ne sera jamais en mesure de répondre à ce cri, comme Bonaparte à Saint-Cloud : A moi, grenadiers ! et de faire sauter par les fenêtres les honorables ; mais sa prétention et le cri de Lamartine annoncent l'avenir vers lequel nous marchons. Ceci est le développement de notre conversation avec M. Brosset.

Je vous embrasse. P. E.

CCLXXVe LETTRE

A ARLÈS

Bone, 9 juillet 1840.

Mon cher Arlès, je suis arrivé ici le 5, et je me suis laissé séduire; au lieu de partir d'ici par le premier bateau du 12, je partirai par celui du 27. J'aurais décidément tort de quitter aussi brusquement un point aussi important, et ma première résolution, prise à Constantine, se ressentait peut-être du besoin impérieux que j'avais de me rapprocher de la mer, et surtout d'en finir pour cette année avec les courses de terre. Cette dernière, de Constantine ici, a été pourtant fort bonne, agréable et pas fatigante, quoique nous ayons fait dix-huit lieues dans notre dernière journée.

La dernière fois, je n'ai pas pu répondre à votre lettre du 10. En commençant par la fin, je vous dirai que je n'ai pas mes lettres d'Égypte ici, et qu'il faudrait que je les relûsse très-attentivement, et tout autrement que ma mémoire ne

me les rappelle, pour comprendre l'opportunité de leur *publication.* Je crois bien qu'il peut y avoir des *communications* qui en seraient utiles, mais publication non. Je vous ai déja dit que nous étions à la phase des grands *individus* et non du grand *public* ; qu'il s'agissait pour nous, en 1840, des princes, comme en 1830, du peuple. Nous avons donné au peuple tout ce que nous avions à lui donner, puisque Arago *prêche l'organisation du travail*, et je vois que dans votre lettre au prince vous prêchez aussi *l'organisation du travail* ; laissons donc à Arago le soin de faire son affaire et faisons la nôtre. — Que si vous regardez l'impression ou le tirage lithographique uniquement comme une diminution de travail de copiste, à la bonne heure, et encore cela vous entraînerait, malgré toute prudence et réserve, à répandre plus d'exemplaires qu'il n'en *faut* ; soyez sûr qu'il en faut fort peu.

Je n'ai pas vu encore en Afrique les hommes qui y ont un avenir prochain, mais j'ai vu *tout* ce qu'il me fallait voir avant de les voir eux-mêmes, et pour pouvoir les voir avec fruit. Dans ce *tout,* je comprends quelques individus qui ont un avenir moins prochain, mais qui marcheront certainement assez vite quand les Lamo-

ricière et autres seront au premier rang définitivement.

Michel me paraît avoir été un moment sans comprendre qu'il courrait en France une carrière semblable à celle de Lamoricière en Afrique ; il n'a pas supporté son exil, parallèle à celui de Koléah, avec calme et espoir, et il est malade ; mais pour son état, il n'a pas besoin d'avoir, comme Lamoricière, avant tout, santé robuste et courage indomptable ; son épine dorsale ne doit pas avoir la rigidité du port d'arme, et il serait courbé en deux comme Voltaire ou impotent comme Talleyrand qu'il n'en ferait pas moins son affaire. Je vous parle de lui à propos de l'Algérie et de Lamoricière, parce que je trouve ce rapprochement très-bien fait pour faire comprendre comment je sens ce qui va arriver en France avant peu, et ce qu'il faut y faire dès à présent. Ainsi, par exemple, aussitôt que les Lamoricière d'Afrique seront enfin à la tête des affaires, ils seront aussi embarrassés que leurs prédécesseurs, et Rivet serait dans ses petits souliers à un ministère, comme peut y être aujourd'hui M. Thiers ou autre ; mais par cela seul que les Lamoricière d'Afrique sont des hommes nouveaux, jeunes, qui se sont faits vite, leur premier

soin ou plutôt l'accès instinctif le plus clair de leur apparition au premier rang, sera une rénovation du personnel dans le sens des conditions de leur avancement. Je veux dire qu'ils sauront ce que valent les officiers qui apprennent l'arabe comme ils l'ont appris eux-mêmes en 1830, et quel est l'avenir des hommes qui sentent que leur avenir est en Afrique, comme ils en avaient eux-mêmes l'irrésistible pressentiment en 1830. En d'autres termes, ce dont il s'agit aujourd'hui n'est presque plus d'aider des hommes nouveaux à arriver au premier rang, ils y touchent; c'est de songer à ce qu'ils auront à faire dès qu'ils y seront pour renouveler les cadres du personnel gouvernemental, conformément à l'esprit qui les a poussés eux-mêmes et qui les anime.

Ainsi, si je parlais à Lamoricière, je lui dirais: Rappelez-vous, lorsque vous serez au pouvoir (africain), que c'est au moyen de l'aimant nommé zouaves, passé sur toutes les têtes de l'armée, que Bigot, Duvivier, Cavaignac et Vous, avez senti vos pieds quitter la terre et que vous avez été enlevés et élevés. Quel est l'aimant que vous allez passer à votre tour sur l'armée pour aider à marcher et à grandir ceux qui doivent immédiatement vous seconder, qui doivent former la

masse à votre image et à la leur, qui doivent un jour vous succéder ?

Demain je dirais à Rivet et à Michel, et à Lamartine, et peut-être à un autre, vous, par exemple : Savez-vous, messieurs, pourquoi Dieu ne vous donne pas encore le pouvoir? Ce n'est pas parce que vous ne savez pas *tout* ce qu'il faudrait faire pour gouverner, mais uniquement parce que vous ignorez ce qu'il faudrait faire *immédiatement* pour *attirer* à vous ceux qui doivent vous aider à gouverner, et pour repousser ceux qui vous pourraient faire obstacle.

En deux mots, il faut avoir sa petite *Charte* en poche et son petit *acte* à faire, pour bien faire comprendre et *voir* de suite ce que pensera et fera celui qui prétend au gouvernement des hommes. Voyez M. Thiers, il a dit : Le roi règne et ne gouverne pas, et il a fait venir à l'appui les cendres de Napoléon qui était un roi régnant et gouvernant. Personne n'a pu s'y méprendre, et chacun a bien compris que M. Thiers voulait que le Roi régnât et que lui fût le gouvernement. Je ne dis pas que cette prétention le fasse vivre, mais je suis sûr que c'est cette prétention qui l'a fait naître.

Or M. Arago n'a pas inventé la Charte en

question, il n'est pas inventeur de sa nature, mais il l'a rencontrée sur la voie publique où Michel l'avait vue bien avant lui, où vous aviez aidé Rivet depuis longtemps à la voir, où Lamartine l'avait sentie de son beau nez de poëte, bien avant que M. Arago l'ait raccrochée du bout de son télescope.

Organisation du travail, tel est, en effet, la *Charte* du pouvoir qui succèdera au directoire de M. Thiers ; quant à *l'acte* qui correspondra à cette charte, ce ne sera pas un rappel de cendres, je vous assure, mais le rappel d'un bon vivant que vous aimez beaucoup et qui ne demande pas encore son logement aux Invalides.

Hatez-vous donc, Messieurs, de dire à Monsieur Arago que vous connaissez son affaire, que vous savez où il l'a rencontrée, qu'elle est vôtre aussi bien et mieux que sienne; priez-le toutefois de l'*exposer*, de la vulgariser, car c'est là son fort; mais ne vous tenez pas à l'écart, et ne lui laissez pas prêcher sa *découverte* sans rectifier l'illustre académicien ; prenez garde aux erreurs de l'homme qui n'a pas l'ombre *d'imagination*. Il est bon que toute grande pensée ait sa forme saisissante, populaire, mais il lui faut aussi sa

forme royale et distinguée ; il faut en tout prose et poésie.

Et de là je retourne en Algérie. Lamoricière donc ne sera pas gouverneur de l'Algérie tant qu'il n'aura pas son *système* à proclamer, un *acte* à faire, qui en soit le cachet. Or, il aura beau se retourner, son système sera celui dont ses zouaves eux-mêmes ont été un premier signe, dont lui-même est un symbole vivant, que tous nos poëtes rêvent depuis la campagne d'Égypte, et que nous avons souvent formulé sous ce nom d'UNION de *l'Orient et de l'Occident*, ce qui est autre chose que *conquête* de l'Orient par l'Occident ou même que *civilisation* et *colonisation* de l'Orient par l'Occident. Lamoricière fera modifier le costume, le logement, la nourriture, la discipline du français en Orient, et par contre-coup même du français en France, par suite de l'expérience qu'il a des lumières de l'Orient sous ce rapport. Il fera plus, j'en suis convaincu, et il profitera également sous le rapport moral, sous le rapport politique, des *leçons* qu'il a puisées ici, et que l'Europe ne donne plus ou n'a même jamais données. Et ce n'est qu'en recevant ainsi des Africains beaucoup,

qu'il pourra leur donner d'abord quelque chose et peut-être aussi beaucoup.

Je crois que je vous rappelais déjà dans une de mes lettres combien nous avons *reçu* des Musulmans à l'époque des croisades, combien l'Empereur avait *pris* dans sa campagne d'Égypte et combien nous avons tous *gagné* en Europe depuis que nos savants, nos voyageurs, nos négociants, nos poëtes ont tourné leurs yeux vers le *soleil*. Certainement nous aiderons les orientaux à regarder la *terre*, à la cultiver, et surtout à ne pas l'enlaidir ; mais combien de beautés *Morales*, combien de chefs d'œuvre *d'art*, combien de *richesses*, ressortent du culte brillant du soleil !

Je vous ai dit aussi, je crois, que c'était là le grand but prochain, vers lequels tous les peuples d'Europe tendent en ce moment presque à leur insu, et qui, lorsqu'il sera exprimé et poursuivi nettement, consciencieusement, facilitera l'œuvre d'ordre intérieur qu'exige impérieusement notre Europe. Mais ceci est la seconde charte qui nous est réservée. La première qui viendra précisément parce que nous avons œuvre d'*expansion* à faire, et que nous sommes, comme disait Fourrier, en régime subversif, sera une

charte de *contraction*, proclamant une œuvre *intérieure* à faire, l'organisation du travail. Et remarquez que ceci est précisément la marche que nous avons suivie dans notre ancien journal. En 1830, *Organisation du travail*, en 1831 *Union des deux mondes*. Il nous restera donc après cela la charte correspondante à 1832, et j'espère qu'alors le national ne dira plus que je trouve un crapaud à la place de la femme libre.

Revenons au sérieux : Je suis bien aise que vous ayez écrit votre grande lettre ; je ne peux pas en dire autant de celle que Rivet vous a écrite, à moins qu'il n'ait la franchise de dire à beaucoup de monde, et même en public, ce qu'il vous dit tout bas et en particulier. J'aimerais beaucoup mieux entendre Rivet dire à la tribune : M. Thiers est un escamoteur, que d'entendre dire à Lamartine : A bas le dictateur! d'abord parce que c'est plus juste, ensuite parce que c'est moins parlementaire. Rivet dit qu'il faut ou avoir l'échine très-souple ou savoir *prendre un parti et attendre* ; je crois qu'Holstein a mal copié, et qu'il y a : ou savoir prendre le parti d'attendre, car la question que vous lui adressiez était précisément de savoir quel parti il

avait pris, et la lettre n'en annonce aucun, si ce n'est celui d'attendre, le plus mauvais de tous quand on s'intéresse au sort des hommes qui sont dans la même mêlée que vous, mais le meilleur en effet quand on ne songe qu'à soi dans une foule, parce qu'on a plus de sang-froid, et qu'en raidissant les coudes on enfonce les côtes de son voisin et on garantit les siennes. Cela ne s'appelle pas de la bravoure, et pourtant Rivet est d'une nature brave. Voyez ce que peut produire le perfide breuvage du parlementaire ! c'est un vrai poison.

Mais avec quoi remplacer le parlementaire, dit M. Rivet, comme tant d'hommes distingués disaient, il y a 45 ans : Avec quoi remplacer le Directoire ? Certes les maréchaux Lefebvre, Lannes, Murat, Berthier ne savaient pas avec quoi on remplacerait le Directoire, mais ils avaient l'instinct d'embrasser la carrière qui les conduirait là où était le changement voulu, et ils ne se bornaient pas à *attendre*, ni même à remplir un rôle dans ce qui se nommait le gouvernement alors ; ils étaient soldats et lieutenants de Napoléon. En ce moment, il ne s'agit ni de se faire soldat, ni même de mettre brutalement à la porte pairs et députés; mais si, comme le dit M. Rivet,

le pays en a pour longtemps avant d'avoir perdu cette grande illusion dite représentative, c'est parce que les hommes, comme M. Rivet, n'ont pas le courage de dire ce qu'ils en pensent et qu'ils font sur ce sujet de fort jolies lettres intimes, tandis que leur langage et leur conduite en public les font prendre pour de vrais pontifes du culte de la grande illusion. Voilà aujourd'hui où l'on peut se montrer brave, sauver la patrie, mériter le titre de maréchal, enfin se mettre dans la position où étaient relativement les vainqueurs d'Italie et les héros des pyramides. Qui ne risque rien n'a rien est un sage proverbe : le Français né malin qui créa le vaudeville ne donne son cœur qu'aux héros ; or, je le demande à MM. Rivet, Lamartine et autres, quel est le dévouement héroïque qu'ils se proposent de donner à leur carrière actuelle ? en d'autres termes, que peut-on se proposer de grand, de noble, de courageux de généreux, quand on est l'une des causes d'une grande illusion populaire, si ce n'est de prononcer un solennel *meâ culpâ*, quand bien même on devrait y perdre momentanément la faveur populaire, et pour toujours les grâces frauduleuses des escamoteurs.

Tant que les hommes d'avenir n'auront pas

trouvé le moyen de mériter ce que méritèrent autrefois les braves qui, au péril de leurs jours et au milieu des privations et des fatigues, délivraient la France de ses ennemis et répandaient au loin la gloire de son nom, je soutiendrai que les républicains auront plus de chances que qui que ce soit de gouverner la France. Ce qui tue le juste-milieu, les *deux cent vingt et un*, les *débats*, c'est leur réputation de couardise, et je n'entends pas par-là, je vous prie de le croire, que ce sont des preuves de courage *militaire* que j'attends de ce côté. La sphère du courage, de l'héroïsme, est large, et il y a de quoi choisir parmi toutes les zones qui la couvrent, mais il faut y avoir sa place, surtout dans des moments comme ceux-ci, si l'on veut être instrument puissant des destinées humaines. Bien des gens ont reproché aux hommes de Napoléon de n'avoir eu que du courage militaire et d'avoir manqué de courage politique ; mais que dirait-on un jour de nos hommes *politiques* s'ils manquent même du courage de leur profession? Il ne faut pas gâter sa position, est une locution fort commode, au moyen de laquelle un général pourrait, à la rigueur, s'excuser de passer sa vie dans son lit; de même le député qui dirait : Mais si je dis aux

électeurs ce que je pense d'eux, ils ne me rééliront pas et j'aurai gâté ma position ; de même aussi le conseiller d'État qui croit qu'il est bien placé pour rendre des services, et qui ne s'aperçoit pas que le plus grand service qu'il puisse rendre est quelquefois de se faire mettre à la porte du conseil; de même enfin le poëte qui veut à toutes forces l'applaudissement de son auditoire, et qui, comme Lamartine, dans les réunions des deux cent vingt et un l'année dernière, n'a su trouver que paroles louangeuses pour le juste-milieu, quand il avait de fort dures vérités à leur dire. Je suis certain que s'il leur avait dit tout ce qu'il pensait d'eux il aurait été hué par la majorité et peut-être par l'unanimité. Et moi-même, en ce moment, je suis certain que si vous montrez ce que je vous écris là à Rivet et à Lamartine, ils me trouveront fort injuste et un peu trop ridicule, et pourtant vous savez que je tiens à leur estime et à leur affection. C'est que le temps du mensonge touche à sa fin, comme celui de la *fainéantise;* nous approchons d'une action vraie, d'une politique franche et courageuse, et nous ne devons pas nous-mêmes être des escamoteurs de la vérité.

Je ne comprends pas très-bien pourquoi Rivet

dit que l'exploitation de tous au profit de tous est une très-belle théorie, mais qu'il n'y a que de l'eau à boire à la prêcher, puisqu'il ajoute que ceux qui la prêchent ne se contentent pas de boire de l'eau. Il y a dans tout cela une petite confusion qui tient à ce que Rivet lui-même se figure que la belle théorie dont il croit parler est celle qui est prêchée par MM. Arago, Laffite, Garnier-Pagès, etc., tandis que dans le fait ceux-ci ne prêchent encore que l'exploitation des chefs au profit des inférieurs, l'exploitation des riches au profit des pauvres, celle des vrais savants au profit des vraies brutes, en un mot la souveraineté du peuple qui n'est pas la plus parfaite théorie, mais qui donne en effet au moins du gros vin bleu à ceux qui la prêchent, et des poignées de mains, et des sérénades, accolades et autres salades et régalades populaires. Et voilà pourquoi il serait bon et pressant que les hommes qui ne veulent pas qu'on exploite une portion de la société, et la plus noble sinon la plus nombreuse au profit de l'autre, se hâtassent de compléter et ratifier M. Arago, c'est-à-dire de rattacher son morceau de théorie, arraché de la véritablement belle théorie, au vêtement dont M. Arago n'a qu'un fond de culotte

de sans-culotte. C'est parce que M. Arago prêche quelque chose qui ressemble à une des pièces de l'habit Saint-Simonien qu'il faut se défier de lui, et c'est par la même raison que lui-même se défend comme un beau diable d'être Saint Simonien, et qu'il a saisi les occasions de me donner de grands coups de pied dans le dos.

Mais j'admets qu'il y ait en ce moment une belle théorie à prêcher et que cette théorie ne procure à ses prédicateurs que de l'eau bourbeuse et saumâtre comme celle des puits du désert de Suez, vous conviendrez que pour ceux qui n'ont jamais eu l'honneur de suivre Napoléon en Italie, en Egypte, en Russie, et qui depuis vingt-cinq ans n'ont pas eu une seule occasion de risquer un cheveu de leur tête et un écu de leur poche pour *la patrie*, ce serait une belle occasion à saisir, pour dire : Et moi aussi je suis un brave! Il y a beaucoup d'hommes aujourd'hui qui disent plus ou moins chaudement : Nous sommes dans une époque d'égoïsme, il n'y a plus de forte croyance, chacun ne songe qu'à soi, plus de devoir, plus de dévouement, etc., c'est très-beau à dire sans doute, mais si l'on reste soi-même sans foi, sans croyance, sans

règle de devoir, sans dévouement, et craignant de boire de l'eau, on ne passera ni Arcole ni Lodi, on ne montera pas aux Pyramides, on ne sera pas maréchal de la France nouvelle, on passera comme l'illustre Lamourette ou tout au plus comme le comte de ***.

Adieu, je vous embrasse.

P. E.

CCLXXVI[e] LETTRE

A ARLÈS

Alger, 18 juillet 1840.

Changement de direction — deux de mes collègues sont tombés malades à Bone, l'un très-grièvement, l'autre légèrement ; nous avons voulu les ramener de suite ; le premier est toujours fort mal, l'autre est rétabli. Notre traversée a été rude d'abord, très-douce ensuite. Ma santé est fort bonne, comme à l'ordinaire. Je suis dans ma petite maison où je pourrai travailler à l'aise.

Samedi prochain j'aurai probablement à vous écrire, ne fût-ce que pour continuer, après avoir pris connaissance des nouvelles, ma lettre de Bone que je n'ai pas le temps de compléter et qui en a besoin. Vous aurez vu que j'y emploie une phrase célèbre de Michel (le solennel *meâ culpâ*), mais je tiens à ce que vous n'y voyez pas un simple renvoi de la balle qui m'avait été jetée dans le *meâ culpâ* dont je parle pour aujourd'hui ; il ne s'agit pas de moi, mais simplement du *moi* de tous les hommes qui donnent encore force au parlementaire, quand ils ont la conviction qu'il est pourri, et qui retardent ainsi la naissance de l'ordre qui doit succéder à ce désordre. Je prétends uniquement que nos amis sont des badauds, je l'ai déjà écrit à G....., pour lui qui se prélasse dans sa retraite, pour son père et pour tout le milieu optimiste au sein duquel personne ne manque de rien. Nous avons pu dire à Ménilmontant, quand il n'y avait plus de pain dans la huche, quand j'allais en prison, quand les autres allaient tourner la roue de l'ouvrier : Attendons ! mais quand on a valets et cuisine, argent en poche et croix à la poitrine, pied au conseil et main à la pâte, c'est ce qui s'appelle couardise. La peur de

perdre ses places, son argent, et son valet de chambre, est mille fois pire aujourd'hui, et surtout en vue de l'avenir, que la peur des balles.

J'ai reçu à Bone votre lettre du 1-2 juillet contenant lettre de Michel et extrait du *Courrier de Lyon*; j'ai envoyé cette petite tartine à Urbain. Je vois que Michel a dit sa pensée *à de hautes notabilités*, mais c'est dans le creux de l'oreille ; c'est bien sans doute de s'être ainsi confessé, mais le moment arrive où il faudra mettre son nom sur sa poitrine comme à Ménilmontant. Je suis enchanté pour Michel de sa visite à Vienne et Berlin. Je crois qu'il se trompe même *en fait* lorsqu'il dit que l'Algérie *n'a* pas dans notre politique l'importance que je lui donne et que c'est lui, au contraire, qui est influencé par sa position au milieu de ce qu'*on croit* être, mais de ce qui *n'est* pas la politique en France. Je ne me borne pas à dire que la politique française *devrait être* autre qu'elle n'est ; je dis qu'*elle est* autre qu'*on* ne le croit, et que Michel lui-même ne le croit. Et pour cela je reprends ma comparaison avec le Directoire. Alors comme aujourd'hui, la politique n'était pas où on la croyait, Barras et même M. Rewbell ou M. Letourneur et leur illustre collègue Lepeaux, ne se

doutaient pas de la politique qui se faisait sous leurs yeux et qui était bien réellement la politique du temps ; ils croyaient que la politique française était, à l'égard de l'étranger, de bien *défendre* la France, tandis que Napoléon savait déjà très-bien que pour défendre la France il fallait *envahir* l'Europe, et qu'il commençait déjà cette manœuvre qui était la vraie politique pleine d'actualité. Aujourd'hui, la politique française qui, grâce à la révolution française, est devenue politique européenne, est regardée encore par presque tout le monde comme ayant pour but, à l'extérieur, de chercher un certain nouvel équilibre entre les puissances européennes, à propos, il est vrai, d'une question orientale, musulmane; mais par le fait la *politique* actuelle, réelle, c'est l'expansion de toute l'Europe sur le pays d'Islam, et même plus loin; et les hommes qui pratiquent cette manœuvre font la vraie politique actuelle, non pas celle qui *devrait être*, celle *qui est*. Si Michel n'aborde pas Vienne et Berlin avec cette pensée, il rate ; s'il ne voit pas qu'il a à faire œuvre parallèle à celle de Lamoricière, et non à celle de tel ou tel député braillard ou journaliste couard, il est enfoncé ; s'il fait à Vienne et à Berlin de la poli-

tique qui ne soit pas Algérienne, Égyptienne, Strambouline, il fera de la blague parlementaire et rien de plus. Tout ceci est bien en effet un reflet de *ma* position, mais *pourquoi ma* position ici, pourquoi *mon* séjour en Égypte? Michel l'a oublié, et il faut qu'il se le rappelle ; il a oublié le système [1] de la Méditerranée, et a presque cru que N..... était plus près de la politique pratique, N..... le grand illuminé, l'extatique N... ., que lui, Michel, l'homme positif. Nous n'en sommes pas encore, au moins pendant un demi-siècle, à compter l'Amérique toute entière pour autant, dans la politique française, dans la politique européenne, dans la politique de tout le vieux monde, pour autant, dis-je, que l'Algérie.

J'embrasse femme et enfants et Holstein et vous de tout mon cœur.

P. E.

1. Ce système, publié dans le *Globe*, en mars 1832, est reproduit au sixième volume, page 55 de cette collection générale

CCLXXVII^E LETTRE

A Ad. BLANQUI AINÉ, *l'économiste*.

Alger, 28 août 1840.

Mon cher Blanqui, je suis heureux de me trouver dans une position qui m'autorise et me pousse à reprendre avec vous des relations d'études *économiques*, et j'aime à croire que de votre côté vous aurez quelques plaisirs à recevoir des nouvelles d'un ancien collaborateur et d'un ami.

J'ai lu avec un vif intérêt le rapport de votre mission en Algérie ; il devait être et il a été naturellement la base, le point de départ de la mienne ; et je me suis félicité de voir combien la netteté des principes que vous avez posés, et la profondeur d'aperçus féconds que vous n'avez eu ni la volonté ni le temps de développer, m'aidaient à faire mon travail et à comprendre le pays et les populations que je suis chargé d'étudier.

C'est donc à vous en particulier que je crois

devoir adresser la première impression que près d'une année d'observations dans ce pays m'a fait éprouver. Si vous croyez utile de la communiquer à l'académie, comme un développement des idées principales que votre rapide voyage en Algérie vous a inspirées, je me trouverais bien satisfait d'être ainsi associé par vous-même à l'œuvre que vous avez si bien commencée, et que la mission dont je suis chargé me permet de continuer.

Lorsque la commission scientifique est arrivée en Algérie, nous sommes restés d'abord quelque temps à Alger. J'avais alors le plus vif désir d'étudier surtout cette ville, sa population, ses environs, et je m'y livrais avec ardeur, ayant aussi l'espoir, dès que la campagne commencerait, de parcourir toute la province. J'aurais donc éprouvé un assez grand désappointement, au moment où je reçus l'ordre de partir presque immédiatement pour la province de Constantine, si, depuis quelques jours, je n'avais été frappé, en relisant votre rapport, d'une idée qui avait modifié tous mes plans, tous mes projets, toute ma pensée sur l'Algérie.

Cette idée, la voici : vous dites (p. 85) « nous n'étions en Afrique, jusqu'à la prise de Cons-

tantine, que des dominateurs *maritimes*, c'est elle qui nous a faits conquérants. » J'ai compris alors qu'en effet, depuis la prise de Constantine, nous avions introduit dans nos possessions d'Afrique un élément nouveau qui avait (p. 85) « profondément modifié le caractère de notre établissement » ; que depuis lors seulement nous étions réellement possesseurs d'un *territoire*, tandis que nous n'avions été jusque là possesseurs que d'un *littoral*.

Alors j'ai compris aussi nos désastres de colonie *agricole*, lorsque nous n'étions pas possesseurs d'un *territoire*, et là où nous n'étions que des dominateurs maritimes.

Enfin j'ai senti que ce qu'il fallait surtout étudier aujourd'hui, c'était cette province, où, comme vous le dites encore (p. 84) « le sol, les hommes, le climat diffèrent sensiblement de ce qu'ils sont dans le reste de l'Algérie, » et où, (p. 89) « les couches épaisses d'une terre partout grasse et féconde se couvrent d'herbe au printemps et nourriraient une végétation admirable. »

Je suis donc parti, plein d'espoir dans l'exploration que j'allais faire, mais éprouvant un profond regret de ce que la grande pensée que

vous avez émise soit restée jusqu'ici méconnue ou incomprise.

J'avais hâte de quitter le *littoral* pour connaître le *territoire;* de fuir les essais malheureux de colonisation *agricole* dans des possessions *maritimes*, pour voir cette *terre vierge* de colonisation et qui est si propre à la *culture;* j'abandonnais avec plaisir Alger, le centre des anciens colons, qui est encore le point de mire de colons futurs, Alger, le foyer absorbant de toutes forces pacifiques aussi bien que de nos forces militaires, pour aller visiter la modeste province de Constantine.

Depuis ce moment une foule de souvenirs historiques viennent confirmer la pensée que vous aviez fait naître en moi; aidé du savoir de mon collègue, M. le capitaine Carette, je me rappelais avec lui ces grandes conquêtes romaines, vandales, arabes, et je comprenais qu'il y avait plus que de la poésie dans cette exclamation que vous faites pousser aux ardents conquérants de Constantine : « La ville de Massinissa vaut bien la peine d'être prise d'assaut ! »

Oui, il y avait plus que de la poésie, dans l'ardeur qui nous entraînait à nous placer à Cirta, au point de rencontre des routes d'Hip-

pone, de Carthage et de Cubes à Césarée, au premier rendez-vous des caravanes du pèlerinage musulman; il y avait plus que de la poésie à nous emparer de ces plaines immenses et fertiles, situées sur des plateaux généralement élevés, entre une double chaîne de montagnes, couvertes d'innombrables ruines qui rappellent une population et une production considérables et qu'habitent aujourd'hui des tribus qui semblent, par leurs habitudes de facile soumission et de travail agricole, par leurs mœurs relativement plus pacifiques que celles de tous les peuples de l'Algérie, porter l'empreinte de toutes les dominations qui ont précédé la nôtre, depuis vingt siècles, sur la côte africaine.

En cinq mois, par les circonstances les plus heureuses, et favorisés de l'excellent accueil de M. le lieutenant général, baron de Galbois, nous avons pu aller de Constantiue, presque à la frontière de Tunis, de Tipsa, et de là retourner par Constantine jusqu'à quinze lieues à l'ouest de Sétif, c'est-à-dire parcourir près de cent lieues de longueur par deux routes différentes pour l'aller et pour le retour, puis enfin revenir de Constantine à la mer par Guelmah et Bône, suivant ainsi ces grandes routes consa-

crées par l'histoire et où sont semées les traces de richesses et de puissance des anciens maîtres de la Numidie.

Vous avez raison; le sol, les hommes, le climat diffèrent sensiblement ici de ce qu'ils sont dans le reste de l'Algérie; nous avons vu comme vous (p. 96) « cette race bien supérieure aux arabes d'Alger par le caractère distingué de ses traits et de ses manières » et nous avons pu apprécier la *nature particulière* des indigènes de la province de Constantine (p. 97); comme vous, mieux que vous qui avez traversé la province de Constantine avec une simple escorte de huit hommes (p. 99), nous sommes allés de Sétif à Bone en voyageant un jour seulement avec des chasseurs et le reste du temps sans escorte; enfin nous avons pu sans cesse nous écrier avec vous (p. 101): « Tout est donc plus difficile à Alger qu'à Constantine! »

Et d'où vient pourtant qu'à ce nom d'Algérie l'attention se porte immédiatement et presque exclusivement sur Alger? D'où vient surtout que lorsqu'il s'agit de colonisation, personne n'imagine qu'il puisse être question d'autre chose que de la Mitidja? Par quelle fatalité prodiguons-nous tous nos efforts productifs là où nous avons à

lutter contre les plus grands obstacles à la production, la guerre, l'insalubrité, l'agiotage?

C'est, il me semble, parce que le problème colonial n'a pas été présenté dans ces termes simples : *sur quel point* de nos possessions africaines est-il *naturel* et *convenable* de diriger nos efforts de travail, de culture, d'industrie, en un mot de civilisation?

C'est aussi parce que nous avons subi l'influence de l'état dans lequel nous avons trouvé la régence d'Alger lorsque nous sommes venus y détruire glorieusement et libéralement, au profit de tous les peuples, la piraterie. La régence alors, c'était Alger, Alger la capitale des pirates, et rien n'était plus *naturel* et *raisonnable ;* et tant que nous n'avons possédé que Bone, Bougie, Alger et Oran, je le dis comme vous, notre établissement d'Afrique, ou plutôt notre abordage de la côte d'Afrique, avait un caractère purement maritime, qui devait donner au *port* d'Alger une espèce d'autocratie monopolisante. Mais, Dieu merci, nous n'avons pas à réorganiser ici la piraterie; et aujourd'hui nous ne sommes plus seulement des possesseurs maritimes.

Je suis convaincu que si l'on s'était demandé

simplement quel est le côté de l'Algérie, où, probablement, l'on devra faire le plus longtemps la guerre, chacun aurait répondu : l'*Ouest;* et au contraire : quel est celui où la paix permettra le plus tôt et le mieux la culture, la colonisation? il y aurait eu également unanimité pour répondre : l'*Est.*

Je le sais, les affaires humaines ne marchent pas aussi simplement, aussi logiquement; et je conçois très-bien qu'après avoir pris Alger, avec la seule intention d'y détruire la piraterie, on se soit laissé entraîner à prendre Bone, Bougie, Oran, sans avoir, pour ainsi dire, de but, et surtout sans en avoir un aussi net que celui qui nous avait fait prendre Alger; de même je comprends fort bien comment, lorsque nous n'étions encore maîtres que du *littoral*, nous avons voulu, prématurément, faire œuvre de possesseurs de *terre,* c'est-à-dire cultiver, coloniser; mais après dix années d'expériences cruellement douloureuses, n'est-il pas temps d'examiner si tous ces entraînements supportent le jugement de la raison, si l'on n'a pas obéi à des illusions, à des rêves, à des mensonges.

Ce n'est certainement pas le *hasard* qui nous a permis de nous étendre dans l'Est, qui a porté

le théâtre de la guerre dans la provinee d'Alger et surtout vers l'ouest de cette province, et qui a réduït notre occupation d'Oran à deux points du littoral. En s'inspirant des leçons de l'histoire, de pareils résultats pouvaient être prévus, et ils ressortent aussi clairement de l'observation actuelle des différentes parties de la régence.

Vous l'avez si bien dit (p. 3) « Oran, Alger et Constantine avec Bone, correspondent à trois modes différents d'existence sociale : Oran au *commerce* extérieur, Alger à la *petite culture,* en attendant l'exploitation de la Mitidja, et Constantine à la *grande culture*, quand nous aurons des colons pour l'entreprendre. »

Et plus loin vous ajoutez (p. 14) « jusque-là (l'assainissement de la belle et perfide Mitidja) l'Académie peut être convaincue qu'il n'y aura pas de colonisation possible dans la Mitidja. » Donc ce qu'il y aurait à faire, dans la province d'Alger, serait tout au plus *d'assainir* la Mitidja, si l'on était d'ailleurs dans des conditions de sécurité qui permissent d'entreprendre ce travail ; et encore, des travaux aussi considérables, aussi dangereux, et qui auraient pour but de faciliter la *grande culture* dans cette province ne seraient

raisonnables que si nous avions au moins commencé, et commencé avec succès, la *grande culture* dans la province qui est éminemment propre à la recevoir, celle de Constantine et Bone.

Cette fatale plaine de la Mitidja « que les Arabes n'ont jamais cultivée quoi qu'on dise (p. 67), qui exigerait des capitaux considérables et la culture raisonnée de nos fermes de la Beauce et de la Brie (p. 74); cette terre promise de l'Algérie, en vue de laquelle tant de colons sont morts, comme Moïse, sans pouvoir y entrer (p. 11), pourquoi donc exciterait-elle encore si exclusivement toute notre ambition *coloniale*, si c'est Constantine qui est réellement destinée à la *grande culture?*

C'est que, malgré l'effet très-puissant que votre rapport a produit, l'opinion publique n'a pas pu s'attacher immédiatement aux *principes* qui lui servent de base et quelle a saisi d'abord les observations de détails, si riches de faits et si judicieusement éclairés par une critique modérée, prudente et vraie.

Je n'ai donc réellement pour but, en désirant que vous donniez à ma lettre la publicité que vous jugerez convenable, que d'engager, pour ainsi dire, à une seconde lecture de votre rap-

port et d'appeler plus spécialement l'attention sur les idées générales qui vous ont servi à vous-même, pour vous rendre raison de l'état réel de nos possessions africaines, pour apprécier ce que nous y avons fait et pour indiquer ce que nous devons y faire.

Je vous ai dit que j'avais parcouru cette année une zone continue de grandes et fertiles plaines, depuis la Medjanah qui touche aux portes de fer, jusqu'à la grande plaine des Haractas qui se termine près de Tipsa, presque aux frontières de Tunis. Cette zone retourne vers la mer par Guelmah et l'immense plaine de Bone, et forme ainsi, d'une part, l'enceinte des chaînes du petit Atlas, habitées par les *Kabyles,* et de l'autre la bordure des chaînes du grand Atlas, dans lesquelles et au delà desquelles sont les *Arabes*. Pour vous la faire mieux connaître, permettez que je transcrive ici l'extrait d'un rapport que j'ai adressé à M. le colonel Bory de Saint-Vincent.

« Pour étudier la population de la province de Constantine, j'ai dû chercher d'abord quelle était la classification générale à laquelle je devais la soumettre; et je me suis promptement arrêté à celle qui était justifiée par des diffé-

rences de *langage*, par des conditions *géographiques* et *historiques* particulières, par des usages de *culture* et d'*habitation* bien distincts, enfin par le témoignage *moral* du degré de l'estime que professent, les unes à l'égard des autres, ces diverses parties de la population. »

« Trois *langues* ou idiômes différents sont « parlés dans la province de Constantine.

« Trois *zones* principales divisent le territoire de la province, et correspondent, malgré la rectification que nos géologues et géographes pourront faire subir à l'ancienne idée des deux Atlas, correspondent, dis-je, à la condition géographique de grandes plaines entre deux chaînes ou séries de chaînes de montagnes.

« Ces trois zones paraissent avoir subi différemment les grandes commotions *politiques*, c'est-à-dire les invasions que l'histoire nous raconte; dans ces trois zones, la *culture*, l'*habitation*, les conditions *climatériques* sont différentes.

« Enfin parmi ces populations qui se désignent elles-mêmes par trois noms différents, l'une d'elle s'estime plus *noble* que les deux autres, et semble conserver les honneurs d'une ancienne domination; une autre, au contraire,

est considérée par les deux autres comme *servile;* la troisième prétend, sinon à la plus noble, au moins à la plus *ancienne origine* :

« Ce sont les Arabes, les Chaouias, et les Kabyles.

« Quoique la délimitation de la partie de la province occupée par chacune de ces trois classes ne puisse être décrite ici d'une manière régulière, et que les lignes que je vais indiquer soient quelquefois brisées par des mélanges qui ont d'ailleurs une raison, voici cette classification que je rendrai plus tard très-sensible sur une carte teintée dont je m'occupe.

« Les Kabyles habitent tout ce qui est dans l'intérieur de la Courbe, qui, partant de Bougie, en passant par le Babour, longe la route de Sétif à Constantine par Milah, et ensuite la route de Constantine à Bône par Guelmah, c'est-à-dire tout ce pâté *montagneux,* Sahel de Constantine.

« Les Chaouias occupent presque toutes les *plaines* qui se trouvent en dehors de cette ligne, depuis Guelmah à Tipsa par Tifech, et depuis Tipsa jusqu'à Sétif, sur une longueur de près de cent lieues.

« Enfin les Arabes, dont quelques tribus sont

campées dans la zône précédente, et particulièrement au voisinage des grands centres de population et des principales voies de communication, et par exemple sur les routes qui conduisent au *désert*, leur véritable domaine, les Arabes qui entourent Bône, Constantine et Sétif, et qui par les *Semouls* sont sur la route de Biscara, ont cependant leur siége principal au midi des *Chaouias* entre eux et le *Grand Désert.*

« Jusqu'à présent les Kabyles et les Arabes ont été fréquemment étudiés; j'avais donc un intérêt tout particulier à m'occuper spécialement des Chaouias; d'ailleurs les événements qui se passaient dans la province, tandis que nous y étions, les deux expéditions auxquelles le général de Galbois a bien voulu nous laisser prendre part, me faisaient précisément voir le pays et les hommes qui avaient pourmoi le principal intérêt scientifique; et en effet, lorsque nous allions de Constantine presque jusqu'aux frontières de Tunis, et que nous étions rejoints par une colonne, partie de Guelmah; lorsqu'ensuite nous allions de Constantine à Sétif, par les Abd-el-Nour, les troupes françaises traversaient, dans ces deux expéditions, presque tout le pays que j'ai indiqué plus haut comme le siége des

tribus Chaouias. Ainsi depuis les Nemenchas, tribu chaouia près de Tipsa, et les Etmathas, également chaouias, qui sont vis-à-vis de Keef, nous allions vers Sétif en traversant les superbes plaines des Haractas, des Seguias, des Telagmas et des Abd-el-Nour, c'est-à-dire quatre tribus seulement, très-considérables, occupant de riches et vastes plaines, sur une ligne de près de 80 lieues et toutes quatre chaouias; et nous laissions, entre Guelmah et cette grande ligne, les Sadratas, les Ouled-Daoud, les Béni-Guicha, les Ouled-Dhann, les Beni-Oudjena, les Achaiches, les Sellawa, les Ouled-Yacoub, les Ouled-Sotthan chez les Nbeils, et les Beni-Barbar et les Ouled-Kriar chez les Hannenchas; c'est-à-dire une multitude de tribus chaouias qui composent presque tout ce qu'on appelle aujourd'hui le cercle de Guelmah.

« D'un autre côté les souvenirs historiques et les nombreuses ruines que nous rencontrions dans ces courses, me disaient, aussi bien que les circonstances particulières où nous visitions ces lieux, que de tout temps c'était là le siége des grandes invasions, le premier et le plus riche atelier de travail du vainqueur, et que, si j'étais là sur la grande voie de communication

de Carthage et d'Hippone à Césarée par Cirta, je voyais aussi la base de la puissance française dans la province de Constantine. »

Et en effet, cette zone, qui a des caractères *géographiques, historiques* et *ethnographiques* si particuliers, est également remarquable sous le rapport *militaire*, puisque c'est là que se trouvent tous nos camps, sauf ceux de la route de Philippeville à Constantine; elle est en outre la terre de la *grande culture*, et son élévation, sur le plateau intermédiaire des deux séries de chaînes de montagnes qui forment les deux atlas, la rend généralement très-*saine;* enfin, je le répète, les tribus qui l'habitent appartiennent presque toutes à une population qui se distingue des tribus arabes et kabyles par des mœurs plus pacifiques et des habitudes plus soumises, comme si cette population qui occupe les grandes voies de communication de la Numidie, dont j'ai parlé plus haut, portait l'empreinte de toutes les dominations successives qui ont dû plus particulièrement régner sur elle.

Et pour vous donner une idée de l'importance de ces tribus, vous savez que dans la razzia de cette année, faite chez les Haractas, il a été pris à cette tribu environ 60,000 moutons, qui,

au dire de tous les indigènes, n'ont pas fait un vide appréciable dans ses innombrables troupeaux.

Remarquez encore, et ceci me paraît important, que les Kabyles *montagnards* et les Arabes *nomades* méprisent comme serviles ces Chaouias *cultivateurs;* et que par conséquent la position de ceux-ci, entre les Kabyles et les Arabes, c'est-à-dire entre les deux portions de la population qui sont le plus insoumises et belliqueuses, est une condition admirable de tranquillité politique dans la province.

Combien il m'est arrivé souvent, lorsque je parcourais ces immenses plaines, de regretter que la plupart des hommes qui ont écrit sur la colonisation de l'Algérie ne les aient jamais vues, et n'en aient même, pour ainsi dire, jamais entendu parler. Et lorsque je lisais partout des éloges, fort mérités d'ailleurs, sur la tranquillité dont jouit la province de Constantine, je me demandais avec chagrin si l'on attendait que cette tranquillité fût troublée pour commencer à faire connaissance avec les richesses que renferme cette province modeste et ignorée.

En France, vous le savez, nous accordons

volontiers l'estime et la considération à ce qui est modeste et tranquille; mais nous sommes ordinairement entraînés à croire que là où est le mouvement, l'agitation (l'illustre Broussais aurait dit l'*irritation*), là seulement est la vie par excellence, celle qui appelle nos soins, nos travaux, nos dépenses, nos sacrifices. Vous même vous dites en parlant d'Alger (p. 89) : « On sent en parcourant cette ville africaine que sa vitalité a quelque chose d'énergique qui annonce la richesse et la force. » Est-ce que cette énergie ne serait pas fébrile? n'est-elle pas entièrement due au courant qui traverse Alger et qui porte les armes et les soldats de la France sur ce champ de bataille et de destruction perpétuelle et non de culture et de production, qui s'appelle la Mitidja? Elle prouve bien que nous dépensons ici beaucoup de richesse et beaucoup de force, mais la vie n'est pas là où l'on ne fait que dépenser et où l'on ne puise pas la richesse et la force; au contraire, là est la mort, glorieuse si vous voulez, mais inévitable.

La province de Constantine jouit donc de l'estime publique, elle est rétribuée en considération; la ville d'Alger est rétribuée d'une autre manière; mais ce qu'elle consomme surtout

d'une façon vraiment monopolisante, c'est l'attention publique.

Loin de moi toutefois l'idée de jeter aucun blâme sur la sage réserve qui a mis, pour ainsi dire, la province de Constantine en interdit colonial, qui l'a soustraite à l'agiotage, qui l'a conservée vierge pour une époque où de funestes expériences, faites ailleurs, auront permis d'entreprendre sur un plan raisonnable ce qui a été fait sans plan, sans ordre, dans la province d'Alger. Mais cette paix inféconde ne pourrait-elle pas être prolongée outre mesure? ne peut-on pas faire ici trop tard, ce qu'ailleurs on a essayé trop tôt? Je me réjouis de ce qu'on *n'a rien fait* à Constantine, autant que je déplore *ce qui a été fait* à Alger; mais peut-être est-il temps *de ne plus rien faire* à Alger, et *de faire* à Constantine.

Or, je vois que c'est pour une enceinte de la Mitidja qu'on projette des travaux considérables; j'entends compter les millions de francs et les milliers d'hommes qu'il faudra jeter dans ce vaste marais pour l'assainir; je vois les plans et déjà les travaux d'un port majestueux à Alger, lorsque Philippeville possède à peine un débarcadère, lorsque chaque hiver est signalé par

de nombreux sinistres dans le port de Bône, enfin, et par dessus tout, il est question de colons et sociétés coloniales qui brûlent encore de la funeste passion de la Mitidja.

Est-ce que nous n'avons pas en Algérie des plaines aussi vastes, plus fertiles, plus saines, où la sécurité existe déjà, où la propriété est vierge de tout trafic, où il est possible et facile même de profiter des fautes commises, où l'on peut substituer l'idée de villages, de villes à la grande erreur des *fermes isolées*, où l'esprit d'association, et la plus grande de toutes les associations, le gouvernement, peuvent entreprendre avec ensemble, avec ordre, ce que l'esprit de spéculation individuelle, l'ambition égoïste, le jeu, n'auraient pas même pu accomplir dans la Mitidja, avec la sécurité la plus complète?

Mais, direz-vous peut-être, c'est changer le système qui a jusqu'ici été si heureusement suivi à Constantine. Examinons donc, s'il y a eu et s'il y a système, à Constantine aussi bien qu'à Alger, et quels sont ces systèmes.

Vous dites (p. 99) : « le système de Constantine est fondé sur l'exploitation des indigènes par eux-mêmes, avec l'aide de quelques troupes, à la

manière des Anglais dans l'Inde; celui d'Alger consiste à substituer les colons européens aux naturels, comme ont fait les Américains des États-Unis en expulsant peu à peu les Peaux-Rouges. »

Je crois que vous êtes parfaitement vrai en dépeignant le système d'Alger comme vous l'avez fait; c'est le système de *refoulement* qui se pratique ici. Mais remarquez-le bien, tout le monde n'en convient pas, personne ne le prêche ouvertement, officiellement; on se l'avoue à peine; on arrive au refoulement, bon gré mal gré, en commençant par la *fusion;* le refoulement n'est pas même un système; c'est au contraire le résultat pratique d'actes conçus sous l'empire d'un autre système, celui de la fusion, dont la ville d'Alger est toujours l'officiel symbole. Vous attribuez ce résultat, le refoulement, particulièrement aux colons, et vous avez encore raison, quoique ce ne soit peut-être dans l'intention d'aucun d'eux.

Mais je crois que vous n'avez pas été également vrai, et vrai de la même manière, dans la définition que vous donnez du système de Constantine. Du moins, ici, n'avez-vous exprimé que la théorie et non la pratique, l'apparence,

non la réalité, ce qui se dit, et non le *résultat* auquel, bon gré, mal gré, on arrive.

Le gouvernement des indigènes par eux-mêmes n'a été jusqu'ici qu'une prétention, comme la *fusion* à Alger ; prétention de très-bonne politique à Constantine, sans contredit, mais qui perd chaque jour un peu de sa valeur, même comme prétention. Vous en serez convaincu si vous remarquez d'une part que nos chefs indigènes n'ont, en général, d'autorité que si nous leur prêtons main-forte, soit pour la perception des impôts, soit même seulement lorsqu'ils veulent visiter les parties de la province dont nous leur avons confié ce qu'on nomme l'administration ; et d'une autre part, que nous avons déjà des officiers français qui administrent des portions de la province et qui s'en acquittent plus habilement, plus facilement et certainement d'une manière plus désintéressée et plus française que les chefs indigènes, par exemple le commandant du cercle de Guelma, M. Herbillon. Ajoutez que la tendance du gouvernement paraît être, heureusement, d'augmenter peu à peu le nombre de ces chefs français, à mesure qu'il rencontrera, dans des officiers, la capacité spéciale et le dévoue-

ment nécessaires à une tâche aussi noble et aussi difficile ; et j'ai assisté moi-même avec grand intérêt à l'installation de M. le capitaine d'état-major Saint-Sauveur, comme kaïd de la tribu des Edrid.

D'ailleurs, ce serait une erreur de croire que le général commandant à Bône, le colonel commandant supérieur de Philippeville, et les officiers qui commandent nos principaux camps, ne sont pas déjà les véritables chefs des indigènes, quoique en effet cette position demande peut-être à être régularisée d'une manière plus convenable.

Le système suivi jusqu'ici dans la province de Constantine, ou plutôt le résultat obtenu, n'est pas l'exploitation ou l'administration des indigènes par eux-mêmes, c'est leur *pacification* par une autorité militaire française.

Certainement ce système ou ce résultat a été excellent, fort heureux et fort habile, mais est-ce le dernier ou seulement le premier mot de la France sur la province de Constantine ? là est toute la question.

Le système de refoulement de la province d'Alger n'était pas un système arrêté à l'avance ; au contraire, celui qui a présidé officiellement à

tous les actes de nos premières années a été le système de *fusion* des Français et des indigènes dans les campagnes aussi bien que dans les villes; et c'est parce que ce dernier système était impossible que tous les essais de fusion n'ont produit qu'un refoulement.

Et de même, le système d'administration des Arabes ou du gouvernement du pays par le pays a été proclamé comme étant celui qui devait présider à l'organisation de la province de Constantine; et ce système, aussi impossible que celui de la fusion à Alger, aurait tendu simplement à la désorganisation, si, contrairement au système, l'autorité militaire française n'avait pas corrigé par sa pratique quelques-uns des inconvénients inévitables du système.

En ce moment même, malgré la tranquillité politique dont nous jouissons, on ne saurait se dissimuler que les tribus sont désorganisées, que l'autorité des scheicks y est à peu près nulle, et que les liens hiérarchiques qui devraient rattacher les scheicks aux kaïds et les kaïds aux khalifats, sont à peu près aussi faibles que l'autorité de ces kaïds et khalifats, grands feudataires, généralement repoussés et exécrés par leurs vassaux.

La tendance à introduire des Français dans l'administration du pays, et par conséquent à ne plus exploiter (le mot est vrai et vous l'avez bien choisi) les indigènes par eux-mêmes, est une preuve que cette désorganisation des tribus est reconnue, qu'on en sent la cause principale et qu'on y cherche un remède ; seulement il est certain que pour substituer une administration française à ce simulacre d'administration indigène, il faudrait qu'on eût un plan et un cadre administratif, conçus de telle sorte que les officiers capables de remplir cette utile mission y fussent appelés et encouragés, et y trouvassent une carrière fructueuse et glorieuse, sans compromettre leurs droits acquis et leur avancement. En d'autres termes, il faudrait un règlement colonial qui fût l'analogue (je dis l'analogue et non la copie) du règlement exceptionnel qui régit les troupes de la compagnie des Indes ; alors on pourrait imposer cette condition si raisonnable, si indispensable, dont vous parlez, lorsque vous dites (p. 102), « aucun poste ne devrait être confié en Algérie dans quelques années, à des employés étrangers à la langue du pays. » On le pourrait, parce que les officiers verraient là un avenir et une compensation à

des travaux auxquels on se livre généralement peu (nous autres Français surtout), quand on a atteint âge d'homme.

N'oublions pas que lorsqu'on a formé les zouaves, ce sont des hommes tels que MM. Duvivier, Lamoricière, Bigot, Cavaignac, Marret, tous officiers d'armes d'élite, qui se sont élancés dans cette voie et que tous ont bien vite su l'arabe, parce qu'ils ont fort bien senti que c'était là l'école et la langue des hommes qui voulaient exercer un jour une grande influence sur l'Algérie.

Je viens de raisonner comme si notre gouvernement et notre population de la province de Constantine ne devaient être que militaires; si cette organisation toute militaire était d'une absolue nécessité, j'ai montré qu'il fallait s'occuper, au plus tôt, de modifier nos règlements militaires par des dispositions spéciales à notre colonie, de manière à faire surgir promptement des rangs de l'armée les hommes capables d'administrer le pays, en leur ouvrant une carrière sûre et honorable. Mais est-ce une nécessité absolue ? Entre le système de *fusion*, impossible à Constantine comme à Alger, et le système de *refoulement*, qui est devenu fata-

lement inévitable à Alger, ne pourrait-il y avoir, pour Constantine, une espèce de moyen terme, que je nommerais volontiers système de *contact* à *distance,* qui échapperait aux incompatibilités de mœurs, d'usage, de croyance, incompatibilités qu'une fusion exalte et qui poussent au refoulement ? En un mot, la France peut-elle ici se proposer de *coloniser,* de transplanter dans cette belle province l'industrie, la culture, la science même, enfin tous les éléments pacifiques de civilisation ; peut-elle coloniser de telle sorte que les efforts dans cette direction soient de nouvelles conditions de sécurité et de bien-être pour nous et pour les indigènes ?

Je le crois et je l'espère. — Oui, nous pouvons entreprendre dans la province de Constantine ce qu'elle seule comporte, la colonisation agricole, territoriale, pour laquelle la province d'Alger n'offre que cette terrible plaine de la Mitidja, qui dévorerait pour son assainissement seul, avant culture, plus d'hommes et plus d'argent qu'elle n'en a déjà coûté ; nous pouvons vérifier ce qu'étaient en effet ces riches plaines de la Numidie, et voir si elles peuvent être le grenier de notre nouvelle France, comme elles étaient celui de la seconde Italie.

Mais alors, hâtons-nous de détourner vers Constantine l'activité qui nous a poussés jusqu'ici vers Alger et qui nous y a été si funeste; agissons, ne nous bornons pas à *rester tranquilles;* portons là notre attention, nos soins, tous nos efforts *pacifiques,* tandis que nous laisserons à la guerre le théâtre où elle seule a sa place, où le travail ne saurait réussir, où le travailleur ne trouve ni sécurité, ni salubrité, ni même fertilité autre que celle qui enfante les joncs, des ronces, le cactus et l'agave.

Je ne voudrais pas que ce détournement de notre activité *pacifique* et *productive,* vers la province de Constantine, vous fît croire que je songe à un abandon d'Alger et de sa province; Dieu m'en garde! Constantine elle-même ne serait plus tranquille, le jour où nous ne serions pas en mesure de vaincre tout ce qui oserait traverser, de l'ouest à l'est, la ligne qui joint Alger à Titery; ma seule intention, je le répète, est de confirmer, développer, éclairer, si je puis, votre classification déjà si nette des trois provinces: Oran *port commercial*, avant-poste militaire, tourné vers Maroc, c'est-à-dire le lieu de secours et de refuge de notre ennemi en Algérie. Alger *port militaire*, entouré de *petite culture,* ne permettant la grande culture

qu'après l'assainissement de la Mitidja (bien entendu après que ce travail aura été jugé opportun et plus important à faire que tout autre travail de grande culture en Algérie); Alger centre *maritime* de notre possession africaine, et arsenal de nos armées de terre, chargées spécialement de garantir *l'est* de toute atteinte. Et enfin, la province de Constantine, véritable et seule possession *territoriale* de la France en Algérie, terre propre à la *grande culture,* dès que nous aurons, ainsi que vous le dites, des colons pour l'entreprendre.

Laissez-moi, je vous prie, résumer encore une fois la dernière partie de ma lettre.

Je me suis efforcé de démontrer que le système suivi à Constantine n'était pas plus celui du gouvernement du pays par le pays, que celui d'Alger n'est le système de fusion, rêvé pendant longues années, parce qu'une idée fausse, sous ce rapport, peut avoir des conséquences très-graves. Ainsi il est d'usage d'attribuer la tranquillité dont nous jouissons dans la province de Constantine à ce qu'on la croit administrée par des indigènes; non-seulement ceci n'est pas vrai, mais cela n'est même pas juste à l'égard de l'autorité française; j'ai dit qu'on avait

essayé d'administrer par des Arabes, comme on a essayé à Alger de fondre les Arabes avec les Européens, et non-seulement je suis convaincu que cette tentative était, à Constantine, d'une fort bonne politique, mais même qu'on ne pouvait commencer que par là. Cependant, chaque jour on s'est aperçu davantage, ou que cette administration n'administrait pas, ou bien que là où elle administrait, elle le faisait par des procédés qui exigeaient de notre part une surveillance de plus en plus grande et qui appelaient même la substitution d'une administration française à une administration indigène.

Or, comme l'opinion publique semble aujourd'hui convaincue de l'excellence du système quelle croit suivi, il en résulte qu'elle fera obstacle à toute tentative qui semblerait le modifier. Ainsi, elle ne se prêtera pas aux efforts que l'on fait déjà, mais que l'on pourrait faire d'une manière plus large, pour placer à la tête des tribus et des cercles des officiers français, mais encore elle luttera aveuglément contre toute tentative de colonisation, par cela seul que la colonisation modifierait naturellement le prétendu système d'administration indigène.

Ainsi on dira : nous sommes tranquilles à

Constantine ; continuons, ne changeons rien, le mieux est l'ennemi du bien ; laissons les Arabes se gouverner eux-mêmes, et ne songeons pas à cette colonisation qui produirait à Constantine des résultats plus funestes encore qu'à Alger. Or, tout ce raisonnement repose sur une base fausse, le prétendu système, et sur l'ignorance de l'incontestable supériorité de la province de Constantine sur celle d'Alger, sous le rapport de la facilité à y introduire la *colonisation par grande culture.*

C'est donc sur ces deux points que j'ai cherché à appeler l'attention.

Il m'appartient moins qu'à vous encore de m'écarter de l'examen de l'*état économique* de otre colonie ; aussi me garderai-je de m'occuper des différents systèmes politiques d'extension, de restriction ou d'abandon, de colonisation militaire ou civile, de défense par colonnes mobiles ou par murailles ou fossés ; je crois toutefois qu'il est utile et convenable que les *économistes* fassent observer que les différents systèmes politiques proposés ou appliqués jusqu'ici, n'ont pas tenu compte de la question purement *économique*, que vous avez si clairement résolue ; et que je me suis efforcé de déve-

lopper et de confirmer ; savoir : *Quel est le point de nos possessions africaines qui présente le plus de chances de succès pour la colonisation agricole ?* Certainement des nécessités politiques pourraient s'opposer à ce que la France songeât à coloniser la régence d'Alger ; mais si elle veut la coloniser, il est évident quelle doit et aurait dû s'enquérir d'abord du point par lequel il fallait, *économiquement parlant*, commencer. Vous l'avez nettement indiqué, mais malheureusement, je le répète, c'est la partie de votre rapport à laquelle l'opinion publique me semble s'être le moins attachée, et qui a, selon moi, aujourd'hui surtout, la plus grande importance.

J'ai appris que le prince royal, au passage des Portes-de-Fer, avait dit, en parlant de la province de Constantine, dont il venait de traverser les grandes plaines de l'ouest : « Il est fâcheux que nous n'ayons pas commencé par cette province. » Ce regret signale une erreur qu'il s'agit de réparer et qui est réparable ; mais il est temps ! De nouveaux efforts de colonisation à grande culture seraient inutiles et même impossibles partout ailleurs ; n'en pas faire dans la province de Constantine, ce serait la conduire iné-

vitablement à une situation semblable à celle d'Alger et d'Oran.

Tous les membres de la commission scientifique qui ont exploré cette province sont revenus unanimes sur cette pensée que là était l'avenir pacifique, agricole, productif; en un mot, l'avenir vraiment civilisateur de la France ; et il ne m'est pas arrivé encore de rencontrer un seul homme, connaissant bien cette province, qui ne partageât complétement cette opinion ; malheureusement, Constantine n'a pas eu pour se faire connaître ces intérêts ou ces ambitions qui parlent haut ; la *fortune* ne l'a pas visitée et n'a rien dit pour elle, et la *gloire* s'est tue après avoir crié : la ville de Massinissa est prise !

E. P.

BILLET D'ENVOI

Mon cher Blanqui, je charge mon ami Arlès de vous remettre cette grosse lettre, sur laquelle j'ai quelques mots à vous dire.

Nous avons ordre de n'adresser de travaux aux académies que par l'intermédiaire du ministère. J'ai donc dû y envoyer copie de la lettre dont Arlès vous remet l'original. Si vous

jugez qu'il soit possible et convenable d'en donner lecture à l'académie, et si le ministre ne vous l'envoyait pas, ayez la bonté de passer au ministère pour la réclamer.

Si l'on se refusait à en permettre la communication à l'académie, il est bien entendu alors que l'original que je vous adresse sera pour vous seul et que vous ne considérerez ce gros mémoire que pour ce qu'il est d'ailleurs, un témoignage de la vieille affection de votre tout dévoué,

P. E.

CCLXXVIIIe LETTRE

A ARLÈS

Alger, 7 septembre 1840.

Mon cher ami, je suis assez d'accord avec vous sur le tableau, que vous me faites, de la grande politique universelle, qui occupe, à si juste titre, les esprits élevés? Cependant, il

me semble que vous avez vu ce tableau un peu trop par le côté grossissant de la lunette, par son côté royal, princier, diplomatique. Le canon est encore la dernière raison des rois, des empereurs et des ministres, mais décidément ce n'est plus celle des peuples, et malgré l'autocrate du Nord, le grand batailleur, les peuples ont voix aux affaires. C'est bien d'armer sans contredit, puisqu'il y a des rois batailleurs, mais c'est encore mieux de compter et de s'appuyer sur la *raison des peuples;* ou du moins faut-il mener les deux choses de front, si l'on veut être grand dans ce temps. Je repousse donc de toutes mes forces cette idée que l'époque actuelle est incompatible avec les idées de travail, et qu'elle doit absorber entièrement l'homme sous le schako. Même pour que le bon peuple de France fasse bien la guerre, il faut qu'il ait autre chose dans l'âme que le désir de se venger d'un soufflet (qu'il lui est permis de considérer même comme donné plus à ses maîtres qu'à lui); il faut qu'il sente que la cause qu'il soutient est *sa* cause et qu'elle est aussi celle de tous les peuples; — il a été bon soldat sous l'Empire, parce qu'il était animé d'une passion de ce genre; il sentait qu'il avait con-

quis sa dignité d'homme, qu'il avait proclamé l'égalité de tous, quelle que soit la naissance et en raison seulement du mérite, et il tenait à défendre ce *droit* qu'il sentait attaqué et à en doter tous les peuples, ses frères. Je sais bien qu'on dira au peuple que c'est encore tout cela qu'il faut défendre ; que Nicolas est un Cobourg et Palmerston un Pitt ; mais c'est du vieux, le peuple n'est pas si niais ; il sait très-bien que c'est chose jugée, finie, conquise ; et que si Henri V revenait à la queue de Nicolas, il serait plus libéral que Louis XVIII revenant d'Angleterre.

Depuis 1830, il y a quelque chose de neuf dans le monde, comme il y avait du neuf en 1793. Plus petit ou plus grand, ce n'est pas la question, il y a du neuf; il y a eu un effort de restauration, de retour au *passé* tout à fait impuissant, et il y a eu un élan vers l'*avenir*. C'est celui-ci qu'il s'agit de sentir, de développer et d'utiliser politiquement, comme on a utilisé la *liberté*. Cet élan vers l'avenir, c'est ce qui a fait dire de notre gouvernement qu'il voulait la *paix à tout prix ;* c'est ce qui a fait les émeutes de Lyon, et même celles de Paris, car l'*ouvrier* est là aussi ; c'est ce qui a mis Laffitte et Périer,

banquiers, à la tête du mouvement de 1830; c'est ce qui a créé les chemins de fer, les bateaux à vapeur, et fait de la *réduction de la rente* et de la loi des sucres les questions de plus haute politique, les écueils où venaient échouer les ministères ; c'est enfin ce qui nous a donné un roi administrateur, économe, bâtisseur, constructeur, plus *producteur* que jamais roi n'a été.

C'est cet élan qui *empêchera* la guerre, ou du moins c'est certainement lui qui *l'arrêtera*.

Voyez ce que pense déjà la masse de notre population laborieuse de la charge que nous oblige à porter la vengeance de notre coup d'éventail d'Algérie ; et pourtant il ne s'agit ici que de quelque trente à 40 millions annuellement, avec quelques milliers d'hommes; que serait-ce donc s'il s'agissait d'une guerre européenne à la Napoléon, à mille hommes par jour? — Certes la France la ferait encore cette guerre, jusqu'au dernier homme, jusqu'au dernier écu, si le motif était nettement senti, s'il répondait à quelque chaude passion de cœur de notre brave peuple, je ne dis pas même qu'aujourd'hui tous nos prolétaires ne se levassent en masse si on leur disait : Les Anglais veulent vous *empêcher*

d'aller aux Indes par l'Égypte, et les Russes vous *defendent* d'aller en Perse par l'Asie-Mineure. M'empêcher, me défendre ! sacré mille noms de...! qu'est-ce que c'est que ces gens-là? Je m'en vais leur en donner de l'Inde, et de la Perse et de la Chine. — A la bonne heure, je conçois cela ; — mais je réponds que si le motif de la guerre était ainsi rédigé, la guerre serait infaisable, parce que la solution *industrielle* de cette grande question politique serait immédiatement découverte par le plus ignorant canut, qui dirait : Allons faire un canal chez Méhémet-Ali et un chemin de fer chez le Sultan.

En d'autres termes, je soutiens que si, pour notre époque éminemment industrielle, notre gouvernement a la sagesse de ramener la question politique à une question de commerce, de liberté de parcours et d'échange, et en même temps d'*indépendance* des peuples orientaux (car nous avons toujours dans le cœur le souvenir de Mirabeau, promettant à tous les peuples que notre glorieux drapeau *d'indépendance nationale* ferait le tour de la terre), je soutiens, dis-je, qu'en s'appuyant sur le *sens* industriel, sur la *raison* pratique de l'homme d'affaires, on ruinera toutes les ruses de la diplomatie de

chancelleries, et l'on sera compris par le peuple, par l'ouvrier ; que si même alors il faut se battre, l'ouvrier prendra son fusil et aura du cœur à l'œuvre.

Rappelez-vous ce que j'écrivais dernièrement à Saint-Cyr, sur l'opportunité du projet d'institut scientifique d'Égypte à fonder, sous l'influence de la France, en ce moment même, où la guerre semble le plus menaçante ; joignez-y une négociation et des études pour la plus prompte exécution possible d'un canal des deux mers ; ajoutez-y encore un envoi d'ingénieurs à Smyrne et à Constantinople parcourant l'Asie Mineure ; et je vous réponds qu'à dépenses égales, cela vaudra mieux qu'un régiment et un vaisseau de ligne.

Mais ce n'est pas tout, mon intention n'a pas été, en repoussant l'absorption actuelle du schako, de prétendre qu'il n'y avait œuvre de travail pacifique à faire ou parole industrielle à dire qu'à propos de la question d'Orient et directement pour elle ; j'admets même très-bien que tout ceci puisse être contesté et regardé comme éminemment secondaire ; mais n'oublions pas que tout en faisant la guerre, et quelle guerre ! Napoléon faisait *un Code* qui instituait légale-

ment, qui organisait théoriquement les sentiments nés de la Révolution française ; n'oublions pas qu'il fondait l'*éducation publique,* sur la double base de son despotisme militaire et de notre égalité civile ; qu'il organisait une *administration ;* enfin qu'il n'était pas absorbé par sa gloire de soldat et qu'il modelait la France, selon les *principes* admis et dans le *but* que lui-même se proposait.

Oui, la France *industrielle* réclame qu'on s'occupe d'elle au plus tôt ; la guerre la plus imminente, loin d'être un motif pour remettre à de meilleurs jours, est un motif pour se hâter, pour prouver promptement qu'on est vraiment l'homme de la France *actuelle*, pour faire comprendre qu'on la sait et qu'on l'aime tout entière, dans son honneur et dans ses *intérêts.* Je sais tout ce qu'un pareil langage peut avoir d'apparence antichevaleresque, mais il est vrai ; je ne me fais pas de notre monde actuel une idée autre que celle qu'il comporte ; je ne fais pas d'utopie ; je regarde nos Chambres, notre garde nationale, nos électeurs, la Bourse, la presse, et je dis : Si vous ne songez *qu'à* l'honneur, ne comptez pas sur tout ceci.

Peut-être si vous ne songiez qu'à l'honneur,

pourriez-vous vous passer de *tout ceci*, mais à quelle condition ? Il y a derrière *tout ceci,* une masse, un peuple qui n'a pas d'*intérêts* et qui est sensible à l'honneur. Oh ! si vous étiez *son homme* , s'il vous savait ami de sa vie pénible et misérable, s'il vous voyait dans ses ateliers, à sa tête ; sur ses grands chantiers, beau, fier, noble et bon, comme vous l'étiez au retour des Bibans, sur la table de votre dîner monstre, Prince, ce peuple vous suivrait au bout du monde ; non-seulement pour venger *son* honneur, mais pour venger le vôtre seul.

Ce sont donc les sentiments et les besoins, nés dans notre époque, qu'il s'agit aujourd'hui de *codifier,* d'*enseigner*, d'*administrer,* sentiments et besoins du *travail,* comme ceux de la première révolution étaient ceux de la *liberté*. Le Code de l'ouvrier est plus important à *faire* que le Code militaire n'est important à *perfectionner ;* les écoles d'industrie (commerciale, industrielle, agricole) sont à créer ; tandis que les écoles militaires ne réclament que quelques élèves de plus ; enfin la question des livrets et des prud'hommes, récemment soulevée, est plus grave que celle des fusils à percussion.

Pour donner à notre siècle la confiance qu'on ne fait pas la guerre par caprice, qu'on ne la continuera pas par goût, qu'on ne s'y livre pas comme à une passion exclusive ou même dominante ; pour avoir son assentiment, son appui, en deux mots, pour obtenir son sang et ses écus, il faut aujourd'hui, qui pourrait en douter? un gage industriel au moins aussi net que celui que Napoléon lui-même a senti qu'il devait donner au peuple en ordonnant le *système continental*, en créant les *cotons*, le *sucre*, les grandes *fonderies*, en s'appuyant au faubourg Saint-Antoine sur *Richard Lenoir;* à Jouy sur *Oberkampf;* à Elbeuf et Louviers sur *Ternaux*, à Saint-Quentin, à Rouen, à Lille, à Roubaix, et bientôt dans toute la Belgique, sur une masse de travailleurs qu'il enfantait. — Et ce sont ces mêmes ouvriers, ses *créatures*, qui lui envoyaient à ses armées leurs frères, leurs enfants pleins d'enthousiasme, élevés dans la famille, à l'amour et à l'admiration du grand défenseur de l'*industrie* française, contre la *mercantile* Angleterre.

Moi qui ai le ferme espoir que nous n'aurons pas la guerre européenne, universelle, j'aime à citer ce que Napoléon lui-même a fait pour

pouvoir faire sa grande guerre ; et remarquez que lorsqu'il est venu, il trouvait Bordeaux, Marseille, tous nos ports de commerce, dans un triste état et qu'il les y a laissés, et que le Havre n'était pas né ; il trouvait Lyon sortant à peine de ses ruines, et Saint-Étienne était sous terre ; Paris n'avait que 5 à 600 mille âmes fatiguées de révolutions, population peu productive, n'ayant pas plus l'idée qu'il y avait au monde une Amérique qu'avant Christophe Colomb. Aujourd'hui que d'intérêts à blesser par la guerre ! que de ruines à faire ! et par conséquent combien, si l'on doit guerroyer, il faut songer d'avance aux compensations ou aux palliatifs qui permettraient de toucher à ces vivants intérêts !

Voyez aussi nos patriotes, radicaux, réformistes, républicains, puisqu'il faut les nommer par leur nom ; ceux-ci ne voudront de la guerre qu'autant qu'on lui donnerait un caractère de propagande révolutionnaire : ce qu'on n'a certes pas l'intention de faire ; et alors quelle action croyez-vous qu'ils exerceraient sur les *prolétaires* le jour où un premier coup de canon aurait été tiré ? Le gouvernement les surveille, les maintient et les craint pendant la paix,

comment s'en défendra-t-il pendant la guerre, s'il ne se hâte pas de leur fermer l'oreille et le cœur du *prolétaire?* Vous qui connaissez Lyon, que pensez-vous du jour où les fabricants diront : la mer est fermée, plus d'Amérique, arrêtez la navette ?

Mais pourquoi rester si longtemps à raisonner, comme si nous ne pouvions pas éviter la guerre ; supposons un moment qu'elle n'ait pas lieu ; non-seulement ce sera déjà une faute d'y avoir trop cru, puisque l'événement démentira la prévision, vu que les hommes forts doivent toujours avoir la réputation d'être un peu prophètes, mais ce sera surtout une très-grande faute de n'avoir *agi* qu'en vue de la guerre; aujourd'hui la vieille formule : *Si vis pacem para bellum* est complétement retournée ; la sagesse des peuples dit aux rois belliqueux: *si vis bellum para pacem*. On sait fort bien aujourd'hui que la guerre n'enrichit plus et que pour la faire il faut des écus; celui donc qui croit devoir la faire et qui néglige la source aux écus est trop absorbé.

Mais, direz-vous peut-être, il n'y a rien là de pratique ; c'est très-bon de dire qu'il faut s'occuper *du travail*, mais que faut-il faire ? — Pour ceci,

je vous renvoie d'abord à ma lettre à M. Delahante, et surtout au paragraphe qui la termine. Avant de faire quelque chose pour l'industrie, il faut connaître l'état-major industriel, et s'être assuré de ce qu'il peut faire, comme Napoléon connaissait les généraux qui l'entouraient au 18 brumaire et qui ont fait sa Grande Armée ; c'est une Grande Armée productive et non destructive qu'il s'agit de créer et d'organiser.

Le 18 brumaire, Napoléon ne savait pas qu'en quinze années, il prendrait Vienne, Berlin, Madrid et Moscou, mais il avait déjà sous la main ses preneurs de villes. Où est l'état-major industriel ? Autour de qui gravite-t-il ? Quel est le soleil qui entraînera ces planètes dans leur orbite pour constituer le monde futur ? — Voilà ce qu'il faut faire, voilà ce qui est pratique, politique, positif.

J'espère que vous ne me faites pas l'injure de croire que mes planètes industrielles s'appellent F...., D....., ou même R...... ; ce n'est pas là de l'industrie, c'est du jeu ; ceux-là n'entourent que trop le pouvoir et l'étoufferaient pour une différence de 50 centimes.

Mes planètes, ce sont les hommes-types qui *représentent* réellement, par toute leur vie,

l'industrie d'une ville, d'une province, d'une branche entière du travail humain, et ceux aussi qui ont pour ainsi dire incarné en eux les grands travaux d'industrie publique, tels que les routes, les canaux, les ports, la construction des vaisseaux, les usines, ou bien ceux encore qui sont l'expression nette d'une des relations commerciales de la France avec un peuple étranger. Voici les hommes avec lesquels il y a toujours à apprendre et toujours à faire ; voici même ceux avec lesquels il est très-bon de parler guerre, parce que leur intérêt et leur expérience leur font découvrir vite tous les moyens de l'éviter, et que si en définitive on la fait, ce sont encore eux qui la payeront ; voici, en un mot, les vrais *aides de camp* d'un roi futur de France.

Je vois en ce moment tout ce qui porte une épaulette se précipiter autour du trône : l'honneur, la patrie insultée, l'injure à venger ; je ne m'inquiète pas de savoir si ces sentiments auront assez de voix pour faire un grand chœur, j'en suis bien sûr ; mais si, par-dessus toutes ces épaules dorées et toutes ces têtes emplumachées, on cherche à voir et à entendre ce qui se fait et ce qui se dit chez ceux qui n'ont pas d'épaulettes à gagner, et surtout si l'on

songe à ce qui se fera et se dira dès qu'il faudra donner ses écus et ses enfants pour payer et gagner les épaulettes de ces messieurs, on pourrait voir, entendre et deviner bien d'autres choses que ce chœur de vengeance. Or, c'est pour ne pas être obligé de regarder si loin que je voudrais voir *l'état-major* industriel, l'état-major *productif,* à côté de *l'état-major* militaire, et l'entendre chanter son chœur *pacifique* aussi haut que l'autre, à l'oreille du roi, des princes et des ministres.

Mais, direz-vous, la presse n'est-elle pas là, c'est l'organe de l'opinion publique. C'est possible, mais la presse est ouverte aux militaires comme aux industriels, ils y sont égaux devant le rédacteur en chef ; la paix comme la guerre peuvent sonner la trompette; est-ce la même chose aux Tuileries, chez les princes et chez les ministres? non, sans doute ; là, on n'arrive pas pêle-mêle, ont est gradé, classé, hiérarchisé. Or, quel est le rang assigné spécialement au travail pacifique? Quelle est l'importance d'un *bourgeois visiteur*, à côté de l'influence quotidienne du *militaire aide de camp?* En un mot, nos princes sont généraux, entourés de généraux ; ils ne sont encore *que* des militaires,

ce n'est pas assez ; Napoléon lui-même avait senti qu'il était bon d'être *membre de l'Institut,* et c'est pourquoi *la science* devait jouer et a joué sous son règne un rôle presque égal à celui qui se prépare pour *l'industrie;* Monge, Berthollet, Laplace, Chaptal, Fourcroy, Fourrier, Lacépède, Delambre, Cuvier, ses illustres *collègues,* étaient souvent à ses côtés.

Dieu me garde de dire que notre époque ne fait pas la place belle aux savants, il est vrai à d'autres savants, à une autre académie; MM. Thiers, Cousin, Guizot, Mignet, Dupin, Molé, n'ont pas à se plaindre; des mathématiques et de la physique, nous sommes passés à la métaphysique et à la philosophie, et des mécaniciens aux avocats ; y a-t-il progrès ? Ce n'est pas cela dont il s'agit; je parle de l'*industrie,* et aucun de ces messieurs n'y a fait ses preuves.

Le fait est que depuis la fondation de l'Académie des sciences morales et politiques, expression très-nette de puissances nées sous la Restauration et qui règnent encore aujourd'hui dans leur plus brillant représentant M. Thiers, je ne vois pas qu'il reste d'autre académie à imaginer que celle où l'on s'occuperait des choses qui

remplissent la vie des neuf dixièmes au moins de la race humaine, je veux dire une académie d'*industrie agricole, commerciale et manufacturière ;* espérons que cela viendra plus tard, fût-ce sous un autre nom que celui d'académie. Toujours est-il que si l'on a su constituer les différents corps lumineux de la *science* humaine, on a peu fait encore pour organiser les vivantes mécaniques de l'*industrie* qui devraient donner l'impulsion à la masse travailleuse, et que cependant, depuis la Restauration, sous le règne de Louis-Philippe, il est né, sous ce rapport, des puissances tout aussi vieilles et aussi grandes que les *puissances morales et politiques*, nées sous la Restauration. On sait la machine à vapeur aujourd'hui aussi bien que les élèves de M. Cousin connaissaient le *moi* et le *non-moi*; on fait des ponts et des chemins de fer, comme les disciples de M. Guizot et de M. Royer-Collard faisaient des argumens sur la *bascule* de l'ordre et de la liberté ; en d'autres termes, les hommes forts sont ingénieurs, industriels, commerçants; tandis qu'ils étaient alors étudiants en droit et à peine avocats et journalistes ; or, le présent peut être encore aux avoçats et aux journalistes, mais certainement l'ave-

nir n'est pas à eux. M. Thiers l'a dit : Après moi gouvernera qui pourra ; ce qui veut dire : Après moi il n'y a pas d'avocat, journaliste, littérateur qui puisse gouverner ; et cela est très-vrai.

Quelle longue causerie, cher ami, pour détruire l'impression que vous avez rapportée de Paris et qui vous a fait croire un moment, vous industriel, qu'il fallait pendre au croc, non l'épée, mais la truelle et la navette, pour ne songer qu'à la guerre ; c'est ainsi que, de renvoi en renvoi, mais dans un but inverse, nous avons toujours repoussé d'année en année la solution de la question d'Orient, parce que nous y redoutions la guerre et que nous étions absorbés par la paix. Sommes-nous donc destinés à osciller toujours d'un extrême à l'autre, et à nous faire dire, tantôt que nous voulons la paix à tout prix et tantôt la guerre à tout prix ? C'est Nicolas, dites-vous, qui la veut à tout prix : pas du tout, puisque vous ajoutez qu'il la veut parce qu'il croit qu'il n'a qu'à y gagner ; mais nous qui savons le prix qu'elle nous coûterait, quoique M. Thiers prétende que Lyon n'a rien à craindre, nous qui risquons tout, et qui le savons, nous qui n'avons *rien* à y gagner, pas même la révision des traités de 1815, qui ne

se réviseront qu'à force de paix et non à force de guerre, n'est-ce pas sinon vouloir, au moins faire la guerre à tout prix, que de suspendre entièrement, pour ne songer qu'à elle, les questions d'ordre pacifique ?

Un changement de ministère à Londres, l'espoir qu'aura M. de Metternich et le désir qu'il en manifestera de voir mettre de côté M. Thiers, aussitôt après la chute de Palmerston, une convention amiable entre les puissances d'un passage commun à *toutes* à Suez, et d'une complète liberté d'action pour *toutes* dans la mer Noire et l'Asie-Mineure, la répugnance anglaise et française pour la guerre, ou mille autres causes encore, peuvent arrêter et arrêteront tout conflit sanglant et général ; et si, malgré tout, il nous reste encore *un* ennemi, nous l'enverrons promener sans nous gêner.

Adieu, je vous serre la main.

P. E.

Paris-Imp. PAUL DUPONT, 41, rue Jean-Jacques-Rousseau. (48.4.3)

ŒUVRES

DE

SAINT-SIMON & D'ENFANTIN

PRÉCÉDÉES DE DEUX NOTICES HISTORIQUES

XXXIIIe VOLUME

ŒUVRES

D'ENFANTIN

PUBLIÉES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

INSTITUÉ PAR ENFANTIN

POUR L'EXÉCUTION DE SES DERNIÈRES VOLONTÉS

TREIZIÈME VOLUME



PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1873


4343
OCT
3
1883
NEW-YORK.

PRÉFACE

A la reprise de nos publications, après le silence de deux années que nous avait imposé la double invasion des étrangers et de l'anarchie, nous crûmes devoir signaler l'athéisme, en tête de notre XXIVe volume, comme LE GRAND COUPABLE DANS LES MALHEURS DE LA FRANCE, et pour qu'on ne se méprît pas sur le caractère religieux de cette accusation, nous dénonçâmes, peu de temps après, dans la préface de notre XXVIe volume, le COMPLICE de ce GRAND COUPABLE, son fatal générateur, lequel, après l'avoir mis au monde sans le vouloir et sans le savoir, s'obstine toujours à lui prêter aveuglément un concours actif dans ses ravages, en encourageant ou en commandant par la parole et par l'écriture, la résistance provocatrice des préjugés rebelles à l'esprit du temps.

« Oui, disions-nous, l'athéisme n'apparaît jamais sur la terre pour bouleverser à la fois la religion, la morale et la politique des États, que lorsque la religion elle-même, faute de vouloir ou de pouvoir maintenir ses dogmes, ses préceptes et ses enseignements à la hauteur des connaissances acquises et des progrès accomplis, se fait accuser de *n'être plus qu'une superstition, et qu'elle a manifestement perdu la puissance d'inspirer la foi.* »

Malheureusement pour la France et pour le monde policé tout entier, le *grand coupable* et son *complice* ne semblent pas disposés à se départir, le premier de ses négations subversives de tout ordre social; le second, de ses affirmations inadmissibles par la science et par la raison et de plus en plus incompatibles avec les aspirations progressives des nations civilisées.

Quelques lettres d'Enfantin, insérées dans le précédent volume (le XXXIIe), mettent en lumière le désordre moral et politique produit dans la société moderne par cet antagonisme, et démontrent aussi la vanité du système de *bascule* imaginé comme le remède le plus efficace à employer contre la fièvre sociale dont la France est travaillée. « Ce système de bascule, avait dit Enfantin,

en mai 1840, a eu certainement de grands avantages, mais on ne peut pas se dissimuler qu'il use considérablement les rouages, et que s'il retarde quelques mouvements brusques, il oblige, de temps à autre, à de grands renouvellements de la machine... M. Thiers est arrivé au mot *conciliation*. C'est un excellent sentiment que celui de la conciliation, mais il ne suffit pas de dire à deux personnes qui se regardent comme ennemies : *Embrassez-vous et que cela finisse;* il faut encore leur faire sentir et comprendre les motifs d'union qui doivent changer l'inimitié en affection véritable, et, pour cette œuvre, M. Thiers et ses amis sont impuissants. Ils ont une intention fort louable ; ils représentent parfaitement la société désirant mettre fin à ses luttes, mais ils ignorent le moyen d'y mettre fin, parce qu'ils n'ont aucune idée de la forme nouvelle que devra prendre la société après cette réconciliation. »

Quand M. Thiers, le plus habile parmi les plus célèbres manieurs de la bascule conciliatrice, fut renversé pour faire place à l'illustre organe de la politique d'intimidation et de résistance, M. Guizot, l'homme d'État qui avait la prétention de représenter mieux que personne l'idée conservatrice,

Enfantin, exprimant sa pensée sur cette révolution de cabinet dans une lettre que nous publions aujourd'hui, et qui est datée d'Alger, le 26 octobre 1840, disait à Arlès :

« Cette demi-victoire parlementaire qui élève Sauzet et abaisse Barrot, nouvelle oscillation de la bascule politique, va faire illusion encore une fois au parti auquel il serait si intéressant d'ouvrir les yeux, pour qu'il vît enfin la vérité, pour qu'il pût lui-même changer son nom de *conservateur* et se proclamer hautement *réformateur*. Plus que jamais, le rôle que doivent prendre les défenseurs de l'ordre est évident; ils sont perdus, s'ils ne ravissent pas la POPULARITÉ aux partisans de la liberté; ils sont perdus, s'ils se bornent à RÉSISTER. Ne savent-ils donc pas que le Français est incomparable pour l'attaque, et qu'il est bien moins brillant à la défense? Enlevez l'avenir à la baïonnette ; point de retraite vers le passé, même le passé d'hier; marchons!

« Heureusement, comme je vous l'ai déjà écrit, dans notre politique à bascule, les hommes qui arrivent au pouvoir sont souvent entraînés à faire le contraire de ce qu'on attendait d'eux; c'est-à-dire précisément ce qu'on attendait de leurs prédécesseurs, qui n'ont pas pu le faire,

parce que les suites de leur tendance connue épouvantaient. » (Page 109, XXXIIe vol.)

Cette page semble écrite au lendemain de la dernière crise parlementaire qui a fait passer le timon de l'État des mains de M. Thiers dans celles du parti dont la politique militante, après plus de trente ans, représente si bien la tradition de M. Guizot, avec aggravation réactionnaire.

Mais, contrairement au besoin de popularité qu'Enfantin signalait comme indispensable et urgent pour la dynastie d'Orléans, la défaite de M. Thiers et l'avénement de son illustre rival n'eurent pas pour conséquence de faire faire par le vainqueur antiréformiste le contraire de ce qu'on attendait de lui. Le roi Louis-Philippe, son premier ministre et la majorité parlementaire auraient craint de se faire accuser de folie s'ils se fussent décidés à changer leur nom de *conservateurs* pour se proclamer hautement *réformateurs*. Ils furent donc vite *perdus*, selon la prévision d'Enfantin, pour n'avoir pas su ravir la POPULARITÉ aux partisans de la liberté, et pour s'être bornés à RÉSISTER. Ces aveugles, dont rien ne pouvait ouvrir les yeux pour les guérir de leurs illusions et leur montrer enfin la vérité, ne croyaient avoir à se défendre que sur des questions poli-

tiques d'une importance secondaire, faciles à résoudre sans secousse dans l'enceinte d'un parlement. Derrière la *réforme électorale*, qui leur donnait bien quelque souci quoiqu'ils en regardassent le rejet comme certain, ils ne voyaient pas venir encore la RÉFORME SOCIALE, qu'ils considéraient comme un simple rêve de quelques utopistes plus ou moins hallucinés.

La haute intelligence de l'homme d'État qui conduisait ces aveugles *satisfaits* à l'abîme avait été pourtant éveillée, sur cette réforme capitale, pendant son ambassade à Londres, par la prévoyance d'un autre grand ministre, Robert Peel, conservateur, aussi mais plus prévoyant, et qui avait dit à M. Guizot que la *condition misérable du peuple immense du travail manuel était une honte et un péril pour notre civilisation,* et que l'amélioration du sort des masses laborieuses, dans les limites du possible, deviendrait *la question dominante de l'avenir*. Il fallut le triomphe sanglant de la réforme électorale, le 24 février 1848, et la répression non moins sanglante de l'insurrection des ateliers nationaux le 24 juin suivant, pour constater l'existence et la gravité croissante d'un grief social au fond de nos luttes politiques. L'Assemblée nationale sembla comprendre d'a-

bord l'énormité et l'imminence du péril que ce grief imprudemment dédaigné faisait courir à notre civilisation. Dans une déclaration de principes qu'elle plaça en tête de la Constitution, elle promit bien l'assistance sociale à tous les âges, mais quand elle s'occupa du programme des lois organiques qui devaient être déclarées urgentes, elle refusa le bénéfice de cette déclaration aux institutions législatives qui auraient pu réaliser cette promesse et mettre en pratique l'assistance sociale.

Un instant le mot de Robert Peel, qui n'était que l'expression de la pensée philanthropique des réformateurs français, parut avoir frappé un de nos proscrits longtemps réfugié en Angleterre. Un neveu de Napoléon, imité de nos jours par des prétendants de vieille souche, s'était préoccupé de l'*extinction du paupérisme* dans les loisirs de la prison et de l'exil, et il avait publié un livre dans lequel se trouvait cette phrase : *La classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre propriétaire.* Ce socialiste de bonne maison n'entendait pas à coup sûr prêcher par là le communisme ou l'agrariat. Il le fit bien voir quand il fut revêtu du pouvoir suprême ; car, tout en introduisant dans nos codes par voie législative quel-

ques réformes qui témoignaient certainement d'une sympathie persévérante en faveur du *peuple immense du travail manuel*, il subit trop, par compensation, dans la politique intérieure, l'influence de l'oligarchie de vieille[1] ou de nouvelle date, laquelle, après avoir creusé, en 1815, avec les *introuvables* de Vaublanc, et en 1824, avec les *trois cents* de M. de Villèle, la tombe où M. de Polignac conduisit la branche aînée des Bourbons en 1830, avait enterré ensuite avec les *satisfaits* de M. Guizot la branche cadette de cette royale famille, et qui était destinée à mener l'Empire, avec les candidats *officiels* de M. Rouher, au précipice de Sedan.

Le chef de l'Empire resta sans doute favorable à la classe ouvrière au milieu même de ses concessions aux hommes et aux préjugés des vieux partis. Il fallait bien qu'il en fût ainsi, quand les grands corps de l'État où ces partis dominaient se crurent parfois obligés de faire violence à leurs penchants aristocratiques et de voter des mesures

1. Nous crûmes devoir signaler, dans *l'Opinion nationale*, les dangers de cette prédominance aristocratique et cléricale, en rappelant le reproche qu'avait encouru Napoléon Ier d'avoir fait *le lit des Bourbons;* reproche trop vérifié par les événements de 1814 et 1815.

libérales en faveur du prolétaire, pour ne pas déplaire à l'auteur tout-puissant du livre sur le paupérisme.

Mais le conservatisme invétéré s'était grandement dédommagé en haut lieu, comme nous venons de le dire, de ces petites complaisances, et il avait su faire jouer tous les ressorts dont il pouvait disposer auprès de l'empereur pour l'amener à croire qu'en sa qualité de monarque, il lui importait plus de se ménager le concours des puissances du passé, restées à travers tous les bouleversements politiques en possession de la richesse territoriale et financière et de la direction des consciences, que de s'exposer à perdre leur appui en cédant trop à l'influence des idées et des aspirations du parti aventureux de l'avenir. Un jour cependant, le ministre et l'ami de Napoléon III, M. de Persigny, s'aperçut que le grand parti de l'ordre s'était fortement organisé dans un intérêt qui n'était pas précisément celui de l'Empire. Comme sous le Directoire, au temps de la conspiration de Clichy, le royalisme clérical s'abritait, en effet, derrière la bienfaisance. En l'an IV, il avait imaginé un *institut philanthropique* où les affiliés étaient enrégimentés suivant leur position personnelle pour les luttes électorales et

aussi pour la guerre civile. Sous la Restauration, il avait fondé la célèbre et redoutable *congrégation* que Royer-Collard, qui n'était pourtant ni jacobin ni athée, dénonça comme la directrice occulte et réactionnaire de la politique gouvernementale. Après la révolution de Juillet, il avait maintenu sa puissante organisation et il était si bien parvenu à circonvenir les ministres de la nouvelle monarchie qu'elle les avait entraînés, malgré leur libéralisme incontestable, à se défendre contre les trames et les émeutes républicaines par les fameuses lois de septembre que Royer-Collard avait marquées d'une flétrissure ineffaçable à la tribune, en des termes qu'on ne saurait trop rappeler aux partisans de la politique de combat. « Les remèdes auxquels M. le Président du conseil (M. de Broglie) se confiait hier, illusion d'un homme de bien irrité, avait dit Royer-Collard, sont des actes de désespoir, et ils porteraient une mortelle atteinte à la liberté, à cette liberté dont nous semblons avoir perdu l'intelligence et le besoin. Je rejette ces remèdes funestes, je repousse ces inventions législatives où la ruse respire ; *la ruse est la sœur de la force et une autre école d'immoralité*. (*Moniteur* du 26 août 1835.)

Cette autre école d'immoralité était loin d'être fermée sous l'Empire et elle exerçait une influence irrésistible et insaisissable sur les affaires publiques, par l'association cosmopolite que M. de Persigny tenta en vain de soumettre à la surveillance du Gouvernement et qui parvint à ruiner le crédit du ministre à la cour. L'Internationale jésuitique avait devancé l'Internationale ouvrière et elle était en mesure de contrarier efficacement, dans les plus hautes régions gouvernementales, les tendances du maître à améliorer le sort des travailleurs.

Un membre du Parlement, toutefois, osa appeler l'attention des pouvoirs publics sur la *question sociale;* mais la majorité des candidats officiels, sans repousser cette proposition, en ajourna le développement de semaine en semaine, de telle sorte que le Corps législatif fut emporté avec l'Empire avant que M. le comte Lehon eût pu expliquer à la tribune sa pensée sur les améliorations sociales qu'il croyait possible et désirable d'accomplir.

La République s'étant établie sans coup férir sur les ruines de l'Empire, que pas un de ses conservateurs les plus résolus ne s'était levé pour défendre et pour conserver, la défense natio-

nale absorba tout d'abord la sollicitude et les efforts du nouveau gouvernement et de la masse de la nation. Mais l'universalité de cette préoccupation patriotique contrariait trop les ennemis extérieurs de la France et les ennemis intérieurs de la République pour qu'ils n'entreprissent pas, de concert ou séparément, de troubler ce mouvement unanime de l'esprit national. Des ferments anarchiques apparurent bientôt dans les réunions publiques où la licence la plus effrénée avait envahi la tribune et professé l'athéisme et le communisme deux ans même avant la chute de l'Empire. Quand l'anarchie sortit des clubs pour marcher sur l'Hôtel de Ville, tandis que le canon prussien tonnait sur Paris, les républicains du 4 Septembre, essentiellements modérés, réprimèrent cette folle et criminelle tentative, et Paris tout entier les en remercia par un plébiscite qui leur donna cinq cent cinquante mille suffrages et plus contre cinquante ou soixante mille seulement.

Le vrai parti de l'ordre moral et matériel était donc assuré d'une immense majorité dans la capitale. Malheureusement la démagogie, tenue sans cesse en éveil par des fous ou des traîtres, put, quelques mois après, profiter d'un

incident pour se relever de cet éclatant échec et aller s'installer au siége traditionnel des pouvoirs révolutionnaires, à l'Hôtel de Ville.

Oh ! alors, la question sociale ne fut plus éludée, ni passée sous silence ! Les fous de la démagogie, poussés par les stipendiés de l'étranger et des monarchies déchues, la posèrent sur les cadavres des bons citoyens et sur les ruines des plus beaux monuments de la capitale, c'est-à-dire en démolisseurs et en niveleurs impatients de mettre la barbarie de leurs institutions en harmonie avec la sauvagerie de leurs actes. Il s'agissait pour les provocateurs de ces incroyables et abominables excès de faire peser sur la république la plus sage et sur le socialisme le plus pacifique la responsabilité de toutes ces horreurs, et de rendre tout gouvernement démocratique et tout essai de réforme sociale désormais impossibles par le seul souvenir du règne monstrueux du Comité central et de la commune.

C'était du souvenir des sanglantes journées du 2 septembre 1792 et du règne de la *Terreur* en 1793 et 1794, souvenir réveillé quarante ans plus tard (en juin 1832) par de nouvelles luttes fratricides au milieu desquelles apparut le

drapeau rouge ; c'était de ce souvenir, ravivé encore en juin 1848 par l'explosion de la guerre civile dont la dissolution des ateliers nationaux devint le signal ; c'était de la répétition déplorable de tant d'affreuses calamités, qu'était venue, aux irréconciliables ennemis de l'esprit moderne, l'idée de faire peur du progrès social à la France et à l'Europe, en le transformant en horrible fantôme sous le nom de *spectre rouge*.

Certes, les saturnales démagogiques dont Paris avait été le théâtre, du 18 mars au 28 mai 1871, ne pouvaient qu'accroître la puissance terrifiante du fantôme que le génie réactionnaire avait imaginé et qu'il savait si bien faire mouvoir pour flétrir et arrêter la raison humaine dans sa marche ascendante, quoiqu'il fût bien avéré, comme nous venons de le rappeler, que les plus révoltantes de ces horreurs avaient été l'œuvre de minorités furibondes, toujours désavouées par les masses honnêtes de la démocratie et surexcitées le plus souvent, au milieu d'un grand danger public, par de faux démocrates à la solde de l'étranger ou des monarchistes.

Aussi que n'a-t-on pas fait, depuis les excès de la Commune, pour exploiter cet épouvantail?

Un chaleureux orateur, qui est devenu un de nos principaux ministres, portait à la tribune, il y a quelques mois, ce cri d'alarme. « Il ne s'agit pas de M. Thiers; il ne s'agit pas de république ou de monarchie; *il s'agit de la question sociale. Le flot des barbares monte, je l'entends monter; n'entendez-vous pas monter le flot des barbares?* »

Oui, nous entendons monter le flot des barbares; il y a plus de quarante ans que nous avons porté nous-mêmes ce cri à une autre tribune et que nous avons signalé la venue menaçante des *barbares*. Mais nous le poussions, nous, ce cri, pour presser les conservateurs de la civilisation féodale et cléricale, non pas de recourir à la politique de combat qui ne peut qu'aggraver le mal, mais de se transformer en pacifiques réformateurs et de refouler *le flot montant de la barbarie,* par le flot montant de la civilisation libérale et du progrès social, comme le disait Enfantin dans la lettre que nous avons citée plus haut et qui devait être mise sous les yeux du prince royal au lendemain même du remplacement de M. Thiers par M. Guizot.

Enfantin trouvait alors la situation de-la

France *effrayante* ; il le temoignait au général Saint-Cyr Nugues dans une lettre du 10 novembre 1840. « Il n'y a plus à en douter, disait-il, les barbares et les esclaves sont à nos portes.... Dans l'espace de cinquante années, nous avons eu les phases de plusieurs siècles de Rome : comme le disait M. Thiers, nous avons eu César, César lui-même. Avant lui, nous avions eu nos proscriptions de Sylla, et, depuis lui, nous en sommes au bas-empire ; la parole et les avocats nous tuent ; c'est triste... » (T. 33. page 144.)

La tristesse d'Enfantin était alors partagée par les esprits les plus élevés et les cœurs les plus généreux de l'école libérale dont Royer-Collard, M. Guizot et l'ancien duc de Broglie avaient été les premiers maîtres. Un des plus éminents disciples de ces illustres chefs, le professeur Jouffroy, arrivé de bonne heure à la célébrité comme écrivain philosophe et rédacteur du *Globe* doctrinaire, étant entré dans l'arène politique, y éprouva vite un désenchantement dont il se montra impatient de faire confidence au public, ce qui fit écrire par Enfantin à Arlès, dans une lettre datée de Philippeville, le 12 mars 1840, les lignes qui suivent :

« Je n'ai vu de curieux ces jours-ci que le discours de M. Jouffroy, et là aussi vraiment je me sens confondre d'étonnement. La *Gazette* a raison de dire que c'est la paraphrase du rapport de M. de Chantelauze (*en tête des ordonnances de juillet*), avec cette différence seulement que M. Jouffroy signale les mêmes maux et la même cause, mais qu'il indique pour remède la conservation et le développement de la cause même, tandis que M. de Chantelauze conseillait de la supprimer.

« M. Jouffroy gémit de ce que les Chambres sont fractionnées, la société fractionnée, tous les principes en poussière ou dans la boue, tous les intérêts inquiets, etc. Or, la cause de tout cela c'est la brigue ministérielle, ses petites passions individuelles, la brigue électorale que l'extension du cens ne rendrait pas moins dangereuse, la licence de la presse, peut-être même la faiblesse du jury; « mais tout cela, monsieur le philosophe, c'est le gouvernement parlementaire tel que vous l'avez prêché et pratiqué, ce sont ses traits nécessaires, naturels, indispensables; vous récoltez ce que vous avez semé; de quoi vous plaignez-vous? » Personne encore à la Chambre

n'avait exprimé aussi nettement le mal dont la société est rongée, mais la véritable conclusion d'un pareil discours était :

Allons nous-en, mes chers confrères,
Allons nous-en chacun chez nous.

« Je me réjouis de cette naïve confession parce qu'elle annonce que nous approchons du moment où l'on pourra leur dire :

Allez vous-en chacun chez vous,

« Et soyez-y bien sages.

« Depuis plusieurs années M. Gauguier dit à la Chambre, avec accompagnement d'un chœur de plus en plus formidable : « Vous êtes des hommes sans conscience. » Voici M. Jouffroy qui, au nom d'une Commission importante, ajoute : « Vos petites passions égoïstes sont cause de tout le désordre social; vous sacrifiez la société à votre orgueil, à votre ambition ; il y a anarchie en France parce que vous êtes vous-mêmes anarchiques, désunion parce que vous êtes désunis, immoralité parce que vous êtes immoraux ; les lois ne vous manquent pas, vous manquez aux lois. » Et il a mille fois raison. Quand donc

viendra le jour où une pareille *accusation* sera suivie de son *jugement* en bonne forme ? » (Vol. 33, pages 217, 218, 219.)

Après plus d'un quart de siècle et trois grandes révolutions, il n'y a guère rien de changé dans les plaies morales et politiques de la France, et M. Jouffroy aurait peu à retrancher de son réquisitoire contre le désordre social. Nous sommes toujours sous le règne de la parole, entre les barbares qui ont donné naissance au spectre rouge et les conservateurs militants qui s'obstinent à perpétuer l'histoire d'un autre spectre non moins effrayant, quoique d'une autre couleur.

Mais l'immense majorité de la nation repousse également ces deux spectres; elle est essentiellement progressiste ou républicaine conservatrice, comme l'entendait M. Thiers. Que les successeurs de cet homme d'Etat ne l'oublient pas : s'ils ne savent pas concilier le progrès avec l'ordre et conquérir ainsi la popularité dont jouissent les partisans de la liberté, malheur à eux ! Le mot de notre maître, inséré et répété dans ce volume aux pages 109 et 171, deviendra prophétique : ILS SONT PERDUS !

Ils sont perdus !... mais cette défaite com-

plète et définitive, prédite avec tant d'assurance aux conservateurs incorrigibles, peut-elle suffire pour faire cesser le désordre social et pour donner enfin au monde, avec l'ordre moral et matériel, la paix et la liberté?

Non, sans doute. L'arrêt irrévocable qui condamne les hommes et les choses du passé à l'impuissance n'ayant qu'une valeur négative et le monde ayant besoin pour vivre d'affirmations puissantes et fécondes, sous le triple aspect social, politique et religieux, il est indispensable que le vide que laissent après elles les négations révolutionnaires soit comblé, plus tôt que plus tard, par des croyances et des institutions indiquées par les aspirations, les connaissances et les nécessités dominantes du présent, toujours grosses, selon le mot ancien, des réalités de l'avenir. Aux sages donc d'arrêter *le flot montant des barbares* en donnant un libre cours au *flot montant de la civilisation*, lequel doit porter avec lui les éléments d'un ordre nouveau marqués du sceau de la foi, réconciliée enfin, selon la prévision et le vœu des vrais philosophes, avec la science et la raison.

Jamais les signes des temps n'ont apparu plus

éclatants et plus pressants; jamais le renouvellement d'un lien intime entre la question sociale et la question religieuse ne se fit mieux sentir; jamais la nécessité de la réconciliation, annoncée par les vrais philosophes [1], ne fut rendue plus urgente que par le flot montant de l'antagonisme frénétique qui règne aujourd'hui dans les sentiments, les idées et les intérêts. En effet, comme si la France n'était pas assez tourmentée par les grèves, après tant d'horribles secousses, voici un autre genre d'agitation que lui apportent les pèlerinages.

Oui, tandis que l'ouvrier, peu disposé, dans sa

1. Il est remarquable que l'on puisse compter parmi ces vrais philosophes l'éloquent catholique de Maistre et le savant protestant Strauss. — De Maistre, frappé, dès 1796, de la démoralisation universelle que produisait de plus en plus la disparition de la foi, disait, dans ses *Considérations sur la France*, que tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses, ou qu'il va se former une nouvelle religion, ou que le christianisme sera rajeuni de quelque manière extraordinaire. Trente ans après, en 1821, Saint-Simon publiait le *Nouveau Christianisme*, qui était à la fois une nouvelle religion et un rajeunissement de l'ancienne. Quarante plus tard, en 1864, Strauss proclamait la nécessité de distinguer entre les parties durables et les parties transitoires du christianisme, entre les vérités et les simples opinions, l'essentiel et le contingent. « C'est par cette voie seulement, disait-il, qu'on peut espérer de voir l'unité se refaire dans le sein du *christianisme renouvelé.* »

misère, à se contenter des compensations célestes promises par la religion, se plaint de l'insuffisance du salaire traditionnel et réclame par des voies souvent nuisibles à sa cause une rémunération plus équitable du travail sur la terre, le pèlerin, de son côté, voulant attester son attachement au dogme traditionnel qui lui donne des espérances que le scepticisme lui enlève sans compensation aucune, se livre à des manifestations dont le caractère plus ou moins superstitieux est plus fait pour provoquer les progrès de l'incrédulité que pour les prévenir ou les restreindre.

Il est évident que nous touchons au moment où le désordre social, provoqué et perpétué par l'aberration et la turbulence respectives des réformistes révolutionnaires et des conservateurs fanatiques, doit produire un mouvement général de lassitude et de dégoût et un besoin commun de conciliation.

Quand tout le monde aura assez souffert de *l'affaiblissement général des principes moraux*, de *la divergence des opinions*, de *l'ébranlement des souverainetés qui manquent de base*, de *l'immensité de nos besoins* et de *l'inanité de nos moyens*, tout le monde, pressé et torturé

entre le souvenir de catastrophes récentes et la menace de catastrophes prochaines, se sentira disposé à ne plus rire des utopistes qui auront pris au sérieux la pensée de de Maistre et de Saint-Simon sur la nécessité d'une religion nouvelle ou d'un rajeunissement du christianisme, pour sortir enfin de l'ornière sanglante des révolutions et des restaurations.

L'ouvrier ne poursuivra plus l'amélioration de son sort par la violence, par l'insurrection contre toute autorité divine ou humaine, quant on cessera de vouloir lui imposer la résignation à ses misères par la force, et au nom d'un Dieu qui aurait fait du travail un châtiment et de la pauvreté spirituelle et matérielle l'unique héritage des masses laborieuses, productrices des richesses et des jouissances sociales. Or, comme l'a dit Enfantin [1] après de Maistre, *le monde est prêt*

1. Lettre à un catholique, du 6 mai 1843, publiée en 1847, et qui sera réimprimée en entier dans un des prochains volumes de notre collection générale. Nous en détacherons ici cette phrase :

« Ceux qui, croyant comprendre le mot *religion*, se placent, avec leur religion, en dehors du monde, et ceux qui, maudissant le mot *religion*, le repoussent hors du monde, sont également aveuglés par des regrets ou par des craintes du *passé*, mais ne sont pas inspirés par *l'avenir ;* les uns rêvent généralement une autorité à jamais perdue; les autres rêvent

pour cet événement immense dans l'ordre divin vers lequel nous marchons avec une vitesse accélérée qui doit frapper tous les observateurs.

Le Membre délégué du Conseil institué par Enfantin pour la publication de ses œuvres,

LAURENT (de l'Ardèche).

une *indépendance* pour toujours impossible. Il faut faire la part de ce qu'il y a de légitime dans les souvenirs des uns et dans les espérances des autres. »

CORRESPONDANCE

INÉDITE

D'ENFANTIN

CCLXXIX[e] LETTRE

AU GÉNÉRAL SAINT-CYR NUGUES

Alger, 11 septembre 1840.

Mon cher Saint-Cyr, je n'ai eu ni le temps ni même la disposition convenable pour te faire, ces jours-ci, la copie de ma longue lettre à Blanqui ; elle ne renferme d'ailleurs que des idées que tu connais déjà sur l'Algérie ; la forme seule diffère, et je crois que tu lui donneras ton approbation, quand tu la connaîtras.

Aujourd'hui, je reçois une lettre d'Arlès qui t'intéressera sans doute, non seulement pour ce qui est relatif à moi, mais pour les *choses* dont

elle parle ; c'est depuis cette lettre qu'Arlès aura reçu et remis à Blanqui ma lettre sur l'Algérie, que je lui disais de communiquer également au prince.

Voici cette lettre d'Arlès, en date du 2 septembre :

« Mon ami Porter, chef du bureau de statistique commerciale à Londres, homme de cœur encore plus que de chiffres, m'ayant écrit que, malgré le mauvais vouloir de lord Palmerston, le *cabinet* aurait décidé qu'il serait renvoyé à Paris, pour reprendre les négociations du traité de commerce, et que la seule chose en litige était la réduction du droit de sortie des soies de France, que M. Thiers affirmait ne pouvoir accorder, par crainte des fabricants de Lyon, je suis venu à Paris, autorisé par la chambre de commerce à déclarer à M. Thiers que, s'il la consultait sur la question, elle ne s'opposerait nullement à la réduction.

« Ce n'est pas Faucher qui m'a présenté à Auteuil ; j'ai trouvé plus convenable à mon *caractère* que ce fût Rivet. Malgré les beaux jardins, les gardes municipaux, le beau salon, le premier ministre ne m'en a pas imposé un moment ; je crois même que si notre entrevue

s'était un peu prolongée, je serais devenu *grossier*, tant les assertions économiques de M. le Premier heurtaient mes opinions[1].

« Le Prince, lorsque je lui ai conté ma visite, m'a dit qu'il aurait pu me dire d'avance que la levée de l'obstacle vexerait Thiers.

« Avec le Prince, nous n'avons point ou presque point parlé des questions pacifiques, mais seulement des chances de guerre qui les ajournent toutes ; il m'a affirmé que le soufflet avait été préparé avant le retour de Thiers au ministère, et que c'était bien à la France qu'il avait été adressé et donné ; que nous le devions surtout à l'empereur de Russie, qui avait fait tout au monde pour rompre l'alliance anglaise,

1. Arlès ajoutait qu'au sortir de cette audience, son introducteur lui adressa une question qui prouverait qu'à cette époque M. Rivet était loin de se douter qu'il fût destiné à donner son nom, trente-deux ans plus tard, à une constitution qui aurait pour but d'affermir le premier ministre de la royauté de 1840 dans la possession du gouvernement de la France républicaine. Cette imprévoyance n'a rien qui étonne et démontre seulement combien il est téméraire de juger les hommes politiques sur les tâtonnements de leurs débuts. Ces hommes, quand ils sont doués d'une pénétration et d'une habileté exceptionnelle, n'ont du reste qu'à se féliciter eux-mêmes, à leur apogée, des progrès qui se sont opérés manifestement en eux par leur rare aptitude à saisir vivement et à mettre fermement à profit les leçons de l'expérience.

et qui ferait tout pour faire éclater la guerre, n'ayant absolument qu'à y gagner.

« J'avais cru jusqu'ici que le gouvernement avait pris la mouche mal à propos ; mais Porter d'une part, qui a vu de près les tripotages de Palmerston, et le duc de l'autre, m'ont convaincu qu'il y aurait folie à la France à ne pas armer activement.

« L'empereur de Russie et Méhémet-Ali tiennent seuls les destinées du monde dans leur cervelle, et l'un et l'autre, dans un sens différent, ont comme brûlot l'Angleterre, menée par un homme vendu.

« Le duc paraît certain que les États-Unis feraient respecter le droit des neutres à coups de canon.

« Comme, d'une part, le commerce anglais commence à s'inquiéter, et que d'une autre les Tories, qui veulent prendre la place de Palmerston, l'attaquent et lui préparent une vigoureuse opposition dans le prochain Parlement, ce ministre dit à M. Guizot, et *fait dire* que le blocus des ports de l'Égypte ne sera que militaire et non commercial, et que si la Russie fait acte de guerre, il s'alliera à la France. Mais qui peut croire aux paroles de cet homme, et comment ne

pas trembler au contraire, que, craignant une explosion contre lui dans le Parlement, il ne presse sous main une collision ?

« En attendant, dit le duc, nous armons activement, convaincus que nous avons au moins *un* ennemi qui fera tout au monde pour se battre, parce qu'il a un besoin maladif d'activité, des armées prêtes, une grande ambition, une haine folle contre la Révolution de Juillet, et la certitude que, même vaincu, on ne lui peut rien.

« Vous voyez que nous sommes dans de beaux draps !

« Le duc, en me rendant votre dernière lettre sur l'organisation du travail colonial, m'a dit que c'était plein de génie, et je lui ai laissé celle sur la crise actuelle, question d'Orient, et celle du 22, qui répond à M. Delahante.

(Celle-ci est sur l'organisation des classes ouvrières en France.)

« Il m'a dit que nécessairement il faudrait aborder les grandes questions du travail, mais qu'en ce moment, on ne pouvait penser qu'à la défense ; que, du reste, je devais me rappeler qu'il m'avait prédit que notre forme de gouvernement nous ferait mettre au ban de l'Europe.

« M. Boismilon ayant témoigné le désir de me voir, j'y suis monté et nous avons causé longuement. Il m'a assuré que le Prince lisait vos lettres et leurs extraits avec le plus grand intérêt, et que vous rendriez certainement service en faisant le travail dont vous parlez sur l'Algérie. Il m'a demandé si le Prince pouvait garder les extraits ; j'ai dit que oui et qu'il était libre de faire même des extraits des lettres originales, pourvu qu'il me rendît lesdites lettres. M. Boismilon m'a avoué qu'il ne vous connaissait que pour le ridicule ou l'odieux jeté sur vous dans le temps par les journaux, et qu'il avait été surpris de la hauteur de vos vues et *surtout de leur sagesse pratique*. Vous jugez si j'ai fait de mon mieux pour accomplir ce changement d'opinion ; ce n'était d'ailleurs pas difficile avec un homme qui paraît bon, droit et capable. — Ainsi donc, paix ou guerre, travaillez au plan de l'organisation coloniale de l'Algérie, et faites de manière qu'un jour ou l'autre il puisse être publié tout d'une pièce[1].

1. Nous avons dit, au onzième volume des *Notices historiques*, placées en tête de cette collection, que la correspondance d'Enfantin, pendant son séjour en Algérie, reflétait à merveille le mouvement politique des esprits en France et

Dans tous les cas, ce ne sera pas du temps perdu. — Votre lettre à M. Delahante est admirable de clarté, et je regretterais bien qu'on me la perdît ; mais M. Boismilon me paraît un homme d'ordre. » A. D.

Adieu, mon vieil ami.

P. E.

CCLXXX[E] LETTRE

AU GÉNERAL SAINT-CYR NUGUES

Alger, 12 septembre 1840.

Je désire bien apprendre, mon cher Saint-Cyr, si tu as senti de la même manière que moi l'opportunité du projet égyptien, et si tu as jugé

en Europe, et nous avons publié à l'appui de cette appréciation les lettres qui nous ont paru les plus remarquables par la hardiesse et la profondeur des vues de notre maître. Ces lettres remplissent à peu près tout le volume que nous venons d'indiquer (aux années 1840 et 1841), ce qui nous dispense de les publier ici.

bon de faire quelque chose dans ce but ; malgré la sagesse des prévisions et des mesures dont me parle Arlès, j'ai si peu foi dans la possibilité d'une guerre que *les Anglais* ne désirent pas plus que la France, et qui ne saurait être du goût de l'Autriche, j'y crois si peu, qu'il me semble bon de faire ce qui, même dans l'hypothèse d'une guerre, serait encore de bonne politique, c'est-à-dire envoyer en Égypte un noyau d'hommes capables, ayant mission officielle scientifique, et mission politique en même temps. — Arlès ne me dit pas avoir fait usage de la copie de la lettre que je t'avais écrite le 13 août, et en effet, la tournure de la conversation ne l'y engageait pas, mais je serais bien étonné si, d'ici à fort peu de temps, ces préoccupations de défense, très-légitimes, ne s'affaiblissaient pas.

M. D..., dont il est question, est le receveur général de Lyon, ami d'Arlès, à qui celui-ci avait communiqué quelques-unes de mes lettres, et qui m'avait demandé des explications sur l'une d'elles où il était question des débats de la presse sur les livrets, les prud'hommes, et en général, l'organisation des classes ouvrières ; toutes questions que le Prince avait toujours agitées avec intérêt dans ses conversations avec

Arlès, et qui ont une si grande importance pour Lyon surtout ; ma réponse était donc faite de manière à aller aux deux adresses.

Tout à toi.

P. E.

CCLXXXI^E LETTRE

A ARLÈS

Alger, 12 septembre 1840.

Mon cher Arlès, j'ai lu avec un vif intérêt la brochure de M. Montmartin ; mais après l'avoir terminée, j'ai voulu la relire, en me figurant qu'elle était traduite en arabe, en turc ou en persan, en langue de pays d'Islam, et que moi-même j'étais Abd-el-Kader, Méhémet-Ali, un Werhabite ou un sectateur d'Ali ; j'ai frémi d'indignation, et il m'a semblé que des flots de sang chrétien ne laveraient pas cet injurieux oubli, ce méprisant dédain de l'orgueilleuse race euro-

péenne, des orgueilleux enfants de l'humble Christ.

J'ai songé aux ordonnances du 26 juillet 1830, et aux compositeurs d'imprimerie, qui le lendemain, culbutaient du trône les enfants de saint Louis, parce que ceux-ci n'avaient pas appris, depuis 89, ce que c'était que l'imprimerie.

Et je me suis demandé : Quand donc l'Europe connaîtra-t-elle l'Orient ; quand donc les lecteurs de l'Évangile liront-ils le Coran ?

Quand donc aurons-nous en Algérie, à Alexandrie, à Constantinople, une conduite digne du rôle de protecteur, d'éducateur, de civilisateur, auquel nous avons l'orgueil de prétendre ?

Certes ce ne sont pas, vous le savez, les grands résultats auxquels M. Montmartin arrive, que je désapprouve ; Suez et Panama ouverts au commerce universel, l'Asie-Mineure sillonnée de chemins de fer, de Constantinople à Bagdad ou à Ispahan, la Méditerranée couverte de navires de tout pavillon, je désire, je veux tout cela autant que qui que ce soit au monde ; mais *le moyen* d'arriver là ?

Et le choix du *moyen* est tout aujourd'hui,

car le but est senti et désiré nettement. Il y a longtemps que l'Angleterre désire le passage de Suez ; il y a longtemps que la Russie tend vers l'Inde aussi par sa route de terre ; pourquoi n'est-ce pas fait ? pourquoi n'a-t-on pas découvert un *moyen* d'exécution qui fût conforme à tous les intérêts, qui fît tomber tous les obstacles, toutes les oppositions ?

Certainement c'est déjà beaucoup, dans ce but, de chercher à concilier tous les intérêts *européens*, mais ce n'est pas tout ; c'est même bien peu de chose, si le moyen de *colonisation européenne* est un partage de la *conquête d'Orient*.

Aux temps de Rome, un pareil moyen aurait eu valeur réelle ; Rome et Carthage auraient pu vider ainsi un différend. Dix-huit siècles après Jésus-Christ, cela n'est plus possible, cela n'est pas digne de notre civilisation.

Entendons-nous entre nous Européens, pour savoir ce que nous voulons demander aux Orientaux de faire, dans un intérêt universel ; aidons-les à l'exécuter ; rien de mieux ; soyons certains que lorsque notre accord sera *unanime*, nous ne trouverons pas d'obstacle, et que le canal de Suez sera commencé demain

si l'*Europe* le demande à Méhémet-Ali et l'aide de ses lumières. Soyons certains même que nous n'aurions pas en Algérie d'Abd-el-Kader, si la destruction de la piraterie avait été voulue et exécutée de *concert* par *toutes les nations européennes*. Ayons une volonté, que la chrétienté soit une dans sa politique, que notre diplomatie adopte un programme d'œuvres à faire, telles que celles que M. de Montmartin proclame comme universellement utiles, et je réponds que ces œuvres se feront, fût-ce en Chine, sans tirer un coup de canon, sans prendre un pouce de territoire, sans *conquête*.

L'unanimité européenne ! mais c'est chose impossible, dira-t-on; pas du tout, puisque vous espérez l'obtenir, en donnant à chaque nation européenne une *souveraineté protectrice* sur une partie du monde oriental; c'est ce moyen seul que je blâme, votre but est le même que le mien : unité de pensée et d'action de la politique européenne. Vous espérez, il est vrai, obtenir cette unité, par l'appât même de cette souveraineté que vous offrez à la convoitise européenne, et moi je prétends que vous vous trompez doublement : 1° en donnant à l'Europe une pâture qui n'est plus de ce temps;

2° en disposant dans ce but d'une terre, d'un peuple qui ne se laisseront pas impunément traiter comme pâture et comme troupeau.

Songez-donc qu'un Musulman conçoit mieux encore qu'il puisse être conquis, enchaîné, tué par un chrétien que *protégé* par lui.

Songez aussi que l'Européen qui prétend *dominer* la terre d'Orient fait un rêve : là c'est le climat, c'est le soleil qui sera son maître ; l'Européen a la peau trop fine pour *protéger* le désert ; il fait pitié à l'Arabe, comme au forgeron un dandy qui voudrait frapper sur l'enclume. L'Européen en Orient, c'est rétablir l'esclavage. Voyez l'Inde.

Que l'Orient et l'Occident *s'unissent,* qu'ils se *visitent,* mais pour Dieu pas de *confusion!* Ne répétons pas toutes les folies des *envahisseurs* du passé ; heureuses folies sans doute, car Alexandre et César n'avaient *pas d'autre moyen* que l'épée pour faire communier les peuples, et ils n'ont su mêler leur sang qu'en le répandant ; mais nous qui avons déjà appris par le Christ, le plus grand de tous les envahisseurs, comment un Verbe civilisateur s'incarne, nous précisément qui ne sommes pas des musulmans, armés d'un livre et d'un sabre ; nous qui,

même pour traverser notre petite mer et prendre quelques rayons de plus de soleil oriental, mourons à Alger comme des mouches ; nous enfin qui savons presque le peu que vaut ce grand mot ancien : Colonie, ne rêvons pas pour nos prolétaires impatients, *les terres fertiles de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique* (p. 69) ; ne nous délivrons pas, comme crut le faire Rome, des difficultés de ce grand problème social, en envoyant périr au loin les Spartacus lyonnais. Dieu fit chaque terre pour une race, et l'économie politique dit, comme lui, à chacune d'elles : Croîs et multiplie ; mais elle ne lui dit pas plus qu'elle ne dit au chêne : Enfant du Nord, transporte-toi sous l'équateur. Il y a longtemps que Smith et Say ont réprouvé le vin fait en serre chaude. Visiter, voyager, commercer, voilà la vie des races entre elles ; coloniser, exception rare, pour laquelle l'économie politique future devra exiger une similitude de climat, de température, de conditions hygiéniques de tout genre ; ou bien qu'elle commandera, ainsi que la politique, et comme exceptions plus rares encore, lorsqu'une œuvre universelle nécéssitera de grands événements et presque une mort certaine.

Et malgré tout ce que je vous dis là, le livre de M. Montmartin me paraît renfermer l'idée la plus large, la plus complète qui ait été émise dans ces temps-ci, non seulement sur la question d'Orient, mais sur la politique universelle ; je lui reprocherais presque l'excès sous ce rapport, parce que je suis convaincu que ce sera une raison pour que les praticiens politiques n'y attachent pas l'importance qu'elle mérite, et la traitent comme une utopie.

Tant que, pour résoudre la question d'Orient et d'Occident, je le dis comme M. de Montmartin, on ne la ramènera pas à une question *d'intérêt bien entendu*, mais j'ajoute de suite : pour l'Orient aussi bien que pour l'Occident ; tant qu'on cherchera ce que *nous* y gagnons, sans s'inquiéter de ce que l'*Orient* y gagne ; et d'un autre côté, tant que notre orgueil nous aveuglera au point de nous faire croire que les Orientaux ont tout à gagner à nous connaître, et que si nous allons à eux, c'est pour obéir à notre généreuse philanthropie qui veut *civiliser ces barbares,* on sera en dehors de la vérité ; M. de Montmartin me paraît suivre la première voie d'erreur, et l'opinion publique est généralement dans la seconde ; c'est vous dire que je

ne nous crois pas encore près d'une heureuse solution.

Adieu, je vous embrasse.

P. E.

CCLXXXII[e] LETTRE

A ARLES

Alger, 16 septembre 1840.

Mon cher ami, votre bonne lettre du 2 me fait grand plaisir, mais votre départ du 6 dérange un peu mes calculs ; j'espère encore que vous aurez reçu le 6 au matin ma lettre pour Blanqui et que vous aurez pu le voir ; sinon vous aurez employé la correspondance, et il faudra bien s'en consoler.

Malgré l'excellence de votre lettre, elle me laisse à peu près dans le même embarras que je vous ai dépeint dans mes précédents courriers.

J'ai au bout de ma plume le développement

pratique de ma lettre à Blanqui ; mais précisément parce que cela est *pratique*, *politique*, cela ne va plus à Blanqui, ni à son académie, malgré le nom de sciences morales et *politiques*.

Selon que je penserai que mon écrit irait au public, ou au prince, ou au ministre, l'encre qui tombera de ma plume formera des lettres différentes pour chacune de ces destinations ; — et de même, ces trois formes seraient toutes trois encore différentes, si j'écrivais comme bourgeois et non comme membre de la commission ; et de même qu'elles seraient encore toutes trois différentes si, par impossible, j'avais mission officielle pour traiter pareille question *politique*, comme Blanqui et moi avons eu mission et droit de traiter la question d'Algérie sous le rapport *économique, scientifique, moral* et *ethnographique*, etc. Je vous rabâche là ce que je vous ai dit dans mes deux lettres précédentes, et je crains bien que ce soit inutile pour le moment, puisque vous n'êtes plus à Paris, mais c'est pour qu'à un second voyage vous soyez bien prévenu.

En attendant, je vous serre la main. — P. E.

CCLXXXIII LETTRE

A ARLES

Alger, 19 septembre 1840.

Pas de lettre de vous aujourd'hui, cher Arlès, vous aurez sans doute manqué le courrier d'un jour; cela me contrarie, je commence à ne plus savoir si bien *attendre*, c'est un métier que je fais depuis si longtemps !

Ma lettre à M. Delahante et ma dernière me paraissent venir à temps pour la question du *travail*. Songez que voici la politique pratique saisie de nos deux grandes questions théoriques du globe : *ouvriers* et *Orient*. En huit à dix ans, nous arrivons.

Le discours de M. Pepin-Lehalleur, que je n'ai pu apprécier que par les critiques dont il est l'objet dans plusieurs journaux, me paraît important, comme expression de l'opinion de la partie éclairée du vieux commerce. — Les mouvements d'ouvriers, qui n'ont encore qu'un caractère parisien, ne vont pas tarder à se repro-

duire sur d'autres points ; vous savez que j'avais promis à M. Thiers, dès Lons-le-Saulnier ; il en aura sinon pour les gains, du moins pour le salaire, ce qui est la même chose ; or, vous allez voir comme la baïonnette de ce vainqueur de l'émeute va faire son jeu contre Spartacus, malgré la belle statue de Foyatier aux Tuileries, en face de la porte Royale.

D'un autre côté, M. Cousin promet la *liberté de l'enseignement* ; or, vous savez que ce qui a arrêté jusqu'ici le libéralisme dans cette voie, c'est toujours, même en 1840, la crainte de la concurrence du *parti prêtre* ; en donnant la liberté, M. Cousin va donc être entraîné à prendre des mesures *religieuses* et *morales*, pour rendre l'Université digne de se mesurer avec *l'Église* et *l'Evangile* ; c'est ici que j'attends Saint-Just et l'Être suprême, avec l'immortalité du *moi* et un petit catéchisme qui est déjà en portefeuille, j'en suis sûr.

Les baïonnettes de l'un et le catéchisme de l'autre ne sont ni un remède à la maladie, ni un excitant pour la santé, parce qu'ils ignorent l'un et l'autre où tout cela tend.

Dans ma dernière lettre, j'ai comparé les savants *physiciens* de l'empire aux savants *méta-*

physiciens d'aujourd'hui, les uns sortant de la Convention ou à peu près, les autres de la Chambre de 1830, qui a chassé Charles X, bien entendu avec le balai populaire, mais non avec la sainte guillotine. Si donc, sous l'empire, quelque rêveur, voyant l'avenir, avait découvert qu'à Chaptal ou Fourcroy succéderaient, en 1840, des *avocats psychologues*, il en aurait conclu, pour la Société de 1840, une forme de gouvernement de *parlementage mystique* ou de parlementarisme mystifiant, comme nous l'avons.

Un de ces rêveurs, Saint-Simon, disait sous la Restauration : « Nous voilà délivrés des militaires; mais, pour Dieu, prenons garde aux avocats ! » Les avocats de 89 ont préparé la révolution, les militaires l'ont *faite;* mais il n'y a pas que des révolutions à faire et la robe et l'épée ne sont pas toute la société ; ne fût-ce que pour essayer, mettons donc *l'industrie* en avant, et alors, son œil plongeant dans l'avenir, il nous montrait un roi *pacifique*, entouré, comme premiers *fonctionnaires* de l'État, des plus grands *industriels* du pays. Cela parut burlesque aux épauletiers et aux bavards, et même aux industriels qui ne se sentaient pas encore dignes de cet excès d'honneur.

Et pourtant, nous marchons vers cette époque; nous ne terminerons la grande lutte du *journalier* avec le *maître* qu'à cette condition; nous n'organiserons le travail que lorsque les *organisateurs*, c'est-à-dire les gouverneurs seront des *travailleurs*.

L'homme qui saurait deviner quelles sont les fonctions humaines qui tendent à décroître et quelles sont celles qui sont en croissance, non-seulement aurait une excellente boussole de conduite politique, mais même de conduite privée; c'est comme le négociant qui devine que telle marchandise sera recherchée, telle autre délaissée: celui-là fait sa fortune; et en toutes choses, le génie n'est que cette divination.

Or, qui succédera à MM. Guizot, Broglie, Cousin, Rémusat, Mignet, Thiers, Jaubert, Passy, Duchâtel, Jouffroy, Dubois, tous anciens rédacteurs du journal *philosophique* et *littéraire* le *Globe*?

Là est toute la question de politique.

Ou ce sont des élèves de ces messieurs, marchant dans les mêmes voies, ou bien c'est une nature d'hommes différents, autrement élevés, autrement occupés, nourris d'autre chose que

de philosophie, de littérature, de métaphysique, ontologie, psychologie, etc.

Mais il faut se décider prudemment et choisir, car il faut faire la société à leur image, comme nous étions façonnés sur le monde chrétien autrefois, comme nous étions même tous de *petits caporaux* sous Napoléon; ou bien, au contraire, il faut aider la société à se dégager du linceul qu'en mourant, ces messieurs jettent sur elle.

La fonction humaine, évidemment en croissance depuis un demi-siècle, et surtout depuis vingt ans, est précisément celle qui, dans notre organisation sociale ancienne, était traitée comme mineure, qui était considérée comme *non noble*, qui faisait déroger, qui avait été le lot des esclaves, puis celui des juifs et des serfs, puis celui de quelques races particulières qui l'avaient presque anobli, comme les Vénitiens, les Lombards, quelques villes d'Allemagne ou de Hollande, puis enfin celui de l'immense majorité de ce tiers-état qui, en détruisant la noblesse, fit entrer sa fonction sociale en ligne gouvernementale; c'est l'industrie.

J'admets que parmi les philosophes régnants que j'ai nommés, il y en ait quelques-uns qui

sachent assez bien ce que c'est que l'industrie, de même qu'il y en a plusieurs qui peuvent *parler* de guerre, d'une manière fort distinguée ; toujours est-il qu'il n'y en a pas un qui soit guerrier ou industriel; l'épée et la navette ne vont pas à leur main, mais seulement la plume ; et de même qu'ils auraient été déplacés comme ministres et conseils de Napoléon, ils seraient déplacés comme ministres et conseils d'un roi ayant mission *industrielle*, comme Napoléon avait mission *militaire*.

Pourquoi les trois plus beaux noms de ministres, depuis près de trois siècles, sont-ils Sully, Colbert, Turgot?

Pourquoi aussi ces trois noms sont-ils synonymes de : *agriculture*, *manufacture, commerce?*

Ce n'est pas le hasard, c'est Dieu qui fait ces rapprochements et qui donne à l'humanité les enseignements, simples comme les commandements de la Bible.

Et pourquoi donc aussi cette *force* nouvelle à l'homme, force que Napoléon lui-même a méconnue et repoussée quand Fulton la lui offrait, force que nos savants ingénieurs n'ont presque pas pu encore trouver moyen d'appliquer à l'art de la

guerre, et qui met en mouvement le mécanisme de la production?

Après la découverte de la poudre à canon, on a pu prévoir le système des guerres modernes; après l'imprimerie, les prophètes ont pu prédire notre presse quotidienne; après les machines à vapeur, qui ne voit les merveilles de l'industrie future? C'est elle qui a trouvé son arme aujourd'hui, comme les *hommes d'armes* et les *hommes de plume* avaient trouvé les leurs il y a trois à quatre siècles.

Après la poudre à canon, les armées soldées, les armes spéciales, les évolutions de masses, costumes réguliers, l'ordre, la discipline, tout cela est né.

Et après l'imprimerie, l'*esprit* de Dieu s'est promené sur toute la terre mille fois plus rapidement que son *Verbe* n'avait pu le faire.

Après la machine à vapeur, que se passera-t-il dans le monde?

Mais tout ceci est un peu poésie peut-être, revenons au positif.

Ce qui est positif, c'est que la population ouvrière fermente.

Ce qui est positif encore, c'est qu'il ne s'agit pas pour elle de la question métaphysique de

liberté, mais d'une question très-physique de *règlement des bénéfices du travail*, du *salaire*.

Ce qui est encore très-positif, c'est que les brouillons politiques peuvent bien l'exciter et l'aider à remuer, mais qu'il y a au fond autre chose que cette excitation de révolutionnaires de profession.

Enfin, ce qui est malheureusement plus négatif encore que positif, c'est que cette masse n'a pas de *religion*, bien peu *d'instruction* et peu de *bien-être*; or, ce sont les trois principales conditions d'ordre, de moralité, de sociabilité, qui lui manquent.

A défaut de religion, je suis loin de dire qu'il faille lui parler de Dieu père, Fils et Saint-Esprit, ou de tout autre dogme *universel*, pas plus qu'à défaut de pain, je ne lui conseillerais de manger de la brioche. Je sais fort bien que ce n'est pas à un athée qu'il faut parler immédiatement de la vie éternelle pour lui faire prendre patience sur le présent, mais je sais aussi qu'il n'y a pas d'homme, quelque bas qu'il soit, moralement, physiquement ou intellectuellement, qui ne puisse être sauvé par un sentiment, une idée ou une

nourriture appropriés à la faiblesse de son âme, de son esprit ou de son corps.

Notre peuple n'a pas de *religion*, mais il est susceptible de *passion ;* celle-ci mène à l'autre.

Il n'a pas *d'instruction*, mais enfin il *sait son état*, son métier.

Il est *pauvre*, mais partout il peut *gagner du pain*.

Je reprends ces trois idées en sens inverse, et je dis :

L'homme qui *gagne son pain*, qui *sait son état,* qui est *passionné*, est peuple aux yeux du peuple ; ce sont les trois vertus, qualités ou capacités qu'il reconnaît ou qu'il estime, parce qu'il les possède ; c'est là son critérium de justice, sa règle de conduite, son principe de religion.

Prouver au peuple qu'on sait ce que c'est que de *gagner son pain* et celui de ses enfants à la sueur de son front, qu'on estime celui qui *sait son état*, qu'on aime celui qui a *du cœur*, c'est gagner l'autorité sur lui par *droit de conquête*.

Et pourquoi donc craindre de le lui dire ? pourquoi donc ne pas employer envers lui cette langue que tout homme qui a conduit des soldats prodigue si souvent pour relever le courage et faire combattre jusqu'à la mort ?

Ne le flattez pas du bout des lèvres, il sentirait trop bien le mensonge ; il s'y tromperait moins que le soldat ; il est plus fin, l'ouvrier.

Mais cette langue glorieuse du travail n'est pas faite, direz-vous ; je le sais bien, il faut la faire. Aujourd'hui, la gloire et la victoire, les lauriers et les guerriers sont des rimes faciles qui encombrent la bouche quand on parle à des soldats ; et si l'on veut parler à l'ouvrier, la bouche reste béante, ou du moins pas un son ne va à son âme. Le général qui harangue ses troupes, qu'a-t-il à dire ? un mot, un rien, car lui-même court au-devant des balles, en tête de sa colonne , et le panache blanc de Henri est sublime, il entraîne.

Mais pourtant Henri le Grand a découvert au fond de son âme un vœu qui fait bénir encore son nom par le prolétaire : la poule au pot.

Vous savez que je ne suis pas de ceux qui pensent que pour être bon général il soit absolument nécessaire d'avoir été soldat, et de même pour commander à des ouvriers, je crois très-inutile d'avoir été manœuvre ; mais pour commander à des soldats, il faut avoir le *cœur militaire* ; pour commander aux ouvriers, il faut avoir le *cœur industriel;* il faut que le soldat et l'ouvrier sentent que leurs passions sont dans

votre âme, que vous êtes leur véritable représentant, que vous aimez et voulez ce qu'ils aiment et ce qu'ils veulent, que vous comprenez leurs besoins, leurs peines, leurs plaisirs, que vous songez à eux et confondez leur gloire avec la vôtre.

Oui, la langue est à faire, et je dirais même que c'est par les progrès que seront signalés nos progrès généraux vers l'ordre. Malgré la différence des choses, il en est de la langue industrielle ce qu'il en fut de la langue chrétienne, qui ne s'est pas faite en un jour; lorsqu'un fait nouveau s'introduit dans le monde, lorsqu'une science se crée, ne faut-il pas le mot et la nomenclature qui expriment le fait et constituent la science? Or, c'est un ordre social nouveau dont l'humanité est grosse, ce n'est plus le tiers qui, *s'affranchissant*, compose la langue de la *liberté*, c'est *l'industrie* qui, pour *s'organiser*, exige une parole nouvelle. Dieu dit: « Que la lumière soit. » Et la lumière fut; que le verbe industriel se fasse entendre, et l'industrie sera, elle qui est encore dans le chaos!

Mais, bon Dieu! quel malheureux verbe industriel j'entends lorsque j'écoute nos excellents bourgeois à pignon sur rue! quelle parole

maladroite que celle qui se répète comme un mot d'ordre dans tous les journaux des propriétaires, pour engager les ouvriers à rester tranquilles et à attendre patiemment des mois, des années, presque des siècles, eux *journaliers*, qu'on daigne s'occuper de leur sort! Quand donc les ouvriers comprendront-ils, dit-on, que ce n'est pas par les émeutes, le refus de travail, les coalitions, qu'ils parviendront à améliorer leur sort? — Ils le comprendront, morbleu! quand ils verront que vous vous occupez d'eux, que vous avez réellement envie d'améliorer leur sort, et que votre envie n'est pas oisive, étendue sur son oreiller doré. Votre position vous oblige à témoigner même plus d'envie, plus d'activité pour atteindre ce but que si vous étiez journaliers et non journalistes vous-mêmes; — les prolétaires ne peuvent-ils pas dire, au contraire, de leur côté: Jusqu'à quand les bourgeois croiront-ils qu'avec des baïonnettes et la prison ils parviendront à étouffer nos plaintes et nos réclamations? — Et d'ailleurs, ne savent-ils pas que, vous-mêmes bourgeois, vous tiers état, c'est par la révolte, la grande insulte, le bouleversement d'un autel, d'un trône, par une révolution, que vous avez forcé vos anciens maîtres à écouter vos remon-

trances et à subir votre vengeance? Plus éclairés que ne l'étaient la noblesse et le clergé, profitez donc de l'expérience et ne poussez pas le tiers état actuel à vous détrôner.

Voici dix années qu'après une révolution *politique*, nous annoncions, vrais prophètes, cet orage qui grandit, au loin encore il est vrai, mais qui, depuis, est arrivé noir sur notre tête. Alors qu'on ne songeait qu'au parti prêtre, aux carlistes, aux bonapartistes, aux républicains, nous disions en voyant ces prolétaires qui viennent d'essayer leur force en renversant un trône, nous disions : Voici les barbares! Et maintenant encore, lorsque des hommes supérieurs se laissent absorber par quelques bruits de guerre impossible, lorsque les yeux fixés sur Constantinople et sur Alexandrie ou Pétersbourg, ils oublient qu'ils ont à leur porte ce Spartacus installé aux Tuileries depuis 1830, lorsqu'ils croient s'en délivrer par quelques patrouilles civiques, je crie encore : Voilà les barbares!

La *guerre des esclaves* est recommencée; mais, grâce à Dieu, ce n'est plus d'un *affranchissement* qu'il s'agit; la liberté est conquise pour tous; c'est une *association*, une *organisation* que le prolétaire réclame.

Arago lui-même, le fameux citoyen, n'a-t-il pas dit que la réforme électorale n'était qu'un *moyen*, mais que le *but* était l'organisation du travail? MM. Laffitte, Carnot, Corcelles, Buchez, je les connais assez, et je sais bien que c'est là leur pensée. Mais ils y marcheront, vers ce but, *à tout prix*, tandis que c'est par le gouvernement seul qu'il pourrait être atteint sans désastres. Il n'y a pas à dire, il faut détrôner le comité directeur, ou l'on sera détrôné par lui; et on ne détrônera pas plus Arrago et Laffitte avec la prison et les baïonnettes qu'on n'a détrôné les vérités du carbonarisme, sous la Restauration, en fusillant Berton, les sergents de la Rochelle et les conspirateurs de l'Epingle noire, de Belfort et de Colmar. M. Guizot et M. Decaze le savent bien par une raison, M. Barthe, M. Mérilhou le savent par une autre.

Adieu, cher ami, adieu; je vous serre la main.

P. E.

CCLXXXIV^{e} LETTRE

A ARLÈS

Alger, 27 septembre 1840.

Ce qui vous a fait juger ma lettre à Blanqui trop modeste, c'est que vous ne connaissez pas le mémoire de Blanqui sur l'Algérie; c'est sans contredit l'écrit sur ce sujet qui a causé le plus d'impression. Or, c'est un morceau d'*artiste*, vu de très-haut, en aigle, et *raisonné* en *huître*. Il a aperçu des principes capitaux, et en a tiré des conséquences qui en sont la contradiction manifeste. Je ne vous en donnerai d'autres preuves que ces deux-ci, qui vous frapperont, après avoir connu de lui ce que vous en connaissez par ma lettre; c'est qu'il se borne à déplorer la prise de Constantine, disant qu'il ne sait à quoi elle peut nous être utile, et qu'il songe encore à coloniser la Mitidja.

Je devais tenir compte de l'*impression* produite par son ouvrage; j'aurais fait une bêtise si j'avais voulu faire adopter mes idées en *criti-*

quant les siennes (à l'Académie); et soyez certain que Blanqui ne s'y trompera pas, et ne me trouvera pas trop humble et trop modeste. Quant à ses illustres collègues, ma modestie envers leur confrère ne saurait les indisposer contre moi.

J'aurais peut-être dû vous prévenir d'avance de ceci, mais ce qui *n'est pas fait*, n'est pas fait. — Allah Kerim.

Vous allez peut-être dire que si ma modestie est une malice, il n'en faut pas; alors concluons qu'il ne faut pas que je m'adresse aux académies; ce sont fines mouches, auxquelles j'ai fait boire du vinaigre autrefois : je n'en ai pas pris une.

Blanqui dira certainement en lui-même : Il est difficile de me faire entendre plus galamment que je suis, comme en 1825, un petit garçon à côté de papa Doliban, et l'Académie dirait : Ah! diable! voilà le Père suprême qui s'adoucit, son sourcil ne fait plus trembler l'Olympe; c'est un bon homme, qui ne manque pas de sens. Je ne leur en demande pas davantage.

Je n'ai pas eu encore le temps de lire les journaux, mais je sens la paix dans l'air. J'espère ne pas me tromper.

Mais je sais les fortifications de Paris, et en y réfléchissant mieux qu'autrefois, je dis : *Bene*. — Il est évident que l'évolution industrielle ne peut se faire qu'avec *précaution*. C'est *contre* les émeutes que les fortifications sont conçues, à Lyon comme à Paris ; mais il faut qu'elles ne soient pas seulement négatives et qu'elles servent *pour* les ouvriers : il faut les considérer sous cette double face ; Louis-Philippe est frappé de la première, le duc d'Orléans doit songer à la seconde. — Le père laissera à son fils la machine avec *soupape de sûreté;* il n'y aura plus qu'à la faire fonctionner rondement.

Adieu encore une fois ; songez à la poste.

A vous.

P. E.

CCLXXXV^e LETTRE

A ARLÈS

Alger, 1er octobre 1840.

Je vous ai lâché ma mauvaise humeur un peu crûment l'autre jour, mon cher Arlès, et le fait est que cette erreur de poste me vexait pas mal, et me taquinait même beaucoup plus que notre désaccord sur ma lettre à Blanqui, qui ne me semblait presque lui-même qu'une conséquence du malentendu des courriers, parce que je comptais sur ma lettre postérieure à la dernière que vous aviez reçue, pour modifier votre opinion. J'ai réfléchi depuis que ma lettre du 12 n'avait pourtant pas pu faire grand'chose sur tout ceci, quoique je n'en aie pas copie, parce qu'il me semble qu'elle ne traitait que l'Orient (Montmartin) et les ouvriers, par suite de la disposition belliqueuse où il me paraissait que vous étiez tombé à Paris.

Il faut donc aujourd'hui que je prenne mon parti, au moins jusqu'au 17 courant, jour où je

recevrai réponse à ma lettre du 27 septembre, si vous ne manquez pas le courrier (Comprenez-vous la malice?) C'est ce qui me fera tenir à ne partir pour Tunis que le 1er novembre.

Aujourd'hui, avant de recevoir vos lettres et le courrier de Paris, que j'aurai seulement demain ou après-demain, je veux causer avec vous d'un sujet que je n'ai fait qu'effleurer à la fin de ma derrière lettre : les fortifications de Paris.

Je vous disais qu'elles me paraissaient un instrument d'ordre, non pour *réprimer* les ouvriers seulement, mais pour *préparer* et *exécuter* avec sécurité l'évolution industrielle dont la France est grosse. Je les *comparais* à la *soupape de sûreté*, de même que je considère la garde nationale comme le *frein* de cette grande machine que j'appelle *ouvriers de Paris.*

Ce travail ne sera pas fort long, mais emploiera bien du monde, bien des bras, et précisément une grande partie de ceux qui sont à la disposition des émeutiers, dès que le *travail ne va plus*, comme on dit à Paris.

Il emploiera, en un mot, tout ce qu'il y a de plus *prolétaire* dans la capitale. N'y a-t-il pas à profiter de cette grande circonstance pour introduire dans cette masse quelques éléments d'or-

dre? C'est commencer l'industrie par la guerre, je le sais, mais dans la guerre est le venin, et d'ailleurs c'est *par la tête* que je voudrais agir *sur la queue*.

La plus grande partie de ces prolétaires *logent* déjà hors barrière ou sur la limite des faubourgs.

Ne peut-on pas *régulariser* ce logement.

Je ne parle pas du tout de les parquer ou caserner violemment, je parle de les *attirer volontairement* vers des lieux déterminés, doublement favorables à leurs *travaux* habituels et aux nécessités possibles d'une *défense*; car si jamais Paris se défend, c'est évidemment cette population surtout qui la défendra et donnera un vigoureux coup de main à l'armée.

Lorsqu'on a formé l'enceinte actuelle de Paris, dans un but d'*octroi*, on a su faire des bâtiments fort somptueux aux barrières, pour les *employés* de ce service public. Je ne verrais pas grand mal à ce que les balayeurs, boueurs, vidangeurs, chiffonniers, gravatiers, terrassiers, reçussent le don public d'un logement, non pas aussi somptueux, mais qui, pour dix fois plus, vingt fois plus d'*employés* que n'en a l'octroi,

ne coûterait pas plus que n'ont coûté nos superbes barrières.

Il s'agirait donc de *villages* et non de palais, ni même de casernes. De villages d'*employés* du Gouvernement, car je ne parle ici que des ouvriers qui sont déjà ou qui peuvent être soumis à une discipline d'*Etat,* de la part du gouvernement qui les emploie.

En d'autres termes je dis : Pour commencer l'organisation de l'industrie, il faut que le Gouvernement donne l'exemple, en organisant d'abord les ouvriers qu'il solde, en leur imposant, moyennant la solde qu'il leur paye, une discipline de toute nature (je ne parle encore que de celle du *logement*) favorable à la société tout entière et à ces ouvriers eux-mêmes.

Les braillards de la liberté se récrieront, c'est évident (et c'est à cause de cela que fortifier Paris est une fort bonne chose), mais si, en définitive, les conditions sont telles que l'ouvrier accepte avec plaisir, et se trouve mieux de cette discipline que du désordre actuel, ses avocats prétendus perdront leur cause.

Je vous prie, pour tout ce que j'ai à vous dire ici, de ne pas vous préoccuper des idées que vous pourriez avoir sur l'organisation de l'indus-

trie fabricante, commerciale ou agricole, et des difficultés que ces grands problèmes présentent; je le répète, je commence par la guerre, et c'est le bon commencement; et j'affirme même qu'une fois le mouvement donné par là, tout le corps industriel marcherait, se mettrait en route, parce que, je le répète aussi, ce serait, d'une part, le Gouvernement qui serait à l'avant-garde, et d'une autre part, un corps déjà organisé qui serait à l'arrière-garde; en deux mots, l'industrie serait prise, en tête et en queue, entre le Gouvernement et les chiffonniers.

Chaque *corps* doit être soumis à une discipline, à une règle, à une *loi* qui lui soit propre. Les filles publiques, par exemple, supportent aujourd'hui une loi que personne autre au monde ne supporterait. Or, l'industrie très-inférieure que le Gouvernement emploie, et dont il est question ici, peut également supporter, et c'est très-heureux, une discipline plus sévère, sous beaucoup de rapports, que celle qui conviendrait à des industries plus relevées; et j'ai nommé les filles publiques exprès, parce que j'ai en vue une portion de la population *mâle* qui est en grande partie correspondante, comme immoralité, à cette portion de la population femelle,

et que c'est cette *populace*, cette écume qu'il s'agit d'écrémer pour la purifier, et pour pouvoir mieux purifier ensuite toute la matière industrielle.

En ce moment, précisément parce que cette écume surnage partout et se mêle à tout, il y a, pour ainsi dire, impossibilité, même avec la police la plus coûteuse, la plus nombreuse et en même temps, sous certains rapports, la plus démoralisante par nécessité, il y a impossibilité, dis-je, d'empêcher la corruption et la fermentation; et d'un autre côté, je dirai un peu comme les fourriéristes : Il y a pourtant dans cette écume (élément de ce que Fourrier appelait ses *hordes de salops*) des qualités, une valeur qui tournent au mal, tandis qu'elles pourraient tourner au bien, si elles étaient employées avec art, et surtout si l'on pouvait former un *corps* de ces *individualités* qui sont d'autant plus mauvaises qu'elles sont *isolées*, et d'autant meilleures qu'elles sont *réunies;* c'est certainement pour ces hommes surtout qu'il a été dit : Dieu se retire de l'homme *isolé*.

Or, pour songer à apporter de l'ordre dans cette masse anarchique, il ne faut pas de suite se proposer d'arriver à une perfection de société

de saints; il faut bien se dire : 1° la plus grande partie des hommes dont il est question vivent en concubinage et plus mal encore; 2° ce sont eux qui vont habituellement peupler les bagnes; 3° leur seul plaisir aujourd'hui est le cabaret; 4° ils commettent à eux seuls, en un jour, à Paris, plus de crimes que tout le reste des Parisiens n'en commet en vingt ans; 5° enfin, c'est la classe la plus immorale, la plus ignare et la plus pauvre de la société.

Par conséquent, attendons-nous, s'ils viennent dans ces villages, que ces villages ne seront pas des couvents, et ressembleront même peut-être un peu aux lieux qui sont le contraire des couvents.

Je sais bien qu'au premier abord cette idée fait presque horreur. L'homme d'État se dit : Comment! je vais *organiser* une espèce de caverne de voleurs, bien plus, un lupanar ! Et l'homme d'État ne songe pas, en poussant ses points d'exclamation, que toute sa police n'est pas autre chose qu'une *mauvaise* organisation des cavernes de voleurs et des lupanars.

Si je prétendais qu'il faut former ces villages *pour* qu'on y vole, etc., que c'est là le *but,* je concevrais l'horreur; mais je dis seulement : On

y volera, etc., attendez-vous y, mais vous préviendrez, surveillerez et réprimerez mieux le vol, etc., là, que vous ne le faites dans votre Babel.

On dira encore : Mais c'est la réglementation du vice que vous voulez? Cela est vrai; je voudrais réglementer le vice, y compris l'émeute, de manière à en défendre la société *autant que possible*, bien certain d'avance qu'il faut faire la part du feu dans tout incendie, et que malgré toutes mes précautions, il y aura toujours des sinistres, tant qu'on se chauffera. J'insiste sur le vilain côté du tableau, parce que c'est toujours de là que partent toutes les objections aux meilleures choses, quoique chacun sente bien qu'il n'y a rien de *parfait* dans l'humanité.

Croyez-vous, par exemple, que ce serait peu de chose, même comme simple moyen de police, de pouvoir déterminer, par un appât quelconque, les vingt ou trente mille hommes que j'ai en vue, à porter un *costume* qui les ferait distinguer aussi bien qu'on distingue un soldat de tel ou tel régiment, avec convention d'être punis quand on les trouverait sous un autre habit?

Ils n'accepteront pas, direz-vous, cette livrée.

Eh! mon Dieu! les filles mettraient bien encore

la ceinture dorée et le numéro de leur rue sur leur bonnet, si vous vouliez; elles vont bien au dispensaire ! Et vous croyez que des hommes que vous emploierez utilement, honorablement, se refuseraient de porter un costume qui, par lui-même, n'aurait rien que d'honorable, puisqu'il serait attaché à un service public? Je ne parle pas de donner un costume à un homme en tant que voleur, en tant que souteneur de filles; mais en tant que chiffonnier, balayeur, boueur, vidangeur, allumeur de quinquets, comme vous en avez presque déjà pour les forts de la halle et les charbonniers, qui sont presque les seules *corporations*, et qui, je le parie, présentent relativement moins de vices que les autres états où la *force du corps* est employée et où l'*esprit de corps* n'existe pas.

Vos *plaques*, c'est de la niaiserie, on ne les *voit* pas. Vos porteurs d'eau, vos commissionnaires de rue, pourquoi donc les encourager à vouloir paraître des milords le dimanche, et à revenir saoûls le lundi en habit noir?

Un costume, un costume, à la bonne heure ! et je peux en parler, précisément parce qu'on a craché sur le mien, qu'on n'a pas compris. Un costume obligatoire, comme l'est celui du soldat,

et qui nous fasse sortir de ce pêle-mêle de l'habit bourgeois qui nivelle tout, qui anarchise tout, qui tue l'art aussi bien que la sociabilité.

C'était le 6 juin 1832, vous le savez, qu'au bruit du canon de l'émeute et du tonnerre d'un bel orage, nous quittions cet habit bourgeois, à Ménilmontant ; et quelques mois plus tard, traduits en cour d'assises comme de dangereux révolutionnaires, j'expliquais ainsi aux jurés, qui ne m'ont pas compris puisqu'ils m'ont condamné, l'intention qui m'animait et le but que je voulais atteindre; je leur disais : Le jour où le sang coulait dans vos rues, où les partis s'égorgeaient sur vos places, le 6 juin, nous avons revêtu un costume qui nous signalant à tous *par notre nom même*, était un gage de la lumière que nous voulions répandre sur tous les actes de notre vie loyale et pacifique.

Il est clair qu'on *devait* nous condamner, parce qu'un pareil enseignement et une mesure politique semblable doivent partir du Gouvernement, pour avoir le caractère d'*ordre* qui leur convient; mais nous en sommes venus, grâce à Dieu, depuis huit années, au point où l'on s'accorde à dire et à reconnaître que généralement nos *intentions* étaient bonnes. Qu'on profite

donc de celle-ci, car elle signale l'instrument le plus parfait d'une bonne et sage *police*, la première condition *extérieure de hiérarchie*, de classement, l'un des procédés *hygiéniques* les plus puissants, la base de tout *esprit de corps*, et enfin elle rendrait aux arts la couleur et la forme qu'ils cherchent vainement dans notre société sombre et plate, sale et haillonneuse.

Bien certainement les Brutus de la presse s'écrieront que c'est du mandarinisme chinois; mais quelle mesure d'*ordre* approuveront-ils jamais? D'ailleurs je ne parle pas encore de donner un costume à nos mandarins de la presse: je désirerais seulement qu'ils signassent tous leurs articles; plus tard on fera peut-être bien de leur imposer au moins le *bonnet* de leur couleur politique, bonnet rouge, bonnet blanc, bonnet bleu.

Sans plaisanterie, les amis de l'*ordre* qui ne songent pas ou qui répugnent au costume comme moyen d'*ordre*, sont comme les hommes qui voudraient une religion sans prêtre et sans culte; ce sont des rêveurs mystiques et non des hommes positifs. Malheureusement les hommes du *pouvoir* ont encore en eux une quantité consi-

dérable des préjugés et des erreurs des hommes de la *liberté*.

J'ai parlé du *logement* et du *costume ;* il semble qu'il me resterait à appliquer les mêmes idées à la *nourriture*, et pourtant je m'arrête, voici mes raisons. D'abord, il ne faut pas trop embrasser; ensuite, c'est ici, selon moi, dans l'ordre matériel, la limite qui sépare l'ordre de la liberté, la raison d'*Etat* des besoins de la *famille*, la surveillance *générale* d'hygiène publique de la consommation *individuelle;* et, enfin, en supposant même que l'État puisse un jour en venir à rationner ses *ouvriers* comme il rationne ses *soldats*, à cuisiner même pour eux comme il cuisine aux Invalides; c'est-à-dire avec l'économie que procurent les masses, je dirais aujourd'hui : Laissez faire, surveillez seulement, entretenez les marchés pourvus, et pourvus d'aliments sains.

Pour l'homme de peine, pour l'homme *matériel*, sa nourriture, ce qu'il consomme pour renouveler sa *force*, est la partie intime, intérieure, personnelle de sa vie; c'est là qu'il veut surtout exercer son *indépendance* et sa *spontanéité;* la société lui doit, sous ce rapport, des soins *généraux,* mais non une loi *individuelle*. Songeons

donc à ses cabarets, à ses guinguettes, à ses marchés, n'allons pas plus loin.

Mais ce n'est pas assez, direz-vous, d'exprimer cette pensée générale, qu'il serait d'une sage politique de revêtir de costumes spéciaux les classes inférieures ou du moins une partie des classes inférieures de la société; il faudrait encore indiquer les moyens légaux, constitutionnels, financiers à employer pour atteindre ce but.

Je suis bien convaincu pourtant que si M. le Préfet de police, M. le Préfet de Paris, M. le Ministre de l'intérieur, celui des travaux publics, avec le directeur des ponts et chaussées, étaient pénétrés de l'*idée générale*, s'ils voulaient atteindre le *but* en question, chacun dans son ressort, ils en trouveraient plus promptement et plus facilement que moi les moyens.

Lorsque je vois les garçons de la Banque, les facteurs de la poste, les postillons, les sergents de ville, les garçons de bureau de toutes les grandes administrations, les cochers d'omnibus et conducteurs de diligence, etc., en uniforme, lorsque je regarde l'octroi, la douane, les gardes forestiers, les tabacs, les droits réunis, les pompes funèbres, les guichetiers des

prisons, les gardes d'hôpitaux, que sais-je déjà, mille *services*, sans compter l'armée, auxquels un costume est attaché, je suis bien sûr qu'il n'y a pas d'obstacle qui s'oppose à ce que 20 ou 30,000 hommes de plus, à Paris, portent un uniforme, et qu'il faut seulement pour cela que le gouvernement qui les emploie leur en fasse une condition.

Il n'y a donc que deux choses en question, savoir : Si tous les hommes que le gouvernement emploie ont un costume, et d'une autre part si ces hommes sont organisés en *service public*, car c'est certainement là l'objection qu'on fera.

On dira : Nous ne pouvons astreindre à un costume que les *services publics*.

Ceci est une erreur, selon moi, puisqu'il y a une foule d'industries privées qui sont astreintes à des conditions de police aussi vexantes que peut l'être le costume pour l'homme le plus indépendant; mais j'admets l'objection, pour aujourd'hui, je conviens qu'en 1840 le gouvernement ne peut se permettre d'imposer le costume qu'aux services publics, qu'à ceux qui sont soldés, surveillés, dirigés par lui, soit par ses propres

agents, soit par des *entrepreneurs soumissionnaires.*

J'appuierai spécialement sur ces derniers mots soulignés, parce que c'est sous cette forme que subsistent en général les services dont je parle. Et par exemple, quand même l'éclairage, le pavage, le nettoyage, l'arrosage, etc., des rues de Paris se ferait par soumissionnaires, une des conditions de la soumission pourrait être le *costume* des éclaireurs, paveurs, arroseurs, nettoyeurs, etc. Et de plus, cette manière d'intervenir dans la police du personnel des grandes entreprises de travaux publics permettrait d'introduire peu à peu, dans plusieurs des branches-mères de l'industrie, une partie de l'ordre qu'elles réclament.

Ainsi, la masse des travaux commandés et exécutés par les ingénieurs ou architectes de l'État, mais qui sont donnés à l'*entreprise*, occupe une quantité considérable d'ouvriers dont une partie au moins pourrait être traitée ainsi; ce serait, pour ainsi dire, la partie correspondante au *service ordinaire*, ce serait l'*armée régulière*, et cela ne coûterait pas immédiatement à la masse des cosaques de l'industrie.

La ville de Paris aurait son corps de terras-

siers, par exemple, comme elle a ses balayeurs; elle aurait aussi ses compagnies de charpentiers, tailleurs de pierre, maçons, peintres, serruriers, toutes les branches dites du *bâtiment;* en un mot elle commencerait, par un noyau-modèle, l'*organisation* de l'industrie.

J'ai dit que les fortifications de Paris étaient une belle occasion pour entrer dans cette voie, et en effet on aura là un chantier plus vaste que tous ceux qu'on ait jamais vus, où il sera facile d'étudier et de préparer les éléments des institutions dont je parle et de les organiser progressivement, insensiblement.

Il ne faut que la volonté *d'en haut;* il faut que le gouvernement, il faut qu'un homme y mette sa gloire, c'est une contre-partie des travaux de Versailles, ceux-ci n'ont que le caractère de gloire industrielle qu'on recherchait autrefois et qui consiste dans la grandeur et la beauté de l'*œuvre;* aujourd'hui, pour notre XIXe siècle, pour l'avenir surtout, il y a une autre forme de gloire industrielle à ambitionner : c'est celle qui consiste dans l'amélioration de l'*ouvrier*.

Les fortifications de Paris sont une occasion superbe pour commencer à donner aux ponts et chaussées, qui n'ont été encore qu'un cadre d'of-

ficiers, une armée de sous-officiers et de soldats. Les ponts et chaussées, c'est le germe qu'il s'agit de développer, c'est en lui que se trouve la solution de la question qu'on a cherché à résoudre à rebours, quand on a voulu employer l'armée *aux* travaux publics, car c'est l'armée *des* travaux publics qu'il faut créer, et non pas employer à ces travaux des soldats et surtout des officiers qui ne peuvent avoir le *cœur à l'ouvrage*.

Là se trouve pour moi aussi l'heureux moment de la modification dont je vous ai si souvent parlé, de l'entourage des hommes haut placés, qui aiment et qui méritent la gloire. Aux aides de *camp* doivent venir se joindre les aides de *chantier* et d'*atelier*; à la guerre doit s'unir, au moins sur le pied d'égalité, l'industrie; et l'ordonnance des fortifications en est elle-même un signe, puisqu'elle livre le travail au génie *et* aux ponts et chaussées, quoique ce dernier corps joue naturellement le second rôle dans cette œuvre spécialement militaire.

En un mot, le Roi, les Princes n'auront pas auprès d'eux seulement des généraux, car il est impossible de songer à *organiser l'atelier pacifique,* tant qu'on est en habit de général,

entouré de militaires, et presque dans un nuage de poudre.

Je m'aperçois que j'ai donné plus d'extension à la question du costume qu'à celle du logement, et voici pourquoi : c'est que l'une est plus *facile* à réaliser que l'autre, et en outre elle est plus *généralement* réalisable.

Il n'y a que quelques travaux spéciaux qui se prêtent à cette espèce de casernement de villages dont j'ai parlé, et il y en a même déjà en ce moment qui ont fait, pour ainsi dire, élection de domicile dans certains points de la banlieue de Paris; ainsi l'équarissage de Montfaucon, les blanchisseurs de la Basse-Seine, les marchands de vin de Bercy et de la Râpée, les chantiers de bois, quelques villages où abondent spécialement les maçons et les tailleurs de pierre, sur l'une ou l'autre rive de la Seine, les teinturiers, brasseurs et tanneurs du quartier Mouffetard, les deux classes ou corporations des charpentiers, rive droite et rive gauche, les fabricants de meubles du faubourg Saint-Antoine, et tant d'autres exemples signalent cette affinité qui réunit sur les mêmes lieux un grand nombre d'individus de même profession. Certainement, cette affinité agit d'elle-même ; mais, quoi qu'en disent les

économistes, tout homme politique comprend qu'elle peut être aidée par une *administration* éclairée qui peut la délivrer d'obstacles que l'intérêt *individuel* au contraire pourrait chercher à augmenter.

Je crois que, même au point de vue de *la défense,* il serait bon de porter régulièrement sur la ligne ce que je nommerais des forts détachés d'*ouvriers* à côté des forts de *soldats*; et si cela est juste comme *défense extérieure*, ce l'est encore bien plus comme *sécurité intérieure*, puisque cela mettrait une partie de la *force émeutière* presque sous la garde de la *force armée*.

Ce serait donc vers ces points doublement stratégiques que je voudrais voir réunir des bataillons pacifiques d'ouvriers.

Pourquoi n'y aurait-il pas, à côté du fort des maçons, le village des maçons; à côté du fort des terrassiers, le village ou camp des terrassiers, et je dirai même à côté du fort des boueurs, les écuries des boueurs et les hangars des vidangeurs. N'ayons pas peur d'honorer le travail, et, soyez-en sûr, ce dernier fort ne serait pas le plus mal défendu, en cas de guerre, et je me chargerais, si j'étais à la tête du *village voisin*,

de le faire tenir aussi *proprement* qu'un village de Hollande.

Livrez-leur le terrain et les matériaux avec le plan de leurs baraques et villages, et je parie qu'avec leurs dimanches seuls ils auront achevé leur habitation avant la fin des travaux des fortifications : le terrain et la baraque resteront domaine de l'Etat, bien entendu.

Là, vous pourrez organiser : salles d'asile, école, caisse d'épargne ; secourir à domicile mille fois plus facilement que vous ne le pouvez dans le chaos parisien ; une même guinguette réunira le soldat du fort et l'ouvrier du camp ; et peut-être bientôt pourrez-vous songer à ce qui est si beau et si bon dans l'organisation militaire, pour en doter aussi l'ouvrier, à la retraite et aux nobles invalides.

Pour faire tout cela, que faut-il ? Du cœur, tout est prêt ; il faut aimer l'ouvrier, il n'est pas ingrat, il aime qui l'aime ; il faut l'aimer comme un brave aime le soldat, comme un artiste aime toute voix ou toute lumière d'Italie, il faut l'aimer parce que c'est beau, parce que c'est le bras du *Créateur* dans l'humanité.

Je sais tout ce que ces idées ont *en apparence* d'impraticable ; mais d'abord vous savez que je

tiens beaucoup plus à communiquer le *sentiment* qui me les inspire, qu'à faire adopter les formes dont je revêts ce sentiment.

Je suis de ceux qui pensent qu'il faut être *au pouvoir*, pour bien apprécier et même découvrir ce qui est pratique, pourvu toutefois que le pouvoir ait le *sentiment* du besoin social. Or, je ne suis pas du tout *pouvoir*, tant s'en faut.

Adieu, cher ami, tout à vous.

P. E.

CCLXXXVI[e] LETTRE

A ARLÈS

Alger, 11 octobre 1840.

Pendant que nous faisions de la théorie, mon cher Arlès, il paraît que le maréchal a voulu faire de la pratique; il a rendu depuis quelques jours quatre arrêtés : l'un constitue le *cercle* de Philippeville, de même que ceux déjà formés de Bone, Lacale, Guelma ; les trois autres appel-

lent des colons civils à Blidah et à Cherchell, et des colons militaires à Koléah. — Je crois que le premier arrêté seul est sérieux et praticable; les trois autres me paraissent trois os à ronger donnés au public, qui réclame qu'on fasse ici autre chose que la guerre. A Philippeville on décrète l'organisation d'un escadron de spahis et d'une compagnie de gendarmes indigènes, et celle de cinq compagnies de garde nationale; on donne au commandant supérieur de ce cercle (que l'on pousse à l'Est jusqu'aux limites du cercle de Bone et au Sud jusques et y compris El-Arouch) le gouvernement des tribus, présentation de cadis, muphtis, scheicks, perception de l'impôt; tout ceci est enlevé au kalifat du célèbre Ben Aïssa qui depuis longtemps aurait dû être dépouillé de sa fonction. Enfin on complète la substitution des officiers français aux indigènes pour le gouvernement du pays. Vous savez que je ne puis qu'approuver la chose. — Toutefois remarquez qu'ici l'on ne fait qu'œuvre gouvernementale de *défense* (garde nationale, spahis, gendarmes).

Dans la province d'Alger, au contraire, on veut à toute force faire de la *colonisation*. Aussi le jour même où le *Moniteur algérien* annonce

que la diligence de Douéra a été attaquée, et où il amoindrit et dissimule tant qu'il peut ce triste événement, le même *Moniteur* offre les maisons et jardins de Blidah à trois cents familles européennes ; les maisons et jardins de Cherchell, à cent familles ; les maisons et terres de Koléah à deux cents soldats ayant achevé ou presque achevé leur temps de service, et qui consentiraient à rester encore trois ans sous le régime militaire. Il est évident qu'on peut tout au plus attirer ainsi des cantiniers, cabaretiers, cafetiers qui compteront pour vivre sur l'argent des troupes en garnison dans ces trois villes, mais qu'on n'obtiendra pas un seul colon, cultivateur sérieux. Il n'y a certainement pas de mal à attirer près de ces pauvres troupiers, enfermés dans ces villes, quelques *ménages* civils, chargés de les *distraire* de leur ennuyeuse prison, pourvu qu'on ne prenne pas cela pour de la colonisation.

Cette *pourvoyance* est sans doute le fait d'un général qui souffre de voir ses soldats s'ennuyer, et qui compatit aux peines du tourlourou qui ne peut facilement se procurer du tabac, un verre de vin et le *reste;* c'est une œuvre de bonne et paternelle administration militaire, je n'en disconviens pas; mais ce n'est pas œuvre de gou-

vernement colonial. Remarquez d'ailleurs que les considérants des deux arrêtés portent sur la double nécessité d'entretenir les *maisons* et les *jardins* de ces villes. Or, qu'est-ce que les maisons et jardins ajoutent de puissance alimentaire à notre possession d'Alger, pour l'aider à se suffire à elle-même en cas de guerre maritime? des oranges. Et cependant le but qu'il faut se proposer avant tout, pour la colonisation dans la province d'Alger, c'est d'avoir le grain, la viande et le vin indispensables pour la nourriture de la colonie militaire et civile de cette province. Planter trois cents familles civiles à Blidah, pour y cultiver des oranges, citrons, limons, c'est presque une dérision, quand les bœufs qui nous arrivent d'Europe, presque morts du voyage, achèvent de mourir au port d'Alger où ils n'ont pas d'herbe ; quand notre grain, arrivant d'Odessa, est livré aux charançons dans des *magasins* au lieu d'être enfoui dans des silos ; quand notre vin frelaté de Cette et de Marseille vient empoisonner nos soldats ; c'est une dérision surtout, quand on pense qu'un mois de guerre maritime, peut-être moins, affamerait Alger.

Et remarquez qu'il y a un immense inconvé-

nient à commander une œuvre coloniale, si ensuite elle ne se fait pas, ou si une fois faite elle ne réussit pas; c'est un dégoût de plus qu'on ajoute aux mille dégoûts dont l'Algérie nous a abreuvés. Or, les trois cents familles n'iront pas à Blidah; les cent familles s'établiront peut-être à Cherchell, parce que là au moins, on a la route de mer qui est libre, mais elles ne cultiveront rien, car on *ne peut pas* mettre le nez dehors de Cherchell sans se faire couper le nez avec le cou; et quant aux soldats pour Koléah, comme l'arrêté n'est accompagné d'aucun plan d'organisation de ces soldats travailleurs, et qu'on les astreint au service militaire, ils planteront quelques choux, poireaux et oignons pour améliorer leur soupe, voilà tout.— Quelles seront d'ailleurs les femmes de ces soldats-colons? Il n'en est pas question. Or, un *soldat, colon, célibataire,* ce sont trois mots qui jurent ensemble, deux à deux et trois à trois.

Ceci me rappelle que le général Bugeaud, qui est certainement l'homme qui a vu le mieux la portion de l'Algérie qu'il a vue, c'est-à-dire l'*ouest,* en proposant les colonies militaires, dont le projet renferme d'excellents germes *pour l'ouest,* disait : « *La chose difficile,* c'est de

donner des femmes à nos soldats colons ; » et il ajoutait : « Il me semble que les maisons de repentir pourraient en fournir à ceux qui n'en trouveraient pas dans leur pays, où l'on pourrait les envoyer en congé pour en chercher... Les enfants trouvés pourraient aussi leur en fournir. » C'est en effet *la chose difficile* pour former des colonies militaires, et sans cette chose il n'y a pas de colonie à espérer.

Mais ici se représente l'observation que je vous faisais dans ma dernière lettre en vous parlant des villages d'ouvriers à former près de Paris : il ne faut pas avoir la prétention de créer en un jour une réunion de saints, avec des individus qui ne sont pas du tout des saints ; et lorsqu'on songe aux désordres de tous genres auxquels se livrent nos célibataires soldats, il ne faut pas croire qu'il suffira de les faire colons pour en faire des époux modèles et vertueux. Il y a, au contraire, des milliards à parier contre un que, les premiers villages ainsi formés, avec des soldats et en Algérie, seront infiniement plus relâchés que le plus relâché des villages de France. — Ceci est grave, parce que ce qui empêchera le plus la réussite d'entreprises de ce genre, c'est la crainte de désordres, inévitables, il est

vrai, mais beaucoup moins déplorables que ceux qui ont lieu en ce moment même, et qui sont commis par des individus qu'il est urgent, non de rendre *parfaits*, mais d'*améliorer*. Certainement la manière de vivre des colons européens en Amérique a dû paraître fort peu orthodoxe aux puritains de la morale chrétienne, surtout dans les premiers temps de l'établissement de ces colonies, où chaque colon avait son harem de négresses, que plusieurs ont encore. Un résultat analogue est inévitable aujourd'hui que les foudres chrétiennes ont moins de force, et surtout avec des soldats, sur qui elles sont complétement émoussées.

Je n'en dirais pas tout à fait autant s'il s'agissait de colons *civils*, puisqu'on pourrait n'appeler *que* des familles déjà formées et pour ainsi dire éprouvées; reste à savoir cependant si ce sont des familles sages, unies, tranquilles, vertueuses que l'on peut amener *les premières* dans une *aventure* telle que la colonisation de l'Algérie. Il faut ici des hommes audacieux, énergiques, volontaires, laborieux par élan plus que par goût continu, des hommes du Midi, semi-acclimatés par le soleil du Languedoc et de la Provence; des gaillards aimant le plaisir du *far*

niente et pourtant susceptibles, par moments, d'une grande activité ; il faut, nous le voyons bien, des cœurs de *chasseurs* et de *zéphirs* pour résister, toujours joyeux, à l'Arabe, au soleil, à la pluie, à la misère, à la mort ; et il ne nous faut pas (pour commencer du moins) de ces braves et lourds alsaciens qui tombaient comme des mouches à C....-B..... Or, le chasseur et le zéphir comprennent peu le ménage, la famille, la propriété ; ce sont plutôt des payens que des chrétiens ; des orientaux que des occidentaux ; des Arabes que des Français ; et voilà pourquoi ils sont le premier lien naturel de la France avec l'Afrique ; lien militaire, c'est déjà prouvé ; lien pacifique, j'en suis certain, ils en donneront la preuve quand on voudra.

Les condamnés, les disciplinaires, les zéphirs, les chasseurs, voici les premiers éléments à employer, sinon pour *constituer* notre colonie, au moins pour *préparer* son établissement, et c'est avec des individus qui leur ressemblent, qui sont de la même pâte qu'eux, qu'il faut *commencer*. Avant de vous parler du personnel de ces préparatifs coloniaux, et de la forme militaire et civile qu'on pourrait leur donner, examinons une question préjudicielle.

Les arrêtés du maréchal renferment une clause fort importante, celle relative à la *propriété* qu'il rend aliénable et transmissible par les concessionnaires après trois ans de possession, et avec certaines conditions d'entretien et de culture pendant ces trois années.

Cette question de *propriété* est très-délicate. La condition de trois années pour faire passer la propriété de l'état de propriété *publique* à celui de propriété *privée* me paraît en elle-même une limite trop courte, mais ce n'est pas sur ce cas particulier que je veux attirer votre attention, c'est sur la question générale de la *propriété coloniale* d'Algérie. Et pour vous faire vite sentir ma pensée, je dis que tant que l'Algérie sera, sous tous les rapports, aussi éloignée qu'elle l'est de notre civilisation *actuelle* de France, il sera absurde d'y instituer la propriété sur la base où elle est *actuellement* assise en France.

J'ai vu quelques personnes ici qui prétendaient que la colonisation n'était possible qu'en constituant la propriété sous la forme *féodale;* je crois qu'elles se trompent et qu'il ne s'agit pas de créer des fiefs en Algérie; mais elles s'approchent de la vérité par cela seul qu'elles déclarent

notre propriété *individuelle* incompatible avec l'état actuel de la colonie, état dans lequel l'*individu* n'est et ne peut être qu'un infiniment petit et où l'autorité publique, le *Gouvernement*, est et doit être presque tout, pendant longtemps encore.

C'est cette erreur, cet anachronisme qui a été cause de toutes les ordures et de tous les malheurs que le brocantage des terres a produits dans l'Algérie. L'aliénation, la transmission de la propriété, abandonnées à la spéculation individuelle, c'est un non-sens dans un pays où, avant de songer à *spéculer*, il faut s'occuper de *produire*. C'est, avant tout, dans l'intérêt de la *production* que la terre doit être concédée, et pour cela une condition indispensable est qu'elle ne soit concédée qu'à un *producteur*, et ne passe pas dans les mains des brocanteurs, agioteurs, spéculateurs.

Il faut donc que la terre ait un caractère social, collectif, qui limite et empêche même les écarts de la spéculation individuelle.

Je lisais dernièrement dans M. Delamalle (*Économie politique des Romains*), que le *fundus* romain était une terre à limites fixes et indéviables, une ferme d'une étendue déterminée selon

la nature des cultures, l'élément parcellaire du cadastre de Rome, et que ce *fundus* ne souffrait pas d'altération par des aliénations partielles ou des partages de succession, parce qu'il devenait, dans ces deux cas, une propriété collective, portant un nom propre qui ne variait pas selon les changements de possesseurs, et que ces ventes ou héritages se passaient pour ainsi dire dans une sphère étrangère au cultivateur-fermier et par conséquent à la culture.

Vous concevez que ces *fundus* ayant été déterminés à l'origine selon les besoins d'irrigation, de communication, d'assainissement, de culture, les villages devaient avoir une forme un peu plus raisonnable que celle des villages de nos jours, où la propriété semble divisée de la manière la moins convenable aux irrigations (procès des cours d'eau) aux communications (déplorable état des chemins vicinaux) à l'assainissement et à la culture par suite du découpage, enchevêtrage ou isolement des pièces de terre, des clôtures, des habitations.

Ici où tout est à créer à neuf, je crois donc que nous pourrions puiser, dans ce bel ordre du *fundus* romain, un enseignement applicable aux villages et fermes que nous devons établir, ap-

plicable physiquement et moralement aussi. — Nous avons de plus que les Romains une forme financière qui se prête même merveilleusement à garantir la *production* de toutes les folies de la spéculation, c'est-à-dire qui rend le producteur indépendant du capitaliste, je veux parler des sociétés par *actions*.

Que nos villages algériens soient donc placés et cadastrés en vue de la sécurité, de la salubrité et de la production ; que les *fonds* soient limités selon les exigences des communications, des irrigations, des cultures ; que ces fonds aient l'*étendue* et la *nature* de terres, prés, pâturages ou bois, reconnus les plus convenables pour la culture, selon la nature du pays ; voici l'application physique de l'enseignement puisé dans le *fundus* romain.

Maintenant passons au moral.

Donnez à chaque régiment qui aura établi, posé les bases de ce village (je dirai tout à l'heure tout ce que j'entends par ce travail préalable du régiment), donnez-lui ce village, sous forme d'actions qui en représentent le titre de possession, une action par soldat, deux par caporal, et ainsi de suite selon les grades de la hiérarchie.

Que ce village porte le nom de ce régiment ou le nom d'un homme ou d'un lieu cher et glorieux pour son drapeau.

Le conseil d'administration sera chargé de veiller à cette propriété collective et individuelle, et en cas d'éloignement du régiment il nommera ses agents ou son agent.

C'est lui qui *affermera* et percevra le fermage.

Le *colon* sera *fermier* et ne sera pas *propriétaire*.

J'ai dit que j'allais expliquer ce que j'entends par le travail préparatoire du régiment ; le voici :

Outre le tracé général du village, des rues et chemins, la pose des limites des fonds, l'aide de tout genre donné aux ingénieurs et arpenteurs chargés de ce travail scientifique d'établissement, le régiment fera, avec les matériaux que l'État lui donnera, les monuments publics, fontaines, mairie, école, église, et tout ceci à mesure que la colonie se développera.

Mais encore, pour faciliter l'appel des fermiers (colons), il défrichera autour de chaque emplacement destiné à une ferme (fundus), une portion de terre nécessaire pour le *jardin* du fermier.

Je réponds qu'il n'y a pas de régiment qui,

attaché à pareille œuvre, n'appelle pas plus vite de braves et bons fermiers, que toutes les sociétés imaginables (à commencer par la société chrétienne avec ses millions), ne pourraient le faire ; il n'y aurait pas un soldat qui ne se fît une fête d'en écrire dans son village, et d'attirer son frère, son cousin ou son ami sur la terre dont il aurait une *action* dans sa poche.

Vendre la terre d'Afrique, ce n'est pas digne du gouvernement de la France ; qu'il la donne à ceux qui l'ont déjà si largement payée de leurs fatigues, de leur misère, et qui l'arrosent de leur sang ; c'est l'obole de Bélisaire, vainqueur aussi de l'Afrique ; c'est une dette.

Et remarquez qu'avec le soldat vous pouvez lui faire même une obligation de ne pas trafiquer de son action avant une époque déterminée, celle où un certain nombre de fermes seraient en culture.

Et donnez vingt actions au drapeau, afin que chaque année, lorsque les fermes rendront bien, il tombe de ce drapeau du beurre dans les épinards et des pommes de terre dans la marmite.

Malheureusement je crois qu'il n'y a que le général Bugeaud capable de sentir et de mettre à exécution ou du moins de commencer pareille

œuvre. Je dis malheureusement, parce que la presse a rendu fort difficile le choix de ce général, comme gouverneur de l'Algérie, et que je ne lui suppose pas assez d'élévation pour prendre seulement le gouvernement de la province de Constantine; pour y commencer enfin la colonisation. Le poste serait superbe, beaucoup plus beau et plus intéressant, et même plus glorieux que le poste d'Oran et même que celui d'Alger; mais l'*apparence* n'y serait pas, et il y a bien peu d'hommes capables de la sacrifier à la réalité, même quand il la croient trompeuse.

Mais comment parler de tout cela, lorsqu'on m'annonce à l'instant que nous avons eu deux cents blessés et cinquante morts, ces jours-ci, près de Milianah, et que la garnison de cette ville est réduite à moitié par la mortalité des maladies. C'est désolant et il y a vraiment de quoi s'écrier : Quittons tout! ou bien changeons complétement de système.

Quitter l'Algérie, c'est impossible; revenons donc à la colonisation.

Le colonel Marengo avait proposé aussi de faire préparer les villages et les fermes par les troupes, et spécialement par les condamnés militaires, et ensuite de laisser la concession des

fermes à tous les départements de France, dans chaque village, qui serait ainsi composé de 86 fermes, de sorte que chaque département enverrait, pour chaque village, une famille avec son matériel de culture et d'établissement. L'idée est ingénieuse, mais peut-être y aurait-il inconvénient à faire de chaque village une ferme en miniature, ayant des représentants du Nord et du Midi, des montagnes et des plaines, de l'intérieur et des côtes, enfin une réunion d'éléments trop disparates; mais si les Bouches-du-Rhône, le Var, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales étaient appelés à former cinq villages, ou à peupler cinq cercles de la province de Constantine, peut-être l'idée serait-elle bonne et praticable, et pourrait-elle marcher de front avec les établissements *militaires* dont je viens de parler précédemment, en profitant, pour eux aussi, du *fundus* romain.

Mais je reviens à mes villages militaires. Il est évident que cette idée ramène à celle d'une armée *spéciale* d'Afrique, ou du moins à l'augmentation des corps spéciaux déjà formés; c'est qu'en effet il est indispensable de résoudre d'une manière plus nette et plus complète cette question des corps spéciaux, qui est unanimement

approuvée et désirée par tous ceux qui connaissent l'Afrique et qui savent qu'un régiment comme le 4ᵉ ou le 17ᵉ léger ayant passé quatre ans en Afrique, vaut généralement davantage que deux régiments venant de France ; aussi le maréchal les garde-t-il, quoiqu'ils aient achevé leur temps. Toutefois je m'abstiens ici d'entrer dans ce sujet, qui m'éloignerait de mon but, et j'en parle seulement pour mémoire.

J'ai dit que le gouvernement ne devrait pas vendre la terre d'Afrique, et j'entends d'ici les budgétistes jeter les hauts cris. Mais d'abord la vente pure et simple du terrain nu ne produirait rien, puisqu'il n'y aurait pas d'acheteurs, et s'il s'agit de vendre après tous les travaux de préparation, il est assez naturel qu'alors le produit de la vente paye ces travaux préparatoires. Mais il y a là une question plus haute qu'une question de budget ; les majorats de Napoléon, ses dotations sur le Mont-de-Milan, ses promesses même à la Grande Armée étaient des actes *politiques* et non économiques, ainsi que la dotation de la Légion d'honneur.

Vraiment je suis confondu d'admiration, quand je songe à l'horrible vie sans compensation, sans attrait, sans excitant moral ou d'intérêt, à la-

quelle se soumet notre pauvre soldat français en Algérie. Je conçois un peu mieux la chose pour les officiers, et encore pour quelques-uns, mais le soldat! C'est que tous rentrent en France dégoûtés et malades ; c'est qu'aucun d'eux ne se sent attaché à notre terre d'Afrique que par ses misères, ses souffrances, ou par ce qu'il y a d'affreux dans les souvenirs des soldats, c'est-à-dire des têtes coupées, des villages et moissons incendiées, de la *destruction*. Comment alors ne pas songer à les attacher par la *production* à cette terre que nous avons pourtant la prétention de fertiliser, de coloniser ? Pourquoi les laisser étrangers à cette partie de notre tâche africaine, la seule qui nous fasse supporter réellement à nous, France, les longues douleurs de notre enfantement colonial ?

Examinons d'ailleurs les objections que pourrait rencontrer ce projet.

Tous les officiers, sous-officiers et soldats, et le régiment lui-même par son drapeau, sont possesseurs d'actions déposées au Conseil d'administration, et qui ne deviennent disponibles qu'au fur et à mesure du développement du village.

— C'est donc une Société *commerciale*, dira-t-on, que vous organisez dans un *régiment* ?

Je n'en disconviens pas, c'est une Société anonyme sous la surveillance du gouvernement, et j'ajoute que c'est la seule dont l'administration et le personnel des actionnaires aient le sens commun ; car l'administration est conforme à la hiérarchie des actionnaires, et les administrateurs sont ceux qui administrent la vie tout entière des actionnaires, ce qui ne se voit dans aucune société anonyme.

— Voici donc, dira-t-on encore, des officiers, des soldats *spéculateurs*.

Le mot n'est pas juste ; ils sont seulement *propriétaires*, comme plusieurs d'entre eux le sont déjà du petit héritage patrimonial ou du fruit de leurs économies, et, au contraire, c'est avec une pareille association que vous évitez le plus la spéculation, qui serait inévitable avec toute autre association de capitalistes *civils*, parce que cette association militaire est celle où les traditions d'honneur, de loyauté sont le plus vivantes, et où l'ordre est le plus facile à maintenir.

— Mais quand les actions seront négociées, car elles peuvent l'être, et ainsi le seront un jour, le *civil* sera introduit là-dedans et alors la *spéculation* viendra déshonorer le régiment ?

Pas du tout, puisque l'administration de la Société est, par ses statuts, confiée au Conseil d'administration du régiment, quand bien même aucun soldat ne posséderait plus d'actions, et dans le cas où il n'y aurait plus que les vingt, ou cinquante, ou cent actions d'*honneur* du drapeau. Les actions se vendront, se négocieront, mais ce n'est pas là ce qui est le mal de la spéculation, et jamais, au contraire, on n'aura vu d'association qui présente plus de garanties pour qu'on ne puisse pas *jouer* sur les actions, parce que jamais administration n'aura été plus simple, plus claire, plus publique et aussi honorable.

— Mais enfin, si le village ne réussit pas après avoir donné des espérances, les actions baisseront après avoir haussé ; il y aura donc possibilité d'*agioter ?*

En effet, il y aurait des chances de hausse et de baisse, d'espoir et de crainte, mais ce sont des espérances et des craintes qu'il est très-bon d'implanter au cœur des soldats français qui viennent en Algérie, car aujourd'hui ils n'ont que la crainte d'y rester et l'espoir de la quitter, ce qui est très-peu encourageant pour les colons civils qui voient cela, et aussi très-pénible pour les soldats même, qui n'y gagnent que la nostal-

gie sous toutes les formes; et d'ailleurs, ces oscillations du crédit de la colonie, de la plus ou moins grande confiance dans ses succès, seront d'autant moins l'occasion d'un jeu, d'un agiotage, que les propriétaires de la terre d'Afrique en seront les *fondateurs*, les *défenseurs*, les vrais *patrons*. Les agioteurs sont ces indifférents au *sol*, qui ne le considèrent que comme un tapis vert pour jouer aux dés. Enfin, je le dis en un seul mot : on ne jouera pas, parce que le gouvernement *ne voudra pas* qu'on joue, et que les seules réunions d'hommes où sa volonté soit écoutée, sont les réunions *militaires*.

Une autre objection, qui semble plus forte au premier abord, est celle-ci :

— Un moment viendra où il pourra être nécessaire de déplacer entièrement le siége des régiments ou bataillons fondateurs, et alors que devient l'administration, la perception d'impôts, etc. ?

D'abord, je ne vois pas trop pourquoi nos corps *spéciaux* n'auraient pas un *dépôt* fixe comme ils le sont en général en France pour nos régiments; que si, malgré cela, il y avait nécessité absolue de déplacer ce dépôt, cela donnerait lieu, soit à une délégation faite à un

ou plusieurs agents présentés à la nomination du Gouvernement par le Conseil d'administration, soit à une liquidation faite par le Gouvernement lui-même entre le corps qui s'en irait et celui qui le remplacerait, ou simplement entre le corps fondateur et l'État, si une raison quelconque de politique engageait à annuler cette association; il n'y a pas d'acte de société qui ne prévoie et ne règle le cas de liquidation. Mais je le répète encore, je ne vois pas pourquoi, sauf des exceptions excessivement rares, les *dépôts* des corps d'Afrique ne seraient pas fixes, et j'ajoute que c'est, selon moi, une des causes les plus importantes de bonnes relations avec les indigènes, et de bonne administration des points coloniaux, et enfin qu'une *ville-dépôt*, fondée par un régiment, est le moyen de faire trouver au soldat d'Afrique une seconde patrie, une seconde France en Algérie.

Après avoir repoussé ces objections, il est bon aussi de faire ressortir les avantages.

Je ne reviendrai pas sur ceux qui résulteraient, sous le rapport de la *production*, d'un cadastre et d'une délimitation des fonds aussi simple et aussi raisonnable que l'étaient ces moyens d'ordre et de recensement chez les Romains; mais

j'ai besoin de mettre encore plus en lumière la position qui est faite au colon, au cultivateur, par ce mode de *propriété*.

Que le village soit fondé par des régiments et donné en propriété à ces régiments, ou bien qu'il soit concédé à une *société* de capitalistes telle que la Société chrétienne ou autre, il y a dans les deux cas un semblable résultat; savoir : des colons *cultivateurs* et des colons (civils ou militaires) *propriétaires*.

Or, c'est précisément ce résultat auquel je veux arriver qui paraîtra d'abord un obstacle radical à la colonisation, et qui en est, selon moi, la condition indispensable.

Je dis : Faites au *cultivateur* de longs baux, jusqu'à l'emphytéose si vous voulez, mais ne lui concédez pas la *propriété aliénable et transmissible* du sol, et réservez-vous l'annulation du bail, non-seulement pour défaut d'entretien et de culture, mais même pour délits ou crimes prévus, qui auraient pour pénalité l'expulsion de la colonie.

Et, d'un autre côté, faites que le *propriétaire* ne puisse en aucune façon couper, déranger, gâter le *fonds*, par des aliénations ou partages, par son intervention individuelle dans la cul-

ture; rendez le travailleur et la terre indépendants de ses fantaisies; n'établissez entre eux qu'un lien indirect, par l'intermédiaire d'une administration ayant intérêt *général*, surveillant la culture et percevant le fermage, chargée de veiller à l'entretien des routes, canaux, édifices publics et privés, et au maintien des limites cadastrales.

A cela on me répondra que si le colon n'est pas *propriétaire* (ce qui veut dire chez nous avoir le droit d'user et d'abuser, d'aliéner et de transmettre, en tout ou partie) on n'aura pas de colons. C'est une erreur grossière; car de quelque manière qu'on s'y prenne pour la colonie, on aura toujours des *propriétaires ne cultivant pas*, comme l'ont été tous les gros colons d'Alger, MM. de Vinsard, Saint-Grulhem, etc., et des *cultivateurs ne possédant pas*, comme le seraient tous les colons de la Société chrétienne.

Et d'ailleurs, est-ce que j'empêche le colon cultivateur d'acheter des actions? Dieu m'en garde! et réciproquement, est-ce que j'empêche des propriétaires d'actions de se faire colons, et de soumissionner une ferme si bon leur semble? pas le moins du monde. Ce que je veux empê-

cher ici, c'est l'*abus* de la propriété individuelle, et non pas son légitime *usage*.

Le colon cultivateur aura donc un long bail, et la faculté de consacrer ses économies à l'achat d'actions, s'il n'aime mieux les employer toutes à bonifier sa ferme ou à doter ses enfants. C'est tout ce qu'il faut, c'est tout ce que vous demandera l'homme qui sera disposé à venir en Afrique et qui sera capable d'y réussir ; qu'il gagne de l'argent dans sa ferme, il n'en demande pas davantage, pourvu, je le répète, qu'il ait un long bail et une administration paternelle qui lui garantisse de n'être pas dépossédé, chassé, remplacé arbitrairement, injustement. Or, il n'y a pas un officier dans l'armée qui redoute pour lui pareille chose, et le fermier est précisément un officier agricole dans le projet que je propose.

Mais les corps d'Afrique chargés d'une pareille œuvre prendront un caractère tout particulièr, tout différent de celui des régiments de France, et alors sans doute ils prendront le caractère *colonial*, comme la garde nationale a le caractère de milice *citoyenne*, comme l'armée d'Abd-el-Kader a un caractère *barbare*, comme les hommes d'armes du moyen âge avaient le caractère *féodal;* ils seront en harmonie avec le

milieu où ils se trouvent, avec la fonction qu'ils doivent y remplir; ils aimeront la colonisation et y seront intéressés, tandis qu'aujourd'hui ils n'ont que des motifs pour détester l'Afrique et soupirer après la France.

Je reviens à la forme de la *propriété ;* il est évident que dans un pays où les nécessités de la *défense* sont et seront encore pour longtemps en première ligne, ce serait se créer à plaisir des difficultés insolubles que de donner à la *propriété* une forme qui pourrait contrarier, ralentir, paralyser la défense ; sous ce rapport donc, et indépendamment des avantages qui résultent, pour la *production*, d'un système *général* et *fixe* d'irrigations, de communications, d'assainissement, de culture et d'habitations, la colonie ne peut que gagner à cette forme collective, générale, sociale de la propriété, sous le rapport de la *sécurité* générale et individuelle.

Le général Bugeaud a présenté le plan d'un village fortifié, et même celui des habitations, dans lesquels il y a d'excellentes choses. Si, sur les limites des terres en culture, une ceinture de quelques blockhaus et védettes ou même de points importants fortifiés, servait d'habitation au régiment ou bataillon fondateur, protecteur

et *propriétaire*, je crois que le plan serait complet. Ce serait le *château* féodal sur la hauteur, protégeant la *commune*.

J'ai omis de dire qu'à la fin des baux la *plus-value* des terres, résultant de la bonne culture du fermier et des améliorations de tout genre par lui faites, lui serait assurée ; cela va sans dire.

Et maintenant, quelle sera la partie du fermage qui sera affectée à l'*impôt?*

Le Gouvernement jugera, dans sa sagesse, quelle retenue il doit faire sur le revenu des actions; il est clair que cette retenue pourra et devra être progressivement plus forte, à mesure que le village se développera et prospérera, afin d'encourager d'abord ses premiers succès, et ensuite de participer, comme les propriétaires des actions eux-mêmes, aux progrès de la Société; mais il sera bien que cette proportion de l'*impôt* ou *revenu* soit fixée, dès l'abord, d'une manière invariable pour un assez long espace de temps, à 1/6e ou 1/8e ou même 1/10e. Ce n'est ni par la *vente des terres*, ni par l'*impôt territorial* qu'un gouvernement doit chercher à tirer parti et peut en effet tirer parti d'une colonie, à son origine; de même que ce n'est pas

non plus par des *douanes;* mais cette dernière considération est ici étrangère.

En relisant ce que je viens d'écrire, je m'aperçois que la préoccupation contre laquelle il est le plus nécessaire de se tenir en garde en réfléchissant à ce projet, c'est celle qui consisterait à le juger comme si tout cela devait se faire : 1° en France, et non dans un pays où tout est à créer; 2° par des régiments français, et non par des corps spéciaux d'Afrique; 3° au milieu d'un peuple policé, civilisé, et non à côté de tribus arabes, musulmanes, hostiles ou prêtes à l'être. — De même qu'il y aura ici nécessairement, chez les Européens qui coloniseront, une distinction successive du costume, du logement, de la nourriture; il doit y avoir modification des formes et des procédés militaires et agricoles, modification du droit et de l'usage de la propriété, modification des mœurs et de la législation. Vouloir faire ici ce qui se fait en France, ne pas vouloir faire ici ce qui ne se ferait pas en France, est le double principe d'action, le double mobile de conduite le plus absurde qu'il soit possible d'imaginer : nous en avons des preuves bien affligeantes.

Les nouvelles que je reçois de Constantine

sont assez mauvaises ; l'édifice de notre tranquillité sans base s'ébranle; un avenir assez prochain de dissolution sur presque tous les points semble s'annoncer; il est inévitable, si l'on n'adopte pas très-promptement pour cette province un système autre que celui de l'atermoiement, du *far niente* du gouvernement expectant, il faut là un homme d'*action;* je le répète. Il faut là le général Bugeaud, en rapport *direct* avec le ministère, et la pairie au général Galbois ; alors j'espère que les colonels des 22ᵉ, 31ᵉ et 61ᵉ trouveront une belle et honorable position en *France*, et qu'on donnera au général gouverneur de cette province des seconds capables d'agir, désireux d'agir, aimant la tâche qui leur sera confiée, enfin tout différents de ce que sont le colonel du 31ᵉ, le colonel Lev... et le colonel Jos...

Mais comment faire ? Le général Bugeaud lui-même, qui était colonel en 1814, doit être bien près de la soixantaine, tous les colonels de France sont près de 50 ans, et il faudrait ici des hommes, c'est-à-dire des chefs de 25 à 35 ans au plus, sauf des exceptions rares, pour le *conseil* mais non pour l'*action*. Quand donc sortirons-nous du gérontisme, quand donc l'*ancien-*

neté cédera-t-elle le pas, soit à l'*élection par en haut* qu'on appelle le *choix*, soit à l'*élection par en bas*, qui nous talonne de tous côtés, et qui nous envahira brutalement, si on ne lui fait pas partout sa part légitime ?

Ceci nous mènerait trop loin, beaucoup plus loin que l'Algérie.

Adieu donc, cher ami, il faut avoir le cœur drôlement fait, comme nous l'avons vous et moi, pour conserver espoir et conviction au milieu du gâchis où le monde se trouve.

Tout à vous.

P. E.

CCLXXXVII[E] LETTRE

A ARLÈS

Alger, 11 octobre 1840.

Mon cher Arlès,

Aujourd'hui je vous ai envoyé une longue lettre, continuation de celles sur l'Algérie. Je la crois bonne à communiquer et comme matériaux

du travail complet que j'aurais plus tard à faire sur le grave sujet de la colonisation, si je dois plus tard faire un *Ouvrage*, chose encore et toujours douteuse pour moi. Je recommande à Holstein mes copies, et lui demande de m'envoyer la note des dates des lettres qu'il a copiées afin que je sache celles qui lui manquent et si moi-même j'en ai gardé copie.

Il paraît que voici la guerre commencée contre le pacha, j'espère que cela n'ira pas plus loin, et même que cela est déjà fini. Les affaires d'Espagne sont presque aussi graves. Tout ceci rapproche d'une solution dans laquelle la *crainte* sera, de toutes parts, une grande inspiratrice qui contrebalancera l'inspiration des passions haineuses et désordonnées ; mais ceci ne détermine qu'un équilibre d'oscillations (1), et non

1. Cet *équilibre d'oscillation* est toujours un point d'arrêt dans *la marche en avant*. Il perpétue, aujourd'hui encore, après 40 ans de solutions toujours prétendues définitives et toujours affreusement avortées. il perpétue ce que le chef de la France républicaine appelait si justement, il y a trois mois, *le triste et humiliant voyage de l'anarchie au despotisme et du despotisme à l'anarchie*.

Pour mettre fin à ce dangereux balancement et conjurer par là le fléau alternatif des révolutions et des restaurations, Enfantin, tout en gardant la plénitude de sa pensée sur l'avenir, se complut un jour à imaginer comme moyen d'apaisement des luttes du présent et d'acheminement pacifique au

une marche en avant; il faut pour celle-ci un *espoir d'avenir* qui a bien de la peine à naître et à mûrir dans les âmes de nos jours, et qui n'apparaîtra qu'à l'occasion de quelque grave événement dont je ne saurais prévoir la forme, mais qui est inévitable. — Cet événement peut sortir de leur apathie de grandes volontés qui sommeillent, enveloppées dans le grand manteau du passé, le catholicisme, et dans les langes étroits où l'avenir est garotté et que nous appelons le Saint-Simonisme, c'est-à-dire dans les

règne final de la liberté et de la justice, la conversion du représentant du droit divin se faisant l'organe suprême des aspirations populaires et le fondateur d'un ordre nouveau.

C'était trop compter sur quelque caprice du génie en faveur d'un prétendant dont le langage et l'attitude n'avaient jamais fait espérer un pareil miracle. Aussi, prévoyant bien que son ami pourrait considérer son idée comme un *rêve,* Enfantin s'appliqua-t-il à répondre d'avance dans la même lettre, au reproche qu'il pressentait, en précisant le sens et la portée de son *imagination.* Il était bien certain, en effet, que l'appréciation accidentelle d'une situation transitoire, dans un coin du monde, ne faisait pas dévier le disciple de Saint-Simon de son idée générale sur la marche progressive de l'humanité, et qu'il restait toujours convaincu, comme son maître, que le mouvement oscillatoire, toujours gros de révolutions, ne cesserait que par la découverte et l'établissement d'un lien religieux, conciliable avec la science, selon la prévision et l'espoir exprimé par de Maistre lui même dans ses *Considérations sur la France.*

deux vêtements que 1830 a répudiés ou condamnés, et auxquels justice est encore due. Ce que représente Henri V existe partout en Europe et vient décidément de se liguer contre la révolution de Juillet, comme ce qui représente notre avenir s'est au contraire rapproché de lui dans son représentant, membre de la Commission scientifique. La dernière lutte entre le passé et l'avenir, qui doit se terminer par une conciliation, s'approche donc.

Supprimez toutes ces considérations qui nous sont tout à fait personnelles et intimes, mais réfléchissez et faites réfléchir à ce que je vais vous dire.

Il faut qu'Henri V fasse un noble coup de tête.

Il faut l'y aider, le lui inspirer.

Il faut qu'il se montre Français, fils de France.

Il faut qu'il dise hautement s'il est avec la Russie et l'Angleterre, ou avec nous.

Il faut *qu'il n'y ait plus un seul légitimiste qui ait une excuse pour rester dans son château,* regardant passer tranquillement notre siècle.

Voilà ce que j'espérais de Lamartine à Vienne; voilà ce que je rêvais pour moi quand je voulais

y aller, et voilà encore ce que je rêverais pour Lamartine et pour moi, si une troisième personne le *voulait.*

Le fils de Napoléon n'a pas senti et ne pouvait sentir ce qu'il devait faire en 1830, et le neveu n'a fait que des folies; mais il y a longtemps, vous le savez, que j'ai écrit que Dieu n'avait pas encore dit son dernier mot sur la manière dont un vieux droit finit pour qu'un nouveau droit commence; Henri V ne doit ni mourir comme le Roi de Rome, ni faire les sottises de sa mère et celles de Louis Bonaparte. Nous avons autrefois, dans le *Globe*, mis en présence les trois princes; l'un des trois est mort, mais les deux autres restent; le passé en aurait appelé au duel, à l'assassinat, au poison; de nos jours, il faut une transaction noble, loyale, pacifique.

Et quelle plus belle occasion que la situation actuelle de la France, seule contre tous les souverains puissants de l'Europe! N'est-ce pas le moment de se donner la main en amis, en frères?

Et ne dites pas que ce n'est qu'un rêve! ceux qui rêvent sont ceux qui croient à un retour impossible d'Henri V sur le trône, par droit d'héritage divin, ou ceux qui croient que pour

terminer cette lutte entre le *droit* et le *fait*, il suffit que le droit meure de sa belle mort.

Non sans doute il ne reviendra ni par droit de conquête ni par droit de naissance; mais il ne suffit pas qu'il y ait impossibilité de revenir, il faut prévenir toute *tentative* et détruire tout *espoir;* il faut souffler sur ces paralytiques auxquels nos libéraux prétendent refuser toute valeur et toute puissance, et qui, en effet, se tiennent en dehors du mouvement social ou le contrarient, mais qui s'appellent encore l'*église* et le *château*, base et sommet de la société ancienne; il faut les faire rentrer dans la voie humaine dont ils s'éloignent avec mépris et fierté, et qui sans eux, en effet, n'est qu'une route de traverse boueuse et pleine de gâchis; il faut qu'ils viennent à notre *communion* puisque nous ne voulons plus de la leur; il faut qu'ils nous aident pour l'*ordre*, car nous ne manquons pas d'aides pour la *liberté*.

C'est parce qu'on serait trop heureux d'une pareille transaction qu'on est porté à la considérer comme un rêve. Mais pourquoi donc croire que la réalité soit seulement le malheur? N'y a-t-il pas eu dans l'humanité, de tout temps, de grandes circonstances heureuses, et ne sont-ce

pas les hommes qui les ont prévues et préparées, qui ont été benis comme des bienfaiteurs ? N'est-ce pas déjà beaucoup, dans une crise sociale importante, de n'avoir, pour y parer, qu'un seul homme, un seul à convaincre ?

Réfléchissez donc à ceci ; voyez sous quelle forme vous pouvez tirer parti de l'idée ; la chose est délicate et ne se prête qu'à la parole ; et la parole, pour les choses délicates, ne doit s'employer qu'avec une pleine et impérieuse conviction.

Adieu à vous.

P. E.

CCLXXXVIII[e] LETTRE

A ARLÈS

Alger, 17 octobre 1849.

Mon cher Arlès, j'ai vos deux lettres des 8 et 10 octobre, avec un mot de Thérèse qui m'annonce n'avoir pas communiqué votre

lettre du 8 à Saint-Cyr. J'ai de plus une lettre tout amicale de Blanqui du 6 octobre ; il aura dû savoir vite que le ministre m'a renvoyé sa lettre, et il me promet, en cas d'opposition, de n'en pas faire usage.

Aujourd'hui que vous avez envoyé la lettre à Blanqui, bornez-vous à en adresser une copie à Saint-Cyr ; je crois que cela suffit. — Saint-Cyr va aller sans doute à Paris pour les Chambres, vous l'y verrez, et là vous pourrez vous entendre sur des démarches vers un même but, quoique d'avance je puisse vous assurer que vous ne viserez pas de la même manière.

Je n'ai rien reçu de Quinet. Ses jérémiades de prophète *français* ne m'étonneront pas ; la France sent autant le cadavre que le lait d'enfant. Il faudra bien, d'ailleurs, qu'elle ait sa part de la destinée de tous les prophètes, l'humiliation, sa croix ; mais sur les prophètes, il n'est pas plus décent de *pleurer* qu'il n'est décent de *rire* ; c'est avec des chants calmes et solennels qu'on célèbre leur vie ; Jérémie chantait comme devait chanter le prophète *d'un peuple*, et non comme doit chanter un prophète de *l'humanité*. Qui donnera de l'eau à ma tête, et à mes yeux une fontaine de larmes, disait le fils d'Hélias, et il

pleurait nuit et jour les enfants de la fille de *son* peuple, et il voulait fuir ce peuple d'adultères et de violateurs de la loi, le fuir au désert, jeter de grands cris sur les montagnes... et il MAUDISSAIT. — Qui voudra *pleurer* devra *maudire;* sans cela ses larmes tomberont froides ; mais qui maudit aujourd'hui n'est pas prophète, c'est un poëte des anciens jours qui ne sait rien de l'avenir ; c'est un prophète du passé, comme Ballanche dit de De Maistre ; c'est un *regretteur.*

Blanqui me dit que M. Thiers *a donné carte blanche à O. Barrot et à lui, pour former une grande compagnie de colonisation qui recevrait le plus ferme appui du gouvernement,* et il me demande mon avis sur ce projet qui se prépare d'après la promesse de M. Thiers, et il ajoute : Mais qui peût promettre aujourd'hui pour un mois ? — Quand vous le verrez à Paris vous pourrez lui faire *lire* quelques-unes de mes lettres sur ce sujet, si d'ici-là je ne reçois pas par vous, du prince, une invitation formelle d'en faire œuvre qui me soit tout à fait propre, et si vous-même vous n'éprouvez pas répugnance à faire cadeau des idées que peuvent renfermer mes lettres à la compagnie Barrot-Blanqui, sous le patronage de Thiers. Peut-être trouverez-vous

bien de leur donner une espèce de publicité en les adressant à MM. les chefs de cette société qui s'appelle chrétienne, avec demande d'accusé de réception. Vous verrez en touchant l'homme, qui du reste est un peu léger, mais a d'excellentes qualités.

Voici donc quatre-vingts ans passés depuis la naissance de Saint-Simon, et quinze depuis sa mort, et celui qui l'a le plus continué est membre de la commission scientifique d'Algérie ; c'est drôle. Et pourtant il est généralement reçu aujourd'hui que Saint-Simon et Fourrier étaient deux fameux gaillards, c'est toujours ça ; mais vraiment je ne me soucie pas qu'on ne dise cela de moi que l'an 1876, c'est-à-dire quatre-vingts ans après ma naissance, et pourtant j'ai mes 44 ans, ne vous en déplaise, ce qui est un fort joli numéro à la loterie de la vie ; il y a donc presse. Eh bien alors je m'en vais à Constantine, apprendre la langue *chaouia*, c'est joli le chaouia, ça peut me mener à comprendre les Tuarecks, les Chelloux et même les *Foulahs* ; mais si je les *plantais-là* tous ces sauvages, ça commence à m'embêter ; je ne suis pas précisément *chauvin*, mais il y a du branle à Paris, et le chaouia perd considérablement de ses charmes quand l'Europe

se met en danse. J'ai vu hier soir une danse de nègres ; je vous assure que ce n'est séduisant ni par la musique, ni par les entrechats, ni par l'odeur. L'autre jour j'en ai vu une autre, de filles publiques juives et mauresques, et je me suis dit : Comment ! il faudra que ce soit moi qui raconte comment toutes ces gotons chahutent !! Je sais bien que Bory-Saint-Vincent m'en évitera la peine, et réclamera cet honneur et ce plaisir, et en effet c'est sa partie plus que la mienne, parce qu'il y est tout entier de cœur, tandis que je n'y suis que par état ; mais c'est égal, c'est encore drôle : Saint-Paul travaillait de ses mains, mais au moins sa tête et son cœur allaient où bon leur semblait.

Si Blanqui me faisait appeler à Paris pour donner à la société *chrétienne* mon avis *saint-simonien* sur la colonisation ? Qu'en dîtes-vous ? c'est peut-être ça, alors mes connaissances chaouia feraient merveille, et je pourrais danser un pas de nègre ou de mauresque devant la société *chrétienne* protégée par M. Thiers.

A propos de M. Thiers, je pense qu'il a encore plus envie de la guerre que tous les journalistes réunis, et comme les légitimistes, les républicains et napoléoniens ne demandent pas mieux non

plus, il sera curieux de voir comment *le Parlementaire* va se tirer de là. Heureusement, pendant notre parlage et nos préparatifs, les affaires doivent marcher en Orient ; Russes, Anglais, Autrichiens et Turcs, vont être bientôt en présence d'Ibrahim, et quand la chose sera faite là-bas, on sera très-aimable avec la France ; on serait capable de lui donner Luxembourg !! D'un autre côté, le mouvement imprimé en ce moment à notre machine politique est tellement faux qu'il y aura inévitablement quelque rouage intérieur cassé.

J'ai lu trois articles de Lamartine dans la *Presse* et ne vous en dirai rien.

Si l'on ne vous dit pas : N'avez-vous plus rien à nous communiquer ? vous chercherez une autre voie, dites-vous. Ce serait le cas de croire au : *Cherchez et vous trouverez* ; et j'ajouterais cherchez vite pour trouver vite. Mais je crois que nous sommes dans un cercle vicieux.

Je vous ai dit que Duguet m'avait violé ; j'en dis autant de Saint-Cyr, et je suis convaincu que j'en dirai autant de vous, avec cette différence qu'il y a progrès. Duguet a commis *le crime* à six cents lieues, sans rien dire, en sournois, en m'envoyant mon fruit imprimé ; Saint-Cyr m'a

fait membre de la commission, en ne me demandant que d'accepter la chose faite ; et vous, séduisant ami, c'est moi qui vous dis presque : Violez-moi. — Expliquons-nous.

M..... vous dit en douceur de mettre quelque chose sur son je ne sais quoi dans le *Courrier de Lyon* ; vous me dites également, en douceur de post-scriptum, de parler de votre lettre sur l'organisation du travail, et moi je vous dis que vous avez de quoi remplir votre presse chérie, à laquelle vous voulez que je fasse la cour, des mille charmes que je possède et que vous connaissez.

En d'autres termes, ce n'est pas moi qui dois parler au public de moi. Quand Lamartine, ou Rivet, ou Quinet, ou M. Jayr, ou Brosset, ou M. Delahante en parleront, à la bonne heure! Quand Blanqui s'y mettra, ou M...., M.... lui-même, ne fût-ce que pour dire que N. le féconde comme je le fécondais, à la bonne heure! Quand le prince ou M. Boismilon vous diront: Faites donc imprimer cela, monsieur Arlès ; à la bonne heure encore!

Vous ne m'avez pas encore dit si vous aviez reçu les brimborions d'Alger que je vous ai envoyés ; vous devez avoir cette caisse depuis

bien longtemps : de mon côté, je n'ai pas encore de nouvelles de votre envoi du 6 octobre.

Depuis deux jours j'ai lu les journaux jusqu'au 10, et je trouve que la partie que Thiers joue contre Guizot et Louis-Philippe devient assez délicate. MM. Molé et Lamartine, le journal la *Presse* et les *Débats*, vont avoir fort à faire après l'ouverture des Chambres ; mais tout cela est encore le vieux combat que nous connaissons ; c'est toujours le Roi règne et Thiers voudrait gouverner ; cela ne dit pas ce que doit faire celui qui gouvernera, Roi ou Thiers ; cela ne met pas au jour une seule idée nouvelle de gouvernement. C'est qu'en effet ce n'est pas de l'apparition d'une *idée* que la politique actuelle est grosse, l'idée roule déjà dans le monde ; c'est un événement, un *fait* qui va naître, comme 1830 a été un *fait* préparé par l'idée de *haine du passé* qui roulait à travers la Restauration. De même aujourd'hui il y a un *fait*, préparé pour l'idée de *recherche d'avenir*, qui va surgir ; depuis 1830 c'est cette *aspiration vers l'avenir* qui a caractérisé le mouvement intime, profond, réel et non apparent et officiel de la Société ; c'est ce désir de *neuf*, et non la haine du *vieux* qui va éclater ; si le duc d'Orléans ne monte pas à l'assaut, s'il ne prouve

pas que lui aussi est *de ce temps* et qu'il a le sentiment du *neuf*, encore une dynastie de noyée.

Nous marchons vers un règne de *jeunesse*, il arrivera *forcément* ou par cession volontaire; voilà 25 ans que nous vivons sous le gouvernement des pères et grands-pères des hommes qui ont eux-mêmes 25 ans aujourd'hui et surtout sous l'empire des principes politiques de ces pères et grands-pères; ils n'ont su que *restaurer* ou *démolir* du passé, et la génération actuelle a besoin de *fonder*, de *construire* un édifice nouveau. Elle a besoin même de discuter le plan de cet édifice, de lutter contre ou pour tel ou tel *avenir*, d'agir pour ou contre *lui*, mais enfin d'agir en vue de *lui*.

Je le répète si le duc d'Orléans n'est pas à la brèche, s'il *attend* qu'on lui donne une armée à commander, si comme prince, comme pair, comme *citoyen*, il ne se montre pas tel qu'il s'est montré comme soldat, s'il n'est que général, ILS SONT PERDUS.

Adieu, cher ami, je vous le dis encore une fois, l'Afrique est lourde quand la France se trouve dans une tempête comme celle-ci.

Adieu, à vous.

P. E.

CCLXXXIX[e] LETTRE

A ARLÈS

Alger, 26 octobre 1840.

Il est cruel d'être en Afrique, cher ami, quand la France se trouve dans une tempête comme celle-ci. Les courriers deviennent en ce moment d'un intérêt si vif, que mon départ d'Alger m'en paraît moins agréable encore; il me faudra maintenant trois semaines, un mois, avant d'avoir des nouvelles de ces grandes affaires, qui occupent en ce moment le monde, et qui ont placé la France dans la position la plus critique où elle se soit trouvée depuis 1791 : seule en Europe et désunie dans son intérieur !

Le memorandum de M. Thiers m'a paru une réponse fort habile à celui de lord Palmerston, mais habile comme un plaidoyer où l'avocat n'a d'autre but que de mettre son adverseire dans son tort, sans faire attention si, pour atteindre ce but, il ne gâte pas sa partie vis-à-vis d'autres

adversaires, intéressés au même débat. En rappelant publiquement à l'Angleterre que la politique franco-anglaise, depuis dix ans, a eu pour but unique d'*empêcher* la Russie de marcher vers Constantinople ; en met'ant au grand jour la proposition faite par l'Angleterre, dans ce but, de s'emparer des Dardanelles, on réfute bien la prétention au *statu quo* de l'empire ottoman, et de plus, on tend à indisposer la Russie contre l'Angleterre; mais que fait-on pour la France? Dans un memorandum semblable à l'Autriche ou à la Russie, M. Thiers ne serait-il pas obligé aussi de rappeler publiquement, que toutes nos relations diplomatiques avec ces deux cabinets ont pour but d'*empêcher* également l'Angleterre de marcher vers la Syrie et Alexandrie? Ainsi donc, dans un grand débat des trois plus grandes puissances de l'Europe, voici la France qui, après avoir pris l'Algérie au sultan, se pose comme un empêchement à deux tendances russe et anglaise, tendances que l'histoire, la nature, la politique de ces deux nations expliquent et légitiment, et que l'intérêt *universel* réclame.

Pour s'opposer à ce que l'Angleterre envahisse l'Égypte et la Syrie, et à ce que la Russie s'empare de Constantinople et de l'Asie-Mineure,

on a fait précisément tout ce qu'il fallait pour amener ce qui arrive aujourd'hui, c'est-à-dire pour organiser ce à quoi l'on voulait s'opposer. Est-ce impuissance seulement de notre part? je ne le crois pas. Voici les Anglais en Syrie et probablement les Russes à Scutari; pendant ce temps notre flotte est au Pyrée, et notre diplomatie proclame qu'on fait ce qu'elle a essayé, par tous les moyens possibles, d'empêcher.

Cette diplomatie d'*empêchement* a pu servir habilement les Russes contre les Anglais, et les Anglais contre les Russes, pour retarder pendant quelques années le résultat inévitable de ces tendances russe et anglaise vers l'Orient, vers la Perse et l'Inde. Mais aujourd'hui, espérer se tirer d'affaire en brouillant les Russes avec les Anglais, sans rien faire qui puisse rattacher les Anglais ou attacher les Russes à nous, c'est une politique aventureuse.

Depuis dix ans, on a affecté de poser la question d'Orient dans des termes qui n'avaient aucune importance européenne, et qui dissimulaient la véritable difficulté; on a parlé de raccommoder le sultan avec Méhémet-Ali, tandis qu'au fond il s'agissait de savoir quelle influence la Russie aurait sur Constantinople et sur la Mer-Noire, et

quelle influence l'Angleterre aurait sur l'Euphrate et sur la Mer-Rouge. C'était là vraiment la question *orientale pour l'Europe*, et la vice-royauté héréditaire ou viagère, la possession d'Adana, celle de Saint-Jean-d'Acre, n'étaient que des voiles diplomatiques.

Une question bien posée est, dit-on, à moitié résolue : que devient alors une question mal posée? C'était sans doute à la France, de concert avec l'Autriche, qu'il appartenait de *limiter* mais non d'*empêcher* ces deux grandes tendances russe et anglaise ; et au contraire, l'Autriche aide leur développement exagéré, et la France regarde faire.

Comment, dès lors, s'en prendre aux autres, à l'Angleterre ou à la Russie, de ce quelles marchent dans leur direction naturelle, de ce qu'elles vont où Pierre-le-Grand, où Napoléon savaient qu'elles iraient? Vous n'avez pas voulu débattre avec elles la manière d'y aller ; vous n'avez pas voulu vous entendre sur la part naturelle, légitime et universellement utile d'influence quelles devaient prendre en Orient ; quand vous saviez que c'était de cette influence qu'il s'agissait, vous leur avez parlé Empire-Ottoman, souveraineté arabe ; elles ont écouté

dix ans votre babil, puis, lasses d'écouter, elles ont marché.

Si notre politique intérieure est effrayante, c'est par les mêmes causes. La politique *d'empêchement* porte aussi là ses fruits. Il y a quelques tendances intérieures aussi évidentes, aussi exigeantes, aussi inévitables que celles dont je viens de parler, et faute de savoir diriger, modérer, limiter leur cours impétueux, on risque bien de les voir déborder, en se préoccupant uniquement d'y résister et de les contenir. On a caché aussi, sous des mots d'un autre monde, les choses qui intéressent celui-ci ; on a vu des questions politiques là où il n'y avait que des questions sociales ; on a songé aux *républicains*, quand il fallait songer aux *ouvriers*, sans lesquels les plus fameux républicains ne pourront jamais rien faire ; on a songé aux *légitimistes*, quand il faudrait songer aux *paysans* qui sont aussi leur seule force ; on a organisé des corps *politiques*, quand il faudrait organiser des corps *industriels* ; et le pouvoir en est réduit, pour la politique intérieure, au rôle que l'on fait à la France dans la politique générale; il est seul, sans alliés, et bientôt obligé de voir passer devant lui les flots de ces envahisseurs, qu'il ne

peut contenir plus longtemps et qui bouillonnent. Comment surtout les arrêter, aujourd'hui qu'on a eu l'imprudence de leur crier : Guerre! qui osera leur dire : Halte! paix! et si, ne l'osant pas, on dit : Eh bien, guerre! Quelle épouvantable catastrophe! Dans un an, l'Espagne serait plus heureuse, plus glorieuse que notre pauvre France!

Nous touchons à un de ces grands moments, fréquents dans notre histoire, où les révolutions se font, ou bien où elles avortent, parce qu'une forte pensée d'avenir leur manque ou s'en empare; si rien ne vient transformer la haine *pour ce qui est,* en une passion vive *pour ce qui devrait être;* si les hommes qui ne songent qu'à *détruire le passé*, ne sont pas entraînés à *construire l'avenir;* si le duc d'Orléans, en un mot, ne se fait pas aimer par les ennemis de son père, c'en est fait de la dynastie. Ce qui est une tactique constante en Angleterre, est une indispensable nécessité, en ce moment, en France; le prince royal anglais a toujours été le chef de l'opposition, et ce qui a fait grandir démesurément M. Thiers, c'est qu'il n'y avait pas, entre le roi et lui, et plus haut que lui dans l'affection du roi et dans la considération du peuple et des

étrangers, un représentant de l'opposition; c'est que le roi et son successeur ne s'emparaient pas de la direction *générale* des esprits, des partisans de l'ordre et de ceux de la liberté, de la vieillesse et de la jeunesse, de la pairie et des députés, des hommes qui possèdent et de ceux qui veulent acquérir, de la bourgeoisie et du peuple. N'est-ce donc pas parce que le roi Louis-Philippe était l'opposition de Charles X, que la révolution de 1830 a duré seulement trois jours.

Arago, à Toulouse, tout en faisant d'assez mauvaise politique, a dit quelques fort bonnes choses; il est revenu sur sa grande et belle formule : *La réforme est le moyen, l'organisation du travail le but,* et il a ajouté que Turgot avait mal fait de *détruire* les maîtrises et les corporations industrielles; qu'il aurait dû seulement les *améliorer*. Cet homme a donc dans la pensée une assez bonne partie de la vérité, pour devenir utile, lui qui sera dangereux, tant que le gouvernement n'abordera pas lui-même la question industrielle. Mais comment faire pour que le gouvernement y arrive? est-ce qu'il faut la *réforme,* c'est-à-dire le dessus-dessous et le dessous-dessus? Je ne le crois pas encore, mais si l'on tarde je le croirai.

La politique pratique actuelle se résume, je le répète, dans ce que je vous ai déjà dit si souvent sur le duc d'Orléans : si cet héritier présomptif ne se fait pas aimer des ennemis de son père ; si le roi et lui ne s'emparent pas des contents et des mécontents, ils sont flambés.

Maintenant, quelle est l'occasion de pratiquer cette nouvelle politique? La discussion des Chambres, cette année. Bon gré, malgré, il faut que le duc d'Orléans se mette rondement en opposition avec ce que *l'on croira* être l'opinion de *la Cour*, dût-il défendre M. Thiers et la guerre, à la tribune de la chambre des pairs, contre la majorité des pairs ; dût-il se faire, jusqu'au bout des ongles, Chauvin pour le moment. Je suis toujours stupéfait de ce que la prodigieuse finesse de son père, et sa connaissance parfaite des procédés anglais, ne l'aient pas encore poussé dans cette voie.

Mais, pour cela, il ne faudrait pas nommer son fils futur comte de Versailles, ou sa fille duchesse ou peut être marquise (il ne manquerait plus que cela) ; il ne faudrait pas même réclamer pour soi et pour le duc de Nemours l'organisation des bataillons et escadrons nouveaux, et récréer ainsi ou restaurer les colonels généraux d'infanterie et

de cavalerie dans la famille; Thiers leur *laisse faire tout cela, parce qu'il sait très-bien que ce sont des fautes*, et il se frottera les mains le jour où il nommera amiral le prince de Joinville, en songeant au duc d'Angoulême et même à Murat, c'est-à-dire à 1830 et à 1824 qui ont tué Charles X et Napoléon, le père et le beau-frère d'un prince grand amiral. Je suis sûr qu'il s'opposerait de toutes ses forces à ce qu'il prît la Fantaisie au roi de marier le duc d'Aumale à une française, à une bourgeoise, lui, le petit bourgeois, parce qu'il est parfaitement convaincu que ce serait un des grands et nobles moyens d'en finir avec l révolution.

Que le duc d'Orléans essaye de se mettre à la tête du mouvement industriel et d'écraser ainsi Arago et Laffite, il verra quelle mine fera M. Thiers.

Je viens d'apprendre les épouvantables dévastations produites par les débordements de vos rivières. Eh bien! la Saône et le Rhône ne sont que des ruisseaux, comparés aux torrents humains qui grondent; ces ruisseaux renversent tout sur leur passage; que sera-ce donc, à la fonte des neiges qui couvrent les vieilles cimes

de notre société ; que sera-ce lorsque les tempêtes seront déchaînées et que des pluies d'orage viendront grossir les moindre affluents du grand fleuve? Certes Guizot et Soult sont taillés dans roc, mais aujourd'hui, les digues pour maintenir ce fleuve dans son vieux lit tortueux seraient impuissantes, quelque fortes qu'elles fussent; il faut des berges *dans la direction*, fussent-elles de terre, pourvu qu'elles soient assez hautes. Aux temps des prophètes, cette dévastation des fleuves, rapprochées d'un état politique comme le nôtre, aurait suffi pour qu'il s'écriassent : Voici la fin du monde, Dieu brise le sixième sceau! et les prophètes eussent eu à moitié raison. Nous assistons à une mort, mais aussi à un enfantement, et la combinaison de ces deux grandes crises humaines, pleines de douleur, donne au spectacle que nous avons sous les yeux une tristesse solennelle, malgré l'espérance qu'il renferme, malgré l'avenir qu'il annonce et prépare. Aux personnes que j'aime et qui m'écrivent leurs inquiétudes sur moi en Algérie, je renvoie mon inquiétude sur elles-mêmes, plus légitime que la leur; car les Arabes, je peux les éviter; la maladie même, avec un régime sain et sage, n'est pas plus à craindre ici qu'ailleurs; mais qui évitera

le torrent et quelle hygiène garantira de son atteinte ?

Cette demi-victoire parlementaire qui élève Sauzet et abaisse Barrot, nouvelle oscillation de la bascule politique, va faire illusion encore une fois au parti auquel il serait si intéressant d'ouvrir les yeux, pour qu'il vît enfin la vérité, pour qu'il pût lui-même changer son nom de *conservateur* et se proclamer hautement *réformateur*. Plus que jamais, le rôle que doivent prendre les défenseurs de l'ordre est évident ; ils sont perdus, s'ils ne ravissent pas la POPULARITÉ aux partisans de la liberté ; ils sont perdus, s'ils se bornent à RÉSISTER. Ne savent-ils donc pas que le Français est incomparable pour l'attaque, et qu'il est bien moins brillant à la défense? Enlevez l'avenir à la baïonnette ; point de retraite vers le passé, même le passé d'hier ; marchons !

Heureusement, comme je vous l'ai déjà écrit, dans notre politique à bascule, les hommes qui arrivent au pouvoir sont souvent entraînés à faire le contraire de ce qu'on attendait d'eux ; c'est-à-dire précisément ce qu'on attendait de leurs prédécesseurs, qui n'ont pas pu le faire, parce que les suites de leur tendance connue épouvantaient. Il serait donc possible que le

résistant Guizot ne fit pas de résistance, de même que M. Thiers, le libéral, a enterré la question des rentes, ajourné indéfiniment la réforme électorale, brisé l'alliance anglaise, rétabli des journaux soldés, et fait une foule d'actes contraires à ce qu'attendaient de lui ceux qui lui avaient donné sa quasi-dictature.

Mais aujourd'hui, il faut plus que des actes involontaires qui jurent avec le caractère réel des hommes du pouvoir; il faut sentir et vouloir ce que l'on fait; il faut avoir toute son âme à son œuvre; or, l'âme de M. Guizot est bien bourrée de passé, mais elle ne sent pas l'avenir; et il n'y marcherait que contraint et forcé.

C'est donc en dehors de ce nouveau ministère qu'il faut chercher les hommes auxquels ce ministère lui-même obéirait, qui le maîtriseraient et l'entraîneraient dans une route contraire à sa nature.

Ce ministère, c'est encore une phase du régime social né en 1830, c'est encore un rouage de cette grande machine qui fait des discours de tribune et des articles de journaux; c'est un des deux mouvements de ce balancier qui tantôt *laisse faire,* et tantôt *empêche de faire,* mais qui *ne fait rien*, et surtout *ne fait rien faire*

volontairement. Or, ce mécanisme est bien fatigué et bien usé depuis 1830, et nous sommes en présence d'un effort à accomplir, qui dépasse sa puissance; c'est donc encore, à mon avis, un ministère plus transitoire que tous ceux que nous avons eus depuis 1830; en un mot, c'est presque un ministère Polignac, dernier terme d'une forme de gouvernement qui a accompli sa tâche.

Que Dieu nous préserve des autres conséquences de cette analogie; ne renouvelons pas la crise de 1830; je vous ai dit dans ma dernière lettre et dans celle-ci comment l'éviter.

P. E.

CCXC^e LETTRE

A ARLÈS

Alger, 28 octobre 1840.

Mon cher Arlès, je viens de lire dans la *Presse* du 10 la préface de Lamartine; c'est superbe

presque partout; c'est admirable dans la seconde partie, lorsqu'il dit ce que ne devait pas être et ce que devait être la politique intérieure de la France; c'est grand et noble toujours.

Au milieu des tristesses que nous apportent les nouvelles de l'état de la France, cela réjouit le cœur de lire ces belles pages, et cela donne espoir. Comme je vous l'écrivais en vous parlant des jérémiades de Quinet, la France sent le cadavre, mais elle sent aussi le lait de l'enfance; elle finit sa mort, mais elle recommence sa vie, et Lamartine parle comme des prophètes doivent parler, il ne pleure pas sur nous et ne nous lance pas d'anathême, il ouvre l'avenir et nous appelle à y entrer. — Quel mémorandum à côté de celui de Thiers !

Et pourtant vous savez qu'il y a une chose qui me laisse encore un désir dans l'âme, chaque fois que j'écoute Lamartine parler de l'Orient. Comment un Français, un chrétien, un prophète de l'humanité entière, peut-il si souvent s'arrêter devant cette idée que l'empire ottoman se meurt, que l'islamisme pousse son dernier soupir, sans se retourner sur lui-même et dire : Moi aussi, Français, j'ai vu tomber la noblesse et crouler les trônes; moi aussi, chrétien, j'ai vu et je vois

Rome épuisée, l'Église brisée en miettes, et le successeur de saint Pierre plus blême encore que le successeur du Prophète. La France, fille aînée de l'Église, depuis 1770 aussi, n'a-t-elle pas incliné la tête vers la tombe, plus profondément et plus bas que la tige d'Osman? Cet enfant, fils de Mahmoud, n'est-il pas encore plus roi que Louis-Philippe, que les reines d'Espagne et de Portugal, et même que la jeune reine d'Angleterre?

C'est qu'il y a en Orient, comme chez nous, une mort qui finit, mais aussi une vie qui recommence, un germe qui fermente; il y a pour l'Orient un avenir *propre à l'Orient,* et non un avenir que nous lui ferions à notre guise, et surtout que nous lui ferions avec l'élément le plus vieux qu'il renferme dans son sein, avec des juifs, des chrétiens de mille sectes, des Syrien en un mot.

Certes je suis loin de dire que notre contact n'est pas nécessaire pour cet enfantement d'une vie nouvelle en Orient, mais c'est qu'il faut que nous touchions aussi l'Orient pour que, nous-mêmes, nous voyions grandir et s'épanouir cette vie nouvelle qui est en nous ; car le signe de cette nouvelle vie, pour chacun de ces deux

mondes, est précisméent le symbole d'*union* de ces deux mondes : leur commune *religion.*

Que la race d'Osman finisse comme celle des Capet ; que l'empire turc se démembre comme a été démembré celui de Charlemagne ; que l'islamisme turc, persan et marocain se divise encore en Wahabites, en sectateurs de Méhémet-Ali, et en sectateurs d'Abd-el-Kader, comme le christianisme romain et grec a eu ses milliers de sectes, est-ce à dire que les populations de l'Islam vont disparaître ? Le monde chrétien vit bien encore. — Est-ce à dire que ces populations sont à notre merci, et se livreront en pâture ? Mais la même raison, notre mort à nous-mêmes, leur donnerait droit de dévorer notre cadavre ; et c'est ce que fait Abd-el-Kader, c'est peut-être ce que font Ibrahim et Soliman à cette heure ; c'est peut-être, Dieu nous en préserve, ce que font les musulmans égyptiens avec les chrétiens du Caire et d'Alexandrie. Méhémet-Ali a encore dans son arsenal la dernière raison de l'Islam, la guerre sainte.

Pourquoi faut-il que Lamartine soit encore de ces chrétiens présomptueux qui disposent des nations de l'Orient, comme les traités de 1815

ont disposé des peuples de l'Occident, qui les partagent et les parquent comme du bétail?

Et d'ailleurs, maintenant que cet *Ancône syrien* nous est échappé, maintenant que la question s'est terriblement compliquée, que faut-il que fasse la France? J'ai cherché inutilement dans la préface réponse à cette question.

C'est qu'avec la conviction de la mort de la race turque, et de la nullité de ce pacha d'*une petite province turque*, il n'y a pas d'autre solution possible que celle-ci : Constantinople sera la troisième capitale de l'empire Russe; l'Égypte et la Syrie seront colonies anglaises, et avant peu Tripoli et Tunis seront colonies autrichiennes; et nous avons l'Algérie.

Il est très-possible, en effet, que ce plan de *partage* soit celui de plusieurs diplomates, et à vrai dire, partage pour partage, j'aimerais mieux Tunis pour la France que la Syrie, sur laquelle les Autrichiens auraient au moins autant de droits que nous ; j'aimerais mieux Tunis, en supposant que nous gardassions Constantine et Alger; et je compléterais l'envahissement européen en faisant à l'Espagne le triste cadeau de son vieil Oran.

Mais tout cela n'est pas œuvre du XIXe siècle,

c'est de la politique romaine ou plutôt vandale, c'est une diplomatie de patriciens à l'égard des esclaves, c'est au-dessous même de la conquête d'Amérique, et grâce à Dieu nous sommes moins chrétiens que Pizarre, et nous n'égorgerons pas les peaux noires, comme les chrétiens d'Amérique, pendant trois siècles, ont égorgé les peaux rouges, un crucifix à la main.

Esprit de *conquête*, quand donc céderas-tu la place à l'esprit d'*association* ?

Et quels sont donc ces Européens qui croient en conscience porter à l'Orient une foi meilleure que la sienne, un ordre social meilleur que le sien, une morale plus pure que la sienne ? Que croyent-ils eux-mêmes, à qui obéissent-ils et qui leur obéit ? sous quel tas d'ordures cachent-ils leur morale ? Le temps des Godefroy et des Richard n'est plus ; à quoi voulons-nous *convertir* les infidèles ? Rome se tait, le pape ne parle qu'à peine à la *ville* et ne dit plus rien à l'*univers*.

Je vous l'ai déjà dit : Si *toute la chrétienté* avait voulu s'entendre pour faire cesser la piraterie, nous jouirions du double bonheur de n'avoir ni la piraterie ni l'Algerie. Et de même si toute la chrétienté avait voulu un canal gigan-

tesque à Suez et un autre vers l'Euphrate, elle l'aurait; et si elle avait voulu couvrir l'Asie-Mineure d'un réseau de chemins de fer, rattachant Smyrne et Constantinople à Bagdad, à Ispaham, à Calcuta et jusqu'à Pékin, le sultan aurait dit : Faites. A quoi sert donc de *prendre?* Alger est là, vous pouvez voir ce qu'il pèse; jamais Barberousse n'a été si lourd aux chrétiens qu'Abd-el-Kader.

Mais pour cela il aurait fallu poser la question orientale dans ses véritables termes; il n'aurait pas fallu essayer d'endormir la Russie et l'Angleterre, et l'Occident tout entier qui tend vers l'Orient, par un babil plus ou moins adroit, sur les différends de Méhémet-Ali et du sultan ; il était inutile de parler d'hérédité d'Égypte, de viager de Syrie, d'Adana et des villes saintes; ce n'était pas là la question pour l'Europe. Ce dont il s'agissait, pour l'Europe, dans la question d'Orient, et ceci était surtout l'affaire de la France et de l'Autriche, c'était de savoir quelle espèce de *prédominance* la Russie aurait sur la Mer Noire, sur Constantinople et sur l'Asie-Mineure, et quelle espèce de *prédominance* l'Angleterre aurait sur l'Égypte et la Syrie, de telle sorte que ces *prédominances* instinctives,

naturelles, inévitables, voulues de Dieu pour l'avancement et le bonheur du monde, ne fussent ni *exclusives* ni *monopolisantes.* La Russie et l'Angleterre ont écouté pendant dix années, puis, lasses d'écouter, elles ont marché où Pierre le Grand et Napoléon savaient qu'elles marcheraient; M. Thiers, l'a écrit comme historien, il l'a oublié comme ministre, et M. de Metternich suit le mouvement, et nous nous regardons.

Et pourtant notre piteuse position dans cette grande crise humanitaire a son beau côté, non-seulement je préfère notre isolement, notre inaction, à l'occupation de cet Ancône syrien, mais je me réjouis de nous voir en dehors de ces procédés brutaux que les grandes nations d'Europe emploient contre le plus grand homme d'Orient, contre les deux peuples les plus illustrés par l'histoire, contre le pays de Memphis et celui de Jésuralem; et il me semble que Dieu et l'humanité sauront gré un jour à la France de s'être abstenue; et, au contraire, dès aujourd'hui, quelle immense responsabilité pèse sur l'Angleterre et sur la Russie! Certes je déplorerais que la grande marche de l'Occident vers l'Orient commençât sans nous, si elle ne commençait pas aussi mal; mais il me semble que le

moment n'est pas éloigné où précisément parce qu'on nous a dédaignés et délaissés à l'arrière garde, nous aurons à remplir dignement le rôle qu'ironiquement lord Palmerston nous assigne à la fin de son mémorandum; l'Orient et l'Occident auront tôt ou tard un *arbitrage* à faire, la France seule aura le droit de le faire.

Tout à vous.

P. E.

CCXCIᴱ LETTRE

AU GÉNÉRAL SAINT-CYR NUGUES

Alger, 30 octobre 1840.

Mon cher Saint-Cyr, j'ai appris par le courrier dernier ton départ pour Paris avec Nugues, et j'ai été bien aise de savoir près de toi ce brave garçon que ses lettres de Curson me font juger maintenant homme solide, bon et agréable, comme je l'espérais. Lorsque la lettre de Thérèse et d'Eugénie m'est arrivée, je venais de leur

écrire une longue lettre dont je pensais que tu aurais connaissance à Curson, et que j'ai fait partir en priant ces dames de te parler dans leur correspondance du sujet que j'y traitais; il s'agissait de moi. Je crois mieux toutefois de t'en écrire directement, avant de quitter Alger, d'où je pars après-demain. Je t'ai dit plusieurs fois l'incertitude où nous étions tous dans la Commission sur la forme à donner à nos travaux, incertitude résultant de l'absence d'instructions et de direction; mais nous avons à peu près tous reconnu depuis, à l'œuvre, que le ministère avait bien fait de nous laisser *d'abord* chercher par nous-mêmes ce que nous croirions le plus utile d'étudier, et, de plus, qu'il avait été parfaitement sage en ne nous imposant pas la direction intellectuelle de notre chef. Mais voici bientôt une année passée en Algérie, et plusieurs d'entre nous ont été frappés de la nécessité de ne pas laisser trop longtemps la Commission sans produire, et d'ailleurs il devenait urgent de savoir si la direction personnelle que chacun de nous a prise pour ses explorations était bonne à continuer. Dans ce double but, tous les membres de la Commission ont fait un rapport sur leurs travaux, et quelques-uns ont fait, soit des mé-

moires pour l'Académie des sciences et des beaux-arts (Boblaye, Deshaye, Lavoisier), soit des ouvrages pour la publication annuelle du ministère (Pellissier, Carette), soit encore des notes ou lettres à l'académie des inscriptions et à celle des sciences morales (Berburger, Carette et moi).

Moi, en particulier je n'ai pas été heureux dans mon choix; ma lettre à Blanqui m'a été renvoyée, tandis qu'au contraire le travail de Carette, qui est fait dans le même but et qui roule sur les mêmes idées, a été accepté avec éloges et remercîments, très-justes, car ce travail est excellent. Le ministre, il est vrai, ne critique et ne repousse que *la forme* prise par moi pour émettre ma pensée sur la province de Constantine et lui donner quelque publicité; mais c'est précisément cette *forme* à donner à mes travaux qui aujourd'hui m'embarrasse et me presse. J'avais fait une maladresse, que Blanqui lui-même m'a expliquée, m'écrivant que depuis son rapport il était traité en gamin au ministère, et que l'Académie elle-même, tout en approuvant son travail, n'avait pas osé en voter l'impression ni pour ainsi dire en autoriser la publication, malgré l'excitation donnée à Blanqui

par le duc d'Orléans pour les choses qui signalaient les fautes de l'administration en Algérie.

Jusqu'ici je me suis borné à résumer quelques-unes des idées que la vue de ce pays et la lecture des ouvrages qui en parlent m'ont inspirées, sous forme de *notes* pour moi ou de lettres intimes comme celles que j'écrivais à Arlès; mais ce ne peut être qu'une préparation, ce n'est pas une œuvre; ce n'est pas l'accomplissement de la tâche que me confie ma mission.

Si je n'avais pas craint d'être indiscret, ou plutôt si j'avais été personnellement un peu plus connu de M. Laurence, je crois que je lui aurais écrit pour lui demander à lui-même s'il lui conviendrait de recevoir de moi, soit des renseignements à laisser inédits et n'ayant pas le caractère qu'il faut pour la publicité, soit au contraire des publications à faire dans le sens des idées principales émises dans ma lettre à Blanqui. Ne connaissant pas M. Laurence, il est évident qu'il me répondrait tout au plus : « Faites; envoyez-moi, je déciderai après si cela est bon à imprimer, ou à consulter, ou à mettre au rebut. »

Et pourtant tu sentiras, je pense, que ma

position, sous tous les rapports, exige que je ne fasse pas trop à ma tête, et que je ne me permette pas d'entrer, sans y être autorisé, dans une direction de travail qui pourrait être jugée ou trop ambitieuse ou au moins en dehors de ce qu'on attend de l'éthnographie de la Commission.

La réponse qui m'a été faite, et celle que vient de recevoir M. Carette, me prouve bien qu'on ne nous défend pas d'aborder le terrain politique, et l'approbation donnée aux idées qui président à nos deux mémoires me fait penser que M. Laurence partage notre opinion sur l'importance relative de la province de Constantine à l'égard des deux autres provinces ; mais lui-même ne me tire pas encore d'embarras.

J'espère que mes lettres, communiquées au prince, l'auront confirmé dans la bonne opinion que tu lui avais donnée de moi ; mais je cherche vainement comment je dois m'y prendre pour que cette bonne opinion s'étende encore à d'autres qu'au prince, et pour que ma nomination cesse d'être considérée comme une simple *faveur*, sinon par le public, au moins par mes chefs; je veux dire M. Laurence, le ministère, le gouvernement.

Dans le commencement de mon séjour ici, et à propos du projet d'institut égyptien, tu t'es servi de ce projet, comme occasion, pour continuer auprès de plusieurs grands personnages l'influence de ton patronage si affectueux pour moi; faut-il que j'use ou que j'abuse encore de ton amitié en t'adressant, maintenant que tu es à Paris, des travaux que tu remettrais et appuierais toujours de ton opinion si hautement estimée? Je ne sais; mais je suis convaincu que si ce n'est pas par ton intermédiaire que je dois passer pour arriver avec mon bagage algérien auprès du ministre ou de M. Laurence, ce sera par ton conseil que je connaîtrai la route qui doit m'y conduire.

Ceci m'amène à te présenter encore ma pensée sous une autre forme. Comme je t'écrivais à Curson, je commence à en avoir presque assez de l'Algérie, réduite à la province de Constantine, puisque c'est la seule que je puisse raisonnablement visiter. Quand j'aurai vu la Calle, que je ne connais pas encore, et pris quelques renseignements à Constantine, Philippeville et Bone qui me manquent, j'aurai, je crois, achevé mon exploration et serai désireux de rentrer en France, comme plusieurs de mes collègues se proposent

de le faire en mai. J'ai lieu de penser que ma santé même m'y ramènera; depuis deux mois je ne suis pas bien, le foie me travaille; il y a d'ailleurs des motifs, que tu dois sentir, qui tendent à me faire déjà trouver longue mon absence; trois ans d'Égypte ont été lourds alors, la moitié en Algérie m'écraserait presque aujourd'hui. J'espère donc qu'on m'autorisera à rentrer vers cette époque, et je te prierai alors de m'y aider, quoique je ne pense pas qu'à Paris on y mette obstacle, mais parce que je sais que le colonel fera ce qu'il pourra pour empêcher ce qu'il appellera une débandade de la Commission; il n'a pas caché son désir de la prolonger autant que possible. — Eh bien! il me paraît difficile de rentrer en France, si je n'ai pas fait, d'ici là, pour me faire connaître du ministère, autre chose que ma lettre à Blanqui refusée, et ma note très-rapide sur mes travaux de la campagne dernière. D'ici là j'aurais voulu faire quelque chose.

Contre mon ordinaire, je vois aujourd'hui en noir mes propres affaires et celles de la France; mais vraiment ces dernières sont si mauvaises aujourd'hui que mon optimisme habituel en a été fortement ébranlé. Ce cinquième assassinat, dans des circonstances aussi critiques

jette encore une teinte plus sombre sur nous. Quelle vie que celle de la reine, du roi, de toute cette belle famille au milieu d'un peuple qui ne respecte plus rien, ne croit à rien, et qui s'agite dans un désordre qu'il prétend ordre!

Je sens, mon cher Saint-Cyr, que parmi toutes les choses que je te dis, il en est plusieurs que tu pourras désapprouver, qui te feront de la peine, et qui d'abord te déplairont au point peut-être de t'indisposer contre moi. Mais tu pardonneras vite, j'espère, en songeant que cette crise où nous sommes doit m'agiter, comme elle agite tous les cœurs vraiment français; j'obéis, en t'écrivant ainsi, à une impulsion de conscience et de devoir; je tremble, comme toi certainement pour la France, je la sens humiliée parce que sa désunion, son anarchie la rendent faible. J'ai peur pour la France, des étrangers, et je rêve aux moyens de conjurer l'orage. Tu as souvent excusé ce que tu regardais comme de grandes fautes chez moi en faveur de l'intention que tu a toujours crue bonne et généreuse. Aujourd'hui plus que jamais, sois sûr que tout ce que je dis m'est inspiré par des sentiments qui sont les tiens, par l'amour de la France et par la reconnaissance pour un prince qui m'a

donné personnellement un témoignage de la bonté de son cœur et de l'élévation de son esprit, enfin pour l'affection qui nous lie, toi et moi, et qui me pousse à te confier tout ce qui remue puissamment mon cœur.

Adieu, mon cher Saint-Cyr ; je t'embrasse de tout mon cœur.

P. E.

On m'apprend la démission ministérielle. Ceci rend la situation bien plus distincte encore, mais peut-être aussi cela ouvre-t-il une bonne voie. Je l'espère. La lettre de M. Boismilon me faisait bien croire que cet événement n'était pas loin [1]. Mais gare! le renvoi de M. Thiers est presque aussi grave que les ordonnances de

1. Voici la lettre de M. B., à Arlès, que celui-ci avait transmise à Enfantin :

« Paris, 20 octobre 1840.

« Le P. R., qui attache un grand prix aux communications que vous me chargez de lui transmettre, a gardé cette fois plus longtemps, avant de me la rendre, la lettre de votre ami. Je n'ai moi-même, depuis deux mois, que des occasions moins fréquentes de travail avec lui. Les événements qui se multiplient depuis ce temps et tous de couleur sombre, les soins innombrables de l'organisation des nouveaux bataillons de chasseurs à pied dont il est chargé, les préoccupations de la santé de son enfant, si long à se rétablir, à cette époque si avancée de la grossesse de la princesse

1830 [1], les *chambres n'étant pas rassemblées.*

royale; tout cela, comme vous pouvez penser, absorbe le prince plus que jamais; mais les intérêts dont traite votre correspondance sont si importants, que la lecture n'en est que plus opportune dans ces époques de crise. S. A. R. apprend toujours avec plaisir que le travail des ateliers de Lyon est assuré presque jusqu'à la fin de cette année; et d'ailleurs, l'heureuse obstination de tant de gens à croire à la conservation de la paix, aura sans doute amené encore de nouvelles commandes depuis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Quand on songe avec quelle peine et quels efforts cette pauvre humanité, dans les circonstances les plus heureuses, peut lutter contre les rigueurs de la vie et les difficultés opposées par la nature même des choses, on se demande comment il peut se faire qu'il y ait tant d'esprits pour qui patriotisme et amour de la guerre soient synonymes. Il a fallu toute une génération pacifique pour amener quelques rudiments d'améliorations dans le sort des classes laborieuses; et deux ou trois ans de guerre déferaient, et au delà, l'œuvre de ces vingt-cinq années.

« Une des raisons particulières qui me la feraient déplorer, c'est que le P. R., en cas de guerre, serait par nécessité et par le sentiment même le plus consciencieux des devoirs de sa position, tout entier aux soins et aux dangers des camps, et pour longtemps détourné des importantes préoccupations dont votre ami démontre si bien le grand et urgent intérêt, non pas qu'elles ne soient aussi une excellente préparation pour le cas de guerre; mais enfin parce qu'on ne peut pas être en deux endroits à la fois quand la guerre éclate subitement.. » B.

1. Ainsi, dès 1840, M. Thiers, premier ministre de France, occupait un rang si élevé dans le monde politique européen, que son éloignement du timon de l'État apparaissait comme

CCXCII^e LETTRE

AU GÉNÉRAL LÉTANG

Bone, 10 novombre 1840.

Général, j'ai reçu votre ouvrage sur l'Algérie et la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en me l'adressant; je sais bien bon gré à M. Blanqui de m'avoir procuré cet avantage, et je suis heureux de m'être assez rapproché de vos idées pour que vous ayez bien voulu me demander mon opinion sur le livre que vous m'envoyez ; permettez-moi de vous la dire en toute franchise.

Vous avez vu, par ma lettre à M. Blanqui, que, pour longtemps du moins, sinon pour toujours, je ne considère cette langue de rochers que

gros d'une révolution au hardi novateur même, qui ne voyait dans cet homme d'État qu'un éclair brillant dont l'éclat ne devait illuminer que le *présent*. Il est remarquable qu'après trente-trois ans, le *météore* de 1840 ait brillé encore à l'horizon et soit resté le flambeau du *présent* pour aider le peuple français à sortir de l'abîme et reprendre son premier rang dans les voies de l'*avenir*.

nous appelons notre province d'Oran, et cette solitude mortelle que nous nommons notre province d'Alger, que comme le champ de bataille propre à maintenir, à assurer la tranquillité de cette belle terre qui forme la grande province de Constantine. Oran, notre avant-poste vis-à-vis de Maroc et contre l'arrière-garde d'Abd-el-Kader; Alger jusqu'à Tittory, ligne de défense, portes de fer vivantes, en tête de notre ennemi, pour le confiner dans l'ouest ou même le repousser, s'il ne se soumet, dans le désert, et garantir ainsi l'est de son influence.

En un mot, la colonisation qui me semble, comme à vous, devoir marcher avec la domination, ne me paraît toutefois possible *aujourd'hui* qu'à l'est, du moins en ne donnant ce nom de colonisation qu'aux établissements qui vivraient et feraient même vivre l'armée de leur travail, et non à ceux qui ne vivent que de la solde de l'armée, comme presque tous nos colons d'Alger et tous ceux d'Oran; c'est-à-dire, en désignant ainsi des *cultivateurs* et non des cantiniers.

C'est donc pour la province de Constantine uniquement, que j'aime à rêver l'application de ce principe, si nettement posé, qui vous sert d'épigraphe; c'est elle que je voudrais voir dotée

de presque toutes les améliorations que vous proposez et pour la domination et pour la colonisation; car c'est là que nous approchons de la domination, tandis que dans l'ouest nous n'en sommes pas même à l'*occupation,* et que nous n'y jouissons réellement que d'une *prétention*, si ce n'est quant au *littoral*, du moins quant au *territoire*.

Cette limite dans laquelle je suis porté à renfermer ma pensée, relativement à la colonisation de l'Algérie, au moins pour le moment actuel et par conséquent pour arriver à une solution pratique et immédiate de cette difficile question, ne m'a pas empêché d'apprécier les moyens dont vous proposez une application plus étendue que celle que je crois actuellement praticable, mais elle a dû nécessairement me faire différer avec vous, lorsque vos idées se spécialisent et s'appliquent à tels ou tels lieux, à telle ou telle époque de notre entreprise coloniale.

Pour rendre ma pensée plus clairement par une hypothèse, je dirai que si votre système de *colonisation* était appliqué à la province de Constantine, je serais souvent d'accord avec vous; que je le serais rarement si on cherchait à l'appliquer à la colonisation de la province

d'Alger; et enfin que je ne le serais jamais s'il s'agissait de coloniser la province d'Oran.

Permettez-moi donc de vous féliciter des excellentes choses que vous avez dites, et qui tendent à détruire ce funeste préjugé, d'après lequel on croirait pouvoir dominer longtemps encore la province de Constantine (la seule que nous dominions, je le répète) en s'abstenant d'y faire de la *colonisation* et en y continuant une *domination* expectante.

Et de même, c'est surtout en vue de l'*occupation militaire* des provinces d'Alger et d'Oran, et de la guerre que nous y faisons et y ferons sans doute lorsque, depuis longtemps, la province de Constantine, déjà *dominée*, sera *colonisée*, c'est, dis-je, en vue de notre armée *combattante* de l'ouest, plus encore qu'en vue de notre armée *dominante* de l'est, que je vous félicite des précieuses améliorations que vous indiquez pour les expéditions, les convois, les camps, le service, le casernement, enfin pour le bien-être du soldat.

Si donc il m'était possible de partager votre livre en deux, l'une des parties applicable à la *colonisation* dans l'est, l'autre applicable principalement à la *domination* dans l'ouest, c'est

à-dire, d'interpréter votre épigraphe de sorte qu'on cherchât à coloniser ce qu'on domine *déjà*, et dominer ce qu'on colonisera *après*, je le ferais et je trouverais, dans l'une et l'autre partie, des armes aussi puissantes pour la culture que pour la guerre.

Général, vous avez puisé dans votre expérience de la guerre d'Afrique et dans votre cœur de bonnes et nobles inspirations pour l'amélioration du sort du soldat; et vous avez aussi trouvé dans votre commandement de la province et de la division d'Oran de précieux exemples pour engager à appliquer dans cette province les perfectionnements militaires que vous proposez; mais vous le dites vous-même, vous ne connaissez pas la province de Constantine aussi bien que celle d'Oran (p. 176), et c'est, je crois, ce qui vous a empêché de donner autant d'importance et de développement aux mesures de colonisation qu'aux moyens de domination. Il en résulte, par exemple, que vous, qui voulez pourtant faire préparer et commencer la colonisation par l'armée elle-même, vous donnez à la province de Constantine, dans la répartition des troupes employées pour les trois provinces, 9 à 10,000 hommes, tandis que vous en accordez 15

à Alger et 15 à Oran. Cette proportion, qui me semble juste, *militairement* parlant, ne le deviendrait toutefois complétement que si vous faisiez aussi une répartition des forces *coloniales* pacifiques, dans une proportion plus qu'inverse de cette répartition des forces de la *domination* militaire ; c'est-à-dire, si vous accordiez à Constantine infiniment plus de soins, d'efforts, de dépenses, d'hommes *pacifiques*, qu'à la province d'Alger, et surtout qu'à celle d'Oran ; sans cela vos 10,000 hommes seraient même impuissants pour *dominer* les quatre villes (Constantine, Bone, Philippeville, Milah) les deux forteresses (Guelmah et Sétif) et les dix ou douze camps placés sur une ligne de grande communication qui a plus de cent lieues de longueur. Ce qu'il y a de certain, c'est que si la province de Constantine n'avait que 10,000 hommes de troupes, les exigences du service ne laisseraient pas au soldat une minute à consacrer, comme vous le désirez, à des travaux coloniaux, ni même à la construction de son propre casernement, et à la culture de jardinets pour la gamelle.

En d'autres termes, s'il est possible de réduire très-bas le nombre des soldats employés à la

domination du vaste territoire de Constantine, c'est à condition qu'on y portera un nombre considérable de *colons;* et, au contraire, si on peut songer encore, selon moi, à la colonisation des provinces d'Alger et d'Oran, c'est que le nombre des troupes employées de ce côté à la domination d'un infiniment petit territoire, *sur le littoral*, doit être aujourd'hui très-considérable.

Enfin, de même que vous dites : « La province d'Oran est celle qu'il importe le plus de *soumettre*, » je dis : la province de Constantine est celle qu'il importe le plus de *coloniser*, et pour dire toute ma pensée : elle est la seule qu'on puisse coloniser, du moins maintenant.

Je vais plus loin, et j'ajoute que, même sous le rapport *militaire*, il y a, entre l'est et l'ouest, une différence telle que les hommes qui s'occuperont de la domination dans l'ouest ne sauraient être, pour ainsi dire, de la même nature que ceux qui s'occuperont de la colonisation dans l'est; qu'ils ne peuvent être soumis aux mêmes travaux, à la même discipline, en un mot au même gouvernement, sous peine de tenter encore de la colonisation dans l'Ouest, ou de continuer à ne faire que de la domination dans l'Est,

c'est-à-dire le contraire de ce que réclament spécialement l'une et l'autre partie de l'Algérie.

Ainsi, c'est surtout à Constantine qu'il est nécessaire d'intéresser le soldat au sol, à la culture, à la paix; tandis qu'au contraire, dans l'Ouest, ce serait presque une faute ; là c'est à la guerre, à ses récompenses, à la gloire, qu'il faut intéresser le soldat. C'est directement pour l'honneur de la France qu'on se bat à Oran, à Alger; à Constantine, il faut que bientôt on se batte directement pour l'Afrique elle-même, pour les villes, villages et fermes que nous y posséderons, pour nos *foyers*. A Constantine, le soldat doit tendre vers la vie de colon; à Oran, au contraire, au colon il ne devrait manquer que l'habit, pour être un vrai soldat, aussi brave, aussi aventureux que nos zouaves et nos zéphirs.

Je vous demande pardon de vous avoir exposé ici mes idées, plutôt que de vous avoir donné mon opinion sur les vôtres; c'est que réellement, je le répète, j'adopte presque entièrement chacune des idées que vous avez émises sur l'Algérie, sauf leur application dans certains lieux ou en certains temps ; pour presque toutes, mon opinion est le reflet de ce qu'elle est à l'égard

de votre principe général, qui consiste à faire marcher pas à pas la colonisation et la domination dans l'Algérie ; je l'adopte, pourvu qu'il soit compris ainsi : faire de la colonisation à Constantine et de la domination dans l'Ouest, et éviter autant la colonisation dans l'Ouest que les velléités guerrières dans l'Est ; au risque même d'être un peu exagéré de l'un et de l'autre coté ; car nous sommes loin, en ce moment, des deux côtés, de la juste mesure.

Vos idées sont si bien liées et forment tellement un système, que toutes, pour ainsi dire, se divisent à mes yeux, comme la lumière, à travers le prisme peut-être trompeur que je me suis fait, avec les trois faces de nos possessions africaines : Constantine, Alger, Oran; et je suis porté à voir sous des couleurs riantes et claires ce que la partie *colonisatrice* de votre système, appliquée à l'Algérie tout entière, produirait à Constantine, et sous des couleurs très-sombres ce qu'elle produirait dans l'Ouest, depuis Hamza jusqu'à Tlemcen.

Un vœu me reste donc à faire, après l'étude de votre ouvrage, où l'homme de guerre et l'homme de paix ont si largement à puiser ; ce serait que vous voulussiez bien vous même appli-

quer spécialement à la province de Constantine vos vues pacifiques, et aux provinces de l'Ouest vos vues militaires ; cette spécialisation les modifierait sans doute, mais leur conserverait leur caractère et les rendrait praticables ; les ferait sortir de la théorie, pour les introduire dans le domaine des faits, dans la *politique* algérienne. Je crois le Gouvernement disposé à faire de la colonisation dans la province de Constantine, et je sais que quelques compagnies suisses et françaises témoignent la même intention ; le temps presse donc ; il faut faciliter l'heureuse solution de cette question si difficile ; personne ne le peut mieux que vous.

Recevez, je vous prie, Général, encore une fois mes remercîments pour l'envoi, si flatteur pour moi, de votre ouvrage et de votre lettre, ainsi que l'assurance du respect de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

P. E.

CCXCIII^e LETTRE

A BLANQUI

Bone, 10 novembre 1840.

Mon cher Blanqui, je vous prie de faire parvenir au général Létang, dont j'ignore l'adresse, la lettre ci-incluse ; prenez-en connaissance et ne la remettez cachetée qu'autant que vous penserez que le général pût trouver mal qu'elle ne le fût pas.

Vous verrez combien je suis tenace dans mon opinion; c'est qu'en effet on ne fera rien en colonisation, tant qu'on n'aura pas, avant tout, désigné le côté de l'Algérie, le point même où *il faut commencer,* par où l'on *doit* commencer.

Lorsque M. Thiers promettait qu'on trouverait, avec le temps, un gouverneur de l'Algérie qui réunirait la triple capacité politique, administrative et judiciaire, je crois qu'il se trompait dans la forme de son espoir, mais qu'au fond il avait parfaitement raison, en ce sens qu'il faut

un bon militaire à Oran, un bon administrateur à Constantine, et à Alger un homme qui ne soit précisément ni administrateur ni militaire, mais qui *fasse faire* de la colonisation par l'administrateur de l'Est et de la guerre par le guerrier de l'Ouest, et qui rattache ce double mouvement de l'Algérie au gouvernement central de la France, en un mot, qui soit homme *politique*, embrassant les besoins de la paix et ceux de la guerre, les exigences de la métropole et celles de la colonie.

Le général Létang est trop bon *militaire* pour avoir bien pu comprendre, du premier coup d'œil, la question *coloniale ;* il en sent l'importance, c'est déjà beaucoup ; et je crois même très-fermement que s'il adoptait l'ordre selon lequel on doit procéder à la *colonisation*, s'il examinait la question algérienne du point de vue de Constantine, au lieu de l'envisager, comme il l'a fait, du point de vue d'Oran, où il a commandé ; en un mot, s'il se faisait colon à Bone ou à Philippeville, au moins par la pensée, il contribuerait puissamment à cette grande œuvre.

Je vous engage beaucoup, vous qui *sentez* et *comprenez* et qui voulez *réaliser* la chose, à pousser le général dans cette direction.

Bone dépérit et se désole ; Philippeville l'écrase et la ruinera complétement si l'on ne se hâte de faire quelque chose dans cette grande et belle plaine, tandis que, au contraire, Bone ne doit avoir un jour rien à envier à aucun point de notre côte ; si elle ne redevient pas l'*Hippône royale,* elle sera la ville *coloniale* par excellence. Philippeville elle-même, qui prend une croissance prodigieuse, n'est encore qu'une ville factice, comme une ville qui ne se nourrit que des dépenses de consommateurs improductifs, de soldats ; c'est le cabaret et la barrière de Constantine, prélevant un droit de passage sur tout ce qui va aux camps, jusqu'à Sétif; songez donc aux jolis bords du Safsat. La route de Bone à Guelmah, celle de Philippeville à Constantine peuvent nourrir certainement plus de 50,000 colons, ce n'est pas la place qui manque.

Quoiqu'il faille, *avant tout*, désigner, choisir le lieu propre à la colonisation, je sais fort bien que cela ne suffit pas, et qu'il y a, après cet indispensable préliminaire, bien d'autres questions importantes à résoudre, que je vous indiquais dans ma précédente lettre. La première de toutes est celle qui détermine la forme des concessions aux sociétés ou aux individus, c'est-à-dire

la *constitution de la propriété coloniale.* Tous les écrivains qui ont traité de la colonisation m'ont semblé n'avoir pas songé à ce sujet, et avoir considéré les concessions algériennes comme devant être semblables, par exemple, à des ventes de forêts royales en France. S'il en devait être ainsi, je crois que décidément nous devrions être déclarés très-inférieurs aux plus ignares tribus arabes.

A revoir, pour causer de tout ceci j'espère dans quelques mois, adieu. Tout à vous.

P. E.

CCXCIVe LETTRE

AU GÉNÉRAL SAINT-CYR NUGUES

Bone, 10 novembre 1840.

Mon cher Saint-Cyr, je te prie de faire parvenir à Blanqui la lettre incluse.

Je retrouve ici, plus vive encore, ma conviction que tu connais, relative à la colonisation de

l'Algérie. Ou il faut renoncer à tout, et bien vite, ou bien il faut commencer quelque chose de ce côté. J'ignore où en est la France, après les graves nouvelles d'intérieur et d'extérieur que le dernier courrier nous a apportées, mais dans quelque position qu'elle se trouve, il est impossible qu'on ne prenne pas un parti décisif sur l'Algérie. — Je crois qu'Arlès ira bientôt à Paris, il te communiquera quelques lettres que je lui ai écrites sur ce sujet, qui sont loin de former par leur réunion un *plan* de colonisation; mais je crois qu'à Paris, en me concertant avec Blanqui, ou en travaillant directement pour M. Laurence, c'est-à-dire pour le Gouvernement, je pourrai donner un corps à ces idées, détachées dans ma correspondance ou dans mon portefeuille, ou dans mon souvenir des lieux, des hommes et des choses.

Je reçois de Curson et de Lyon de tristes nouvelles de la Vienne, du Rhône et de la Saône; et de Paris la nouvelle de la nomination du ministère et du président de la Chambre; je crains que ces derniers ne soient des digues faibles contre les torrents qui grondent. La France est effrayante en ce moment, et ce ne sont ni les moyens ni les hommes *habituels* qui la sauve-

ront, je dis habituels et non ordinaires; c'est une *crise* pour laquelle le régime parlementaire français n'a pas à son service la suspension de l'*habeas corpus,* et qui exigera par conséquent des procédés extraparlementaires, sinon... La pairie a un bien noble rôle, pourvu qu'elle ne se borne pas à attendre, sur sa chaise curule, l'insulte et l'épée du Gaulois. Il n'y a plus à en douter, les barbares et les esclaves sont à nos portes; l'étranger nous méprise et le populaire menace. Dans l'espace de cinquante années, nous avons eu les phases de plusieurs siècles de Rome; comme le disait M. Thiers, nous avons vu César, César lui-même; avant lui nous avions eu nos proscriptions de Sylla, et depuis lui nous en sommes au Bas-Empire; la parole et les avocats nous tuent; et c'est encore Bysance, Alexandrie et l'Afrique qui nous occupent sur notre lit de mort. C'est triste.

Adieu, mon cher Saint-Cyr, ces dames me donnent ton adresse, et je t'y envoie une bien grosse lettre. Je t'embrasse de tout mon cœur.

P. E

CCXCVᵉ LETTRE

A ARLÈS

Bone, 14 novembre 1840.

Je vous envoie là une feuille qui ne plaira peut être pas beaucoup à Lamartine; je ne sais même pas s'il est très-nécessaire que vous la lui communiquiez, car je me suis laissé aller à combattre ce qui au fond me paraît le moins important dans sa préface, et en général dans l'opinion de Lamartine sur la question d'Orient; tandis qu'au contraire je me suis borné à un éloge d'un mot pour ce qu'il y a de plus admirable dans cette préface : la politique intérieure; au reste, vous ferez ce que vous voudrez.

J'écris aujourd'hui une longue lettre à Saint-Cyr sur ma position, presque aussi piteuse que celle de la France, et sur celle de la France, aussi piteuse que la mienne.

Quant à la politique, le résumé de celle que je fais à Saint-Cyr est celle que je vous ai faite il y a longtemps sur le duc d'Orléans : si cet héritier

présomptif ne se fait pas *aimer* des *ennemis* de son père, si à eux deux ils ne s'emparent pas de la vieillesse et de la jeunesse, de l'ordre et de la liberté, de la pairie et des députés, de ceux qui possèdent et de ceux qui veulent acquérir, des contents et des mécontents, ils sont flambés. Exemple : l'habitude parlementaire des Anglais pour l'héritier opposant. Exemple encore : Louis-Philippe, opposition à Charles X, ce qui a réduit à trois jours la révolution de 1830. Inconvénient actuel du contraire : presque dictature de Thiers, opposition de Louis-Philippe. Occasion : la discussion des Chambres cette année ; bon gré mal gré il faut que le duc d'Orléans se mette soudainement en opposition avec ce que l'*on croira* être l'opinion de *la cour*, dût-il défendre M. Thiers et la guerre !

(1er Novembre). Voici votre bonne lettre du 24. Celle de M. Boismilon me fait le plus grand plaisir en me faisant prévoir la débâcle ministérielle annoncée. Ceci est un 26 juillet 1830 — gare ! — Vous avez bien fait d'envoyer mes dernières lettres. L'intime post-scriptum ne doit être ni envoyé ni montré, c'est pour votre propre gouverne, dans une circonstance *possible*.

J'envoie à Saint-Cyr copie de la lettre de M. Boismilon. Il devait vous voir (il le *voulait*) en passant à Lyon le 22/23 mai; il sera passé sans doute trop tard dans la nuit.

Je regrette en ce moment votre voyage à Montpellier; mais qui sait même si vous y êtes, et si tous ces événements ne vous retiennent pas à Lyon ou même ne vous ont pas conduit à Paris.

Je comprends un peu mieux maintenant pourquoi je m'éloigne, pourvu que cela ne soit pas pour trop longtemps.

Le bateau de Bone va partir, adieu donc.

Amitiés à Ribes et à Bégé.

P. E.

CCXCVI[e] LETTRE

A ARLÈS

Bone, 15 novembre 1840.

Mon cher Arlès, dans ma lettre du 12 octobre sur la colonisation, je vous ai présenté quelques

idées sur la forme des concessions à faire par l'État, et je me suis aperçu qu'il manquait à la clarté de ces idées une préparation indispensable, que j'ai négligée, parce que mon séjour en Algérie m'a fait oublier qu'on ignore généralement en France ce qu'on sait le lendemain du jour où l'on est entré dans la province de Constantine ; ce qu'on ignore, il est vrai, quand on ne quitte pas Alger ou les villes de la côte.

Tous les auteurs qui ont écrit sur l'Algérie, même les publications ministérielles, n'ont traité la grande question de *la propriété* dans la régence que comme si la régence se bornait à ces quelques *villes* qu'elle renferme et à leur banlieue; comme si la propriété en Algérie consistait en quelques milliers de maisons, quelques centaines de jardins et quelques dixaines de fermes; comme si, en un mot, il n'y avait ici que des *bourgeois* maures et pas de *tribus.*

Ainsi on nous a parlé des biens *melks* ou libres, des propriétés engagées ou *habons,* et des *ana, dutur, melkia*, modifications particulières de la vente ou du loyer dans les *villes.*

En d'autres termes, on ne nous a pas dit comment les *tribus* entendent et pratiquent le droit de propriété, et cependant la presque totalité de

l'Algérie est occupée par des *tribus* et non par des *villes*.

Or, comme il s'agit beaucoup plus de la campagne que des villes, si l'ont veut s'occuper de *colonisation* , il en résulte qu'on a négligé l'examen du premier élément de toute colonisation, et qu'on manque par conséquent de base pour arrêter la forme des concessions de *terres cultivables*. Autant la propriété, dans les villes, a un caractère *individuel,* autant celle des tribus a la forme *communale :* le droit des villes est éminemment *privatif,* le droit des tribus est éminemment *collectif*. L'autorité publique, le gouvernement, le délégué du Sultan, malgré toute l'autocratie musulmane, malgré le *droit*, respectait en *fait* la propriété dans les villes; et l'usage, sinon l'inspiration directe du Koran, consacrait, d'une part, l'inviolabilité de la propriété *privée* ; de l'autre, l'*us* et l'*abus* qui est son caractère chez nous. Sauf les prescriptions imposées pour les successions par le Koran, la transmission de la propriété par location, par vente, par échange, et son usage et sa jouissance (sauf l'impôt également fixé par le Koran), étaient vraiment laissés à la libre volonté de l'*individu* propriétaire, et je ne crois même pas

qu'il y ait eu, dans la législation de la régence, quelque chose d'analogue à ce que nous appelons l'expropriation pour cause d'utilité publique dans les villes, quoique certainement elle doive avoir eu lieu plus d'une fois; mais dans ce cas, je suis convaincu que l'usage aurait fait considérer comme *injustice* criante une dépossession sans indemnité très-équivalente et préalable. Je crois aussi qu'il n'y avait pas d'hypothèque.

Dans les tribus, au contraire, il semble qu'on rencontre partout cette grande pensée du Koran: A Dieu appartient la souveraineté des cieux et de la terre, et de tout ce qu'ils contiennent; il semble, dis-je, que là, en effet, l'homme, et même la tribu, ne se considèrent pas comme maîtres et *propriétaires*. L'autorité, que ce soit celle du Sultan, du Dey, du Bey, du Kaïd, du Scheick, l'autorité, en un mot, domine complétement l'individualité, comme si cette compensation était nécessaire, dans l'ordre *matériel*, pour balancer les inconvénients sociaux qui pourraient résulter de la liberté *morale* qu'enfante la tente. L'Arabe, aux yeux des Maures, sous le rapport de la *propriété*, doit paraître esclave, même le plus grand scheick des Arabes; et d'un autre côté, aux yeux de l'Arabe, il faut avoir l'âme bien servile pour

se plaire à ce qu'on nomme la civilisation, c'est-à-dire la vie des *cités*.

C'est qu'en effet partout, ailleurs comme ici, la vie de cité ne crée pas et n'exige pas les mêmes besoins et les mêmes dispositions que la vie de la campagne; mais si la différence était grande entre la tribu arabe et la ville maure, elle l'est bien plus encore entre les mêmes tribus arabes et nos villes maintenant européennes. Je ne crois pas qu'il soit juste de dire que nous avons mis la civilisation en face de la barbarie, parce que cela est vraiment trop flatteur pour nous et trop injuste pour les Arabes; mais ce qu'il y a de certain, c'est que nous mettons en présence les citadins les plus citadins du monde et les campagnards les plus campagnards du monde. J'espère bien qu'un jour ces rudes campagnards comprendront nos aimables citadins, mais je crois que nous devons tous donner l'exemple, les comprendre d'abord et le leur montrer.

Ceci est donc un motif pour étudier comment ces *sauvages* entendent et pratiquent la propriété de la terre, et peut-être trouverons-nous, qu'en vertu de leur condition de campagnards typiques, ils ont quelque chose à nous appren-

dre, pour le moment où, nous aussi, nous voudrons devenir campagnards d'Afrique, colons.

En France, depuis deux siècles, nous avons fait mille efforts pour modeler la campagne sur la ville ; nous avons voulu, pour ainsi dire, que tout notre sol fût une grande cité ; nous avons tendu, avec une énergie merveilleuse, vers cette unité : nous n'avons plus de *paysans*, mais des *citoyens ;* mais n'oublions pas aussi que, relativement, nous avons fait bien plus de progrès en industrie manufacturière et en industrie commerciale, qu'en industrie *agricole,* et qu'il est bien possible que ces deux résultats se tiennent. Or, ici c'est surtout l'industrie *agricole* qui doit nous préoccuper si nous voulons coloniser ; nous n'en sommes pas encore aux fabriques et à la banque. Sous ce rapport, je vous dirai en passant que l'un des résultats, un peu éloigné peut-être, de nos tentatives d'Afrique, sera, je l'espère, de relancer la France elle-même dans le sillon agricole.

Le Bey de Constantine, délégué du Dey d'Alger, qui lui-même était délégué du Sultan, vicaire de Dieu sur la terre, donnait l'investiture aux scheicks des tribus de la province, et leur garantissait, moyennant la *dîme* (achour) et le

loyer de la terre (hokor) la *jouissance* d'une portion déterminée du territoire de la province; je dis la jouissance, parce que jamais tribu soumise, payant l'impôt, ne s'est considérée comme *propriétaire.*

Les scheicks distribuaient, à leur tour, les douars de la tribu et nommaient les chefs de ces douars, espèces de patriarches, ayant autour d'eux, en général, des gens de leur famille, et aussi quelques étrangers à leur sang, selon l'étendue et la nature des terres attribuées à leurs douars et aussi selon leur propre richesse en troupeaux et mobilier. Ces chefs de douars payaient impôt convenu au scheick de la tribu, pour contribuer ainsi à l'impôt général de la tribu, et à la fortune privée du scheick.

Les chefs de douars, espèce de maires de villages, distribuaient de leur côté à chacune des tentes qui pouvaient cultiver (et même à des réunions de tentes, lorsque chacune d'elles était trop pauvre pour cultiver seule) une quantité de terre correspondante au nombre de charrues, moyennant un prix débattu et convenu; et enfin les plus pauvres, qui ne pouvaient cultiver par eux-mêmes, cultivaient pour d'autres; on leur

fournissait semence, bêtes et instruments, et ils avaient droit au cinquième de la récolte.

Dans tout ceci, depuis le Dey, le Bey, jusqu'au moindre *particulier,* il n'y a rien qui ressemble à ce que nous entendons par le mot *propriété;* et ceci se passait dans tous les beylicks de la régence.

Vendre sa propriété n'aurait pas de sens; *affermer* même, pour aller vivre des plaisirs de la ville, comme chez nous, serait inouï et impossible pour un Bédouin; la présence, le travail, au moins comme direction et surveillance, sont des conditions inséparables des droits de *jouissance.* En un mot, il n'y a de propriété *individuelle, personnelle*, que celle des bestiaux, de la tente, des instruments, des armes, enfin du *mobilier*, mais jamais de l'*immeuble*, de la terre.

Chez les Kabyles; qui ont des masures et des jardins clos, il y a quelques différences, mais je ne parle ici que des Arabes, qui forment la presque totalité de la population déjà soumise ou qui sera le plus facilement soumise. Ces différences d'ailleurs ne sont que des nuances de peu d'importance.

Sans contredit cette constitution de la pro-

priété, qui la livre non-seulement à l'arbitraire de l'*autorité*, mais aussi à l'arbitraire de l'usufruitier, en ce sens que l'Arabe peut se transporter d'un douar dans un autre, sans être obligé, comme chez nous, par exemple, de *vendre* sa première terre pour en *acheter* une seconde, cette constitution de la propriété est essentiellement *nomade*, et ceux qui y ont réfléchi les considèrent comme une des causes qui empêchent les Arabes de bâtir et de planter, et qui les rendent plutôt pasteurs qu'agriculteurs, et ils le prouvent même par leurs usages pour le pâturage, car, là, il n'y a pas la moindre trace d'*appropriation* de la terre, les pâturages sont absolument *communaux*. C'est qu'en effet ceci est conforme à la nature des différentes branches de l'agriculture, qui ne supportent pas plus un même mode d'*appropriation* qu'une même forme de *division*. Ainsi, grâce à Dieu, nous avons encore en France des pâturages et bois *communaux*, et des forêts *royales* que notre passion de propriété *individuelle* n'a pas encore pu envahir.

Oui, certainement, la propriété arabe est en harmonie avec la vie arabe, la vie du *nomade*, *pasteur* par goût et *agriculteur* par nécessité.

Une question fort importante à poser et à résoudre, en vue de la colonisation, serait donc celle-ci : Quel sera le caractère de la vie du colon européen en Algérie? Car s'il était probable que nos colons y vinssent pour être *nomades*, *pasteurs* surtout, et *agriculteurs* pour avoir du blé et de l'orge, je dirais avec assurance : Faisons-leur des concessions de *propriété* au même titre que les beys aux tribus arabes. Je suis loin de croire qu'il en soit ainsi ; je crois que nos colons ne seront pas *nomades,* mais je crois qu'ils feront du fourrage et des bestiaux, du grain et des bois, enfin de la *grande culture,* avant de faire, comme on l'avait dit d'abord, de la soie et du coton, du vin fin et des épices, et jusqu'à de la cochenille, du moins si l'on entend par colons autre chose que des maraîchers.

Si cela est vrai, si *colonie* est pour nous synonyme de *grande culture*, la question se spécialise davantage, et la voici : Quelle est la constitution de la propriété en harmonie avec la *grande culture?* non pas la grande culture *nomade* des Arabes, mais la grande culture *fixe, sédentaire.*

Or, ceci est la question que les économistes et

publicistes traitent depuis longtemps sous cette forme : *Division de la propriété;* les uns célébrant les avantages de cette division indéfinie dont notre siècle est témoin, les autres déplorant les inconvénients qui en résultent, et les uns et les autres pouvant être mis d'accord, si l'on disait : La *division* et l'*individualisation* de la propriété sont favorables à la *petite culture;* sa *réunion par association communale* est favorable à la *grande culture.* Plus on se rapproche du *jardin*, et plus on tend vers la nécessité de la *possession individuelle ;* et, au contraire, plus on tend vers le pâturage, plus il faut se rapprocher de la *possession communale ;* ce qui revient à dire que l'homme est *un* homme, et qu'un mouton est *d'un troupeau.* Si un jour l'Algérie doit devenir un *Eden,* ce qui me paraît douteux, parce qu'il y fait trop chaud et qu'on y aura peut-être des fleuves de lait, mais peu de fleuves d'eau, alors certainement la propriété s'y modifiera, comme elle s'est modifiée en France, où elle a produit beaucoup de jardinets depuis 1789 ; mais aujourd'hui, dans l'état où est l'Algérie et pour l'œuvre que nous avons à y faire, je crois que nous aurions le plus grand tort d'y employer le procédé légal qui aide à créer des jar-

dinets et qui tue la grande culture ; le procédé qui peut très-bien déboiser, mais qui ne boise pas ; le procédé qui épuise les cours d'eau, mais qui ne sait pas en réparer, entretenir et accroître un seul ; enfin le procédé qui morcelle et émiette la terre à la bêche, et qui l'engraisse de la sueur de l'homme, ce qui est parfait pour faire pousser des petites raves ou des tulipes, mais inutile et nuisible même pour avoir le pain, la viande, la laine, le cuir, le gros vin bleu, le bois, de bons chevaux, et par dessus tout la *liberté des champs*.

Voilà donc ce qui m'avait poussé à vous parler du *fundus* romain, modifié, perfectionné, au moyen du procédé financier des *associations par actions*, c'est-à-dire d'une constitution de la propriété qui fût *collective* au fond et *privative* par la forme, où l'*individu* serait *personnellement* intéréssé, mais où l'intérêt *social* ne pourrait jamais être contrarié par lui en sa qualité de propriétaire.

Remarquez que, même en France, personne n'aurait idée et n'a même idée d'entreprendre un grand projet de dessèchement, de défrichement, d'assainissement, de semis de landes, enfin une *vaste affaire agricole*, par le procédé de la pro-

priété *individuelle*, mais bien par un procédé semblable à celui dont je parle, c'est-à-dire sous la forme de *sociétés* anonymes *par actions;* or, la colonisation de l'Algérie est bien autre chose que les plus grandes entreprises agricoles de France, ou plutôt il y a place ici pour une centaine de sociétés, comme celle d'Arcachon par exemple, que dirige Cazeaux près de Bordeaux, ou comme quelques dessèchements de la Compagnie des dessèchements de Paris. Je suis très-éloigné de dire qu'il faille ici le système des grands *propriétaires*, c'est-à-dire une espèce de féodalité, comme les Arabes la possèdent, mais au contraire le système des grandes *propriétés* de petits *propriétaires*, c'est-à-dire d'association très-libérale et non féodale des membres de la commune, des colons.

Je répète donc ce que je vous écrivais le 12 octobre : il faut ici que la propriété territoriale ait un caractère *social*, *collectif*, qui limite et empêche même les écarts de la possession *individuelle*, et qui permette et facilite les combinaisons hygiéniques, agricoles, de défense, de communications, d'irrigations favorables à la *commune*.

Ce sont des *villages* que nous avons à fonder

et non des *fermes;* c'est un *esprit de corps* qu'il nous faut pour première garantie de sécurité et de succès; l'*égoïsme de l'individualité* ne suffit pas; je suis convaincu de la vérité de ce que je vous dis ici, et il en résulte que malgré mon très-vif désir de voir commencer dans la province de Constantine quelques efforts coloniaux, je tremble de voir mal commencer, comme on a mal commencé à Alger. Je pense bien qu'on aurait plus de prudence, et qu'on ne ferait des concessions que progressivement, en augmentant le rayon agricole proportionnellement au rayon militaire, mais cela ne suffit pas, à beaucoup près. Peut-être aussi aurait-on le bon esprit de comprendre que ce sont des villages et non des fermes qu'il faut fonder, mais cela ne suffit pas encore; ce n'est pas Belleville ou Montreuil qu'il faut fonder ici; il y a village et village, comme fagots et fagots.

Dans ma lettre du 12 octobre, je me suis borné à l'examen de mes villages militaires, fondés par des troupes spéciales d'Afrique, et je crois qu'il y a, en effet, sous le double rapport militaire et colonial, l'indication du meilleur procédé pour *commencer;* toutefois, non-seulement je ne le donne pas comme le seul exclusivement bon et

praticable, mais je conçois très-bien que, soit par des *associations privées*, soit sous la direction immédiate du *gouvernement civil*, on puisse fonder et organiser des villages par rapport auxquels l'*armée* n'aurait d'autre participation que celle de la défense; j'aimerais mieux *commencer* par la forme de colonie militaire, telle que je vous l'ai présentée, et qui me paraît plus complétement utile et aussi plus facile, mais voilà tout; et, par exemple, on assure qu'un baron suisse est en pourparlers avec le ministère et qu'il promet monts et merveilles; il est vrai qu'on ajoute qu'il a des prétentions exorbitantes d'indépendance, et qu'il demande à être affranchi de la loi civile, administrative et militaire française, et à gouverner sa colonie selon son bon plaisir. Cette demande, quelque ridicule qu'elle soit, est fort légitime, tant que le gouvernement français n'aura pas lui-même posé nettement les bases de son gouvernement *colonial*, et tant qu'il laissera supposer que la législation coloniale sera ou absolument la même, ou peut-être plus mauvaise que la législation de la métropole. Ne sachant pas quelles *conditions* on imposera aux colons, le baron suisse demande qu'on ne lui en impose aucune, et qu'il imposera à ses

colons celles qu'il jugera convenables. Le fait est que la condition d'un payement quelconque, pour prix de la terre concédée, n'est rien ou presque rien en pareille affaire, et qu'on aimerait à savoir si l'on sera soumis ici, par exemple, à la conscription, à la garde nationale, au jury, aux élections, etc., à enfin un gouvernement parlementaire ; tout ceci est hors de mon sujet, sans doute, mais, en me réduisant à ce que j'ai en vue, il me paraît important de décider comment la propriété rurale doit être constituée ; car de là résulte, non-seulement la forme à donner aux villages, mais l'esprit qui animera leurs habitants, le genre de culture à laquelle ils se livreront, la salubrité de leurs demeures, la sécurité de leurs récoltes et de leur personne, enfin de là résulte la bonne ou la mauvaise colonisation.

Je sais que toute une législation coloniale ne s'improvise pas, et que beaucoup de choses, fort importantes même, ne viennent qu'avec le temps, et à la suite d'expériences ; il n'en est pas moins vrai qu'il y a un ordre selon lequel se présentent les questions à résoudre, et de même qu'il faut d'abord choisir, sur tout l'espace que nous occupons en Algérie, le *lieu* propre à faire

le premier village qu'on voudra y fonder, de même aussi quand on fondera ce village, il faudra savoir comment sa propriété sera constituée, savoir si elle sera domaine *de l'État*, domaine *d'associations* ou domaine *d'individus;* ce qui entraînerait plus tard, pour le premier cas, un gouvernement *despotique*, pour le second un gouvernement *oligarchique*, pour le troisième un gouvernement *démocratique*.

De ces trois formes, c'est la forme du *juste milieu* que je préfère pour l'Algérie, surtout en y introduisant, d'une part, au moyen des *actions*, l'élément d'intérêt *individuel;* de l'autre, par une administration *régimentaire*, une dose de *despotisme* indispensable, qu'il ne faudra pas oublier, si, au lieu de fonder des villages militairement, on veut les fonder civilement.

Le Gouvernement a donné l'ordre, à l'autorité civile de Bone, de désigner, près de la ville, un lieu propre à l'établissement d'un village de cinquante familles, et l'ingénieur des ponts et chaussées fait l'étude du projet; il est absent en ce moment et je n'ai pu en causer avec lui, mais je me propose de le faire à son retour. En attendant, j'en cause avec vous.

Je demande d'abord : Pourquoi cinquante fa-

milles? Pourquoi un seul village? Évidemment c'est parce qu'on veut faire *un essai*, qu'on ne veut pas s'aventurer, qu'on n'a pas encore d'idée arrêtée sur ce qu'on doit faire. C'est très-sage, mais comme on dit : *Cela n'est pas malin.* J'ajoute que cet essai est très-loin des essais qu'il faudra faire encore, quand on croira avoir un système convenable; je veux dire que, selon le système qu'on voudra essayer, l'essai que l'on fera portera l'empreinte de ce système; or, l'essai actuel ne porte d'autre empreinte que celle de l'ignorance absolue où l'on est de ce qu'on doit faire.

Quand on envoie une commission chargée d'examiner si l'on peut faire une enceinte continue autour de la Mitidja, la commission comprend cette idée, fait un plan et un devis, sous l'inspiration de cette idée; de même lorsqu'on dit à M. Raffenaud : Nous voulons un port militaire à Alger, cet ingénieur comprend très-bien ce que cela veut dire, et il fait un plan avec un devis, même de 22 millions. Mais lorsqu'on dit : Envoyez-moi le plan d'un village de cinquante familles, c'est, par rapport à la colonisation, comme si l'on avait demandé à M. Raffenaud, quant à la question du port militaire, le plan et

la coupe d'un musoir de digue de cinquante pieds, sans savoir même s'il faut un musoir, même une digue, pour faire un port militaire à Alger, et s'il faudra un musoir de cinquante pieds, et si les cinquante pieds sont en profondeur ou en largeur; en un mot, envoyez-moi le plan d'un village de cinquante familles, devrait être précédé de cette question : Envoyez-moi un plan de *colonisation* de la plaine de Bône pour des Européens, de même qu'on demanderait à un ingénieur militaire chargé de la *défense* de cette plaine, le plan d'une redoute pour cinquante hommes; car c'est selon la manière dont on conçoit la colonisation ou la défense de la plaine de Bône que l'on peut arrêter qu'il y faut un village de cinquante familles ou une redoute de cinquante hommes, dans tel sens plutôt qu'en tel autre, sous telle forme et non sous telle autre; or on ne sait pas où il faut placer un bloc de pierre, ni quel bloc il faut placer dans le port d'Alger, pour en faire un port militaire, quand on n'a pas de plan de ce port militaire.

20 ou 22 millions pour le port d'Alger, voilà je crois le montant du devis de M. Raffenaud; je voudrais bien voir un plan de colonisation de 20 ou 22 millions avant ce plan de village. Or,

remarquez que si l'on proposait de jeter 22 millions sur *la terre* d'Afrique, chacun serait épouvanté, tandis que je ne serais pas surpris que le projet de jeter 22 millions dans *la mer* d'Afrique passât d'emblée, et cela parce que, malgré l'inconstance du perfide élément, on saura qu'il y a un *système* étudié par *un homme de l'art.*

Les ingénieurs *militaires* ont choisi les emplacements des *camps* qui assurent les communications de la province, et bien des hommes et des capitaux ont été employés à construire ces camps, leurs blockhaus, les établissements qu'ils renferment; et au bout de tout ce travail il y a la sécurité, mais pas un sou de produit: au contraire, des dépenses d'entretien. Quand donc des ingénieurs *civils* choisiront-ils les emplacements des *villages,* qui assureront non-seulement aussi la tranquillité de la province, mais qui y *produiront* enfin quelque chose? Faudra-t-il beaucoup d'hommes et de capitaux pour ce tratravail préparatoire? C'est possible, mais on en a tant mis pour la guerre, pourquoi n'en consacrerait-on pas un peu à la paix? Celle-ci du moins vaudra quelque chose un jour.

Le temps est venu de charger spécialement certains hommes d'examiner cette question, de

l'étudier par ordre, par devoir, et d'en finir avec les mille inventeurs, donneurs de projets en l'air; et je vous prie de croire que je me comprends tout à fait dans cette cohue d'inventeurs; je sais très-bien que je n'ai pas *mission spéciale* de me mêler de cette grande affaire, et je suis convaincu que, par cela seul que je n'ai pas mission, je ne suis pas dans une position convenable pour juger l'ensemble et les détails d'une question si compliquée. Je crois avoir le *sentiment général* de ce qu'il y a à faire, mais de même que je n'ai pas *puissance* pour le faire, il doit me manquer la partie de la *science* qui ne s'acquiert qu'en *faisant*.

Mais si l'on veut arriver à un système étudié de la province de Constantine, il m'est impossible de ne pas remarquer que, pour Bône, la direction de nos intérêts civils, plus que celle du gouvernement militaire, est dans des mains trop faibles pour cette tâche; que, par conséquent, il faut que les hommes qui seraient chargés de ce travail soient pris en dehors du corps administratif actuel, qui est peut-être tolérable tant qu'on ne fait rien ici, qui deviendrait intolérable du jour où l'on voudrait y faire quelque chose. Le sous-intendant civil est un homme qui peut avoir

des droits à l'indulgence et à l'intérêt; mais, comme on l'a dit dans je ne sais quel journal, c'est presque un crétin. Quant au général, il n'est pas brillant, mais je crois qu'il exécutera toujours passablement les ordres qu'on lui donnera, l'important est de lui donner des ordres; il ferait de la colonisation aussi bien que de la guerre, pourvu qu'on lui dit bien nettement sa consigne.

Je vous envoie, par le courrier, une réponse que je viens de faire au général Létang, qui m'avait demandé mon avis sur son ouvrage, qu'il m'avait envoyé : vous y trouverez, sous une nouvelle forme, mon opinion que vous connaissez déjà sur l'importance relative des trois provinces de l'Algérie, sur le rôle qu'elles sont appelées à jouer, immédiatement et sans doute pour un assez long temps. Le général sera peut-être peu satisfait de cette réponse; si elle ne le vexe pas et s'il l'approuve, je crois que ce serait un homme qui pourrait être fort utile dans cette province, en vue de la colonisation. Parmi les militaires, je ne connais que le général Bugeaud et lui qui aient montré qu'ils avaient compris l'Algérie autrement que comme matière à bulletins, et qu'ils avaient senti dans le soldat autre chose

que de la chair à hôpital ou des échelons pour atteindre des grades; d'autres généraux sont peut-être aussi bien pensants qu'eux; mais eux au moins l'ont dit et publié, et l'ont aussi prouvé par leurs actes.

Adieu, quand j'aurai mon courrier, je vous écrirai peut-être encore quelques mots.

Tout à vous.

P. E.

CCXCVII^E LETTRE

A ARLÈS

Bône, 18 novembre 1840.

J'ai votre lettre du 6, mon cher ami; la Saône et le Rhône sont des ruisseaux à côté des torrents humains qui grondent, et pourtant ces ruisseaux renversent tout sur leur passage; que sera-ce donc, à la fonte des neiges qui couvrent les vieilles cimes de notre société; que sera-ce, lorsque les tempêtes seront déchaînées et que

des pluies d'orage viendront grossir les moindres affluents du grand fleuve ? Certes, Guizot et Soult sont taillés dans le roc, mais ce ne sont pas des digues pour *contenir* et *maintenir* qu'il faut aujourd'hui, ce sont des berges *dans la direction*, fussent en terre, pourvu qu'elles soient assez hautes. En d'autres temps, cette dévastation des fleuves, rapprochée d'un état politique comme le nôtre, aurait suffi pour faire crier aux prophètes : Voici la fin du monde, Dieu brise le sixième sceau ! Et les prophètes auraient eu à moitié raison. C'est à une mort et à un enfantement que nous assistons, et la combinaison de ces deux grandes crises humaines, pleines de douleurs, donne au spectacle que nous avons sous les yeux une tristesse solennelle, malgré l'expérience qu'il renferme, malgré l'avenir qu'il annonce et prépare. Les personnes que j'aime, et qui m'écrivent qu'elles sont inquiètes sur moi en Algérie, je leur renvoie mon inquiétude sur elles-mêmes, plus légitime que la leur, car les Arabes, je peux les éviter; la maladie même, avec un régime sain et sage, n'est pas plus à craindre ici qu'ailleurs; mais qui évitera le torrent, et quelle hygiène garantira de son atteinte?

Cette demi-victoire parlementaire qui élève

Sauzet et abaisse Barrot, nouvelle oscillation de la bascule politique, va faire illusion encore une fois au parti auquel il serait si intéressant d'ouvrir les yeux, pour qu'il vît enfin la vérité, pour qu'il pût lui-même changer son nom de *conservateur* et se proclamer hautement *rénovateur* (1).

Plus que jamais ce que je vous écrivais sur le rôle que devaient prendre les défenseurs de l'*ordre* est évident; ils sont perdus s'ils ne ravissent pas la POPULARITÉ aux partisans de la *liberté;* ils sont perdus s'ils se bornent à *résister*. Ne savent-ils donc pas que le Français est incomparable pour l'attaque et qu'il est bien moins brillant à la défense? Enlevez l'avenir à la baïonnette; point de retraite vers le passé, même le passé d'hier, marchons.

Heureusement, comme je vous l'ai écrit aussi, dans notre politique à bascule les hommes qui

1. Avis aux vieux partis qui affectent de se dire *conservateurs*, sans s'apercevoir qu'ils s'attachent par là aux destinées d'un passé qui s'en va, et qu'ils se rendent suspects à l'avenir qui s'approche. Quel que soit le nom du régime en vigueur, la perfectibilité humaine se développe irrésistiblement, et, dès lors, les vrais amis de l'ordre doivent s'appeler les *progressistes-conservateurs* et non pas seulement les *conservateurs*.

arrivent au pouvoir sont souvent entraînés à faire le contraire de ce qu'on attendait d'eux, c'est-à-dire précisément ce qu'on attendait de leurs prédécesseurs, et que ceux-ci n'ont pas pu faire, parce que les suites de leur tendance connue épouvantaient. Il est donc possible que le résistant Guizot ne fasse pas de la résistance; de même que M. Thiers a enterré la question des rentes, ajourné indéfiniment la réforme électorale, brisé l'alliance anglaise, rétabli des journaux soldés, et fait une foule d'actes contraires à ce qu'attendaient de lui ceux qui lui avaient donné sa quasi-dictature.

Mais aujourd'hui, il faut plus que des actes involontaires qui jurent avec le caractère réel des hommes du pouvoir; il faut sentir et vouloir ce que l'on fait; il faut avoir toute son âme à son œuvre, et l'âme de M. Guizot a bien une assez haute intelligence du passé, mais elle ignore l'avenir; et lui encore n'y marchera que contraint et forcé.

C'est donc en dehors de ce nouveau ministère qu'il faut chercher des hommes auxquels ce ministère lui-même obéira, qui le maîtriseront et l'entraîneront dans une route contraire à sa nature.

Ce ministère, c'est encore une phase du régime social né de 1830; c'est encore un rouage de cette grande machine qui fait des discours de tribune et des articles de journaux; c'est un des deux mouvements de ce balancier qui tantôt *laisse faire* et tantôt *empêche de faire,* mais qui *ne fait rien* et surtout *ne fait rien faire*, volontairement.

Or, ce mécanisme est bien fatigué et bien usé depuis 1830; et nous sommes en présence d'un effort à accomplir qui dépasse sa puissance; c'est donc encore, à mon avis, un ministère plus transitoire que tous ceux que nous avons eu depuis 1830; en un mot, c'est presque un ministère Polignac (1), dernier terme d'une forme de gouvernement qui a accompli sa tâche.

Que Dieu nous préserve des autres conséquences de cette analogie; ne renouvelons pas la crise de 1830; je vous ai dit dans ma dernière lettre comment l'éviter.

Adieu. — Tout à vous.

P. E.

1. Les événements ne tardèrent pas à rendre prophétiques les appréciations d'Enfantin sur l'impuissance des parlemen-

CCXCVIII[e] LETTRE

A ARLÈS

Bone, 6 janvier 1841.

Je vois que c'est aujourd'hui que vous revenez à Lyon. Je ne comprends pas comment vous n'aviez pas encore, le 9 décembre, ma lettre du 2, mais aujourd'hui vous l'avez, ainsi que celle du 23, et j'espère que vous en aurez fait l'usage que je désirais. Malgré ce que je vous écrivais le 1[er] janvier, et quoique nous soyons en 1841, il faut encore que je vous donne ma bourrade. Je ne saisis pas, mais pas du tout, l'utilité de montrer mes lettres à Auguste et d'en envoyer des copies à Michel. Que le brave Holstein n'ait pas le temps pour cela, je le trouve très-naturel, très-légitime et parfait; de même que je serais étonné, s'il n'avait pas de temps pour des copies, que vous ne trouvassiez pas un ou des

taires; et ces appréciations sont pleines d'enseignements applicables encore à notre état politique et social.

copistes pour envoyer copie de ces lettres, si ces envois vous paraissaient utiles, et non-seulement des copistes, mais même des lithographes, voire des imprimeurs, puisque vous avez tant rêvé à l'impression. Ce n'est pas pour le *palais* d'Auguste que j'ai écrit ces lettres, ni pour le cours d'économie politique de Michel : j'aurais tout autre chose à écrire à l'un et à l'autre; ils sont même dans une complète erreur s'ils croient *comprendre* ces lettres; il n'y a qu'une seule personne qui puisse les comprendre, comme il n'y a qu'une seule personne pour qui elles soient écrites, parce que ce qu'il y a d'important à comprendre là-dedans est très-probablement ce qu'ils doivent eux-mêmes considérer ou comme incompréhensible, ou comme une folie, un rêve, ou tout au moins une illusion; et je vous dis cela à vous, parce que évidemment vous n'avez pas compris vous-même ma correspondance, son but, sa forme, ce que j'en attends, la pensée qui me l'a inspirée. Il est évident que vous allez dire que si vous n'avez pas compris, c'est aussi un peu et peut-être beaucoup ma faute ; c'est vrai, et je n'en disconviens pas. *Meâ culpâ !* Mais je me hâte de vous dire à quoi tient ma faute, le voici : c'est que vous êtes

encore plus artiste que je ne pensais, cher et illustre tambour-major; je croyais que vous sentiriez ce que veut dire une chose *poussée jusqu'au bout;* il paraît que vous ne connaissez pas cela; vous n'êtes pas entêté, têtu, comme il le faut pour comprendre ce que signifie *jusqu'au bout*. L'apostolat princier jusqu'au bout, c'est comme l'apostolat prolétaire jusqu'à la prison, quand bien même il y aurait plus que la prison au bout de l'apostolat princier. Or, voilà que, parce que vous pensez que les princes seront enfoncés, vous avez cru qu'il n'y avait plus à s'en occuper, et voilà pourquoi nous ne nous sommes plus compris, ni vous moi, ni moi vous. Je conçois très-bien que si le métier du soleil levant était de se tourner du côté du soleil couchant, comme le tournesol ou l'héliotrope, vous dussiez raisonner ainsi; mais songez donc que c'est nous qui sommes le soleil levant d'un monde où il doit y avoir place au soleil pour tout le monde, place pour le prince aussi bien que pour le prolétaire. Rappelez-vous que le jour où les chiffonniers ont mis à la porte Charles X et ses calotins, nous avons fait une proclamation où nous disions aux chiffonniers : Enfants de l'avenir, vous avez vaincu le passé, vous vous êtes

délivré d'une vieille autorité et d'une vieille croyance ; mais ce que vous avez à faire aujourd'hui, c'est de découvrir le pouvoir nouveau et la foi nouvelle qui doivent régner sur vous. Et qu'avons-nous à dire aux rois ! Ne serons-nous pas obligés de montrer un jour, sur nos états de services, que nous les avons avertis, que nous leur avons dit ce qu'ils devraient faire, que nous avons été apôtres pour eux comme pour tous. Qui vous a dit que le conseil que nous donnons à *un*, quand bien même il ne servirait pas *celui-ci* et à son peuple, n'en sauvera pas *d'autres*, uniquement parce que nous pourrons dire un jour : Voilà pourtant ce que nous lui disions la veille même de sa chute. Paris n'est pas l'humanité, le duc d'Orléans n'est pas toute la race des rois ; ce qui se passe en France se répétera avec de simples variantes sur toute la terre ; nous ne travaillons pas pour un jour seulement, mais pour l'éternité ; ni moi, ni vous, ni le duc d'Orléans, ni tous les rois et peuples vivants, ni la terre, ni le soleil, ne sont Dieu ; mais n'oublions pas que c'est dans le sein de Dieu et en vue de Dieu, pour l'Éternel et pour l'immense que nous travaillons, nous chétifs, auprès d'un chétif prince, dans une chétive génération

d'une chétive portion de l'humanité; sans cela nous tombons dans le *chétivisme* nous-mêmes. Dieu, dites-vous, veut encore un nouveau chaos, une omelette retournée, je l'admets; qu'en concluez-vous? Ne rien faire — pas possible, mon vieux, pas possible; j'aimerais encore mieux prendre la queue du diable ou celle d'A....; je vous dis, comme tout le monde, qu'il y a *quelque chose à faire*. Parlez aux hommes du mouvement ou à ceux de la résistance, mais ne vous condamnez pas au mutisme; sous prétexte que le *chaos* approche ne vous jetez pas dans le *néant*, et surtout ne vous congratulez pas dans cette triste pensée que tout seul vous aviez raison quand tous avaient tort. S'ils ont tort, vous avez tort aussi, n'en doutez pas; les saints chrétiens péchaient au moins sept fois par jour, dit-on, et nous ne sommes pas plus saints qu'eux, et nous ne prêchons pas l'*abstinence*.

J'aime beaucoup que les commensaux que vous aviez réunis à votre dîner de garçon aient bonne opinion de mes idées et de ma personne; au point de vue de nos relations d'un jour ou de quelques années, j'en suis enchanté et très-flatté, mais ce n'est pas cela ma principale affaire, et, je vous le répète, ce n'est pas cela qui m'a

inspiré mes lettres; je ne vois là dedans matière qu'à politesse affectueuse, ce qui est de la petite bière ou de la tisane de Champagne fort agréable, mais qui n'enivre que les mazettes. Croyez-vous donc que je veux être député?

Vous n'ajouterez pas un mot, dites-vous, à la copie de ma lettre du 28 octobre, FAIRE *qu'il ne se croie pas obligé de vous faire répondre*. Quoi, vous voudriez peut-être qu'il *vous répondit?* Ah! cher maître, cela n'est pas fort. Est-ce que vous avez jamais essayé de faire dire à votre professeur qu'il était un âne, à votre père qu'il était un sot, à votre curé qu'il était un paillard? Et vous voulez confesser un prince *par écrit!* Ce prince est votre prince comme un curé est un curé, un père est un père, un professeur est un maître; est-ce que vous voudriez jouer à la république avec lui? Si vous disiez: Je voudrais bien que les actes du prince me prouvassent qu'il a reçu, lu et compris quelque chose des lettres que je lui envoie, je concevrais votre ambition et votre désir; mais vouloir qu'il vous écrive que vous êtes ou que je suis son prince et son maître, il ne le peut, il ne peut pas même le croire, et toute lettre de lui ne serait que de la politesse banale que je lui sais gré

de vous avoir et de m'avoir épargnée. Songez qu'entre le moment où, comme à présent, tout le monde ou à peu près, me croit fou, ou bien usé et vide, comme Auguste disait, et celui où un prince pourra *écrire* que c'est le monde qui est fou, usé et vide, tandis que je suis sage, dispos et plein de raison, il y a un intervalle qui ne pourrait être comblé *rapidement* que par un miracle plus grand que tous les miracles anciens, et que cet intervalle ne peut être parcouru que progressivement. Cette progression vous lasse, mais j'espère qu'en voyant que je ne suis pas fatigué, vous reprendrez plus que jamais force et courage.

Encore une fois, *apostolat princier jusqu'au bout*, dussé-je aller à Gand, comme Guizot, et à la lanterne comme les émigrés; ne voyez-vous pas que nous-mêmes nous aurons à réhabiliter un jour même un Guizot le Gantois, et Charles X, et l'armée de Condé, et que nous défendrons les rois contre les peuples, comme nous avons défendu les peuples contre les rois, afin d'écraser aussi bien l'infâme despotisme que l'infâme anarchie, et de donner enfin au monde l'ordre avec la liberté.

Adieu, vous êtes plus tiers-parti que je ne

croyais; persévérance est la première vertu *apostolique*, après la foi. — Adieu, à vous.

P. E.

CCXCIXE LETTRE

AU GÉNÉRAL SAINT-CYR NUGUES

Bone, 6 janvier 1841.

Mon cher Saint-Cyr, je t'ai dit dans ma dernière lettre que j'avais continué à adresser à Arlès quelques travaux sous forme de lettres, sur l'Algérie et aussi sur notre politique intérieure et extérieure. Par suite des préoccupations actuelles du prince et des voyages ou occupations d'Arlès, quelques-unes seulement de ces lettres sont parvenues en leur temps, et ont été bien accueillies; les plus importantes cependant ne doivent être qu'en ce moment sous les yeux du prince ou du moins chez son secrétaire M. Boismilon, qui, à deux reprises, a remercié gracieusement Arlès de ces communications. Je ne me dissimule

pas toutefois que ceci n'est pas précisément ma mission de membre de la Commission scientifique, mission qui me reste obscure encore, quant au cadre qu'il me faudra embrasser pour mon travail spécial ; mais je n'ai pu faire jusqu'ici autre chose que recueillir des renseignements et me former par la vue une opinion sur les principales questions qui pourront se trouver sur ma route, lorsque j'en serai, comme mes collègues, à une rédaction pour l'œuvre commune. Quoique cette correspondance ne soit pas mon œuvre de membre de la Commission, et qu'elle ne puisse par conséquent pas confirmer auprès du *public* le choix qui a été fait de moi pour cette mission, j'espère au moins qu'elle aura justifié auprès du prince ta bonne recommandation ; je crois déjà te l'avoir écrit, et si je me répète, c'est qu'un intérêt très particulier m'y pousse ; le voici : on dit en général que tout homme public a deux maîtres à contenter et à servir : le public et le souverain. Il est possible que cette règle soit applicable à tout le monde, mais je crois qu'elle ne peut l'être à moi de longtemps. Je *servirai* le public de toutes mes forces, mais je ne le *contenterai* pas de longtemps, non-seulement parce que mes antécédents s'y opposent, mais parce que ce qu'on

appelle l'opinion publique me paraît engagé maintenant dans une voie tellement fausse qu'il me serait impossible de la flatter pour lui plaire et qu'ellen'écoute que celui qui la flatte ; en d'autres termes, je n'attends d'être mis en position d'être utile que par en haut et non par en bas, par *nomination* et non par *élection*. Je suis, par nécessité et par goût, je dirais presque par passion, homme du *pouvoir* plutôt qu'homme de la *liberté*, en ce moment surtout. Je pense que tu admettras cette manière d'envisager ma position. Déjà le jour où Charles X était renvoyé de France, il y avait sur les murs de Paris un écrit signé de moi, où je disais : Vous avez détruit l'autorité du passé, c'est bien ; mais il vous faut une autorité nouvelle. Et ce que l'opinion publique nous a le moins pardonné, c'est ce qu'elle a appelé notre autocratie et notre despotisme ; et en effet, particulièrement ce qui est sorti de moi, a été plein de dégoût pour l'anarchie ; j'aurais beau faire aujourd'hui pour prendre goût pour elle, je ne le pourrais pas, et pour le lui faire croire, encore moins. Cette route-là m'est donc fermée et j'en suis enchanté. L'autre, au contraire, tu me l'as ouverte et je t'en rends grâce, le prince m'y a introduit, et je crois que je dois fermement la

suivre; il me semble que les braves n'y sont pas trop nombreux pour qu'on puisse se mettre de côté. C'est donc le public et le gouvernement que je veux *servir*, mais c'est le gouvernement seul que je peux et que je désire *contenter*.

Tu me demandais, à mon retour d'Égypte, une espèce de profession de foi; j'ai mis du temps et de la réflexion pour la formuler, il m'a fallu voir la France de plus près que je ne l'avais vue depuis longtemps; sous mes yeux se sont passés et se passent en ce moment des événements bien graves qui ont aidé ma conviction à se faire jour; je te la donne aujourd'hui telle que je la sens, et pour l'exprimer dans des termes qui me ramènent à ma position de membre de la Commission, je dis que je compte plus sur le jugement que le Prince peut dès à présent porter sur moi, que sur l'effet favorable que je pourrai produire un jour, par une publication ethnographique, sur le *public*.

Et ce n'est pas ici une affaire d'affection personnelle qui m'entraîne, malgré la reconnaissance et l'attachement que j'éprouve en particulier pour le Prince; je ne vois pas, comme le disait Courrier, le contenu du pourpoint seulement; c'est pour moi un entraînement très calculé qui

me fait croire que du côté du pouvoir est aujourd'hui l'œuvre des âmes bien trempées, comme il fut un temps où la liberté surtout les réclamait. C'est par le pouvoir que ce qu'il y a de légitime au milieu des absurdes cris du radicalisme pourra se réaliser; c'est par lui que nous pouvons éviter une catastrophe qui, si on la laissait venir, serait plus épouvantable encore que celle de 93, car elle serait cette fois européenne et pour ainsi dire Universelle.

Peut-être me demanderas-tu quelles conséquences pratiques je déduis pour ma position de l'exposé de principes que je viens de faire; je serais fort embarrassé de te répondre, c'est-à-dire qu'il me serait impossible d'indiquer comment, où et à quoi je pourrais être plus utile que dans la presque inutile fonction officielle que me donne le titre de membre de la Commission d'Algérie; mais j'ai la conviction que même ce que je pourrai faire de bon dans la Commission sera en dehors du cadre purement scientifique qu'on s'est proposé sans doute de remplir, et que ce sera par des vues d'organisation, de politique, que mon travail pourra avoir quelque importance ou du moins de l'utilité.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CCCe LETTRE

A ARLÈS

Bone, 12 février 1841.

Mon cher ami,

J'ai besoin des lettres d'Europe pour comprendre la nouvelle que vous me donnez, et que font entrevoir les journaux de l'Alliance russe. Je ne crois pas qu'il soit donné à Louis-Philippe de parvenir à un pareil résultat; M. de Barante d'ailleurs n'est pas un Talleyrand; il y a un homme qui, je le crois, y a travaillé avec assez d'habileté et de zèle, M. de Saint-Aldegonde, mais je ne le crois pas d'une étoffe très-large non plus, quoique sa diplomatie soit certainement gracieuse, de bon goût, et dévouée, digne d'un gentilhomme. Je crois bien que, maintenant que l'affaire de Méhémet-Ali est faite, toutes les chances sont favorables pour rapprocher la Russie de nous; mais je ne vois pas aussi bien l'intérêt que nous aurions à nous rapprocher trop vite d'elle, et comme pour faire pièce à l'Angle-

terre. Si les Anglais nous ont planté là pour agir à Alexandrie, la Russie pourrait bien ne nous donner la main que pour agir à Constantinople; et alors nous serions les dindons de la farce des deux côtés: laissé ou pris selon le bon plaisir du léopard ou de l'aigle, notre coq gaulois ressemblerait beaucoup à l'oiseau des Jésuites. Je crains donc non pas l'alliance russe, mais une fausse alliance au lieu d'une sainte alliance; et si j'ai dit que je ne croyais pas Louis-Philippe destiné à réaliser avec la Russie l'Alliance, c'est que j'entendais par ce mot une alliance sainte, au profit des associés et du monde tout entier. M. Guizot surtout ne me paraît pas l'homme pour pareille entreprise.

Vous avez bien raison lorsque vous dites que la position de l'empereur Nicolas et celle du duc d'Orléans sont tout à fait hors ligne, mais vous avez tort de ne pas mettre également hors ligne celle de M. de Metternich. A eux trois, ils occupent les trois plans d'où les gouvernants peuvent voir tout ce que peuvent voir les gouvernants de nos jours. Empereur régnant, héritier présomptif et ministre à Pétersbourg, Paris et Vienne, cela embrasse toute la politique européenne. Entre la tête de M. de Metternich et le bras de

d'une chétive portion de l'humanité; sans cela nous tombons dans le *chétivisme* nous-mêmes. Dieu, dites-vous, veut encore un nouveau chaos, une omelette retournée, je l'admets; qu'en concluez-vous? Ne rien faire — pas possible, mon vieux, pas possible; j'aimerais encore mieux prendre la queue du diable ou celle d'A....; je vous dis, comme tout le monde, qu'il y a *quelque chose à faire*. Parlez aux hommes du mouvement ou à ceux de la résistance, mais ne vous condamnez pas au mutisme; sous prétexte que le *chaos* approche ne vous jetez pas dans le *néant*, et surtout ne vous congratulez pas dans cette triste pensée que tout seul vous aviez raison quand tous avaient tort. S'ils ont tort, vous avez tort aussi, n'en doutez pas; les saints chrétiens péchaient au moins sept fois par jour, dit-on, et nous ne sommes pas plus saints qu'eux, et nous ne prêchons pas l'*abstinence*.

J'aime beaucoup que les commensaux que vous aviez réunis à votre dîner de garçon aient bonne opinion de mes idées et de ma personne; au point de vue de nos relations d'un jour ou de quelques années, j'en suis enchanté et très-flatté, mais ce n'est pas cela ma principale affaire, et, je vous le répète, ce n'est pas cela qui m'a

inspiré mes lettres; je ne vois là dedans matière qu'à politesse affectueuse, ce qui est de la petite bière ou de la tisane de Champagne fort agréable, mais qui n'enivre que les mazettes. Croyez-vous donc que je veux être député?

Vous n'ajouterez pas un mot, dites-vous, à la copie de ma lettre du 28 octobre, FAIRE *qu'il ne se croie pas obligé de vous faire répondre.* Quoi, vous voudriez peut-être qu'il *vous répondit?* Ah! cher maître, cela n'est pas fort. Est-ce que vous avez jamais essayé de faire dire à votre professeur qu'il était un âne, à votre père qu'il était un sot, à votre curé qu'il était un paillard? Et vous voulez confesser un prince *par écrit!* Ce prince est votre prince comme un curé est un curé, un père est un père, un professeur est un maître; est-ce que vous voudriez jouer à la république avec lui? Si vous disiez: Je voudrais bien que les actes du prince me prouvassent qu'il a reçu, lu et compris quelque chose des lettres que je lui envoie, je concevrais votre ambition et votre désir; mais vouloir qu'il vous écrive que vous êtes ou que je suis son prince et son maître, il ne le peut, il ne peut pas même le croire, et toute lettre de lui ne serait que de la politesse banale que je lui sais gré

de vous avoir et de m'avoir épargnée. Songez qu'entre le moment où, comme à présent, tout le monde ou à peu près, me croit fou, ou bien usé et vide, comme Auguste disait, et celui où un prince pourra *écrire* que c'est le monde qui est fou, usé et vide, tandis que je suis sage, dispos et plein de raison, il y a un intervalle qui ne pourrait être comblé *rapidement* que par un miracle plus grand que tous les miracles anciens, et que cet intervalle ne peut être parcouru que progressivement. Cette progression vous lasse, mais j'espère qu'en voyant que je ne suis pas fatigué, vous reprendrez plus que jamais force et courage.

Encore une fois, *apostolat princier jusqu'au bout*, dussé-je aller à Gand, comme Guizot, et à la lanterne comme les émigrés; ne voyez-vous pas que nous-mêmes nous aurons à réhabiliter un jour même un Guizot le Gantois, et Charles X, et l'armée de Condé, et que nous défendrons les rois contre les peuples, comme nous avons défendu les peuples contre les rois, afin d'écraser aussi bien l'infâme despotisme que l'infâme anarchie, et de donner enfin au monde l'ordre avec la liberté.

Adieu, vous êtes plus tiers-parti que je ne

croyais; persévérance est la première vertu *apostolique*, après la foi. — Adieu, à vous.

P. E.

CCXCIX^E LETTRE

AU GÉNÉRAL SAINT-CYR NUGUES

Bone, 6 janvier 1841.

Mon cher Saint-Cyr, je t'ai dit dans ma dernière lettre que j'avais continué à adresser à Arlès quelques travaux sous forme de lettres, sur l'Algérie et aussi sur notre politique intérieure et extérieure. Par suite des préoccupations actuelles du prince et des voyages ou occupations d'Arlès, quelques-unes seulement de ces lettres sont parvenues en leur temps, et ont été bien accueillies; les plus importantes cependant ne doivent être qu'en ce moment sous les yeux du prince ou du moins chez son secrétaire M. Boismilon, qui, à deux reprises, a remercié gracieusement Arlès de ces communications. Je ne me dissimule

longues lettres de moi, l'une sur l'organisation du travail par le développement de l'institution des prud'hommes, l'autre sur la politique générale, et plus particulièrement sur notre situation intérieure. Le prince avait reçu ces deux lettres au camp de Saint-Omer.

J'ai fait depuis lors, avec mon hôte, Marion le juge, un assez long travail sur la constitution de la propriété *dans les tribus* de l'Algérie; ce travail, qui a, je crois, de l'intérêt, me servira pour la publication de la Commission.

A Bone et ici je vois tout le monde préoccupé de la nécessité de coloniser; mais j'ai beau causer avec les plus intéressés et les plus éclairés sur cette question, je ne trouve rien encore chez eux qui me paraisse proposable et praticable; les utopies ne manquent pas; mais les uns raisonnent comme s'il n'y avait pas d'Arabes; les autres comme s'il n'y avait pas même de France, c'est-à-dire sans tenir compte des opinions ou préjugés, ou intérêts, ou formes administratives et politiques qu'il faudrait d'abord détruire ou faire naître, et qui sont obstacles ou conditions indispensables de leurs projets.

Des informations que j'ai reçues ici de plusieurs côtés s'accordent toutes à me présenter

le général de Létang comme *incapable* d'avoir fait son ouvrage (qu'on attribue à son ancien aide de camp nommé Montauban), et comme un homme que le gouvernement d'Oran écrasait ; bon et brave colonel, mais voilà tout. Je regrette un peu de n'avoir pas su cela plutôt, peut-être cela ne m'aurait-il rien fait supprimer de ma lettre, mais j'aurais exprimé autrement ma pensée dans divers passages.

On dit que le général Duvivier, épuisé, rentre en France, ce qui ouvre encore plus sûrement la carrière où l'opinion générale pousse Lamoricière, et qui le conduira très-probablement un jour, et assez prochainement, au gouvernement général de l'Algérie. Si le général Bugeaud partage lui-même cette pensée, le rôle qu'il aura à remplir sera fort beau, fort noble et excessivement rare ; il aidera son successeur futur à arriver le mieux possible à la destinée qui lui est assignée, au lieu de le jalouser et de chercher à s'en défaire. J'aime à le croire capable de pareille chose; c'est une espèce de miracle de nos jours, mais le général Bugeaud n'est pas un homme ordinaire.

Ce que tu m'écris relativement à la visite que tu te proposais de faire à M. Laurence me fait

penser que tu ne comptes pas beaucoup plus que moi sur le directeur des affaires d'Alger pour m'aider à trouver ce que tu espères pour moi, la considération et l'emploi de mon temps tel que je le désire. De mon côté, je suis à peu près certain que le chef qu'on nous a donné n'aura pas meilleure disposition à mon égard, ou du moins que ni l'un ni l'autre ne prendront intérêt à moi qu'autant qu'ils croiraient avoir eux-mêmes intérêt à le faire, ce qui ne saurait être dans leur pensée aujourd'hui. Je pourrais presque dire qu'ils ne m'aideront que contraints et forcés, uniquement parce qu'ils me verront aidé par plus fort qu'eux. J'ai donc toujours à résoudre le problème que j'ai agité souvent avec Arlès et avec toi, et que nous avons jusqu'ici résolu provisoirement par une relation très-indirecte avec le *prince*, et par un délaissement complet de tout appel à l'*opinion publique*. Il n'en faut pas moins que je me mette en mesure de *publier* un jour quelque chose, malgré mon peu de disposition à prendre cette voie qui répugne, comme je t'ai déjà écrit, je crois, au sentiment que j'ai de l'autorité, du pouvoir, de la politique. Autant l'homme politique de nos jours éprouve le besoin et la disposition de rechercher les votes de ses *électeurs* pour

arriver à une position, autant je me sens entraîné (peut-être par réaction contre l'exagération où nous sommes allés en France dans cette direction anarchique) à rechercher l'approbation *du pouvoir* pour arriver à une position où je puisse être utile au *public*. Tu me parais satisfait des efforts que j'ai faits dans ce but auprès du prince, et tu m'engages à les continuer; mais je crois que j'approche du moment où j'aurai à peu près épuisé cette forme provisoire et indirecte, dont je dois craindre d'abuser, et qui pourrait lasser le prince plus encore que moi. Je nomme d'ailleurs cette forme *provisoire*, parce qu'elle est toute volontaire de ma part, et qu'il n'en saurait être ainsi dès que le prince aura pu juger, par cette épreuve prolongée, si je peux et à quoi je peux lui être utile, car alors probablement il ne se bornera pas à attendre de moi des lettres sur les sujets qui peuvent me passer par la tête, mais il indiquera ou mieux encore ordonnera ce à quoi il désirera que j'emploie mon temps, et même le sien, que je suis exposé d'un jour à l'autre à lui faire perdre, si je m'abandonne à écrire pour lui sur des sujets qui pourraient lui sembler fort peu intéressants.

D'après les sujets que j'ai traités dans mes

précédentes lettres, où les affaires d'Algérie n'occupent que la place qu'elles ont dans notre politique française, il m'est impossible de conclure que l'intention du prince soit que je m'occupe de l'Algérie plutôt que d'autre chose; il est possible qu'en effet je doive continuer quelque temps encore à parler sur plusieurs sujets, mais je crois qu'il viendra un moment où il sera bon que j'en prenne un spécialement et uniquement; j'ignore si ce devra être l'Algérie, mais je sens que pour me mettre à l'œuvre de tout cœur, j'aurais besoin d'être encouragé à choisir positivement tel ou tel sujet, et d'avoir pour ainsi dire l'*ordre* de m'abstenir de tels et tels autres sujets, jugés en dehors de mes attributions. En un mot (et je viens de le dire) j'ai besoin de savoir quelles sont ou quelles seront mes *attributions*, dans quelle route je dois marcher, si je dois viser à l'Académie des sciences morales, ce qui ne serait pas du tout de mon goût, ou bien à toute autre carrière dans les mille chances probables qui s'ouvrent, comme tu le dis, à toutes les facultés et à tous les talents.

Dans toutes ces chances, je l'avoue, il n'y en a qu'une seule qui me plaise, et elle ressemble beaucoup à celle où je me trouve en ce moment,

c'est-à-dire qu'elle m'en paraît le développement naturel et désirable. Tu l'as exprimé en me conseillant de tenir *entr'ouverte cette porte qui me conduira plus tard à une confiance plus explicite*. C'est donc cette confiance plus *explicite* qu'il faut m'efforcer d'obtenir, c'est-à-dire que je dois faire mon possible pour que le prince *explique* quelle confiance il a en moi ; en d'autres termes, il faut que les compliments se résolvent en quelque chose de net, qui m'aide et m'indique la route ; il faut qu'à ma demande on réponde, qu'à mon offre de services on ordonne, qu'à mon désir de faire on dise : Fais *cela*.

Or, ceci est le difficile, je le sais, et je suis loin de penser que je puisse arriver là par mes propres forces ; mais je compte sur toi.

Je reviens encore à ces lettres que j'ai écrites et que tu ne connais pas toutes : si les compliments sont sincères, et je l'espère, ces lettres m'assigneraient un rôle utile, ou en Algérie, ou en Egypte, ou à Vienne, ou à Paris ; je dirais presque partout, mais j'ajouterais aussi nulle part ; c'est-à-dire que je conçois très-bien que le prince soit tout aussi embarrassé que moi pour découvrir à quoi je suis *spécialement* bon ; et ceci même est une raison très forte pour que je

cherche, ou à me spécialiser, ou au contraire, si je m'y sentais autorisé, à me tenir dans cette sphère générale où doit vivre l'esprit des princes, et dans laquelle ils ont besoin de trouver des interlocuteurs, des confidents, des excitans, ce que les anciens appelaient quelquefois des *fous* ou quelquefois des *prophètes,* rôle qu'ont joué aussi les poëtes et les confesseurs, les mignons et les grands courtisans ; et je prends de beaux et de vilains exemples uniquement pour rappeler l'influence, le rôle de ces hommes, en mal ou en bien, mais enfin leur destinée dans la politique humaine.

Je crois *connaître*, sans toutefois les partager, les sentiments, les idées et les besoins de la génération qui arrive en ce moment à la vie politique ; je crois *avoir* (peut-être prématurément pour mon bonheur personnel) une grande part des sentiments, des idées et des besoins de la génération qui succédera à celle-ci ; c'est avec ces désirs anticipés, mais que je crois justes et bons, et avec cette expérience de 45 ans qui me paraît avoir été faite dans des circonstances très-favorables à l'étude de la génération active, que je sens pouvoir apporter quelques éléments de succès au prince qui doit régner sur cette géné-

ration *de transition*, et préparer la venue de la génération nouvelle.

Voici ce que je dirais au prince si je lui parlais, mais je ne saurais le lui écrire; tu jugeras si tu peux l'aider à le deviner et si tu dois le faire; je t'ai dit toute ma pensée et je te demande en grâce de la combattre si tu la crois fausse; car je suis convaincu, comme je te l'ai déjà dit et répété en toute vérité, que je ne peux marcher avec pleine confiance dans le monde qu'autant que tu comprendras et approuveras ma marche.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

P. E.

CCCII[e] LETTRE

A ARLÈS

Philippeville, 4 mars 1841.

Voici trois lettres fort longues, et que je ne vous donne pas comme les meilleures que j'aie

écrites, parce que j'étais ennuyé de ne pas avoir de nouvelles, et de l'incertitude où cela me met pour une marche ultérieure. Encore aujourd'hui le courrier n'est point arrivé, et la mer est toujours assez mauvaise, ce qui va nous renvoyer jusqu'à la semaine prochaine. J'aurais eu le temps de vous faire encore un volume, et la matière ne me manquerait pas si j'avais le ciment d'inspiration indispensable pour la lier convenablement. Ici plus qu'ailleurs il faudrait, pour avoir du cœur à écrire, croire que ce qu'on écrira sera un moyen de faire *faire* quelque chose *de suite*.

Ma première lettre sur Soliman devrait, autant que possible, être remise en mains propres et tête à tête; vous verrez bien que son but réel est dans la dernière phrase ; je voudrais inspirer au Prince le desir de faire quelque chose d'aimable pour Soliman; ceci est dans la nature du prince, et je crois qu'il est bien de lui indiquer les hommes sur lesquels sa grâce première doit tomber, non-seulement dans une vue politique, mais aussi simplement par impulsion d'un cœur qui aime la bravoure, la générosité, la fidélité, toutes vertus de Soliman.

Quant aux deux autres lettres, elles sont

lourdes et pâteuses, à mon avis, mais il est possible qu'elles aient bon résultat. Je crois qu'il est bon que le prince s'habitue à voir dans Lamoricière qui est né sous le règne de Louis-Philippe, un des plus utiles instruments de son propre règne, et il me paraît bon aussi, au moment où on ne lui parlera de l'Algérie qu'en vue de la *campagne* prochaine, que je lui rabâche toujours la *colonisation* vers l'est.

J'écris aussi une longue lettre à Saint-Cyr, où sont reproduites en partie les idées des lettres que je vous envoie, et où je lui parle aussi de moi.

Je n'ai pas voulu, en parlant de Bugeaud, vous rappeler les vœux que j'avais formés dans une de mes anciennes lettres pour sa venue en Algérie, non-seulement parce que je suis très-convaincu que mes vœux n'y ont été pour rien, mais parce que je chercherai toujours à éviter ce qui pourrait faire penser que je me crois la mouche du coche, et que je m'attribue, même dans notre intimité, la moindre des choses auxquelles j'aurais pu participer comme provocateur sournois. Les princes sont comme les femmes : ils n'aiment pas qu'on se vante des succès qu'on a eus près d'eux ; ils aiment et

veulent de la *discrétion*, et ils ont raison. Je vous le dis encore, à propos de la communication de mes lettres, parce que je crois avoir à combattre en vous le besoin que vous avez de me faire aimer par tous comme vous m'aimez; tandis que je crois que notre seul but actuel est d'amener *une seule* personne à avoir un peu plus que de l'estime pour moi. A la première édition de votre rêve, vous pensiez que je devais être l'inspirateur des *journalistes*, à la seconde celui des *députés*, à la troisième celui des *ministres ;* passez tout de suite à la quatrième, *un prince*, pour arriver plus tard à la cinquième; celle-ci s'imprimera le jour *des Rois*, et il faudrait que ce jour fût celui où le duc d'O. tirera la fève. — Tout à vous.

P. E.

CCCIIᴱ LETTRE

A ARLÈS

Philippeville, 6 mars 1841.

Malgrés mes précautions, mes lettres ont été adressées à Bone comme précédemment. Le bateau arrivé hier ne m'a rien apporté de vous, ni de Saint-Cyr, ni de Curson; j'ai écrit de suite à Bone pour que le retour du bateau, après-demain, me rende mon courrier attendu; — au reste, comme le général Bugeaud arrive ces jours-ci pour visiter la province, et que j'ai été présenté hier au général Négrier, parti aujourd'hui pour Constantine, par le général Lafontaine, parti hier pour Bone, je serais, dans tous les cas, resté dans cette province. J'irai donc à Constantine dès que j'aurai mes lettres revenant de Bone, c'est-à-dire dans quatre ou cinq jours.

On parle beaucoup d'intentions colonisatrices, et la visite immédiate du général Bugeaud est un bon témoignage de ces intentions; le général Lafontaine dit qu'il a deux millions à sa dispo-

sition pour commencer à Bone, et il paraît croire que lorsqu'on a l'argent tout est dit, et que le reste ira tout seul; tandis qu'au contraire rien n'est plus facile que d'avoir et de semer l'argent de la France en Algérie, mais qu'il est fort difficile de l'y semer *comme il faut.* Jusqu'ici les écrivains politiques et le gouvernement n'ont rien publié qui annonçât qu'on eût sur cet épineux sujet des idées arrêtées, un système, une règle de conduite; il est donc à craindre que l'on continue de marcher en aveugle dans cette carrière où naturellement et historiquement les Français sont si peu distingués.

Quant à ce qui me concerne, j'espère que ceci va être pour moi l'occasion de voir si je suis jugé bon à quelque chose en Algérie, ou bien si je n'ai plus rien à y faire. Je m'y sentirais fort mal à l'aise si je ne devais y jouer qu'un rôle de critique amateur, racontant les fautes que l'on commettra, et si les hommes qui auront *pouvoir de faire* ici, au lieu de me traiter officiellement comme un aide et presque un *conseil,* ne peuvent voir en moi qu'un surveillant de leurs écoles coloniales, de leur éducation de fondateurs de peuples. J'ai très-bien supporté cette triste position auprès de militaires, faisant

de la bataille, parce que cela n'est pas du tout mon métier, et que sur ce sujet je n'ai absolument rien à dire, si ce n'est que pour cesser le plus vite possible la guerre, il faut faire le plus vite et le mieux possible de la colonisation ; mais dès que ces messieurs à étoiles en viennent à faire les Cadmus, les Cécrops, les Solon et les Lycurgue, je ne pourrai leur être que très-désagréable ou au contraire utile : dans le premier cas, je devrais filer au plus vite, dans le second, je désirerais leur être présenté autrement que comme membre de la commission scientifique, et autrement surtout que par mon honorable chef le colonel Bory de Saint-Vincent.

Si donc vous allez à Paris, je vous recommande de savoir positivement à quoi l'*on* me croit bon en Algérie, et si ce n'est pas seulement à y faire de l'ethnographie, demandez qu'on me mette à même d'y faire convenablement autre chose, c'est-à-dire ce à quoi l'on me jugera bon.

Vous concevez que ce n'est pas une *place* que je demande, et que mon titre de membre de la Commission peut fort bien s'allier avec la position que je désire avoir auprès des faiseurs de colonisation ; ce n'est pas une place,

c'est une parole qui me permette de prendre à mon tour la parole, sans avoir l'air de me mêler de ce qui ne me regarde pas, afin qu'on ne me renvoie pas paître avec mes races plus ou moins humaines, dont je suis officiellement chargé d'étudier le crâne, l'angle facial, les cheveux et jusqu'à ce qui ressemble le plus à des cheveux.

7 mars. — Je viens de lire les deux proclamations du général Bugeaud; elles sont fort belles l'une et l'autre; il semblerait qu'elles devraient m'engager à supprimer mes lettres d'aujourd'hui. Je ne le fais pas cependant, parce que je reste convaincu que les *intentions,* quoique fort bonnes, ne *pourront pas* encore se réaliser.

Adieu. — Je ferme ma lettre parce que la mer étant mauvaise, le bateau s'arrêtera ici le moins qu'il pourra. Je vous serre la main et j'embrasse la famille d'Holstein.

P. E.

CCCIV^E LETTRE

A ARLÈS

Philippeville, 8 mars 1841.

J'ai mis mon gros paquet à la poste, mon cher Arlès, et je reçois à l'instant par retour de Bone vos deux lettres des 5 et 12 février, et rien de Saint-Cyr. Je m'embarque donc demain, mais sur un mulet, et je pars pour Constantine, où je verrai avant peu le général Bugeaud, sans savoir sur quel pied danser avec lui.

Je crois vous avoir écrit que je serai tout à fait étranger à l'affaire de Rodrigues, dont je me félicitais cependant ; j'aurais dû ajouter que je m'en féliciterais surtout s'il faisait ce que Michel n'a pas fait et ce qu'il ne devait pas faire, lui Michel, c'est-à-dire s'il ne *passait pas sous silence,* comme dit Charles, les idées morales, et je suis surpris que Charles paraisse désirer que ces idées soient plus longtemps passées sous silence, malgré l'article du 12 janvier 1832 dans le *Globe*, malgré son superbe drame de la

cour d'assises des 27 et 28 août; Charles n'a qu'à gagner lui-même à ce que Rodrigues remue ces idées, et puisqu'il ne craint pas les boulets de canon qui passent par votre canal, je vous prie de lui envoyer celui-là.

Quant au journal en lui-même, je doute qu'il se fasse, et que ce soit en définitive un journal, et surtout un Patriote, et encore un patriote de *1840* qui sorte du mouvement que se donne Rodrigues. Dans la liste des souscripteurs, je ne vois pas d'Eichtal et j'y vois Cazeaux; c'est qu'il n'y a pas là un *fait*, mais seulement une *idée*. Charles souscrira *peut-être*, mais vous, je ne sais ce que vous feriez là.

Vos deux lettres d'envoi au Prince et à M. Boismilon me font plaisir, et j'attends avec impatience la réponse qu'on y fera.

Pour occuper mon temps, ces jours derniers, j'ai écrit les trois feuilles que je vous envoie. Elles sont burlesques sur un grave sujet, et plaisantent avec un homme qui ne me paraît pas du tout plaisant, mais au contraire d'une taille haute et sévère. Voyez l'effet qu'elles vous feront. Je vous les laisse telles quelles; faites-en ce que vous voudrez. Sauf une seule condition : c'est, si vous les envoyez à V. Hugo, de

ne les faire lire à personne, Holstein excepté, qui les copierait; et, si vous ne les lui envoyez pas, de les mettre de suite au fond de votre portefeuille sans les faire copier.

Si vous les envoyez, vous avez, je crois, deux manières : ou de les envoyer telles qu'elles sont, sans signature et sans billet d'envoi, sous enveloppe et par la poste : ou de les remettre vous-même; mais alors vous diriez, je vous prie, à M. Victor Hugo : que je demanderais pardon à Dieu d'avoir écrit si lestement son grand nom, et à M. Hugo de m'être permis avec lui, que je respecte et que j'admire, une telle plaisanterie, si je n'étais pas convaincu que Dieu sait et que M. Hugo sait aussi que depuis longues années mes joies et mes plaisirs sont rares, et qu'une boutade peut m'être pardonnée.

J'ai deux lettres de Lambert, du mois de janvier. Bruneau était toujours à Damiette, ainsi qu'Edhem-Bey. Lambert Pioche avec Linant, les deux projets du canal de Suez et du barrage du Nil. Machereau fait des comédies et les joue; ils font tous des enfants et ne reçoivent pas d'argent. Les appointements s'escomptent à 35 et 40 p. 0/0; malgré cela, leurs petites épargnes

précédentes les tiennent personnellement au courant.

Dites à Holstein que je *les* félicite, — et qu'Arthur m'écrit qu'il ne reçoit plus la continuation de son histoire de Napoléon; je croyais qu'Holstein la lui avait envoyée complète. Arthur croit peut-être que Napoléon vit toujours; voyez le malin ! — J'ai reçu une assez gentille lettre de lui.

Adieu, mon cher ami, je vais fermer mes malles et faire tous mes préparatifs pour demain matin.

A vous,

P. E.

CCCVᴱ LETTRE

A ARLÈS

Philippeville, 12 mars 1841.

Mon cher Arlès, n'ayant pas eu de lettre qui me permît de me présenter au général Bugeaud autrement que comme un étranger, je n'ai pas

vu de raison pour me presser d'aller au-devant de lui à Constantine, et j'ai préféré attendre le grand convoi qui part demain. Comme le courrier d'Alger pourrait passer ici pendant mon absence, je laisse à la poste cette lettre pour vous, qui vous annoncera définitivement mon départ pour Constantine. Je croiserai probablement après-demain le Gouverneur sur la route, où je passerai très-incognito.

Les bruits qui courent sur les intentions que l'on prête au Gouverneur sur la province sont si mal établis, quoique très-généralement répandus, que j'aurais voulu attendre d'être plus amplement informé pour vous en parler ; cependant ils paraissent problables, et comme l'influence de ces idées peut être fort grande sur cette portion de l'Algérie, je veux vous en dire quelques mots.

On dit que le Gouverneur, après avoir fait abandonner et détruire quelques camps de la Mitidjah, va faire détruire la presque totalité de ceux qui existent dans la province de Constantine, pour y substituer le système unique des colonnes mobiles. J'ai peine encore à le croire, quoique ce soit en effet un système connu et que le général Bugeaud ait exprimé plusieurs fois

cette opinion, parce qu'il l'avait émise avant de connaître Constantine, et que cette idée était parfaite pour les lieux où il y a guerre active à faire et impossibilité d'*établissements pacifiques,* tandis qu'au contraire elle me paraît ruineuse pour ce pays.

On dit encore qu'il s'oppose formellement, par l'organe du général Négrier, à ce que des officiers français, se dévouant entièrement à ce pays, soient Kaïds de tribus arabes, et qu'ainsi Saint-Sauveur et Allegro quitteront leur poste des Edrid et des Zenuti.

Je suis loin de croire, malgré toute mon estime pour le général Bugeaud, que six jours lui suffisent pour connaître ce pays ; cependant j'espère que, comme chez tous les véritables hommes d'action, ce passage rapide dans ce pays, qui lui est inconnu, modifiera sa pensée, sans qu'il ait besoin pour cela d'une longue pratique des hommes et des lieux. Pourtant, je vous l'écrivais dans mes dernières lettres, je crains que la province de Constantine ne soit le lieu où il devra faire des fautes. Les Gouverneurs s'éclairent certainement plus vite que les pauvres diables qui vont quêter à droite et à gauche, presque au hasard, des renseignements souvent

insignifiants, mais pourtant ils n'ont pas la science infuse et le temps est nécessaire à tout le monde; l'étude est un devoir, une nécessité pour tous les hommes.

Le général paraît être venu ici avec un plan tout fait, et je le conçois très-bien pour Alger et Oran, et principalement pour la campagne contre Abd-el-Kader; mais je crois encore qu'il sera assez sage pour attendre quelque temps, avant de se former un système applicable à cette province, surtout si ce système était une révolution, par rapport à ce qui se faisait avant lui.

Or, l'abandon des camps et leur remplacement par des colonnes mobiles, c'est le renoncement aux communications continues, promptes et sûres qui existent ici et n'existent qu'ici; c'est l'abandon du travail continuel fait aux routes, du contact fréquent avec la population indigène, de la connaissance du pays par cercles étendus, du maniement journalier de la politique et des mœurs des tribus; c'est le gouvernement turc par des accès irréguliers de terreur, au lieu d'un gouvernement français par la vue permanente de la force et de la justice. Enfin, c'est se priver d'un élément indispensable de colonisation,

puisque chaque centre de force militaire peut être un appui pour la force pacifique.

De même, s'opposer à ce que des officiers français fassent leur apprentissage de la langue, des mœurs et de la politique des Arabes, en se fixant au milieu d'eux, dans certains lieux voisins de nos villes et de nos plus grands camps, c'est se priver du seul moyen de former des hommes pour l'Afrique, et c'est certainement parce que MM. Duvivier, Lamoricière, Cavaignac ont commandé *militairement* des Arabes, qu'ils sont devenus des *militaires* si importants en Algérie; il en serait de même pour l'avenir *pacifique* de ce pays, si quelques Français se mêlaient de l'administration et du gouvernement *civil* des tribus, surtout si ces nominations n'étaient pas imposées, mais demandées par les tribus elles-mêmes. Or, il est de fait que plusieurs tribus ont demandé et préfèrent un officier français à leurs compatriotes et coreligionnaires voleurs.

On m'a assuré qu'Allegro avait répondu au général Négrier : « Je sers depuis huit ans la France, mais je suis Arabe, et je renonce à mon épaulette pour cultiver simplement la terre, dans la tribu qui m'a accueilli et que j'ai choisie.

Saint-Sauveur, qui avait amené ici sa vieille mère et réalisé en France son petit patrimoine, pour se vouer tout entier à ce qu'on a bien voulu appeler notre nouvelle France, sera sans doute encore plus désappointé.

Je vous le répète, j'espère encore que les bruits sont faux, ou du moins que le Gouverneur, après avoir vu, reviendra sur cette première idée qui peut être nommée très-justement préjugée.

D'un autre côté, les proclamations colonisatrices du Gouverneur commencent à faire fermenter quelques têtes de colons. Ici plusieurs d'entre eux veulent former une grande société et se faire faire une concession considérable de terres; d'autres, petits jardiniers, qui ont gagné quelque argent depuis deux années, voudraient, moins ambitieux, obtenir un petit lopin où ils pussent faire du grain, planter des arbres, cultiver enfin au lieu de jardiner simplement : les premiers me paraissent désirer plus qu'ils ne peuvent; ce sont en général des bourgeois, brocanteurs, marchands de vins et liqueurs ou épiceries, mais non agriculteurs ; les seconds, au contraire, me semblent présenter une base en apparence moins large, mais plus solide, et

en quelque sorte déjà éprouvée: Mais les premiers parlent et écrivent, mal ou bien; il est à craindre qu'ils ne soient les mieux écoutés et les premiers satisfaits. Du reste, personne ne connaît encore les intentions du Gouverneur à cet égard, sauf ce qu'il a dit à Alger sur ses villages fortifiés; et sous ce rapport encore, la vue de la province de Constantine doit nécessairement modifier les idées qu'il a conçues à Oran et pour Oran.

On annonce l'arrivée de deux princes pour la campagne, et beaucoup s'en affligent; quant à moi, je m'afflige seulement de ce qu'on trouve toujours les princes prêts à faire la guerre, lorsqu'il y a ici les plus belles campagnes pacifiques à faire, de véritables lauriers à cueillir, des milliers de soldats français à sauver de la mort d'hôpital par une administration ferme, des tribus qui ne demandent qu'à être gouvernées et qui ont besoin de l'être, des terres admirables à offrir à tant de Français qui sèment misérablement en France un maigre seigle sur des cailloux, un climat délicieux qui cessera d'avoir ses jours mortels, dès que la culture aura remplacé quelques terres marécageuses par de beaux champs arrosés avec des canaux habilement tracés.

Que les frères du duc d'Orléans aillent donc encore guerroyer, c'est de notre temps, à ce qu'il paraît; mais, pour Dieu, espérons que lorsque viendra pour le comte de Paris l'âge de se montrer homme, on lui fera gagner autrement ses éperons.

La persistance du roi, sous ce rapport, est pour moi un mystère des plus incompréhensibles ; le roi bâtisseur, constructeur, administrateur, économe, qui sait si bien tout ce que vaut la paix, tout ce que mérite le travail, qui a chaque jour autour de lui six ministres de la paix et seulement deux ministres de la guerre, et qui livre *tous* ses enfants à M. le maréchal Soult ou à M. le ministre de la marine, c'est merveilleux selon moi, et il y a là un mystère de la Providence que je crains même de sonder.

Ceci me ramène à la politique. Je n'ai vu de curieux ces jours-ci que le discours de M. Jouffroy, et là aussi vraiment je me sens confondre d'étonnement. La *Gazette* a raison de dire que c'est la paraphrase du rapport de M. de Chantelauze, avec cette différence seulement que M. Jouffroy signale les mêmes maux et la même cause, mais qu'il indique

pour remède sa conservation et le développement de sa cause même, tandis que M. de Chantelauze conseillait de la supprimer.

M. de Jouffroy gémit de ce que les Chambres sont fractionnées, la société fractionnée, tous les principes en poussière ou dans la boue, tous les intérêts inquiets, etc. Or, la cause de tout cela c'est la brigue ministérielle, ses petites passions individuelles, la brigue électorale que l'extension du cens rendrait encore plus dangereuse, la licence de la presse, peut-être même la faiblesse du jury ; mais tout cela, monsieur le philosophe, c'est le gouvernement parlementaire, tel que vous l'avez préconisé et pratiqué, ce sont ses traits nécessaires, naturels, indispensables; vous récoltez ce que vous avez semé; de quoi vous plaignez vous? Personne encore à la Chambre n'avait exprimé aussi nettement le mal dont la société est rongée, mais la véritable conclusion d'un pareil discours était :

Allons nous-en, mes chères confrères,
Allons nous-en chacun chez nous.

Je me réjouis de cette naïve confession, parce

qu'elle annonce que nous approchons du moment où l'on pourra leur dire :

Allez vous-en chacun chez vous,

Et soyez-y bien sages.

Depuis plusieurs années M. Gauguier dit à la Chambre, avec accompagnement d'un chœur de plus en plus formidable : « Vous êtes des hommes sans conscience. » Voici M. Jouffroy qui, au nom d'une Commission importante, ajoute : « Vos petites passions égoïstes sont cause de tout le désordre social ; vous sacrifiez la société à votre orgueil, à votre ambition ; il y a anarchie en France parce que vous êtes vous-mêmes anarchiques, désunion parce que vous êtes désunis, immoralité parce que vous êtes immoraux ; les lois ne vous manquent pas, vous manquez aux lois. » Et il a mille fois raison. Quand donc viendra le jour où une pareille *accusation* sera suivie de son *jugement* en bonne forme ?

Je ne vous ai rien écrit sur la discussion relative aux fortifications, parce que je vous avais écrit d'avance tout ce que j'avais à vous dire. Je n'ai pas lu la lettre de Michel Chevalier sur ce sujet, je n'ai pas pu me la procurer.

Il me semble qu'il n'est plus question des

amabilités de la Russie, ni de la reconnaissance de notre souveraineté d'Algérie, et que l'on reste bien longtemps à faire connaître clairement la position de Méhémet-Ali vis-à-vis de la Porte.

Adieu, mon cher ami; je pars donc demain pour le nid d'aigles qui en mars n'est pas fort agréable. J'aurais mieux aimé aller à Oran, que je ne connais pas encore; mais personne ne m'a dit d'aller à Oran, tandis que le respectable chef de la commission m'a dit que j'irais à Constantine, et je vais comme on me pousse, quoique, du reste, sous ce rapport, le colonel soit fort bon homme et ne mette jamais obstacle à nos volontés. Mais pourquoi aurais-je une volonté? Est-ce que je sais pourquoi je suis ici plutôt que là? sais-je seulement ce que je fais en Algérie, à quoi j'y suis bon? Je suis un savant, c'est vrai, je ne m'y attendais pas trop, mais enfin j'en suis un, et breveté; un savant, c'est un homme qui étudie, qui sait et qui enseigne; mais il est soumis à des conditions d'existence très-différentes de celles des hommes qui ne sont pas des savants, mais qui *peuvent*. Je conçois très-bien que celui qui a *pouvoir* ait *volonté*, et même que sa volonté soit vive, forte, irrésistible,

et par exemple qu'en cinq ou six jours de visite de cette province M. Bugeaud dise : « Détruisez ces camps, ils sont inutiles ; supprimez les kaïds français, ils sont nuisibles ; vous n'aurez que tant de régiments, ils suffiront ; colonisez ici, pas là ; faites une route de ce côté, supprimez cette autre, je n'en veux pas. » Tandis que nous autres nous sommes obligés de nous y prendre autrement. Quand nous avons, je ne dis pas une volonté, c'est trop ambitieux, mais un simple désir, une velléité d'avoir envie de quoi que ce soit, alors nous prenons des détours, nous hésitons, nous voulons, nous revenons, c'est à n'en pas finir, et j'écrivais hier à Curson que je commencerais ainsi un de mes mémoires scientifiques :

« Il me semble, si je ne m'abuse, et si j'ai tenu compte de tous les faits, et je prie le lecteur d'être persuadé que je les ai examinés longtemps et avec une scrupuleuse impartialité, il me semble, dis-je, après cet examen consciencieux, qu'il y a une assez grande probabilité (du moins telle est ma pensée, et je suis prêt à la refondre encore au creuset de nouvelles expériences, si l'on pense que je ne sois pas dans le vrai), il me semble, je le répète encore,

qu'il est très-probable que dans Philippeville, où j'ai passé quatre fois et à différentes époques de l'année, observant très-attentivement les phénomènes qui se rattachent à l'objet que je veux traiter ici ; enfin, puisqu'il faut le dire, au risque de blesser des opinions respectables, mais que je ne crois pas suffisamment éclairées, qu'il serait assez bien de mettre dans les rues de Philippeville quelques réverbères, si l'on veut y voir pendant la nuit, quand il ne fait pas clair de lune. »

Comment voulez-vous qu'avec de semblables nécessités on ait une *volonté ?*

Savoir et pouvoir sont deux choses très-différentes : heureux ceux qui, pouvant savent, ou qui sachant peuvent ; ceux-là doivent avoir volonté; malheureux ceux qui, pouvant ne savent pas, ou qui, sachant ne peuvent pas ; à ceux-ci le vouloir est défendu.

Adieu, cher ami ; je vous serre la main et j'embrasse la famille.

P. E.

12 au soir.

Je reçois encore à l'instant par Constantine votre lettre du 26. Depuis lors vous aurez vu

que je ne vous gardais pas longtemps rancune, et vous aurez des provisions pour votre voyage d'avril.

Rien encore de Saint-Cyr; ainsi j'ignore absolument si qui que ce soit a parlé de moi au général B.; mais franchement je ne crois pas du tout que j'aie rien à voir avec lui. Plus je vais et plus j'ai foi que je n'ai affaire qu'à l'amoureux des fortifications; mes lettres d'ailleurs sur ce sujet peuvent très-bien avoir renforcé son amour au moins *apparent*. J'aurais pu aller vers cet amoureux par Bugeaud, mais il me paraît que je n'irai pas à Bugeaud par lui.

Je vous répète que je n'ai pas pu me procurer la lettre de Michel par la raison qu'on ne trouve presque ici que le *Charivari*.

J'ai reçu une gentille lettre d'Arthur; je vois bien que celui-là sera peut-être chrétien.

Rafraîchissez la mémoire de Rivet pour Marion entre nous; il faut bien que les députés servent à quelque chose, et ici le quelque chose est vraiment justice.

Avant peu, ou bien j'aurai *embêté* complétement par mes lettres et l'on m'enverra poliment promener, et alors nous verrons, je me sentirai plus de liberté; ou bien il faudra qu'on s'expli-

que plus nettement et qu'on dise ce qu'on attend de moi.

Adieu, vieux camarade. Demain, à 6 heures du matin, en route, et fouette, muletier !

P. E.

Paris-Imp. PAUL DUPONT, 41, rue Jean-Jacques-Rousseau. (741.6.3.)

